ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE

Communauté de communes du Val d'Amboise

RAPPORT D'ETUDE

Novembre 2021 - Décembre 2023

Financé par l'Union européenne
NextGenerationEU

TOURAINE - VAL DE LOIRE

Crédit photo de la couverture : Eric SANSAULT - ANEPE Caudalis
De gauche à droite

- Photo 1 : Cuivré des marais (*Lycaena dispar*)
- Photo 2 : Bord de route fleuri : même ces petits espaces, parfois en pleine ville, peuvent être accueillants pour la flore et la faune avec une gestion adaptée
- Photo 3 : Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) en vol

Rédaction et relecture du Rapport :

- Clément COROLLER - CPIE TVL
- Camille CRUZ – A.N.E.P.E CAUDALIS
- Thomas BOUCARD – CCVA
- Clémentine MOURE - CCVA

ATLAS de biodiversité Val d'Amboise

Avec le soutien financier de l'Union Européenne – NextGenerationEU, de France Relance, de l'Office Français de la Biodiversité et de la Région Centre – Val de Loire

Sommaire

Sommaire 1
Table des illustrations 5
Remerciements 8
Glossaire illustré 9
Lexique des sigles 16
Introduction 17
Présentation des partenaires financiers 18
1. Biodiversité et ABC 20
1.1 La biodiversité : définition et cadre réglementaire 20
1.1.1 La biodiversité, qu'est-ce que c'est ? 20
1.1.2. La biodiversité : pourquoi s'y intéresser et la protéger ? 22
1.1.3 Le cadre de préservation de la biodiversité en 2023 26
15ème Conférence des Parties « Biodiversité » 26
Stratégie de l'Union Européenne pour la biodiversité à l'horizon 2030 26
Stratégie Nationale Biodiversité 2030 26
Stratégie Régionale pour la Biodiversité 2030 26
1.1.4 Développer la connaissance de la biodiversité : un enjeu reconnu à tous les niveaux 27
1.2 La démarche d'Atlas de la biodiversité communale 29
1.2.1 Un ABC, qu'est-ce que c'est ? 29
1.2.2 Un ABC, comment ça se met en place ? 30
1.2.3 Pourquoi un ABC sur le Val d'Amboise ? 31
1.3 Un ABC sur le Val d'Amboise : comment ? 34
1.3.1. Le groupement réalisant l'étude 34
1.3.2. Le contenu de l'atlas 36
1.3.3. Le planning 37
1.3.4. Gouvernance et concertation 38
1.3.5 Les résultats attendus : livrables et leur format 42
2. Présentation du territoire d'étude 44
2.1. La Communauté de communes du Val d'Amboise 44
2.2. Les principales entités paysagères 45
2.3. Les zonages concernant l'environnement 46
2.3.1. Le réseau Natura 2000 46

2.3.2. Les ZNIEFF 49
2.3.3. Autres périmètres 53
2.4. La Trame Verte et Bleue 55
2.4.1 Définition et principes 56
2.4.2 la Trame verte et bleue locale 58
2.4.3 Description des cœurs de nature 64
2.4.4 Synthèse des enjeux de la Trame verte et bleue locale 65
3. Méthodologie du travail d'inventaire 67
3.1 Volet 1 : Analyse à l'échelle macroscopique 67
3.2 Volet 2 : Protocoles d'inventaires 68
3.2.1 Méthode de sélection des sites 68
3.2.2 Taxons retenus et organisation des inventaires 74
3.2.3 Protocoles suivi par taxon 75
3.2.4 Tableau Récapitulatif des techniques d'inventaires utilisées 88
3.2.5. Apports de données extérieurs 90
3.3 Volet 3 : Préconisations de gestion 91
3.4 Volet 4 : Sensibilisation et communication 91
4. Résultats des inventaires 93
4.1 Données collectées et leur origine 94
4.1.1 Données collectées et leurs origines 94
4.1.2 Traitement et diffusion des données 96
4.2 Résultats concernant les Habitats 97
4.2.1 Les grandes types d'habitats 98
4.2.2. Les habitats remarquables 103
4.2.3. Les habitats naturels à l'échelle des sites 107
4.2.4. Les sites inventoriés 108
4.3. Résultats concernant les espèces 109
4.3.1. Flore vasculaire 110
4.3.2. Lépidoptères 112
4.3.3. Odonates 113
4.3.4. Orthoptères 114
4.3.5. Coléoptères saproxyliques 115
4.3.6. Avifaune 116
4.3.7. Mammifères terrestres et amphibies 117
4.3.8. Chiroptères 118
4.3.9. Amphibiens 119

4.3.10. Reptiles 120
5. Synthèse des résultats et enjeux 124
5.1. Chiffres et éléments clés 124
5.2. Enjeux 125
5.2.1 Principaux enjeux identifiés 125
5.2.2 Enjeux de priorité d'actions sur les sites d'inventaires 126
6. Préconisations de gestion et de conservation 145
6.1 Fiches de préconisations 145
6.1.1 Détail des Fiches espèces 146
6.1.2 Détail des fiches Habitats 147
6.1.3 Détail des Fiches Sites 148
6.1.4 Détail des Fiches Techniques 149
6.2 Préconisations générales 150
6.2.1 Pour les Odonates 150
6.2.2 Pour les orthoptères 150
6.2.3 Pour les coléoptères 150
6.2.4 Flore exotique envahissante 151
6.2.5 Pour les Oiseaux 151
6.2.6 Pour les Mammifères terrestres et aquatiques 151
6.2.7 Pour les chiroptères 151
7. Actions de communication et de sensibilisation 153
7.1. Actions de communication 153
7.1.1 Liste de diffusion « AbiC » et lettre d'information 153
7.1.2 Outils de communication dédiés 154
7.1.3 Magazine du Val d'Amboise 154
7.1.4 Lettre interne 154
7.1.5 Partenariat avec Nepsie et Le Vilain, dessinateurs locaux 155
7.1.6 Vidéos ABiC 156
7.1.7 Page Facebook de la CCVA 158
7.1.8 Campagnes participatives 158
7.1.9 Partenariat avec Radio Active 160
7.1.10 Presse locale 162
7.1.11 Relai des informations par les partenaires 164
7.2. Actions de sensibilisation 166
7.2.1 Soirées publiques 166
7.2.2 Journées biodiversité 170

7.2.3 Animations dans les communes 171
7.2.4 Participation à des évènements locaux 172
7.2.5 Participation à des évènements régionaux ou nationaux 173
7.2.6 Animations scolaires 174
7.2.7 Formations 176
7.2.8 Chantiers et ateliers participatifs 177
Conclusion et Perspectives 178
Bibliographie 179
Sommaire des Annexes 181
Inventaires 183
Communication et sensibilisation 185
Fiches de préconisations 245

Table des illustrations

Tableaux

Tableau 1 : Répartition des communes entre les structures du groupement 41
Tableau 2 : Description des ZNIEFF de type 1 de la CCVA au 30 août 2023 51
Tableau 3 : Description des ZNIEFF de type II de la CCVA au 30 août 2023 52
Tableau 4 : Tableau récapitulatif des techniques d'inventaires 89
Tableau 5 : Nombre de données produites et capitalisées et contributeurs 95
Tableau 6 : Tableau décrivant les habitats remarquables identifiés lors de l'ABiC . 104
Tableau 7 : Détails des statuts de patrimonialité des espèces présentes 124
Tableau 8 : Nombre d'espèces recensées par commune 125
Tableau 9 : Statistiques des publications des mini bandes-dessinées "ABiC"..... 155
Tableau 10 : Détail des émissions radio consacrées à l'ABiC du Val d'Amboise sur l'antenne de Radio active 162
Tableau 11 : Détail des articles consacrés à l'ABiC parus dans la Nouvelle République du 37..... 163
Tableau 12 : Tableau récapitulatif des animations réalisées dans le cadre de l'ABiC dans les établissements scolaires du territoire 175
Tableau 13 : Tableau récapitulatif des animations proposées dans les structures de petite enfance et enfance de la CCVA 175
Tableau 14 : Tableau récapitulatif des formations techniques proposées durant l'ABiC 177
Tableau 15 : liste des espèces exotiques envahissantes floristiques sur la CCVA 183
Tableau 16 : liste des espèces exotiques envahissantes faunistique sur la CCVA 184

Figures

Figure 1 : précision des différentes catégories officielles dans une liste rouge 9
Figure 2 : Paysages du Val d'Amboise 17
Figure 3 : Répartition du financement de l'ABiC..... 18
Figure 4 : Quelques représentants de la biodiversité locale..... 20
Figure 5 : Présentation de quelques chiffres-clés sur la biodiversité en Région Centre-Val de Loire..... 21
Figure 6 : Les différents services écosystémiques..... 22
Figure 7 : Les 5 causes majeures d'érosion de la biodiversité 23
Figure 8 : Pourcentage d'espèces menacées en France Métropolitaine 24
Figure 9 : Evolution de l'abondance des populations d'oiseaux communes 24
Figure 10 : Renoncule à feuille d'Ophioglosse..... 25
Figure 11 : Etat des lieux des Atlas de la biodiversité en 2023 29
Figure 12 : Déroulé d'un ABC d'après les recommandations de l'OFB 30
Figure 13 : Logos des structures du groupement..... 34
Figure 14 : Déroulé de l'étape de préfiguration de l'ABiC..... 37
Figure 15 : Déroulé de la première phase d'inventaires de l'ABiC 37
Figure 16 : Déroulé de la seconde phase d'inventaires de l'ABiC 38
Figure 17 : Réunion de travail entre les élus(e)s référent(e)s 40
Figure 18 : Participation d'une élue référente à la recherche des chauves-souris.... 40
Figure 19 : La CCVA et ses communes membres 44

Figure 20 : Sous-bois de bords de Loire à Perce-neige 45
Figure 21 : Vue en forêt d'Amboise 45
Figure 22 : Prairie de fauche longeant l'Amasse à Souvigny-de-Touraine 45
Figure 23 : Périmètre de la ZPS « Vallée de la Loire d'Indre-et-Loire » 46
Figure 24 : Oiseaux rencontrés sur la ZPS « Vallée de la Loire d'Indre-et-Loire » ... 47
Figure 25 : Périmètre de la ZSC sur le territoire de la CCVA 47
Figure 26 : espèces rencontrées sur la ZSC « La Loire de Candes Saint Martin à Mosnes » 48
Figure 27 : Flore remarquable des ZNIEFF de type 1 50
Figure 28 : Localisation des ZNIEFF de type I 50
Figure 29 : Localisation des ZNIEFF de type II 52
Figure 30 : Faune remarquable présente sur la ZNIEFF « Massif forestier d'Amboise » 52
Figure 31 : Espèces visibles sur le site : Chevalier guignette (Actitis hypoleucos) et mouette rieuse (Chroicocephalus ridibundus) 53
Figure 32 : Localisation du site du CEN CVDL - Le Val de Montlouis 53
Figure 33 : Espèces Présentes et potentielles au bois de la Moutonnerie 54
Figure 34 : Espèces observées sur la zone humide de Cangey d..... 55
Figure 35 : Schéma d'un réseau de continuités écologiques 56
Figure 36 : Les cinq sous-trames nationales..... 57
Figure 37 : Extrait de la cartographie des corridors et points de fragilités de la sous-trame boisée 59
Figure 38 : Les arbres isolés sont une des composantes de la Trame Verte 60
Figure 39 : La Cisse est une composante de la trame bleue 60
Figure 40 : Trame verte et bleue - sous trame bleue 61
Figure 41 : Trame verte et bleue - sous trame boisée..... 62
Figure 42 : Trame verte et bleue - sous trame herbacée 63
Figure 43 : Aperçus de la biodiversité des cœurs de nature du Val d'Amboise..... 64
Figure 44 : Synthèse des points forts et des faiblesses de la Trame Verte et Bleue 65
Figure 45 : La Loire à Limeray..... 65
Figure 46 : Secteurs prioritaires définis grâce aux travaux du volet 1 68
Figure 47 : Tableau fourni aux communes pour la présélection des sites 69
Figure 48 : Exemples de travaux de présélection par les communes 69
Figure 49 : Ensemble des sites d'inventaires validés en Comité de pilotage 70
Figure 50 : « Bon pour accord » transmis aux propriétaires..... 71
Figure 51 : Retours des propriétaires contactés pour les phases 1 et 2..... 72
Figure 52 : Cartographie des sites prospectés durant l'ABiC 73
Figure 53 : Illustrations des 9 taxons inventoriés durant l'ABiC de la CCVA 74
Figure 54 : Localisation des communes retenues pour les phases 1 et 2 75
Figure 55 : Emploi d'un quadrat..... 76
Figure 56 : Détermination d'une espèce 76
Figure 57 : Guide EUNIS de détermination des habitats..... 77
Figure 58 : Extrait du portail de visualisation des données Carhab..... 77
Figure 59 : Capture au filet puis détermination d'une espèce de rhopalocère 78
Figure 60 : Capture au filet des odonates..... 79
Figure 61 : Recherche et l'identification des exuvies (mue) 79
Figure 62 : Capture d'orthoptère à l'aide d'un filet fauchoir 80
Figure 63 : Arbre mort propice aux coléoptères saproxyliques 81

Figure 64 : Identification des oiseaux 82
Figure 65 : Crottes de campagnol amphibie, indice révélant sa présence 83
Figure 66 : Extrait de piège photo montrant la présence du Chat forestier..... 84
Figure 67 : Enregistreur mis en place à la sortie d'un gîte 85
Figure 68 : Comptages directs pour le recensement des chiroptères 85
Figure 69 : Nasses utilisées pour la détection des amphibiens..... 86
Figure 70 : Utilisation d'un troubleau..... 86
Figure 71 : Exemple de plaque à reptile, ... 87
Figure 72 : Logos des principaux contributeurs bénévoles à l'ABiC de la CCVA..... 90
Figure 73 : Pêle-mêle d'espèces rencontrées pendant l'ABiC 93
Figure 74 : courbe d'accumulation d'espèces connues..... 94
Figure 75 : Cartographie des grands types d'habitats du Val d'Amboise 97
Figure 76 : La Loire à Poce-sur-Cisse 98
Figure 77 : Prairie à Neuillé-le-Lierre..... 99
Figure 78 : Site boisé à Limeray 101
Figure 79 : Illustrations de plans d'eau sur le Val d'Amboise 102
Figure 80 : Carte de localisation des habitats remarquables..... 105
Figure 81 : Tableau indiquant les statuts de protection des espèces 109
Figure 82 : Espèces de flore remarquables identifiées lors des inventaires 110
Figure 83 : Papillons remarquables identifiés sur le Val d'Amboise 112
Figure 84 : Odonates remarquables identifiées sur le Val d'Amboise 113
Figure 85 : Orthoptères remarquables identifiés sur le Val d'Amboise..... 114
Figure 86 : Coléoptères remarquables identifiés sur le Val d'Amboise 115
Figure 87 : La Cigogne noire (Ciconia negra) 116
Figure 88 : "sifflet" taillé par un Castor d'Europe..... 117
Figure 89 : Chiroptères remarquables identifiés sur le Val d'Amboise 118
Figure 90 : Amphibiens remarquables identifiés sur le Val d'Amboise 119
Figure 91 : Reptiles remarquables identifiés sur le Val d'Amboise..... 120
Figure 92 : Cartographie des observations d'espèces de faune exotique envahissante, exemple sur Amboise..... 121
Figure 93 : Synthèse des enjeux écologiques sur les sites inventoriés..... 128
Figure 94 : Exemples de fiches de préconisations..... 145
Figure 95 : Premier strip réalisé par Nepsie & Le Vilain..... 156
Figure 96 : Photographies prises pendant le tournage des vidéos ABiC..... 157
Figure 97 : nombre de publications mensuelles sur la page Facebook..... 158
Figure 98 : Affiches créées pour les campagnes participatives..... 159
Figure 99 : Exemples d'articles parus dans la Nouvelle République durant l'ABiC. 163
Figure 100 : Exemples de relais d'informations par les communes..... 165
Figure 101 : Affiche et photos de la soirée publique du 20 mai 2022..... 167
Figure 102 : Affiche et photos de la soirée publique du 04 novembre 2022..... 168
Figure 103 : Affiche et photos de la soirée publique du 01 décembre 2023..... 169
Figure 104 : Exemple d'affiche et photos des journées biodiversité..... 170
Figure 105 : Photographies prises lors des animations communales :..... 172
Figure 106 : Stand "ABiC" tenu lors de la quinzaine de la parentalité..... 173
Figure 107 : Photographies prises lors d'animations scolaires..... 176
Figure 108 : Photographies prises durant les ateliers et chantiers participatifs..... 177

Remerciements

La CCVA tient à remercier particulièrement :

- L'**OFB** et la **Région Centre-Val de Loire**, pour leur soutien financier indispensable et leur accompagnement.
- La **direction Régionale de l'OFB** pour le suivi de la démarche et son accompagnement technique.
- Les **élu.e.s locaux** et **référents communaux**, tous impliqués, volontaires et qui ont indéniablement contribué à faire de la démarche d'ABC un succès sur le Val d'Amboise.
- Les **agents techniques des communes**, parfois également référents de la démarche, pour leur implication et leur souci de se former à des pratiques de gestion plus respectueuses du vivant.
- Les **5 structures naturalistes ayant réalisé l'ABiC et leurs salariés**, pour leurs compétences, leur adaptabilité, leurs conseils et l'ensemble du travail effectué.
- Les **propriétaires et gestionnaires d'espaces naturels publics et privés** qui ont donné leur accord pour la réalisation des inventaires et permis la bonne réalisation de l'étude.
- Les **contributeurs bénévoles (Maison de la Loire, SOS Martinets, habitants naturalistes amateurs…)**, tous passionnés et soucieux d'agir en faveur du vivant, pour leurs apports conséquents et précieux, qui ont participé à dresser un état des lieux passé et présent de la biodiversité du territoire.
- Les **acteurs du monde éducatif** (écoles, Associations des parents d'élèves, Lycée Professionnel Agricole d'Amboise…), qui se sont emparés du sujet et ont pris part aux différentes animations.
- les **médias locaux**, particulièrement la Nouvelle République, France Bleu et Radio Active, qui ont largement contribué à faire connaître la démarche et à la vulgariser auprès du grand public.
- Les **dessinateurs Nepsie & Le Vilain**, créateurs de la bande-dessinée « au fond du trou », pour leurs différentes illustrations.
- Les **services de la CCVA**, qui ont activement contribué à faire de l'ABiC du Val d'Amboise une réussite et restent mobilisés pour le traduire de manière opérationnelle.

Glossaire illustré

Zonages et outils de conservation de la biodiversité

Espace Naturel Sensible (ENS) : Dispositif impulsé et mis en place par le Conseil Départemental, avec pour objectif de protéger, ouvrir au public et gérer des espaces naturels.

Liste rouge des espèces menacées de l'UICN : Elle a pour objectifs de "*hiérarchiser les espèces en fonction de leur risque de disparition, d'offrir un cadre de référence pour surveiller l'évolution de leur situation, de sensibiliser sur l'urgence et l'importance des menaces qui pèsent sur la biodiversité et de fournir les bases cohérentes pour orienter les politiques publiques et identifier les priorités de conservation*" (UICN France). Il existe des listes nationales et régionales, ou un statut est associé à chaque espèce :

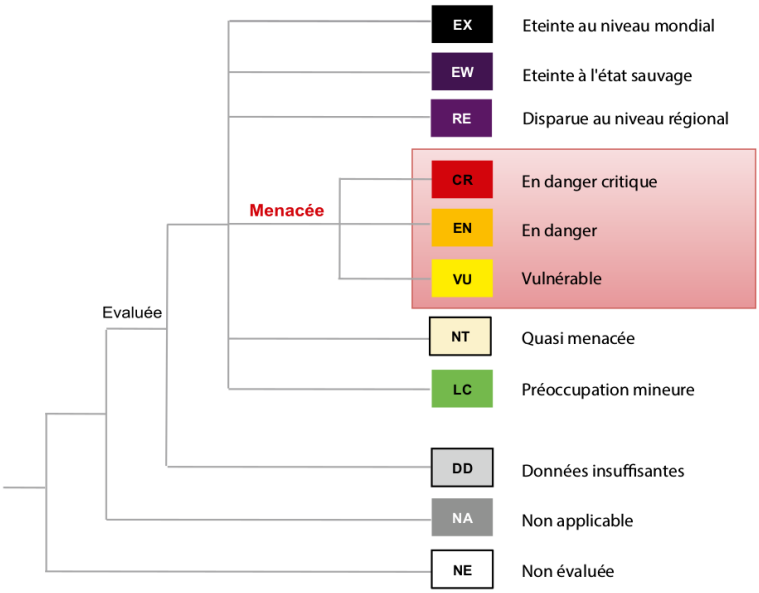

Figure 1 : précision des différentes catégories officielles dans une liste rouge

Natura 2000 : Réseau européen de sites naturels abritant des habitats ou des espèces listées sur les Directives Habitats ou Oiseaux, et que les États membres de l'UE s'engagent à maintenir dans un état de conservation favorable

Directive Oiseaux : Directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 visant à promouvoir la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages du territoire européen**.**
ZPS *:* Zone de protection spéciale (Site lié à la directive Oiseaux)

Directive Habitats : Directive 92/43/CEE visant à promouvoir la protection et la gestion des espaces naturels et des espèces de faune et de flore à valeur patrimoniale que comportent les États membres de l'Union européenne.
ZSC *:* Zone spéciale de conservation (Site lié à la directive Habitat/Faune/Flore)

Patrimoine mondial de l'UNESCO :
Appellation attribuée à des lieux ou des biens possédant une valeur universelle exceptionnelle. Ils sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial afin d'être protégés. Le Val de Loire a été classé en 2000 pour la qualité de son patrimoine architectural et son paysage naturel et culturel exceptionnel. Ce classement s'accompagne d'un plan de gestion qui fixe notamment comme objectif la restauration de la diversité écologique et la mise en valeur du patrimoine naturel, paysager et culturel des vallées ligériennes. (Sources : UNESCO.org)

PLUi et SCOT : Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) fixe les règles de construction et d'aménagement à l'échelle d'une intercommunalité. Il doit être compatible avec le Schéma de COhérence Territorial (SCOT), qui détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire à une échelle supérieure (celle du Pays Loire-Touraine pour la CCVA), notamment en termes de biodiversité. Le PLUi de la CCVA intègre un principe de restauration de la biodiversité et un coefficient de biotope.

Refuge LPO : Terrain où la faune et la flore sauvages sont protégées selon les principes de la Charte des Refuges de la LPO. Ce programme s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux personnes morales. (Source : www.lpo.fr)

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique. Il s'agit d'un zonage informatif permettant un porter a connaissance des espèces et enjeux présents sur un site délimité. L'inventaire des ZNIEFF est réalisé par des structures naturalistes locales, avant d'être pris en compte par la Direction Régional de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) puis transmis à l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN).

Trames et paysage

Corridor écologique : Voie de déplacement reliant les réservoirs de biodiversité, empruntée par la faune et la flore.

Matrice : Ensemble généralement homogène à l'échelle d'un paysage.

Réservoir de biodiversité : Espace naturel présentant une diversité d'habitats au sein desquels de nombreuses espèces peuvent accomplir tout ou partie de leur cycle de vie.

Trame Noire : La Trame noire permet le déplacement des espèces nocturnes. Pour une Trame Noire qualitative, peu d'éléments lumineux sont présents (limitant la pollution lumineuse) pour favoriser la circulation des espèces nocturnes sans désagrément. Pour les espèces qui se déplacent et qui chassent la nuit, le respect de l'obscurité nocturne favorise l'accomplissement des cycles biologiques sans perturbations.

Trame Verte et bleue (TVB) : réseau formé de continuités écologiques terrestres (Trame Verte) et aquatiques et aquatiques (Trame bleue) indispensable à la circulation des espèces.

Unité Paysagère : Ensemble de composantes spatiales, de perceptions sociales et de dynamiques paysagères qui, par leurs caractères, procurent une singularité à la partie du territoire concerné.

Espèces et leurs interactions

Anoure : Animal amphibie sans queue et pourvu de pattes arrière allongées, adaptées au saut (grenouilles, crapauds, rainettes).

Ardéidés : Famille d'oiseaux aux longues pattes et au long cou, regroupant notamment les hérons et les aigrettes.

Biocénose : Ensemble des êtres vivants.

Caducifolié : Espèce dont les feuilles tombent en hiver, en opposition à un feuillage persistant.

Calcicole : Se dit d'une espèce se développant sur des milieux calcaires.

Demoiselle : Terme commun pour désigner les Zygoptères, à savoir les "petites" odonates. Les demoiselles se reconnaissent généralement à leur taille réduite vis à vis des autres libellules, ainsi qu'aux ailes généralement jointes au repos.

(Espèce) Déterminante : Espèce dont la présence justifie l'inscription d'un site en ZNIEFF. Ce classement prend en compte la rareté, la spécificité et le degré de menace de l'espèce à l'échelle régionale.

Emergence (pour les odonates) : stade de vie durant lequel la larve sort de l'eau, se fixe sur un support avant que l'adulte puisse sortir progressivement de sa dernière mue jusqu'à déployer ses ailes.

(Espèce) Exotique envahissante : Espèce introduite à fort pouvoir colonisateur et nuisible au développement des espèces indigènes (cf. pages 111 et 121-122).

Exuvie : Exosquelette résiduel laissé par l'insecte lors de sa dernière mue, le faisant passer du stade de larve au stade adulte (stade imaginale).

Fonge : Ensemble des champignons d'un lieu déterminé.

Gomphe : Genre de libellules.

Groupe taxonomique : Ensemble d'espèces regroupées entre elles par des critères morphologiques, histologiques, génétiques, *etc.* et ayant un ancêtre commun.

Hétérocères : Papillons n'ayant pas les antennes en massue, souvent appelés à tort Papillons de nuits (alors que de nombreuses espèces volent également de jour). Ils s'opposent aux rhopalocères, papillons volants tous de jours et ayant les antennes en forme de massue.

(Espèce) Indicatrice : Espèce qui, par sa présence et son abondance, apporte une information sur l'état de conservation d'un habitat.

(Espèce) d'intérêt communautaire : Espèce listée à l'annexe I de la Directive Oiseaux, ou aux annexes II ou IV de la Directive Habitats. Elle est considérée rare et/ou menacée à l'échelle européenne. Sa présence sur un territoire peut justifier la désignation d'un site en zone Natura 2000.

Larve : Stade immature d'une espèce. On peut notamment le dire pour les arthropodes (regroupant l'ensemble des espèces ayant un exosquelette, un corps segmenté et des pattes articulées à l'âge adulte) et les amphibiens.

Ligneux : Un végétal ligneux contient une grande proportion de lignine, qui le rend rigide et lui donne la consistance du bois. Ce sont les arbres, les arbustes et les lianes.

Limicoles : Ensemble des oiseaux se nourrissant sur la vase. Ce sont de petits échassiers.

Lucifuge : Se dit d'une espèce évitant la lumière.

(Espèce) Menacée : Espèce menacée de disparition et inscrite sur Liste Rouge en catégorie « en danger critique », « en danger » ou « vulnérable ».

Méso-xérophile : Espèce ayant une affinité pour les milieux présentant des conditions moyenne, avec une tendance pour les milieux plus secs.

Messicoles : Plantes accompagnatrices de cultures (bleuet, coquelicot, etc.)

Odonates : Ordre d'insectes regroupant les libellules (ou Anisoptères) et les demoiselles (ou Zygoptères), ayant un mode de vie aquatique à l'état larvaire et un mode de vie terrestre une fois adultes.

Ombrotrophe : Se dit d'un milieu où l'alimentation en eau ne se fait que *via* les précipitations, ce dernier n'étant pas connecté à une nappe.

Ophidiens : Groupe regroupant les serpents.

(Espèce) Paludicole : Espèce liée aux zones humides, qui vit ou grandit sur les bords des marais, des étangs.

(Espèce) Patrimoniale : Espèce bénéficiant d'un statut de protection et/ou menacée et/ou déterminante pour la création de ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique).

Phénologie : Étude des variations des phénomènes périodiques de la vie animale et végétale, en fonction des variations saisonnières et du climat.

(Espèce) Protégée : Espèce bénéficiant d'un statut de protection légal, au niveau régional et/ou national.

Rhopalocères : Groupe de papillons dit « de jour », dont les antennes ont une forme de massue.

(Espèce) Ripicole : Qui vit en bordure de cours d'eau.

(Espèce) Rupicole : Qui vit sur des habitats rocheux.

(Espèce) Ubiquiste : Espèce capable de survivre dans une large palette de milieux.

Urodèles : Amphibiens présentant une queue au stade adulte.

Xérothermophile : Se dit d'une espèce appréciant les milieux secs et chauds.

Milieux et habitats naturels

Abiotique : Ce qui ne fait pas partie des êtres vivants (facteur météorologique, édaphique, topologique, chimique, *etc.*).

Artificialisation : Fait de détruire les espaces naturels ou agricoles par de l'aménagement urbain.

Biotope : Milieu biologique présentant des conditions de vie constantes et homogènes.

Boire : Bras mort d'un court d'eau alimenté par l'aval ou par la nappe d'accompagnement.

Canopée : Partie supérieure de la strate arborée (cimes des arbres), où la partie sommitale des arbres forme un ensemble continu de végétation.

Cariçaie : Habitat naturel composé en majeure partie de Laîches, ou *Carex*, plantes appartenant à la famille des Cypéracées.

Catiche : Gîte de la Loutre d'Europe.

Cours d'eau collinéen : Partie amont des cours d'eau.

Cours d'eau planitiaire : Cours d'eau situé en-dessous de l'étage collinéen, dans les plaines et vallées.

(Habitat) Déterminant : Habitat naturel ou semi-naturel dont la présence justifie l'inscription d'un site en ZNIEFF. Ce classement prend en compte la rareté, la spécificité et le degré de menace de l'habitat à l'échelle régionale.

Dystrophisation : Enrichissement excessif et généralement d'origine anthropique d'un milieu en éléments nutritifs (cf définition suivante).

Eutrophisation : Processus d'enrichissement du milieu en éléments nutritifs d'origine minérale ou organique, généralement en azote, phosphore ou potassium. A terme, cela peut faire évoluer le cortège d'espèces en place.

Exondable : Zone étant soumise à une fluctuation de niveau d'eau et étant hors d'eau à un moment de l'année.

Forêts caducifoliées : Forêts dont les arbres et/ou les arbustes ont des feuilles caduques, tombant en automne/hiver.

Habitat : Un habitat, au sens écologique, correspond à un ensemble d'espèces végétales formant un tout homogène (ex : une roselière ; une pelouse sèche, une prairie, *etc.*).

(Habitat) d'intérêt communautaire : Habitat naturel ou semi-naturel listé à l'annexe I de la Directive Habitats, rare et/ou menacé à l'échelle européenne et dont la présence peut justifier la désignation d'un site Natura 2000.

Héliophile : Se dit des espèces appréciant la lumière et qui se développent dans des biotopes ensoleillés.

***Hibernaculum* :** Zone où les reptiles peuvent venir passer l'hiver, souvent enterrée et constituée de blocs de pierres, de roches, *etc*.

Mégaphorbiaie : Formation végétale à base de grandes plantes herbacées vivaces (1 à 1,5 mètre), qui s'installe sur des sols humides, soumis à des inondations périodiques et souvent riches en nutriments.

(Habitat) Menacé : Habitat naturel menacé de disparition et inscrit sur Liste Rouge en catégorie « en danger critique », « en danger » ou « vulnérable ».

Mésophile : Se dit d'une espèce ou d'un habitat naturel qui se développe le mieux dans des conditions modérées de température et d'humidité du sol.

(Milieu) Mésotrophe : Milieu où la ressource en éléments minéraux nutritifs est moyenne.

(Milieu) Oligotrophe : Se dit d'un milieu pauvre en nutriments.

(Habitat) Patrimonial : Habitat bénéficiant d'un statut de protection et/ou menacé et/ou déterminant pour la création de ZNIEFF.

(Habitat) Prioritaire : Habitat d'intérêt communautaire particulièrement rare et menacé sur le territoire européen.

Résilience : Capacité d'un système vivant à retrouver les structures et les fonctions de son état de référence après une perturbation.

Ripisylve : Linéaire boisé longeant les berges d'un cours d'eau.

Sol alluvionnaire : Sol constitué d'alluvions (cailloux, sables, boues, etc.) déposés par le cours d'eau

Station : Zone d'observation d'une espèce.

Thermophile : Se dit des organismes qui vivent à des températures élevées.

Xérique : Qui est caractérisé par une humidité très faible, voire inexistante, et fait écho à la sécheresse d'un milieu.

Zone de sympatrie : Zone géographique où l'aire de répartition de deux espèces, souvent proches génétiquement, se recoupe.

Zone d'écotone : Lisière, zone de transition entre deux habitats de nature différentes.

Modes de gestion

Conduite en futaie : Type de conduite sylvicole consistant à faire pousser les arbres droits et en hauteur, avec des troncs dégagés.

Fauche exportatrice : Le produit de coupe est exporté après la fauche afin de limiter l'enrichissement en matière organique.

Lexique des sigles

ABC : Atlas de la Biodiversité Communale
ABiC : Atlas de la Biodiversité InterCommunale
ALSH : Accueil de Loisir Sans Hébergement
A.N.E.P.E : Association Naturaliste d'Etude et de Protection des Ecosystèmes
AOC : Appellation d'Origine Contrôlée
APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
ARB : Agence Régionale de la Biodiversité
CBNBP : Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien
CCVA : Communauté de communes du Val d'Amboise
CDB : Convention sur la Diversité Biologique
CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels
COP : Conference of parties (Conférence des parties)
CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
CREN : Conservatoire Régional d'Espaces Naturels
CRTE : Contrat de Relance et de Transition Ecologique
CTE : Contrat de Transition Ecologique
DOCOB : Document d'Objectifs
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
FNE : France Nature Environnement
IBC : Inventaire de la Biodiversité Communale
IGN : Institut Géographique National
INPN : Institut National du Patrimoine Naturel
LPA : Lycée Professionnel Agricole
LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux
MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle
OFB : Office Français de la Biodiversité
ONB : Observatoire National de la Biodiversité
ONF : Office National des Forêts
PAAT : Projet Agricole et Alimentaire Territorial
PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PRA : Plan Régional d'Action
SCOT : Schéma de COhérence Territoriale
SEPANT : Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine
SHT : Société Horticole de Touraine
SINP : Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine Naturel
SNB : Stratégie Nationale Biodiversité
SRADDET : Schéma Régional d'Amenagement et de Développement Durable du Territoire
SRB : Stratégie Régionale pour la Biodiversité
SRCE : Schéma Régionale de Cohérence Ecologique
STOC : Suivi Temporel des Oiseaux Communs
TVB : Trame Verte et Bleue
UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature
ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

Introduction

La biodiversité est aujourd'hui fortement menacée, nomment par les activités humaines, au point d'entraîner son effondrement. Ce phénomène affecte également les services indispensables rendus par les écosystèmes (pollinisation, épuration des eaux et de l'air, etc.), menaçant directement les conditions de vie sur terre. Préserver la biodiversité est ainsi un enjeu majeur.

La Communauté de Communes du Val d'Amboise (CCVA) a témoigné un intérêt croissant pour les questions relatives à la biodiversité au cours des dernières années. En 2020, dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), la plupart des communes affichaient leur souhait de développer des actions dans ce domaine. Afin d'unifier et étendre ces volontés sur le territoire, des temps de réflexions collectifs ont été mis en place. Le principe de faire de la CCVA le "chef de file" sur ce sujet a fait consensus.

Pour agir en faveur de la biodiversité, il est primordial de mieux la connaître. Si des inventaires précis avaient déjà eu lieu de manière ponctuelle (inventaire des zones humides, inventaires avifaunistiques dans le cadre de refuges LPO par exemple), il paraissait essentiel de développer la connaissance et la compréhension de la biodiversité sur l'ensemble du territoire afin de guider l'action publique dans les prochaines années. Mettre en place un Atlas de la biodiversité communale (ABC) semblait alors une solution adaptée. Avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et de la Région Centre-Val de Loire, la CCVA a pu se lancer dans la réalisation d'un Atlas de la biodiversité pour les 14 communes du territoire. Devenue "ABiC" (Atlas de la Biodiversité Intercommunal), la démarche s'est déroulée entre septembre 2021 et août 2023 avec le concours de 5 structures naturalistes locales : le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) Touraine Val de Loire, la Société d'Etudes de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT), la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Centre-Val de Loire, Ligeria Nature et l'Association Naturaliste d'Etude et de Protection des Écosystèmes (A.N.E.P.E) Caudalis.

Ce rapport présente le contexte général et local dans lequel s'inscrit la démarche de la CCVA (Partie I et 2), puis détaille la méthode retenue (Partie 3), les principaux résultats obtenus et leur analyse (Partie 4 et 5). Outil opérationnel, il s'accompagne d'une série de cartographies et de fiches de préconisations (Partie 6 et annexes), qui vont permettre de guider l'action du territoire pour la prise en compte de la biodiversité dans toutes les politiques et projets. Il revient enfin sur le volet animation et communication de la démarche (Partie 7).

Figure 2 : Paysages du Val d'Amboise. De gauche à droite :
- *Prairie humide à Limeray – François ROSE, Ligeria Nature*
- *Etang à Saint-Ouen-les-Vignes – Camille CRUZ, A.N.E.P.E CAUDALIS*
- *Boisement à Nazelles-Négron – Laurent PALUSSIERE, SEPANT*

Présentation des partenaires financiers

Le projet d'ABIC a coûté 213 850 euros. Le financement de ce projet a été soutenu par deux partenaires principaux, selon la répartition suivante :

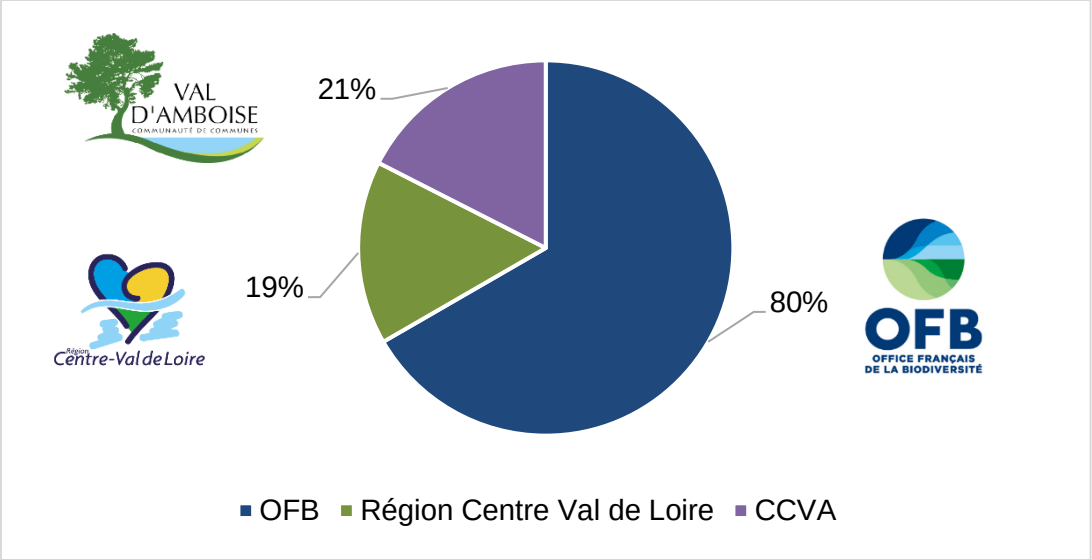

Figure 3 : Répartition du financement de l'ABiC

L'Office Français de la Biodiversité a subventionné le projet à hauteur de **60%.**

L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public dédié à la sauvegarde de la biodiversité. Créé en janvier 2020 par la loi n°2019-773 du 24 juillet 2019, il est chargé de la protection et de la restauration de la biodiversité. L'OFB a 5 missions :

- la police de l'environnement et la police sanitaire de la faune sauvage
- la connaissance, la recherche et l'expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages
- l'appui à la mise en œuvre des politiques publiques
- la gestion et l'appui aux gestionnaires d'espaces naturels
- l'appui aux acteurs et la mobilisation de la société

Plus d'informations : https://www.ofb.gouv.fr

Le Conseil régional Centre-Val de Loire a subventioné le projet à hauteur de **19%,** dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territorial (CRST)

A travers le CRST, le Conseil régional accompagne financièrement la démarche de développement du Pays Loire Touraine, qui regroupe les Communautés de communes Val d'Amboise, Castelrenaudais, Bléré Val de Cher et Touraine-est-Vallées. Le contrat en cours (2018-2024) s'articule notamment autour de la thématique « Stratégie régionale pour la Biodiversité ». Une enveloppe est ainsi dédiée au financement de projet de connaissance et préservation de la biodiversité, dont la CCVA a bénéficié pour la réalisation de son ABiC.

Plus d'informations : https://www.centre-valdeloire.fr/agir/valoriser-le-territoire/les-contrats-regionaux-de-solidarite-territoriale

PARTIE 1

& Biodiversité ABC

Nepsie et Le Vilain pour la CCVA

1. Biodiversité et ABC

1.1 La biodiversité : définition et cadre réglementaire

Consacré par le Sommet de la Terre de Rio en 1992, le concept de “diversité biologique” demeure assez peu utilisé hors des milieux scientifiques jusqu’aux années 2010. Il s’est largement répandu depuis, en lien avec la multiplication des alertes sur l’effondrement du vivant. Aujourd’hui, la nécessité de mieux connaître et préserver la biodiversité fait consensus.

1.1.1 La biodiversité, qu’est-ce que c’est ?

La biodiversité peut se définir comme la diversité des êtres vivants et des relations qu’ils entretiennent entre eux. Elle inclut plusieurs niveaux :

- la diversité génétique : variabilité des gènes au sein d’une même espèce, qui lui permet d’évoluer et de s’adapter à son environnement
- la diversité spécifique : diversité des espèces vivantes
- la diversité des écosystèmes : diversité des milieux, dans lesquels les espèces interagissent entre elles.

La France, grâce à l’étendue de son territoire métropolitain et ses nombreux territoires d'Outre-mer, abrite une biodiversité riche et a un rôle majeur dans le maintien des écosystèmes mondiaux. D’après l’OFB, “*10 % des espèces répertoriées dans le monde sont présentes en France, dont 104 172 en métropole et 96 629 en outre-mer*”. Beaucoup sont aujourd’hui menacées.

Figure 4 : quelques représentants de la biodiversité locale. De gauche à droite :
- *Procris de l'oseille (Adscita statices) – Eric SANSAULT, CAUDALIS*
- *Ail des ours (Allium ursinum) – Eric SANSAULT, CAUDALIS*
- *Busard Saint-Martin (Circus cyaneus) – Eric SANSAULT, CAUDALIS*

En Région Centre-Val de Loire, la diversité des milieux entraîne une diversité biologique non négligeable. La Loire, les massifs forestiers, les plaines agricoles ou encore les zones bocagères sont autant d'écosystèmes où vivent des espèces différentes. L'illustration ci-dessous en montre un aperçu.

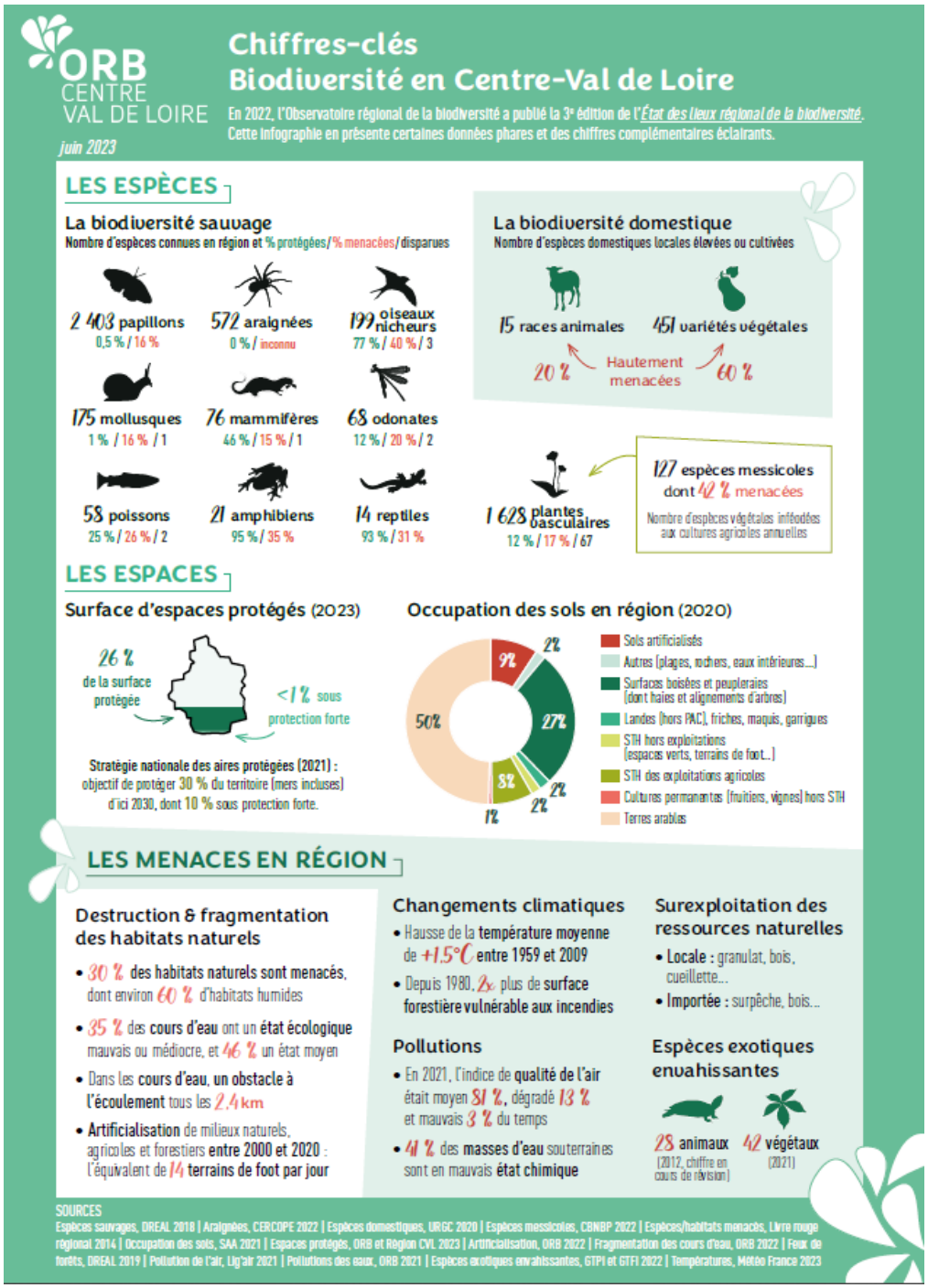

Figure 5 : présentation de quelques chiffres-clés sur la biodiversité en Région Centre-Val de Loire

Pour aller plus loin

- 3ème état des lieux de la biodiversité en Centre-Val de Loire l 2022, ORB Centre-Val de Loire : https://www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/decouvrir/la-biodiversite-en-centre-val-de-loire/etat-des-lieux

1.1.2. La biodiversité : pourquoi s'y intéresser et la protéger ?

La biodiversité mérite d'abord d'être préservée pour ce qu'elle est : une multitude d'êtres vivants aux facultés multiples et remarquables, dont la seule existence devrait suffire à motiver la protection. Loin d'être extérieur à cet ensemble, l'homme en fait intégralement partie et semble devoir, plus qu'aucun autre, agir en conscience et dans le respect des autres espèces.

D'un point de vue humain, la biodiversité nous rend par ailleurs une multitude de "services" : les services écosystémiques. Ils peuvent être classés en catégories :

Figure 6 : Les différents services écosystémiques

- Services d'approvisionnement : fourniture en matières premières, etc.
- Services de régulation : épuration des eaux, purification de l'air, pollinisation, etc.
- Services de support et de soutien : ce qui permet aux écosystèmes de fonctionner
- Services culturels : qui permettent les activités récréatives et sensibles de l'homme (sports, éducation, spiritualité…)

Enfin, un écosystème diversifié est fonctionnel, plus résilient face aux aléas et protecteur face aux risques (par exemple : les prairies humides, par leur capacité de rétention de l'eau, réduisent l'impact des inondations). Le maintien de nos sociétés et de nos activités est donc étroitement lié à la biodiversité.

Aujourd'hui, 5 grands types de pressions humaines sont identifiées comme causes principales de dégradation de la biodiversité :

- L'artificialisation des milieux naturels et la modification des habitats,
- Les pollutions de l'air, du sol, de l'eau, lumineuse, sonore, etc.
- La surexploitation des ressources naturelles,
- L'introduction d'agents pathogènes ou invasifs,
- Le dérèglement climatique.

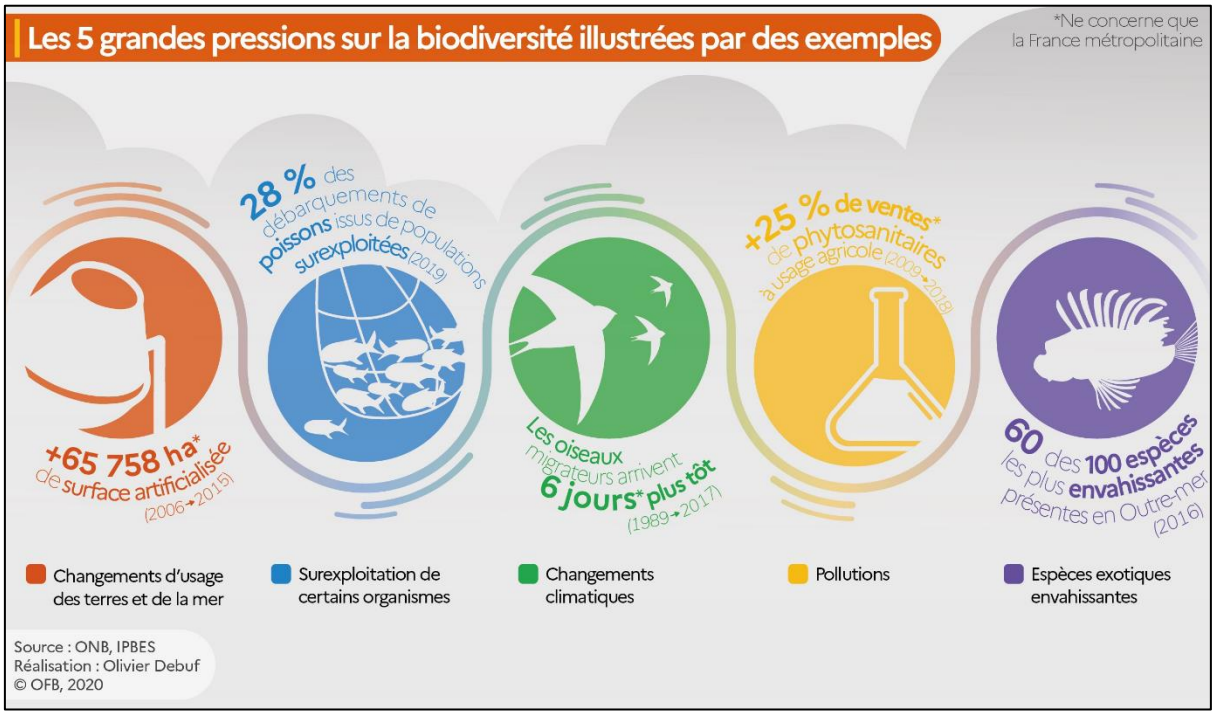

Figure 7 : Les 5 causes majeures d'érosion de la biodiversité

Ces pressions entraînent ensemble :

- Un appauvrissement de la diversité des écosystèmes et leur régression généralisée,
- Un effondrement des populations de la faune, de la flore et de la fonge,
- Une baisse de la richesse spécifique des écosystèmes,
- La perte de services écosystémiques et de résilience.

Depuis quelques décennies, ces impacts s'intensifient, au point d'entraîner un effondrement sans précédent du vivant. En 2023, l'observatoire National de la Biodiversité (ONB) indique que 17% des espèces de faune et de flore de France sont actuellement éteintes ou menacées d'extinction et que seuls 20% des habitats naturels de métropole ont été évalués en bon état de conservation.

Quelques chiffres de l'OFB au niveau national :

- 1 mammifère sauvage sur 3 est menacé de disparition en France,
- Le peuplement de chauve-souris a diminué de 38% de 2006 à 2016,
- 2 espèces de papillons de jour sur 3 ont disparu d'au moins un département français,
- 85% du territoire subit des pressions dues à la pollution lumineuse.

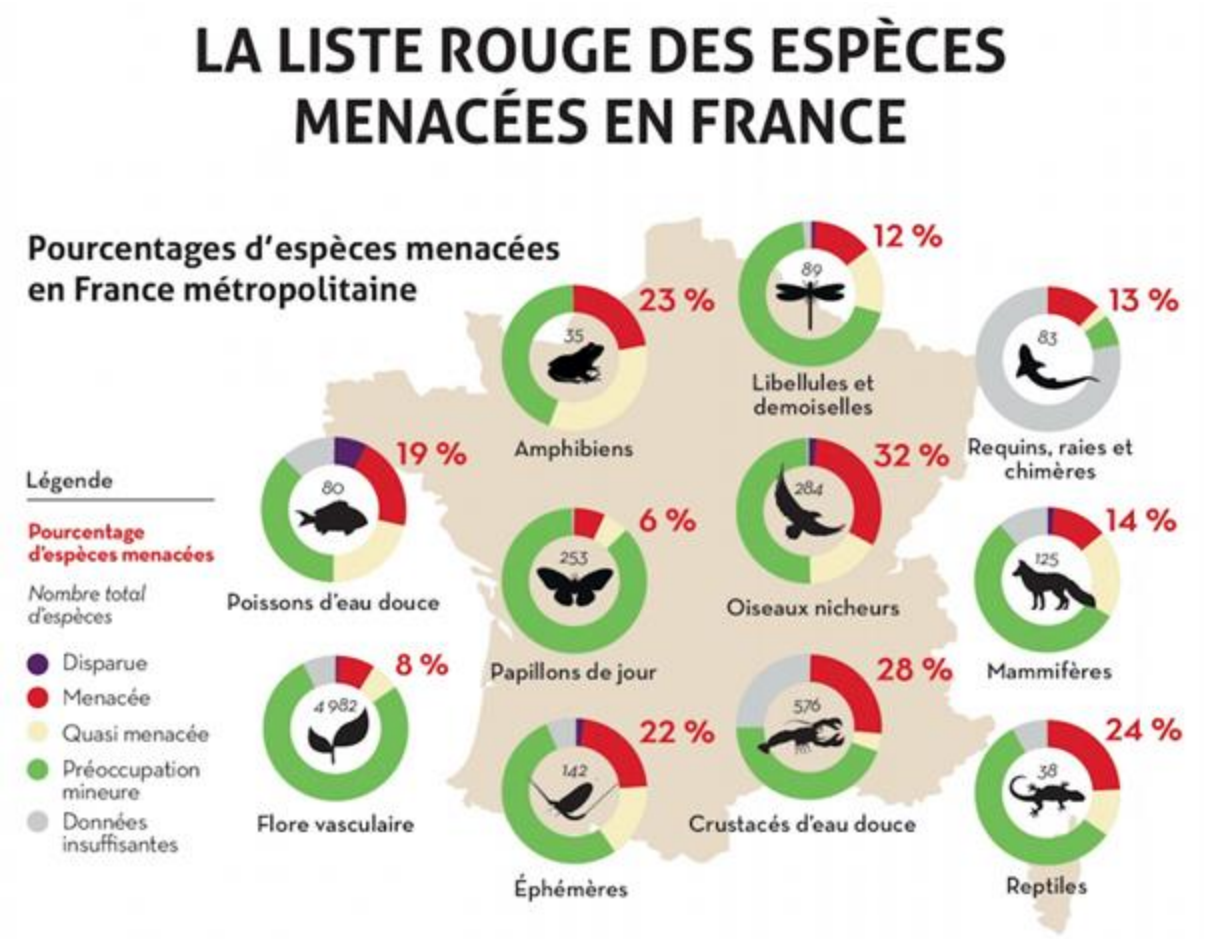

Figure 8 : Pourcentage d'espèces menacées en France Métropolitaine. Source : UICN Comité français, OFB & MNHN (2020). La liste rouge des espèces menacées en France, 13 ans de résultats.

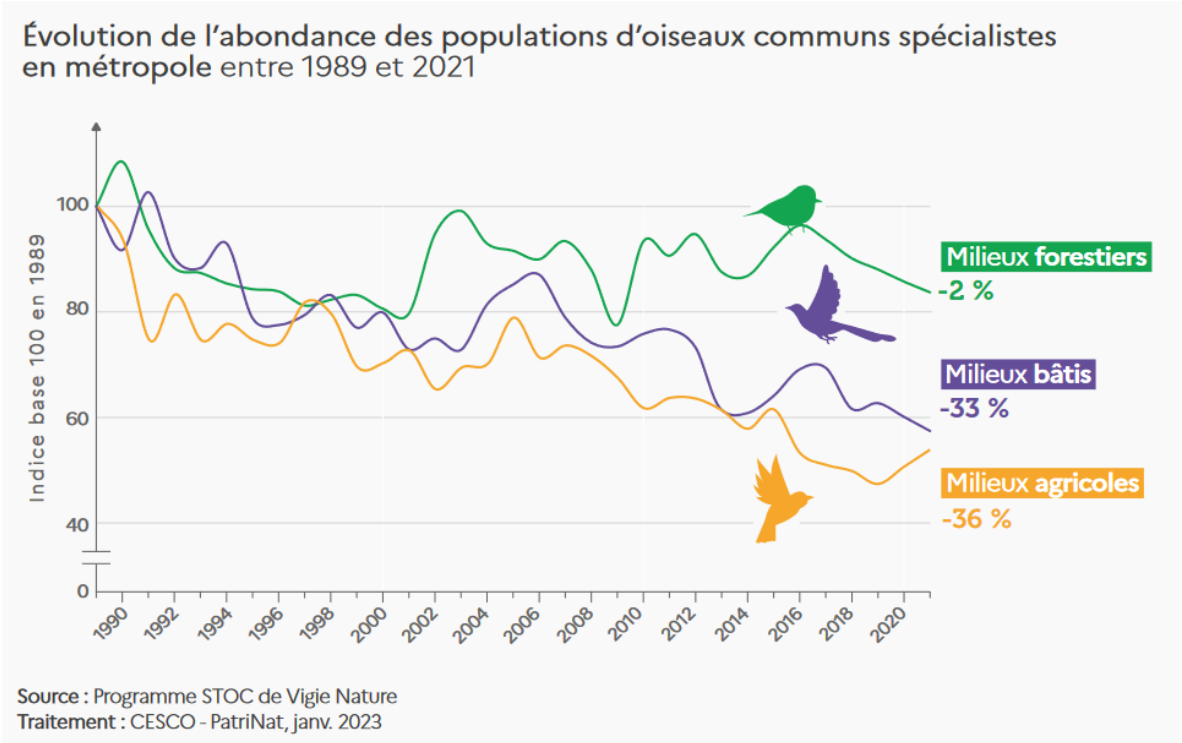

Figure 9 : Evolution de l'abondance des populations d'oiseaux communes en Métropole

Quelques chiffres de l'OFB pour la Région Centre-Val de Loire :

- 8% des mammifères, 40% des oiseaux nicheurs et 17% plantes sont menacés,
- 1 habitat naturel sur 3 est menacé, majoritairement des milieux humides.

Renoncule à feuille d'ophioglosse
Ranunculus ophioglossifolius

En danger d'extinction en région (encore présente sur le territoire de la CCVA, à Neuillé-le-Lierre et Pocé-sur-Cisse)

Azuré de la sanguisorbe
Phengaris teleius

En danger critique d'extinction (2 stations en Région seulement)

Gesse Anguleuse
Lathyrus angulatus

Présente sur moins de 10 communes en Région Centre-Val de Loire

Les mares

30 à 70 % ont disparu depuis 1950 en Indre-et-Loire

Figure 10 : Renoncule à feuille d'Ophioglosse (Ranunculus ophioglossifolius) - Amélie TRILLARD ; Azuré de la Sanguisorbe (Phengaris teleius) - François ROSE, Ligeria Nature ; Gesse Anguleuse (Lathyrus angulatus) – H. TINGUY, MNHN ; Mare à Neuillé-le-Lierre – CPIE CVL

1.1.3 Le cadre de préservation de la biodiversité en 2023

15ème Conférence des Parties « Biodiversité »

Lors de la 15e conférence des Parties (COP15) à la Convention sur la diversité biologique qui s'est tenue à Montréal du 7 au 19 décembre 2022, un accord a été trouvé sur le **cadre mondial de préservation de la biodiversité**. Ce cadre prévoit notamment la protection de 30% des terres et de 30% des mers à échéance 2030.

Focus : la Convention sur la diversité biologique

Convention sur la diversité biologique

La Convention sur la diversité biologique (CDB) est le premier traité conclu au niveau mondial qui aborde tous les aspects de la diversité biologique et qui reconnaît la conservation de la biodiversité comme une préoccupation commune à l'humanité. Elle fixe **trois objectifs principaux** : la conservation de la diversité biologique ; l'utilisation durable de ses éléments constitutifs ; le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation de ses ressources génétiques. Depuis, tous les deux ans, les 196 parties de la CDB se réunissent lors de « conférence of parties » (COP) pour examiner les progrès accomplis, établir des priorités et décider de plans de travail.

Stratégie de l'Union Européenne pour la biodiversité à l'horizon 2030

La stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité vise à **mettre la biodiversité en Europe sur la voie de la restauration d'ici à 2030**. Elle contient des engagements spécifiques, dont le lancement d'un Plan européen de Restauration de la Nature, qui doit permettre de respecter les engagements de la COP 15. Une première étape clé a été franchie en novembre 2023, avec un accord sur un projet de loi. Le texte impose aux pays membres de mettre en œuvre des mesures pour restaurer la nature sur au moins 20% des zones terrestres et également 20% des espaces marins de l'Union d'ici 2030.

Stratégie Nationale Biodiversité 2030

La Stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) traduit l'engagement de la France au titre de la CDB pour la période 2022-2030. Il s'agit de la troisième SNB. Elle a été présentée le 27 novembre 2023 et a pour objectif de **stopper puis d'inverser l'effondrement de la biodiversité**. Cette stratégie s'articule autour de quatre axes :

- Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité ;
- Restaurer la biodiversité dégradée partout où c'est possible ;
- Mobiliser tous les acteurs ;
- Garantir les moyens d'atteindre ces ambitions.

Stratégie Régionale pour la Biodiversité 2030

Votée en 2011 elle se déploie sur 3 axes : Développer les connaissances et sensibiliser à la biodiversité ; Inscrire la biodiversité dans une dynamique économique et scientifique ; Maintenir et reconquérir la biodiversité et mobiliser l'ensemble des acteurs régionaux. Par ailleurs, le SRADDET, approuvé en 2020, porte l'ambition d'une **région à biodiversité positive d'ici 2030.**

1.1.4 Développer la connaissance de la biodiversité : un enjeu reconnu à tous les niveaux

Malgré de nombreuses avancées, la connaissance du vivant demeure très incomplète. L'abondance et la répartition des espèces sont par ailleurs directement influencées par un certain nombre de facteurs (comme la dégradation ou au contraire la protection d'espaces naturels) et peuvent évoluer dans le temps. Dans ce contexte, des suivis réguliers sont indispensables pour connaître les dynamiques des populations et adapter les réponses à apporter. A titre d'exemple, le programme STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs), coordonné par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et la LPO, permet d'évaluer l'état des populations d'oiseaux communs nicheurs depuis plus de 30 ans en France. Ce dispositif a notamment confirmé la diminution rapide de plusieurs espèces communes sur le territoire national (cf. figure 11 p.24) et permis d'alerter les pouvoirs publics et l'opinion à ce sujet.

La connaissance étant un premier pas vers l'action, la nécessité d'étudier le vivant est aujourd'hui reconnue à tous les niveaux et répond à un cadre réglementaire de plus en plus précis.

Au niveau national :

- Les **lois dites « Grenelle 1 et 2 » de 2009 et 2010** ont instauré et précisé la notion de Trame Verte et Bleue (TVB) et prévoient la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques qui les constituent. Cela passe en particulier par une meilleure identification des réservoirs et corridors pour la préservation de la biodiversité. La mise en œuvre des Trames Verte et bleue repose sur trois niveaux emboîtés :

Logo du Grenelle de l'environnement

1) Des orientations nationales pour le maintien et la restauration des continuités écologiques dans lesquelles l'État identifie les choix stratégiques en matière de continuités écologiques ;
2) Des Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE) en accord avec les orientations nationales, qui identifient les corridors à l'échelle de la région ;
3) L'intégration des objectifs identifiés précédemment à l'échelle locale, via les documents d'urbanisme (SCOT, PLU…).

- La **loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 09 août 2016** a inscrit l'objectif de réduire à zéro la perte nette de biodiversité. Cet objectif a vocation à être mis en œuvre grâce au **Plan biodiversité**. Il met l'accent sur une recherche au plus près des politiques publiques et de tous les acteurs pour accompagner les changements de modèles et de pratiques nécessaires. L'action 73 de ce plan fixe un objectif à atteindre de 1500 communes concernées par un ABC en 2020. Le projet de la CCVA s'inscrit notamment dans cet objectif.

Logo du Plan biodiversité de l'Etat français

Déjà inscrite dans la SNB 2011-2020, la nécessité de développer la connaissance de la biodiversité est réaffirmée la **Stratégie Nationale Biodiversité 2030**. Dans son axe 3, elle fixe comme objectif de « Déployer la planification territoriale et renforcer les outils pour accompagner les collectivités territoriales dans leur mobilisation » (Mesure 30), notamment par la généralisation du dispositif « ABC ». Son axe 4 prévoit par ailleurs de « développer et valoriser la connaissance des données et enjeux de biodiversité » (Mesure 36).

Au niveau régional :

- Le **Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)** du Centre-Val de Loire a été adopté le 16 janvier 2015. Déclinaison territoriale de la Trame Verte et Bleue (TVB) nationale, il a pour objet la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques. Il est aujourd'hui intégré au SRADDET.

A l'échelle du SCOT ABC :

- En 2016, le Pays Loire Touraine a fait réaliser une cartographie du Réseau écologique au sein du périmètre du SCOT Amboisie - Blérois - Castelrenaudais. Les résultats obtenus ont été intégrés au SCOT ABC. Il intègre notamment le détail des sous-trames boisée, herbacée et bleue. Ces résultats ont été pris en compte dans la réalisation de l'ABiC et les propositions en découlant.

A l'échelle intercommunale :

- La **loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République** (NOTRe) précise que « la protection et la mise en valeur de l'environnement » est une compétence optionnelle des Communautés de communes. Le Val d'Amboise a fait le choix d'investir cette compétence.

1.2 La démarche d'Atlas de la biodiversité communale

1.2.1 Un ABC, qu'est-ce que c'est ?

Un Atlas de la biodiversité communal (ABC) ou intercommunal est « *une démarche qui permet à une commune ou une « structure intercommunale » de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel* ». (*Source : OFB*)

La réalisation d'un ABC participe directement à améliorer la connaissance des milieux, des espèces et de leur répartition. Ce travail permet de mieux cibler les enjeux de biodiversité propre à un territoire donné. Le programme est porté par l'OFB, qui accompagne chaque année de nombreuses démarches territoriales d'ABC via un appel à projet national.

En 2023, 2856 communes sont couvertes par un ABC. Les territoires en ABC sont recensés et mis en réseau via le portail Nature France, qui permet également de bénéficier de retours d'expériences, d'échanges et d'outils pour accompagner leur déroulement et les suites (https://naturefrance.fr/).

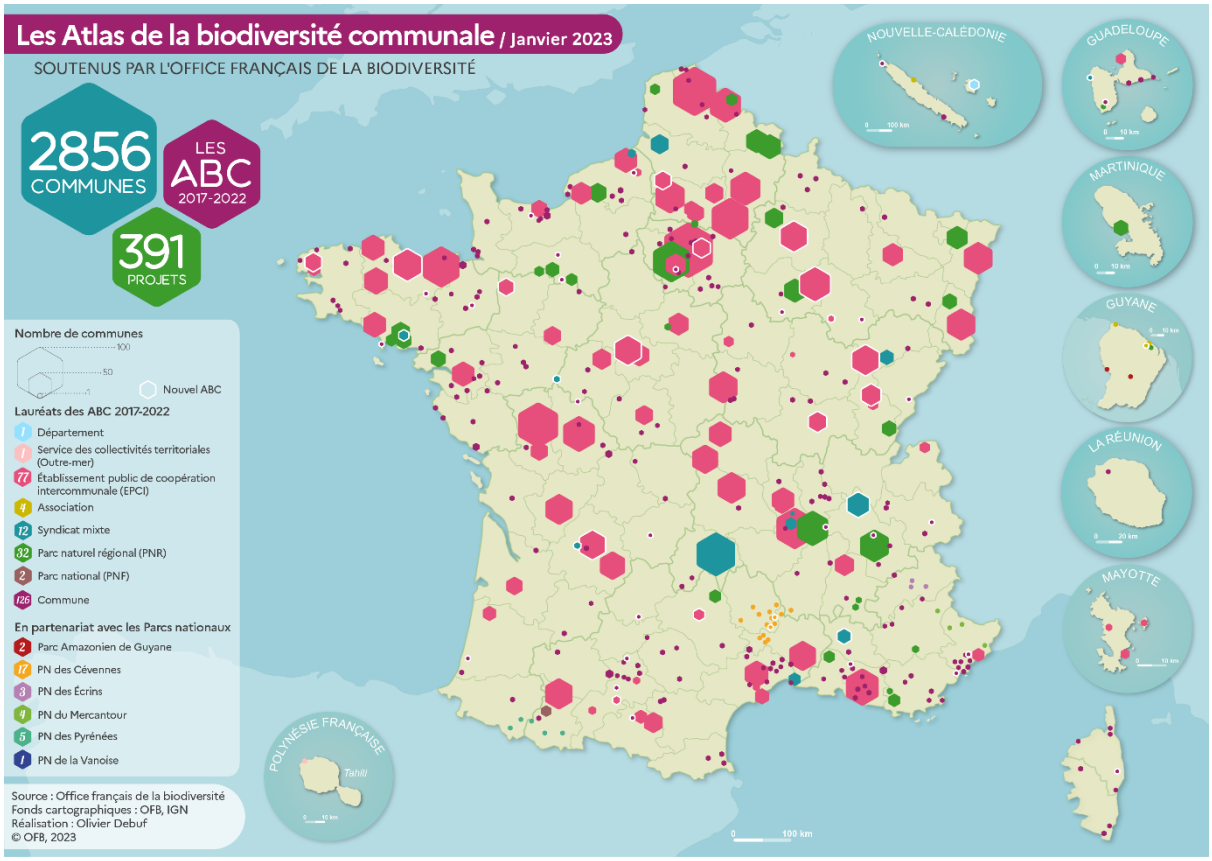

Figure 11 : Etat des lieux des Atlas de la biodiversité en 2023

1.2.2 Un ABC, comment ça se met en place ?

Figure 12 : Déroulé d'un ABC d'après les recommandations de l'OFB

Concrètement, l'ABC se traduit par :

- La réalisation d'inventaires de terrain pour appréhender la biodiversité d'un territoire à un instant "t". S'il offre une bonne représentation des enjeux qui y sont liés, celle-ci n'est pas totale, peut toujours être complétée grâce à d'autres prospections et mérite d'être régulièrement actualisée (l'OFB préconise de le faire tous les 10 ans) dans un objectif d'amélioration continue vis-à-vis de ces enjeux.

- La conduite de temps d'animations et de concertation, qui permettent de faire connaître la démarche, de mobiliser les acteurs du territoire et de sensibiliser aux enjeux de biodiversité.

- La production et la diffusion de trois types de rendus :

1) Les données d'observation d'espèces et/ou d'habitats issues des inventaires, listées et cartographiées, avec leur analyse ;
2) La production de cartographies d'enjeux de biodiversité qui pourront être intégrés dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire ;
3) La production de publications, rapports ou annexes relatives à la mise en œuvre de l'ABC et des perspectives qui en découlent.

Enfin, il est indispensable de prévoir les suites à donner à un ABC. En effet, la seule conduite de l'étude ne saurait être pertinente. L'objectif est que chaque territoire s'engage

dans une véritable politique en faveur du vivant, dont l'ABC constitue une première étape. En général, la réalisation d'un ABC est ainsi suivie de l'élaboration d'un plan d'action biodiversité, sur la base des enseignements de l'étude.

TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE
L'ABC est une première étape d'engagement possible des collectivités en faveur de la biodiversité reconnu par le Programme « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN) porté par l'OFB

1.2.3 Pourquoi un ABC sur le Val d'Amboise ?

Le sujet de la biodiversité est de plus en plus pris en compte dans les documents de planification de la Communauté de communes du Val d'Amboise. Le PLUi, approuvé le 13 février 2020 et le Programme Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT), également voté en 2020, instaurent un principe de restauration de la biodiversité. En 2021, à la faveur d'un appel à projet "ABC" et d'enjeux croissants, les communes et la CCVA ont souhaité développer une politique plus ambitieuse en faveur de la biodiversité.

1.2.3.1 Contexte et historique du projet

Depuis 2020, des orientations et un cadre d'actions ont été progressivement mis en place sur le territoire.

A l'échelle intercommunale :

- Une étude « Zones humides » a été réalisée en 2017 et 2018 sur l'ensemble du territoire intercommunal. Ses résultats ont été intégrés au PLUi approuvé en 2020 (https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr). Elle prévoit également l'acquisition de zones à enjeux.

- Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLUi prévoit de « *pérenniser la richesse de la biodiversité locale et la ressource en eau* », avec les objectifs de préserver et restaurer les réservoirs de biodiversité et les zones humides. Réglementairement, cela se traduit notamment par l'inscription d'un coefficient de biotope et la protection des linéaires de haies et des zones humides.

- Le PAAT prévoit la création et la restauration de linéaires de haies en zones agricoles.

- La CCVA développe depuis 2021 une action de lutte contre le frelon à pattes jaunes (*Vespa velutina*), en prenant en charge la destruction des colonies et l'enlèvement des nids chez les particuliers. Près de 150 colonies ont été détruites en 2 ans, contribuant à limiter l'impact de cette espèce sur la biodiversité locale et l'apiculture.

- Le thème de la biodiversité fut aussi un axe fort du Contrat de Transition Écologique (CTE) du Pays Loire-Touraine, dans lequel Val d'Amboise a fait inscrire son projet de

développer la connaissance de la biodiversité. Il a été inscrit au Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE).

➢ Depuis le 01/01/2022, la « compétence » biodiversité est gérée par le service Habitat et Transition Écologique de la CCVA, témoignant de la volonté d'investir ce domaine et d'en faire un sujet transversal.

A l'échelle locale (communes et partenaires) :

La montée en compétences de la CCVA dans le domaine de la sauvegarde de la biodiversité n'empêche pas les communes d'y concourir par des actions complémentaires. Plusieurs d'entre elles s'engagent ainsi pour la prise en compte du vivant dans leurs politiques locales. On peut par exemple mettre en avant :

➢ La création de plusieurs zones refuges de biodiversité, avec le concours de la LPO Centre-Val de Loire, dans un accueil de loisirs ou à la médiathèque d'Amboise par exemple. Ce sont désormais des lieux propices à la découverte de la biodiversité locale.

➢ Des collaborations régulières avec le tissu associatif local pour des actions spécifiques comme la mise en place de nichoirs pour le Martinet noir (*Apus apus*) lors de rénovations et construction de bâtiments ou la réalisation d'animations auprès des scolaires et des habitants.

➢ Des projets de création de jardins partagés et éducatifs, parmi lesquels :
- Jardin du possible à Chargé
- Création d'un jardin à l'école de Limeray
- Jardin partagé à Nazells-Négron
- Aire naturelle à Neuillé-le-Lierre
- Aménagements derrières l'école à Pocé-sur-Cisse, avec un jardin partagé
- Aménagement d'une prairie communale à Saint-Règle

➢ Des projets de restauration et valorisation de milieux naturels, parmi lesquels :
- Restauration et ouverture au public de la zone humide de Cangey
- Parcours biodiversité à Noizay
- Cheminement Val de l'Amasse à Saint-Règle

➢ Le classement de plusieurs sites naturels comme Espace Naturel Sensible (ENS) : bois de la Moutonnerie à Amboise et Marais de Cangey.

Progressivement, les élus communaux et communautaires ont partagé la volonté de poursuivre et amplifier les engagements pris dans le domaine de la biodiversité. Conscients que la connaissance est un préalable nécessaire à toute action, ils ont porté le projet de réalisation d'un ABC.

1.2.3.2 L'ABC de la CCVA : quels objectifs ?

- ⇨ **Connaître** la biodiversité du territoire et les enjeux qui y sont associés
- ⇨ **S'appuyer** sur ces connaissances pour la prise de décisions favorables à la biodiversité et la formalisation d'un plan d'actions ambitieux
- ⇨ **Engager** la CCVA et les communes dans un véritable projet de territoire
- ⇨ **Mobiliser** autour du projet, en faisant participer les habitants grâce à des animations et une communication adaptée aux différents publics
- ⇨ **Impliquer** les services de la CCVA et des collectivités, pour les sensibiliser et intégrer les résultats de l'ABC dans tous les champs de compétence
- ⇨ **Valoriser** l'engagement de la CCVA, par l'inscription du projet dans les documents de planification : Contrat de Transition Écologique, au Contrat de Relance et de Transition Écologique, labellisation "Climat Air Energie" du programme "Territoire Engagé Transition Ecologique" de l'ADEME…
- ⇨ **Développer** une dynamique territoriale et des synergies entre acteurs en faveur de la biodiversité, qu'il est souhaitable d'inscrire dans la durée

1.2.3.3 Une démarche locale et partenariale

En 2020, plusieurs communes ont affiché le souhait de développer leur connaissance de la biodiversité, notamment en réalisant un Atlas de la Biodiversité Communal (ABC) ou un Inventaire de la Biodiversité Communal (IBC) sur leur territoire. Afin d'unifier et étendre ces volontés à l'ensemble du territoire, des temps de réflexions collectifs ont rapidement été mis en place. Au fil des discussions, le principe de faire de la CCVA le "chef de file" dans le domaine de la biodiversité a fait consensus.

Cette configuration présente plusieurs avantages :

- Travailler à une échelle pertinente, tenant compte des corridors et réservoirs de biodiversité locaux dans leur ensemble (Loire, Cisse, Amasse, réseau bocager, Forêt d'Amboise…)
- Créer une dynamique autour du sujet
- Amener toutes les communes à investir ce sujet
- Préparer la suite pour le territoire : l'engagement collectif dans le projet de reconnaissance de la CCVA comme "Territoire Engagé pour la Nature"

Ainsi, l'ABC est devenu un ABiC : Atlas de la biodiversité intercommunale.

L'ABiC représente l'opportunité de créer une dynamique forte autour de la biodiversité, pour amener l'ensemble des acteurs et usagers à mieux connaître et préserver le patrimoine naturel. Dans cet objectif, plusieurs partenariats ont été développés avec les acteurs locaux.

1.3 Un ABC sur le Val d'Amboise : comment ?

L'appel à projets "Atlas de Biodiversité Communale 2021" de l'OFB, enrichi de crédits supplémentaires dans le cadre du plan de relance français, s'est présenté comme une opportunité de concrétiser une volonté d'actions ambitieuse de la CCVA en faveur de la biodiversité. Celle-ci a candidaté en mars 2021 et a été lauréate en juin. Dans la foulée, une consultation était lancée pour trouver un prestataire. Un groupement de 5 structures a été retenu en septembre :

Figure 13 : Logos des structures du groupement

- Le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) Touraine-Val de Loire
- L'Association Naturaliste d'Etude et de Protection des Écosystèmes CAUDALIS (A.N.E.P.E CAUDALIS)
- La Société d'Etude, de Protection et D'aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT)
- La Ligue pour la Protection des oiseaux (LPO) Centre-Val de Loire
- Ligeria Nature

1.3.1. Le groupement réalisant l'étude

TOURAINE - VAL DE LOIRE	**Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement Touraine - Val de Loire**
	1976 - labellisée CPIE depuis 1979

L'équipe, d'une quinzaine de membres, est répartie au sein de différents pôles :

- *Pôle médiation : animations, sensibilisation et éducation à l'environnement auprès des scolaires, sur des thématiques variées (eau, biodiversité, énergie…)*
- *Pôle développement durable : accompagnement sur diverses questions (santé-environnement, gaspillage alimentaire, énergie, trames, gestion de l'eau de pluie, etc.), notamment auprès des collectivités*
- *Pôle Environnement, avec deux aspects :*
  - *Partie étude : accompagnement d'acteurs (collectivités, particuliers, agriculteurs, etc.), dans l'appréhension de la biodiversité … ; études d'impacts ; suivis naturalistes ; plan de gestion.*
  - *Partie régie, réalisation de travaux dans les espaces naturels : plantations de haies, fauches exportatrices, créations de gîtes pour la faune, etc.*

CAUDALIS Association Naturaliste d'Étude et de Protection des Écosystèmes	**A.N.E.P.E. CAUDALIS**
	2011

Association Loi 1901 basée à Tours qui regroupe des naturalistes de terrain et écologues aux compétences variées, qui travaillent conjointement pour construire des projets, établir des diagnostics et mener des études de façon concertée.

Ses principaux objectifs sont l'amélioration et le partage des connaissances sur les espèces et leurs écosystèmes, dans un but de conservation des milieux naturels. Elle a notamment pour objets statutaires de "fournir une assistance scientifique et technique aux instances et aux personnes publiques et privées œuvrant dans le domaine de l'aménagement, de la protection des espaces naturels et du développement durable" mais aussi de "développer des outils de protection des espèces et de gestion de leurs habitats". L'ANEPE Caudalis participe donc à différents projets locaux et régionaux de conservation de la biodiversité : inventaires de terrain, inventaires et créations de ZNIEFF, projets de restauration d'écosystèmes, participation à des programmes de conservation d'espèces, etc.

L'association inscrit par ailleurs une large part de ses travaux au sein des Plans Régionaux d'Actions (PRA) pour les espèces menacées (odonates, lézard des souches ou sonneur à ventre jaune, dont elle assure l'animation régionale). Elle travaille avec des partenaires variés : collectivités locales, administrations, associations ou entreprises.

SEPANT	**Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine**
	1966

Association loi 1901 qui a pour objectif de préserver les milieux naturels et d'agir contre les atteintes à l'environnement en Touraine. Dès sa création, la SEPANT a associé des naturalistes, des universitaires et des élus du territoire dans le but de préserver le patrimoine naturel local. Depuis, de nombreux autres naturalistes et spécialistes départementaux ont rejoint l'association. Forte de sa longue expérience dans l'émergence des actions de préservation de nombreux sites naturels ou le suivi de leur gestion, la SEPANT possède une excellente connaissance du territoire tourangeau et de sa biodiversité.

Le projet associatif de la SEPANT repose sur des actions visant à répondre localement au dérèglement climatique et à la perte de biodiversité. L'action de l'association est particulièrement orientée vers la protection de la biodiversité, à travers notamment des études visant à l'amélioration des connaissances naturalistes, des plans de gestion de sites naturels, des programmes de conservation ex-situ et de réintroduction, des projets de restauration d'écosystèmes, mais aussi d'éducation à l'environnement. La SEPANT est également très investie sur les thématiques de l'eau, du climat et des déchets. Elle siège dans de nombreuses commissions départementales et régionales.

Elle fédère 25 associations d'Indre et Loire et fait partie du réseau national de France Nature Environnement (FNE).

	LPO Centre Val de Loire
	LPO Touraine créée en 1999 – LPO Centre Val de Loire depuis 2021

Association naturaliste loi 1901 affiliée à la LPO France, la LPO Centre-Val de Loire a pour mission la sauvegarde des oiseaux, des chauves-souris et des milieux naturels les accueillant sur la région Centre-Val de Loire.

Organisme reconnu d'intérêt général, elle œuvre au quotidien pour enrichir les connaissances sur la biodiversité, protéger les espèces et leurs milieux et sensibiliser tous les publics. Pour mener à bien ses missions, l'association peut compter sur le soutien de près de 3 000 adhérents et 260 bénévoles. Une équipe permanente de 11 salariés travaille tout au long de l'année et est appuyée par des volontaires en service civique et stagiaires qui évoluent à ses côtés.

Depuis de nombreuses années, la LPO en région Centre-Val de Loire met en place des actions concrètes de préservation de la biodiversité locale : pose de nichoirs pour oiseaux, créations d'aménagements pour les chauves-souris, suivis d'espèces protégées, préservation d'espaces naturels… Elle intervient également auprès des publics de tout âge afin de leur faire découvrir la richesse de notre patrimoine naturel.

	Ligéria Nature
	2019

Ligéria Nature est un pôle de naturalistes au sein de la Coopérative d'Activités et d'Emploi Artéfacts, qui propose ses services aux collectivités, entreprises, associations de protection de l'environnement, pour la réalisation d'expertises naturalistes dans le cadre de diagnostics écologiques, de suivis scientifiques, d'études réglementaires, de plans de gestion d'espaces naturels…

En parallèle d'une activité d'expertise naturaliste, Ligéria Nature propose des animations destinées à différents types de publics (scolaires, touristes, naturalistes…), ainsi que des prestations de guidage sur les thématiques biodiversité.

1.3.2. Le contenu de l'atlas

L'Atlas de la Biodiversité s'est décliné en **4 volets** :

- **Volet 1 :** analyse du territoire à l'échelle macroscopique, afin de définir les secteurs prioritaires devant faire l'objet d'inventaires. Il s'appuie sur un travail de bibliographie et recensement des données existantes concernant la biodiversité du territoire d'étude
- **Volet 2 :** inventaires naturalistes sur une sélection de sites au sein des 14 communes
- **Volet 3 :** préconisations de gestion et d'actions favorables à la biodiversité, adaptées au fonctionnement, contraintes et opportunités du territoire
- **Volet 4 :** mise en œuvre d'un programme de sensibilisation des usagers et acteurs du territoire (en continu pendant toute la durée de l'ABiC)

1.3.3. Le planning

Préfiguration de l'ABiC, de novembre 2021 à février 2022

La préparation de l'étude a nécessité plusieurs temps de présentation et d'échanges. Une réunion de lancement a eu lieu le 23 novembre 2021. Elle a permis au groupement et à la CCVA de s'accorder sur les modalités de réalisation de l'ABiC, conformément au cahier des charges initial. Ces modalités ont ensuite été présentées en conférence des maires (25/11/2021) et au réseau des secrétaires de mairies (10/12/2021), afin de recueillir l'avis des élus et de s'assurer de l'implication des communes dans la démarche. Le travail avec les référents a ensuite débuté en janvier 2022, par la présélection des sites d'inventaires, lors de deux ateliers (17 et 20/01/2022). L'ensemble de ces travaux a été présenté aux membres du Comité de pilotage, réuni pour la première fois le 26 janvier 2022. Ce temps fort de la démarche a permis d'arrêter les modalités de déroulement de l'ABiC.

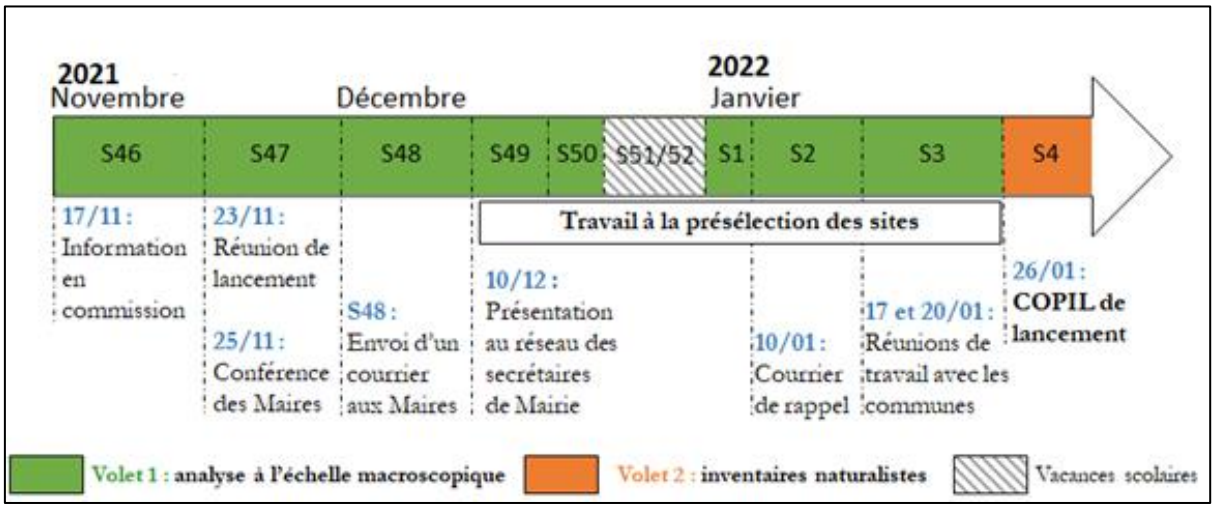

Figure 14 : Déroulé de l'étape de préfiguration de l'ABiC

Première phase d'inventaires, de janvier à novembre 2022

Les inventaires ont débuté en février 2022. Les prospections des différents groupes se sont principalement déroulées jusqu'au mois d'août (7 mois). En septembre et octobre 2022, le groupement a réalisé un rapport d'étape à destination des communes concernées par cette première phase. Il leur a été remis le 15 novembre 2022. En parallèle, des actions de sensibilisation et de communication ont été mises en place au fil des mois.

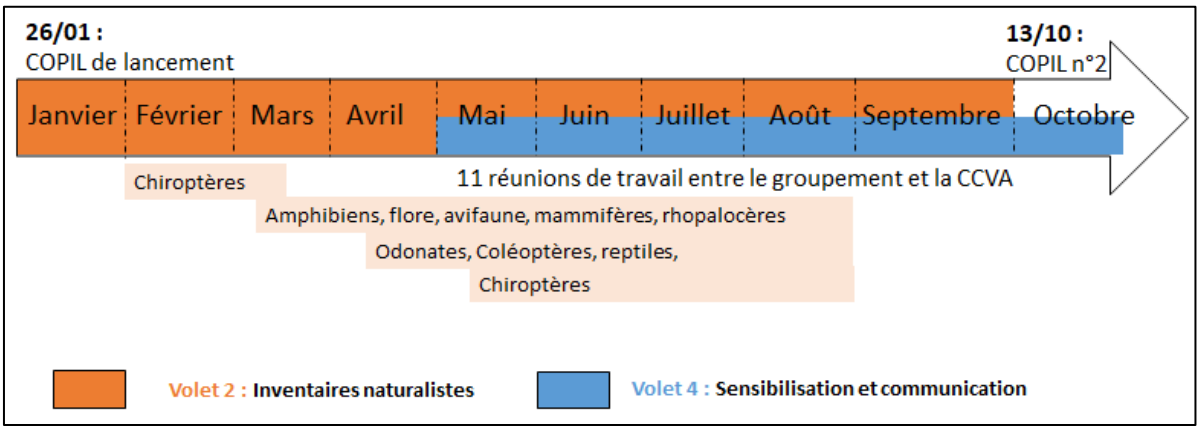

Figure 15 : Déroulé de la première phase d'inventaires de l'ABiC

Deuxième phase d'inventaire, de novembre 2022 à juillet 2023

La seconde phase d'inventaires a débuté en décembre 2022, pour s'achever à la mi-juillet (7 mois). Comme lors de la première phase, les actions de sensibilisation et de communication se sont poursuivies jusqu'en juillet 2023. Les animations, dans les écoles comme pour le grand public, ont même été plus nombreuses et fréquentes lors de l'année 2023.

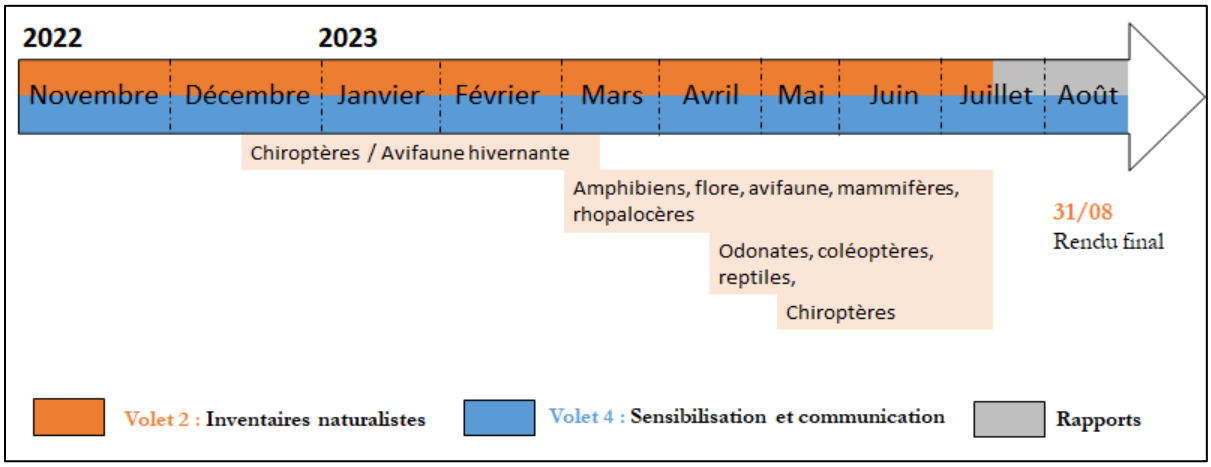

Figure 16 : Déroulé de la seconde phase d'inventaires de l'ABiC

Analyse des résultats, cartographies et rédaction des livrables

Débuté à l'issue de la phase 1, le travail d'analyse des résultats et de restitution s'est poursuivi et intensifié à partir de juin 2023. La réalisation des livrables (présent rapport, fiches de préconisations, cartographies, *etc.*) s'est principalement déroulée entre juin et août 2023. A partir de l'automne, une restitution de l'ABiC a été proposée aux communes, habitants et partenaires, sous différents formats.

1.3.4. Gouvernance et concertation

Le Comité de Pilotage

Le comité de pilotage de l'ABiC est l'organe décisionnel de la démarche. Il est composé du Président de la CCVA, du Vice-Président en charge de la transition écologique, des partenaires financiers, des élus communaux référents de l'ABiC, des associations naturalistes membres du groupement et de certains gestionnaires d'espaces naturels (CEN Centre-Val de Loire…). Il s'est réuni à trois reprises :

- Le 26 janvier 2022 pour le lancement de l'ABiC et de la phase 1
- Le 13 octobre 2023 pour valider le bilan des prospections de la phase 1 et lancer la phase 2
- Le 16 novembre 2023 pour faire le bilan de l'étude et en valider les résultats

La CCVA

Les équipes de la CCVA ont été mobilisées dans la réalisation de l'ABiC. Le Président et le Vice-président à la transition écologique ont directement participé au suivi et à la mise en œuvre du projet. L'ABiC et ses avancées ont par ailleurs régulièrement été présentées en

Commission « transition écologique » (10 points d'étapes entre septembre 2021 et décembre 2023), ainsi qu'en Conférences des Maires à deux reprises.

Sur le plan administratif et technique, le projet a impliqué :

- Le Directeur Général des Services et le Directeur du Pôle Aménagement du Territoire, qui ont participés aux prises de décisions
- Le service Habitat et Transition, qui a assuré le suivi, la coordination et la mise en œuvre de l'ABiC
- Plusieurs autres services avec lesquels des liens ont été faits durant la démarche :
  - Services petite enfance et enfance jeunesse : Organisation d'actions de sensibilisation des enfants et de leurs parents…
  - Service commun voirie : mise en place de mesures de gestions favorables à la biodiversité (exemple : fauche tardive)
  - Service Bâtiments : mise en place de mesures favorables aux espèces nichant sur les bâtiments communautaires
  - Service développement économique : information des entreprises sur les mesures de gestion favorables à la biodiversité
  - Service communication : création des visuels et outils de communication dans le cadre de l'ABiC
  - Service urbanisme et planification : cartographie des sites d'inventaires, échanges sur l'intégration des résultats de l'ABiC au PLUi, etc.

Les Communes

L'implication des communes a eu lieu dès les premières réflexions autour du projet. Cela à demander de construire un accompagnement spécifique et adapté.

Afin de mobiliser efficacement les élus locaux, il a été décidé de désigner des référents communaux. Le choix du nombre total de référents appartenait à chaque commune et la possibilité d'être référent(e) a été ouverte aux habitants. Certains ont d'ailleurs vivement souhaité s'impliquer dans la démarche. Au total, 30 référents se sont engagés pour le bon déroulement de l'Atlas.

Leur rôle était notamment de :

- Faciliter la mise en place d'actions concrètes sur le territoire
- Permettre de mieux diffuser l'information (élus, acteurs locaux, habitants)
- Être le lien privilégié avec la CCVA et les structures du groupement, permettant une bonne réactivité
- Travailler à la co-construction de l'ABiC
- Permettre une meilleure appropriation de l'ABiC et de ses résultats pour leur intégration dans les politiques locales

Figure 17 : Réunion de travail entre les élus(e)s référent(e)s et les membres du groupement

Les référents ont été mobilisés une première fois en fin d'année 2021, pour travailler à la sélection des sites à inventorier sur les communes. Ils ont ensuite été réunis pour des points d'étapes :

- Le 04 juillet 2022, pour échanger sur le déroulé des inventaires de la phase 1 et leur rôle durant cette phase
- Le 03 mars 2023, avant le « boom » des inventaires de la phase 2 (printemps-été), pour rappeler leur rôle et répondre à leurs éventuelles questions

Lors de ces points, les référents ont fait remonter plusieurs remarques sur le fonctionnement de l'Atlas, qui ont permis de réajuster certaines modalités.

En dehors de ces temps d'échanges spécifiques, ils ont régulièrement été en lien avec la CCVA (service HTE) et les membres du groupement pour le bon déroulement de l'ABiC. Plusieurs référents ont participé à des prospections de terrain. Ils ont d'ailleurs joué un rôle essentiel dans la réalisation des inventaires, en mettant en lien les naturalistes avec les propriétaires des parcelles à inventorier. De plus, ils ont permis de faciliter la mise en œuvre du volet 4 (sensibilisation), en apportant leur aide pour l'organisation des manifestations et en relayant les outils de communication. Certains référents sont même à l'origine d'initiatives en direction des habitants de leur commune (flyer, articles dédiés à l'ABiC, etc.).

Figure 18 : Participation d'une élue référente à la recherche des chauves-souris

L'ABiC a par ailleurs été présenté aux secrétaires de Mairie lors d'une réunion en décembre 2021, afin qu'elles puissent suivre la démarche et renseigner les habitants. Elles ont été un relai essentiel entre la CCVA et les élus des communes tout au long du projet. Enfin, Les agents techniques ont également été mobilisés. Quatre formations leur ont été

proposées entre octobre 2022 et juin 2023 (cf. partie 7.2.7) et plusieurs d'entre eux se sont impliqués dans l'organisation et le bon déroulement des manifestations.

Le Groupement

Une grande partie des équipes des 5 structures naturalistes du groupement était mobilisée pour la réalisation de l'ABiC. Le groupement a travaillé à la réalisation des 4 volets de l'Atlas. Dans ce cadre, les échanges ont été très réguliers entre la Communauté de communes et les membres du groupement. Il était en effet indispensable de dégager des temps de concertation, de mise au point, de calage… pour permettre un déroulé progressif et efficace des différentes phases. Plusieurs temps spécifiques ont ainsi été définis :

- Echanges quasi quotidiens entre la structure mandataire pour le groupement (CPIE) et le service HTE de la CCVA pour le bon déroulement de la démarche
- « Comité technique » resserré autour des structures pilotes du groupement (CPIE et CAUDALIS) : 19 réunions
- Réunions entre la CCVA et l'ensemble des structures, pour des points d'étapes et d'organisation précis (organisation de certaines journées d'animation grand public, COPIL, livrable, etc.) à 8 reprises

Par ailleurs, chacune des structures du groupement était référente d'une à trois communes, permettant des contacts directs entre référents communaux et naturalistes.

Commune	CPIE	Caudalis	SEPANT	Ligeria	LPO
Amboise	X				
Cangey					X
Chargé				X	
Limeray			X		
Lussault-sur-Loire	X				
Montreuil-en-Touraine					X
Mosnes				X	
Nazelles-Négron			X		
Neuillé-le-Lierre		X			
Noizay	X				
Pocé-sur-Cisse			X		
Saint-Ouen-les-Vignes					X
Saint-Règle		X			
Souvigny-de-Touraine		X			

Tableau 1 : Répartition des communes entre les structures du groupement

La population a également été régulièrement associée au déroulement de l'ABiC, de différentes manières : participation aux inventaires, utilisation des programmes de sciences participatives, balades à la découverte de la faune et de la flore, etc. (Cf. partie 7).

1.3.5 Les résultats attendus : livrables et leur format

Pour le volet 1 :

- Une cartographie des secteurs de prospection nécessitant des inventaires de terrain spécifiques à l'échelle du territoire de la CCVA et comprenant un focus par commune - *annexes dématérialisées*
- Une note présentant la méthode de travail retenue - i*ntégrée au présent rapport*

Pour le volet 2 :

- L'ensemble des données, au format SIG (.shp ; .jpeg ; .pdf, etc.) - *annexes dématérialisées*
- Un rapport global détaillé comprenant les données collectées, une liste d'espèces détaillée, des jeux de cartes et les photos prises sur le terrain – *Le présent rapport*

Pour le volet 3 :

- Une cartographie des secteurs à enjeux du territoire hiérarchisés- *annexes dématérialisées*
- Des fiches de préconisations permettant d'orienter et de conseiller la CCVA et les communes sur l'entretien et l'aménagement des zones d'intérêts pour la biodiversité – *annexées au présent rapport et aux rapports communaux*

Pour le volet 4 :

- Une note de synthèse à destination du grand public, etc. – *elle sera intégrée à un numéro spécial du magazine du Val d'Amboise*
- Les productions vidéo et photos à destination des différents publics (cf. partie 7.1.6) – *annexes dématérialisées*

PARTIE 2

Le Territoire d'étude

Nepsie et Le Vilain pour la CCVA

2. Présentation du territoire d'étude

2.1. La Communauté de communes du Val d'Amboise

Située en Région Centre Val-de-Loire, à l'est du département d'Indre-et-Loire, la CCVA est née le premier janvier 2014 de la fusion de deux Communautés de communes (Val d'Amboise et Deux Rives). Elle réunit 14 communes : Amboise, Cangey, Chargé, Limeray, Lussault-sur-Loire, Montreuil-en-Touraine, Mosnes, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Ouen-les-Vignes, Saint-Règle et Souvigny-de-Touraine.

Figure 19 : La CCVA et ses communes membres

Le territoire s'étend sur 253 km² et regroupe environ 28 000 habitants, pour une densité dépassant les 110 habitants au km². Sa situation idéale sur l'axe ligérien entre Blois (35 km) et Tours (25 km) et à 1h15 de Paris en TGV, sa position de second pôle industriel du département et son patrimoine naturel et culturel remarquable (Château d'Amboise, vignoble en AOC, Loire à vélo…) en font un des pôles d'attractivité majeurs de la Touraine.

On peut distinguer trois grands secteurs au sein du Val d'Amboise :

- Un pôle urbain majeur formé autour d'Amboise et de ses continuités urbaines sur Nazelles-Négron et Pocé-sur-Cisse, doté de nombreux services et équipements
- Des pôles relais comme Cangey et Limeray, hors continuité urbaine avec Amboise
- Des bourgs ruraux : Saint-Ouen-les-Vignes, Lussault-sur-Loire, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Souvigny-de-Touraine, Saint-Règle, Chargé, Mosnes et Montreuil-en-Touraine

2.2. Les principales entités paysagères

La Communauté de communes du Val d'Amboise présente un paysage composite, toutefois appuyé sur trois grandes matrices qui structurent le paysage :

Figure 20 : Sous-bois de bords de Loire à Perce-neige - Source : PLUi de la CCVA

La Loire et ses vallées

Les vallées de la Loire et de la Cisse se caractérisent par une mosaïque de milieux (landes sèches à humides, pelouses sableuses, grèves, boisements alluviaux de bois tendres et/ou de bois durs) qui constituent un intéressant réservoir de biodiversité et abritent une importante biodiversité animale et végétale. La Loire est en particulier un axe privilégié de migrations pour de nombreuses espèces d'oiseaux et représente un véritable marqueur au niveau écologique, biologique, paysager.

Le massif forestier d'Amboise

Le territoire est également marqué par la forêt d'Amboise, d'une emprise de plus de 6 000 hectares. La présence de zones humides, de mares, de fossés, d'arbres anciens, de bois morts ou encore de fourrés sont autant d'éléments favorables à la présence d'espèces forestières généralistes ou spécialisées.

Figure 21 : Vue en forêt d'Amboise – Source : PLUi de la CCVA

La matrice agricole

Au nord de la Loire, se développe une agriculture céréalière et d'élevage intensive, tandis que les coteaux et la vallée du fleuve accueillent de la viticulture et des cultures en fond de vallée. Le territoire du Val d'Amboise bénéficie également de plusieurs AOC. Au XXème siècle, le remembrement agricole et l'agriculture intensive ont rendu les haies relictuelles. Aujourd'hui, les prairies et les haies restantes continuent à se raréfier, en lien avec la déprise agricole et l'urbanisation. La biodiversité qui y est inféodée tend donc à diminuer

Figure 22 : Prairie de fauche longeant l'Amasse à Souvigny-de-Touraine – A.N.E.P.E Caudalis

2.3. Les zonages concernant l'environnement et l'aménagement du territoire

Il existe un ensemble de zonages et de périmètres qui soulignent l'intérêt biologique et écologique de certains sites. Ces périmètres peuvent être de différentes natures : zones d'information, périmètres de protection réglementaire, etc.

2.3.1. Le réseau Natura 2000

La Directive européenne 92/43/CEE modifiée, dite Directive Habitats, porte sur la conservation des habitats naturels ainsi que sur le maintien de la flore et de la faune sauvages. En fonction des espèces et habitats d'espèces cités dans ces différentes annexes, les États membres doivent désigner des Zones Spéciales de Conservation (ZSC).

La Directive Oiseaux n° 2009/147/CE concerne la conservation des oiseaux sauvages. Elle organise la protection des oiseaux ainsi que celle de leurs habitats en désignant des Zones de Protection Spéciale (ZPS).

Le réseau Natura 2000 forme ainsi un ensemble réunissant les ZSC et les ZPS. Dans tous les sites constitutifs de ce réseau, les États membres s'engagent à maintenir dans un état de conservation favorable les habitats et espèces concernés. **Deux zones Natura 2000 sont présentes sur le territoire** de la Communauté de communes du Val d'Amboise.

La ZPS FR2410012 : « Vallée de la Loire d'Indre-et-Loire »

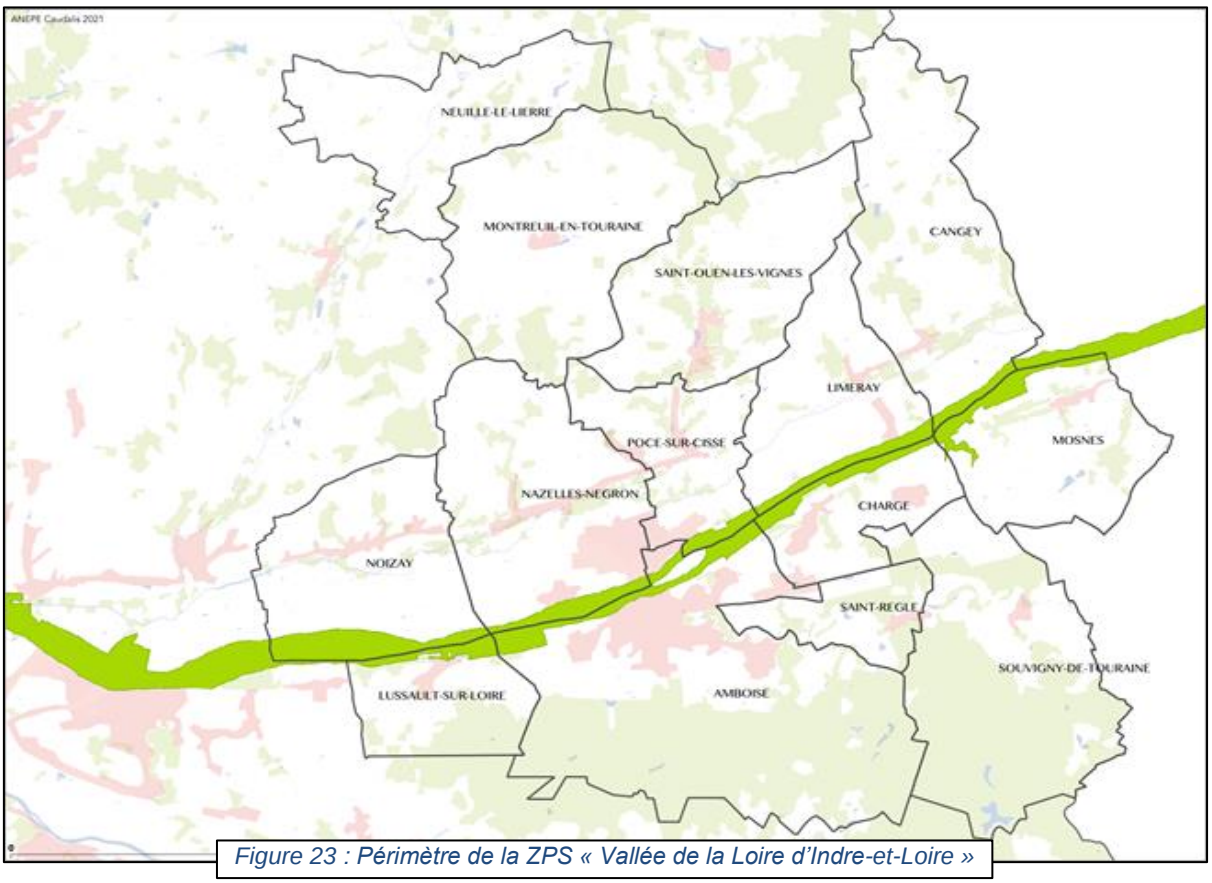

Figure 23 : Périmètre de la ZPS « Vallée de la Loire d'Indre-et-Loire »

La désignation du site en ZPS date du 05/07/2005. D'une superficie de 5 942 ha, il correspond (dans ses grandes lignes) au tracé de la Loire. Le site est principalement constitué par des eaux douces intérieures et par de la forêt caducifoliée. On retrouve dans une moindre mesure des prairies semi-naturelles humides. Le site présente un intérêt ornithologique remarquable. Plusieurs espèces inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux y sont nicheuses (Sternes naines et pierregarin…). C'est aussi un axe privilégié de migrations pour de nombreuses espèces, en particulier aquatiques, mais aussi de rapaces et de petits passereaux. Un Document d'Objectif (DOCOB) a été réalisé et validé en octobre 2008 afin de définir les enjeux et les objectifs de gestion du site. Le programme d'actions a établi 21 objectifs à atteindre déclinés en 61 actions.

Figure 24 : Oiseaux rencontrés sur la ZPS « Vallée de la Loire d'Indre-et-Loire », de gauche à droite :

- *La Sterne naine (Sternula albifrons), considérée comme « quasi menacée » sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de la région centre-Val de Loire, est présente sur la Loire - Céline GRASSI*
- *La mouette mélanocéphale (Ichthyaetus melanocephalus), régulièrement observée - Eric SANSAULT, A.N.E.P.E CAUDALIS*

La sterne pierregarin (Sterna hirundo), nicheuse sur la ZPS - Eric SANSAULT, A.N.E.P.E CAUDALIS

Pour en savoir plus : https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2410012

La ZSC FR2400548 : « La Loire de Candes Saint Martin à Mosnes »

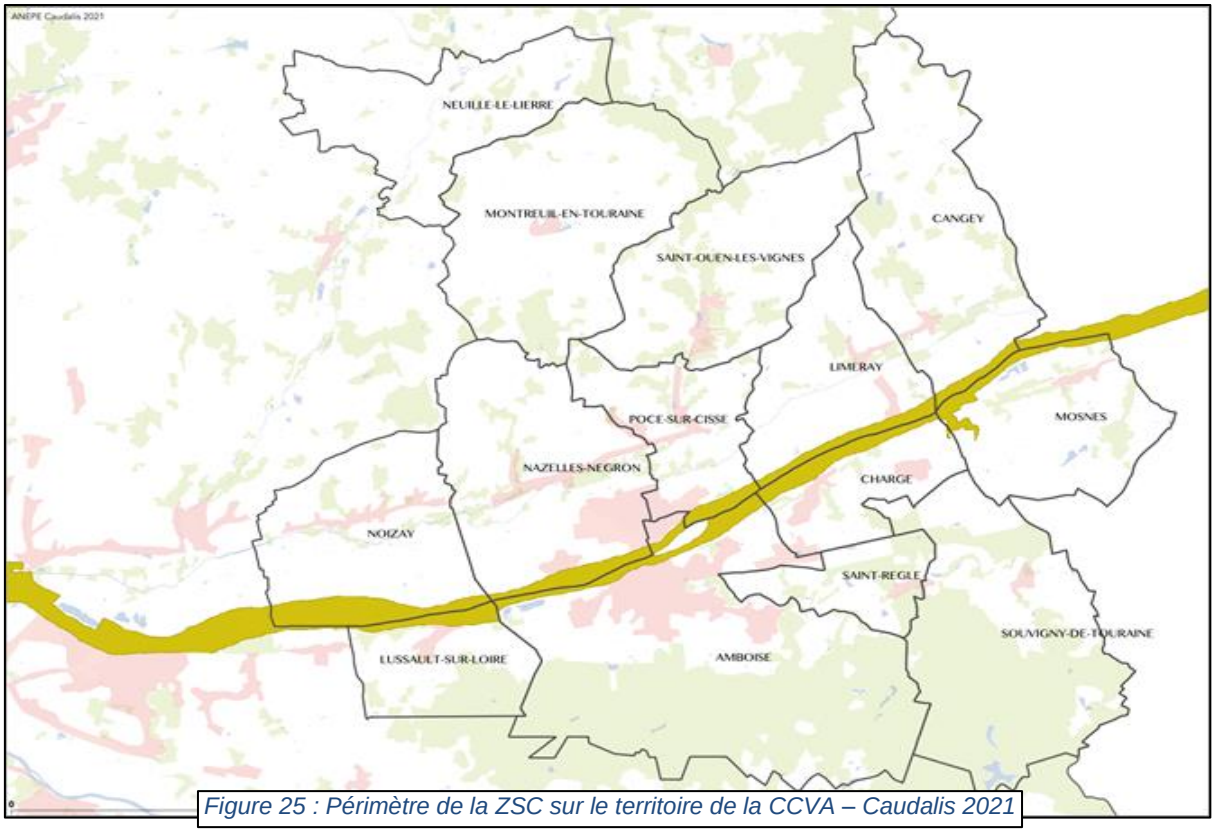

Figure 25 : Périmètre de la ZSC sur le territoire de la CCVA – Caudalis 2021

Le site est déclaré en tant que Zone de Conservation Spéciale par un arrêté du 29/08/2014. Ses contours sont proches du site précédent, même s'il est moins étendu avec 5556 ha. Les habitats retrouvés sont les mêmes que pour la ZPS.

Ce site peut être distingué en trois unités :

- De Mosnes à Rochecorbon, la Loire est associée à des forêts alluviales et à l'ormaie qui subsistent en stations souvent remarquables
- De Rochecorbon à Cinq-Mars-La-Pile, le cours d'eau conserve à peu près les mêmes caractères, avec toutefois une extension des surfaces occupées par le Chenopodion et le Nanocyperion (végétation spécifique des berges)
- A l'aval de Cinq-Mars-La-Pile, avec les confluences du Cher et de la Vienne, où le cours se diversifie de manière considérable

L'intérêt de ce site réside dans sa diversité d'habitats : végétation aquatique et du bord des eaux, végétation pionnière des vases et sables exondés, prairies naturelles et pelouses du lit majeur, boisements divers... Les forêts alluviales sont pour la plupart en excellent état et le val renferme encore de grandes surfaces en prairies. L'ensemble du cours d'eau joue un rôle important pour les oiseaux et les poissons. Cette diversité d'habitats abrite également un nombre important d'espèces de chauve-souris (Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*), Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*), Grand Murin (*Myotis myotis*)…), d'insectes patrimoniaux (Pique-prune (*Osmoderma eremita*), Gomphe serpentin (*Ophiogomphus cecilia*)) ainsi que des stations de Fritillaires pintades (*Fritillaria meleagris*).

Figure 26 : espèces rencontrées sur la ZSC « La Loire de Candes Saint Martin à Mosnes, de gauche à droite et de haut en bas :

- *Fritillaire pintade (Fritillaria meleagris) - CPIE TVL*
- *Gomphe serpentin (Ophiogomphus cecilia) – Eric SANSAULT, A.N.E.P.E CAUDALIS*
- *Grand Rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum) – Eric SANSAULT, A.N.E.P.E CAUDALIS*

Ce site Natura 2000 a fait l'objet d'un Document d'Objectifs (DOCOB), validé en mars 2005. Il établi un certain nombre d'enjeux et d'objectifs de gestion du site afin de préserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire présentes. Au total, 11 grands objectifs et 34 actions pour les atteindre ont été détaillés

Actuellement, les menaces sur le site sont notamment l'évolution des pratiques agricoles, l'abandon progressif de certains secteurs (élevage extensif) et l'intensification des modes de cultures à d'autres endroits. Enfin, l'extension locale de zones industrielles et l'implantation de zones de loisirs pourraient menacer l'intérêt écologique du site.

Pour en savoir plus : https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2400548

2.3.2. Les ZNIEFF

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique sont des zonages informatifs au sein desquels sont recueillies des informations liées au patrimoine naturel.

Il en existe de deux sortes :

- Les **zones de type I**, secteurs d'une superficie en général limitée, avec une forte concentration d'espèces et/ou d'habitats déterminants (rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional ou national). Ces zones sont particulièrement sensibles à des équipements ou à des transformations, même limités

- Les **zones de types II**, souvent plus étendues (massifs forestiers, vallées, plateaux, etc.) et avec une concentration plus diluée en espèces et habitats déterminants. Dans ces zones, il importe de respecter les grands équilibres biologiques en tenant compte du domaine vital de la faune sédentaire ou migratrice.

Sur le territoire du Val d'Amboise, 8 ZNIEFF de type I sont recensées :

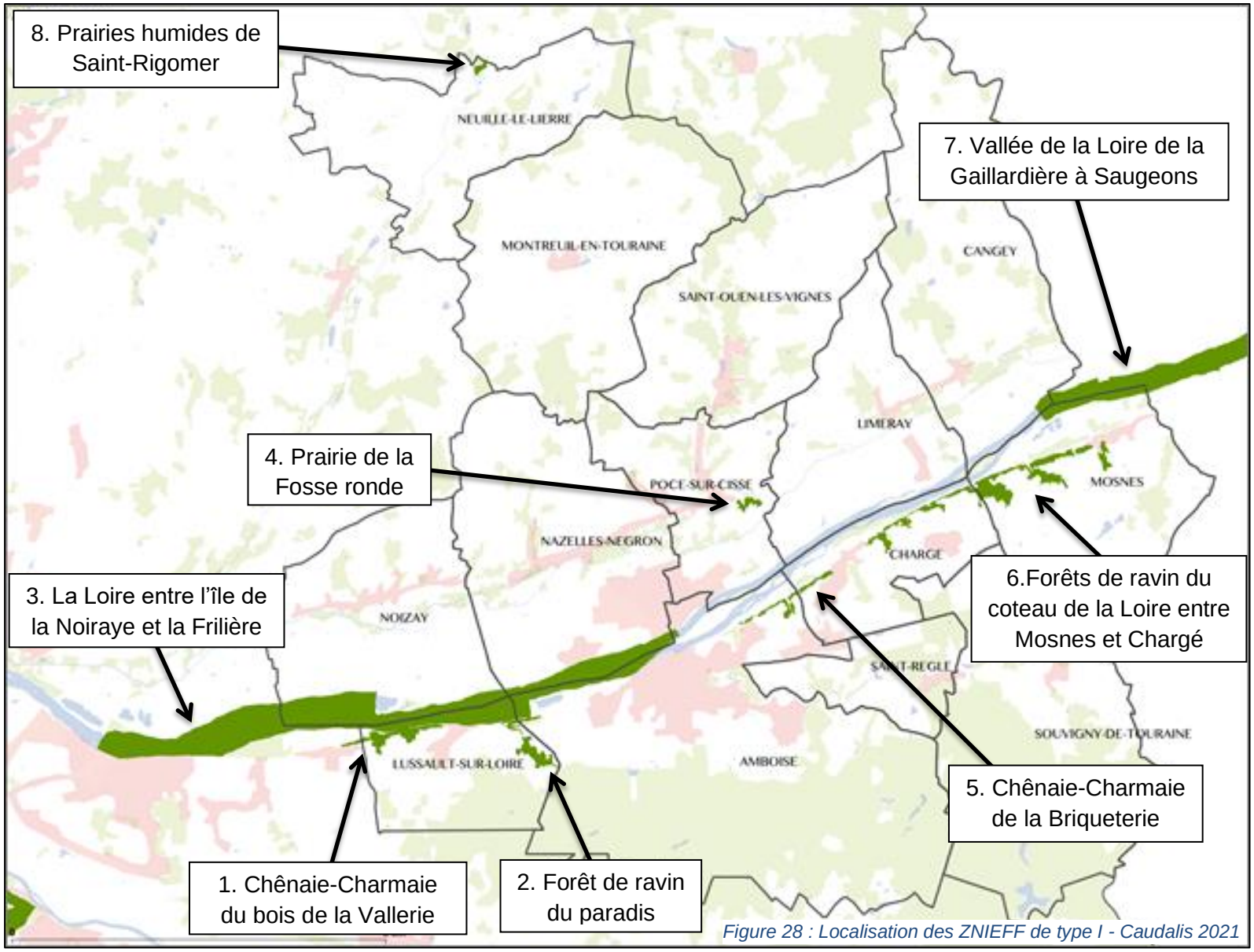

Figure 28 : Localisation des ZNIEFF de type I - Caudalis 2021

Figure 27 : Flore remarquable des ZNIEFF de type 1, de haut en bas :
- Orchis de mai (Dactylorhiza majalis), sites 4 et 8 - Thibaut RIVIERE
- Polystic à aiguillons (Polystichum aculeatum), Sites 2, 5 et 6 – Damien AVRIL
- Trèfle étalé (Trifolium patens), site 4 – Damien AVRIL

	Site et priorité d'action	Description	Habitats spécifiques	Espèces remarquables	Lien
1	**Chênaie-Charmaie du bois de la Vallerie - ZNIEFF 240009718** ***cf. fiche Site LUS-05***	Falaise et versant très ombragés	Evolution possible vers de la hêtraie neutrophile Erablaies-charmaies au caractère de forêt de ravin localement	Scolopendre (*Asplenium scolopendrium*)	https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/240009718
2	**Forêt de ravin du Paradis - ZNIEFF 240006268**	Boisement du coteau de Loire et vallon très encaissé	Forêt de ravin	**3 espèces de fougères déterminantes**, dont 2 protégées	https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/240006268
3	**La Loire entre l'île de la Noiraye et la Frilière – ZNIEFF 240009589** ***cf. fiches Site NAZ-05, NOI-12***	Section de Loire à l'aval d'Amboise, au pied du coteau très marqué de Lussault.	Surface notable de pelouses sablo-calcaires en mosaïque avec des prairies mésoxérophiles à mésophiles	**Près de 70 espèces déterminantes de ZNIEFF** Flore : Armoise champêtre, Phélypée des sables, Scille d'automne, Limoselle aquatique (*Limosella aquatica*). Faune : Castor d'Europe, Mouette mélanocéphale, Sternes naine et pierregarin, Anguille, Pique-prune, *etc.*	https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/240009589
4	**Praires de la fosse ronde – ZNIEFF 240031690** ***cf. fiche Site POC-01***	Complexe de prairies maigres de fauche	Forte diversité floristique présence de prairies oligotrophes basiphiles sur plus d'un hectare	Flore : Trèfle étalé (*Trifolium patens*), Peucédan à feuilles de Cumin (*Holandrea carvifolia*), Orchis de mai (*Dactylorhiza majalis*), trois espèces menacées en région Centre. Faune : Mélitée des centaurées (*Melitaea phoebe*), Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*)	https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/240031690
5	**Chênaie-Charmaie de la Briqueterie – ZNIEFF 240006265**	Boisement exposé au nord-ouest		Scille à deux feuilles (*Scilla bifolia*) Polystic à aiguillons (*Polystichum aculeatum*), Scolopendre (*Asplenium scolopendrium*).	https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/240006265
6	**Forêts de ravin du coteau de la Loire entre Mosnes et Chargé – ZNIEFF 240030984**	Vallons profonds, reliés entre eux par des boisements neutrocalcicoles	Forêts de ravin Habitat rare et habituellement localisé à de petites surfaces	Polystic à aiguillons (*Polystichum aculeatum*), à soies (*P. setiferum*), Scolopendre (*Asplenium scolopendrium*).	https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/240030984
7	**Vallée de la Loire de la Gaillardière à Saugeons – ZNIEFF 240006408**	Coteau boisé Grèves et îlots exondés en basses eaux Forêt alluviale	5 habitats déterminants Présence de pelouses sablo-calcaires	Flore : **150 espèces recensées**, une vingtaine déterminantes dont 2 protégées Faune : reproduction des Sternes naine et pierregarin.	https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/240006408
8	**Prairies humides de Saint-Rigomer 240031689** ***cf. fiche Site NLL-11***	Un des rares ensembles de prairies oligotrophes qui subsiste dans la vallée de la Brenne	Mosaïque de cariçaie, de mégaphorbiaies et de prairies humides mésotrophes à eutrophes	Flore : **Riche cortège d'espèces patrimoniales** dont la Laîche blonde (*Carex hostiana*) et l'Orchis de mai (*Dactylorhiza majalis*), deux espèces particulièrement rares en Indre-et-Loire. Faune : Cuivré des marais (*Lycaena dispar*).	https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/240031689

En couleur : priorité d'action sur le site. Rouge = priorité forte ; Orange = priorité moyenne ; Vert = priorité faible

Tableau 2 : Description des ZNIEFF de type 1 de la CCVA au 30 août 2023

Sur le territoire du Val d'Amboise, 2 ZNIEFF de type 2 sont recensées :

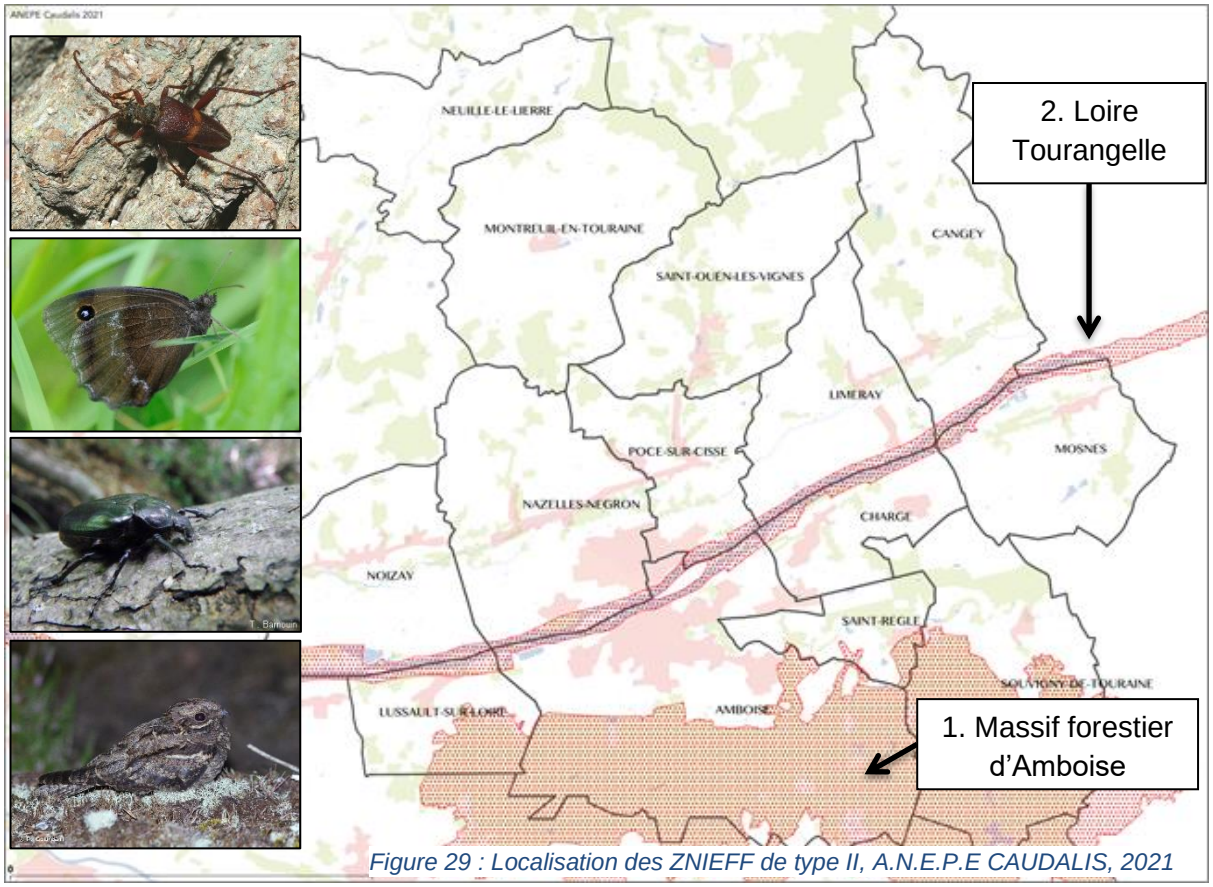

Figure 29 : Localisation des ZNIEFF de type II, A.N.E.P.E CAUDALIS, 2021

Figure 30 : Faune remarquable présente sur la ZNIEFF « Massif forestier d'Amboise », de haut en bas :
- Akimère de Schaeffer (Akimerus schaefferi) – H. BOUYON, d'après le site de l'INPN
- Grand Nègre des Bois (Minois dryas) – Eric SANSAULT, A.N.E.P.E CAUDALIS
- Pique-prune (Osmoderma eremita) – T. BARNOUIN, d'après le site de l'INPN
- Engoulevent d'Europe (Caprimulgus europaeus) – P. GOURDAIN, d'après le site de l'INPN

	Site et priorité d'action	Description	Habitats spécifiques	Espèces remarquables	Lien vers la fiche ZNIEFF
1	**Massif forestier d'Amboise - ZNIEFF 240031312** ***cf. fiches site AMB-01 et AMB-02, LUS-04, SOU-12 à SOU-15***	Massifs forestiers majeurs d'Indre-et-Loire	Parcelles forestières de nature et d'âges variables	Procruste coriacé (*Procrustes coriaceus*), Akimère de Schaeffer (*Akimerus schaefferi*), Pique-prune (*Osmoderma eremita*), Grand Nègre des Bois (*Minois dryas*) Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus)*	https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/240031312
2	**Loire Tourangelle - ZNIEFF 240031295**	Cours relativement rectiligne mais aussi présence d'îles et grèves d'étendues variables, pour certaines relativement mouvantes	**Mosaïque d'habitats** naturels ou semi-naturels (coteaux, falaises, pelouses, prairies humides, forêts de ravins...) **Forte fonction de corridor écologique**	Sternes et mouettes, oiseaux migrateurs, etc. ***cf. fiches site AMB-08, LIM-01, NAZ-05 et NOI-12***	https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/240031295

En couleur : priorité d'action sur le site. Rouge = priorité forte ; Orange = priorité moyenne ; Vert = priorité faible

Tableau 3 : Description des ZNIEFF de type II de la CCVA au 30 août 2023

L'ensemble des ZNIEFF est détaillé dans le rapport concernant le Réseau écologique du territoire Pays Loire Touraine - SCOT ABC - Rapport final : TVB, enjeux, actions - Juillet 2016, ainsi que dans les fiches ZNIEFF *ad hoc* présentes sur le site de l'INPN.

La démarche d'actualisation des ZNIEFF est continue. Ainsi, le travail réalisé dans le cadre de l'ABiC peut permettre l'amendement de certaines d'entre elles. Il pourrait même aboutir, à plus long terme, à la création de nouvelles ZNIEFF, si les données collectées permettent de justifier la mise en place de ce type de zonage.

2.3.3. Autres périmètres

Site du Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN CVDL)

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région Centre-Val de Loire assure la sauvegarde des milieux les plus remarquables. Ses priorités d'intervention portent sur les sites ligériens les plus beaux et les plus menacés, la sauvegarde des milieux humides les plus remarquables (mares, étangs, tourbières, prairies…) ainsi que la protection et la gestion de milieux naturels variés abritant des espèces rares (pelouses sèches...).

Chaque site géré par le CEN fait l'objet d'un plan de gestion pour définir les actions pour entretenir voire restaurer la biodiversité (fauche, pâturage, débroussaillage...)

Dans le contexte actuel de déprise agricole, le Conservatoire s'intéresse particulièrement au maintien des espaces ouverts en contractualisant avec des agriculteurs.

Sur le territoire du Val d'Amboise, 1 site est géré par le CEN : Le Val de Montlouis. Le site « s'étend sur un tronçon de 9 km du lit endigué de la Loire et présente une superficie proche de 600 hectares. Il possède un fort potentiel touristique qui s'est amplifié depuis l'inscription de la Loire moyenne au patrimoine mondial de l'humanité par l'UN ESCO. » (*Source : Site du CEN Centre - https://www.cen-centrevaldeloire.org)*

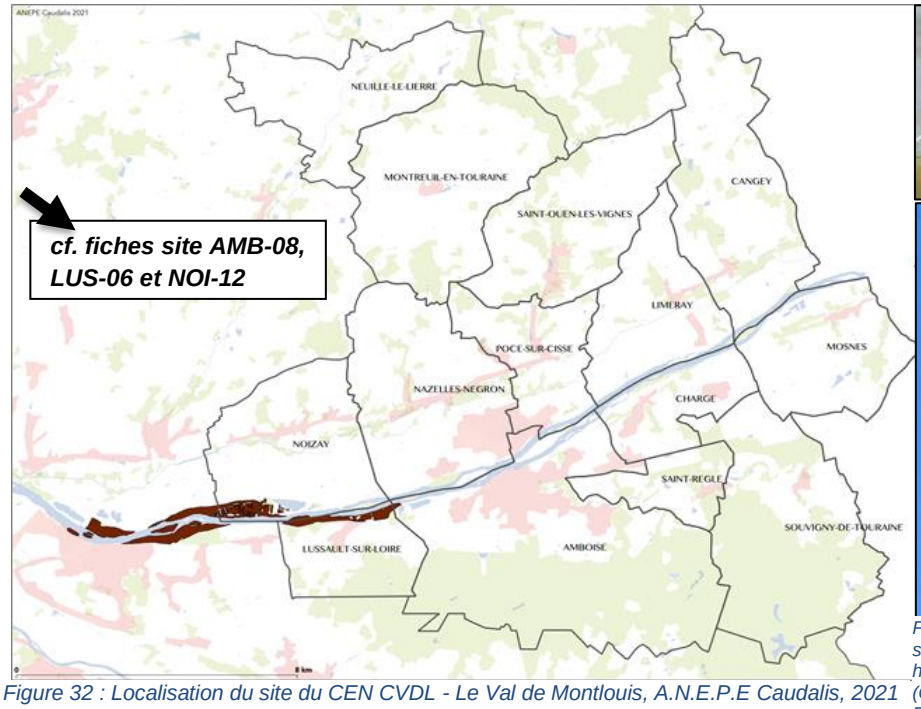

Figure 32 : Localisation du site du CEN CVDL - Le Val de Montlouis, A.N.E.P.E Caudalis, 2021

Figure 31 : Espèces visibles sur le site : Chevalier guignette (Actitis hypoleucos) et mouette rieuse (Chroicocephalus ridibundus) – Eric SANSAULT, A.N.E.P.E CAUDALIS

Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Afin de préserver et mettre en valeur le patrimoine remarquables de la Touraine, le Département mène une politique de classement et d'aménagement de sites au titre des Espaces Naturels Sensibles. Aujourd'hui, 58 sites sont classés au titre des ENS en Indre-et-Loire. (*Source : Site des ENS - https://espacesnaturels.touraine.fr/*).

Un premier schéma départemental des ENS a été appliqué entre 2014 et 2022. L**e conseil départemental et ses partenaires travaillent actuellement à la définition d'une stratégie d'action pour la période 2023-2032**. Les intercommunalités d'Indre-et-Loire ont été invitées à prendre part à ces réflexions.

Sur le territoire du Val d'Amboise, 2 sites sont classés comme ENS :

- **Le bois de la Moutonnerie à Amboise (**cf. Fiche site**)** ***cf. fiches site AMB-02***

Au cœur du massif forestier d'Amboise, ce site est constitué de boisements, de chemins, d'ornières, d'un étang, de fossés, de mares, etc. On y trouve aussi quelques zones récemment exploitées. Le massif forestier d'Amboise présente plusieurs faciès favorisant une biodiversité riche, avec un potentiel d'accueil important.

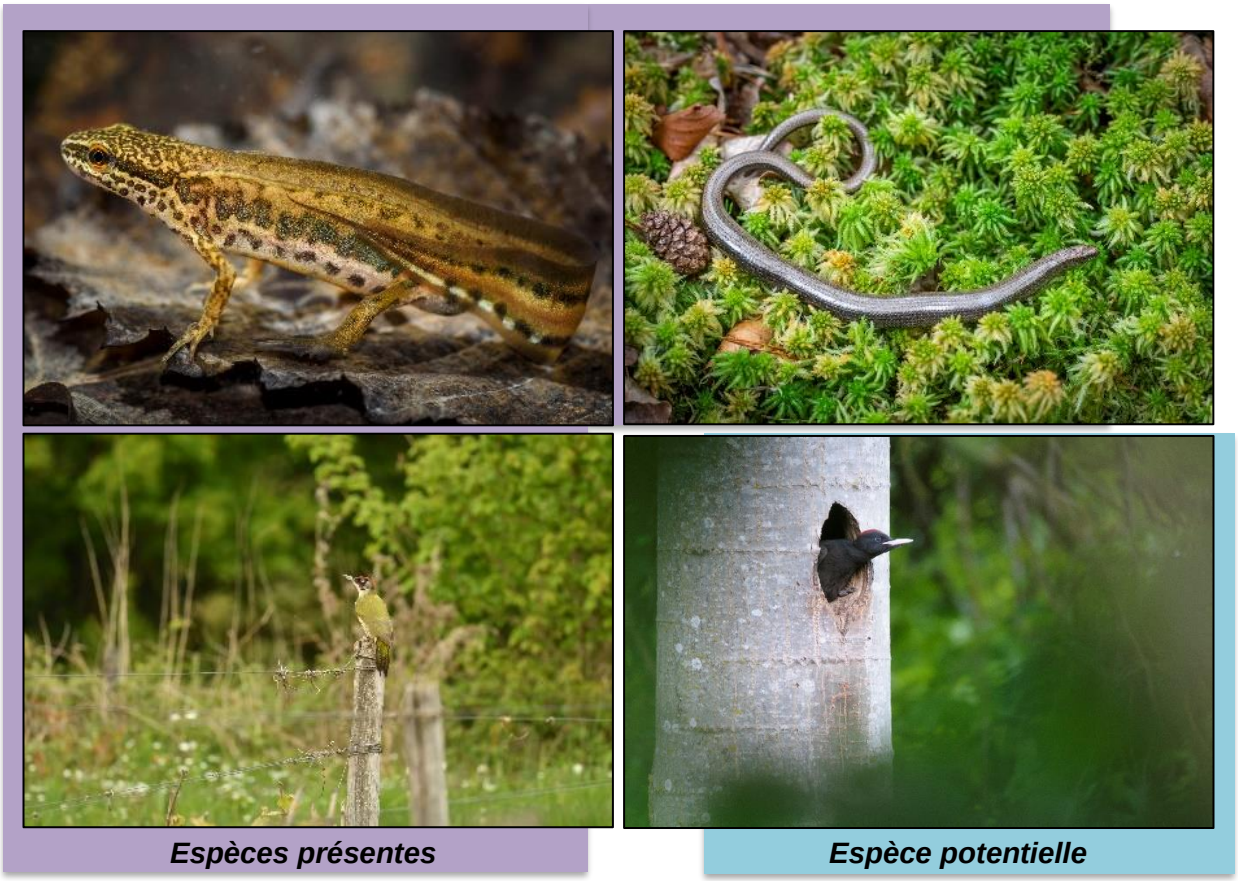

Figure 33 : Espèces Présentes et potentielles au bois de la Moutonnerie :
- *En haut à gauche : Triton palmé (Lissotriton helveticus) - Eric SANSAULT, A.N.E.P.E CAUDALIS*
- *En haut à droite : Orvet fragile (Anguis fragilis) – Eric SANSAULT, A.N.E.P.E CAUDALIS*
- *En bas à gauche : Pic vert (Picus veridis) – Thibaut RIVIERE, Ligeria Nature*
- *En bas à droite : Pic noir (Dryocopus martius) – Eric SANSAULT, A.N.E.P.E CAUDALIS*

- **Les marais de Cangey** *cf. fiches site CAN-01 et CAN-02*

Ancienne peupleraie, ce site acquis par la commune est devenu une zone humide suite aux travaux de restauration du ruisseau de Mesland et de son étroite ripisylve. On y retrouve un boisement d'Aulne et de Frêne, une mare, ainsi qu'une prairie humide.

Figure 34 : Espèces observées sur la zone humide de Cangey durant les inventaires de l'ABiC :
- A gauche : Pigamon jaune (Thalictrum flavum) - Eric SANSAULT, A.N.E.P.E CAUDALIS
- En haut au milieu : Martin-pêcheur (Alcedo athis) - Eric SANSAULT, A.N.E.P.E CAUDALIS
- En bas au milieu : Bondrée apivore en vol (Pernis apivorus) – Eric SANSAULT, A.N.E.P.E CAUDALIS
- A droite : Criquet des roseaux (Mecostethus parapleurus) – Camille CRUZ, A.N.E.P.E CAUDALIS

Refuges LPO

Le programme « refuge » a été développé par la LPO à destination des particuliers, entreprises, établissements et collectivités. L'association présente le présente ainsi : « *Le Refuge LPO est un engagement moral pour protéger la nature chez soi, conformément à la Charte des Refuges et aux 15 gestes pour protéger la biodiversité. […] Le Refuge LPO n'est pas reconnu sur le plan juridique. C'est donc le droit habituel du particulier qui s'applique sur le terrain labellisé Refuge LPO*. » (Source : https://www.lpo.fr/). Sur le territoire du Val d'Amboise, plusieurs personnes morales ont mis en place un refuge comme la commune de Nazelles-Négron, le Château d'Amboise, la Médiathèque d'Amboise ou l'ALSH Croc' Loisirs. Sur une zone refuge, l'objectif est d'allier préservation de la biodiversité et sensibilisation du public. Les refuges sont donc des zones ouvertes au public.

Sur les territoires voisins

En période de nidification des oiseaux ligériens (sternes, mouettes…), un **arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB)** interdit la fréquentation de certains secteurs sur les communes de Vernou-sur-Brenne, Montlouis-sur-Loire et Vouvray, en limite de la CCVA : https://inpn.mnhn.fr/docs/espacesProteges/apb/FR3800056201606 28.pdf

2.4. La Trame Verte et Bleue

2.4.1 Définition et principes

La Trame Verte et Bleue (TVB) est constituée d'un réseau de continuités écologiques terrestres (Trame verte) et aquatiques (Trame bleue), c'est à dire d'espaces (naturels ou non) permettant aux espèces de se déplacer et d'accomplir leur cycle biologique. Elle comprend :

- De **réservoirs de biodiversité** : espaces les plus importants pour la biodiversité, ou les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie, comme la Loire ou le massif forestier d'Amboise.

- Des **corridors écologiques** : voies de déplacement empruntée par la faune et la flore, qui relie les réservoirs de biodiversité. Ces liaisons fonctionnelles (haies, ripysylves, cours d'eau…) permettent la dispersion et la migration des espèces.

- Des **points de fragilité** : espace d'intersection entre un réservoir de biodiversité ou un corridor avec une barrière, naturelle ou artificielle. C'est un lieu où la mortalité des individus est élevée (autoroutes, LGV…) et/ou infranchissable (zones urbaines…)

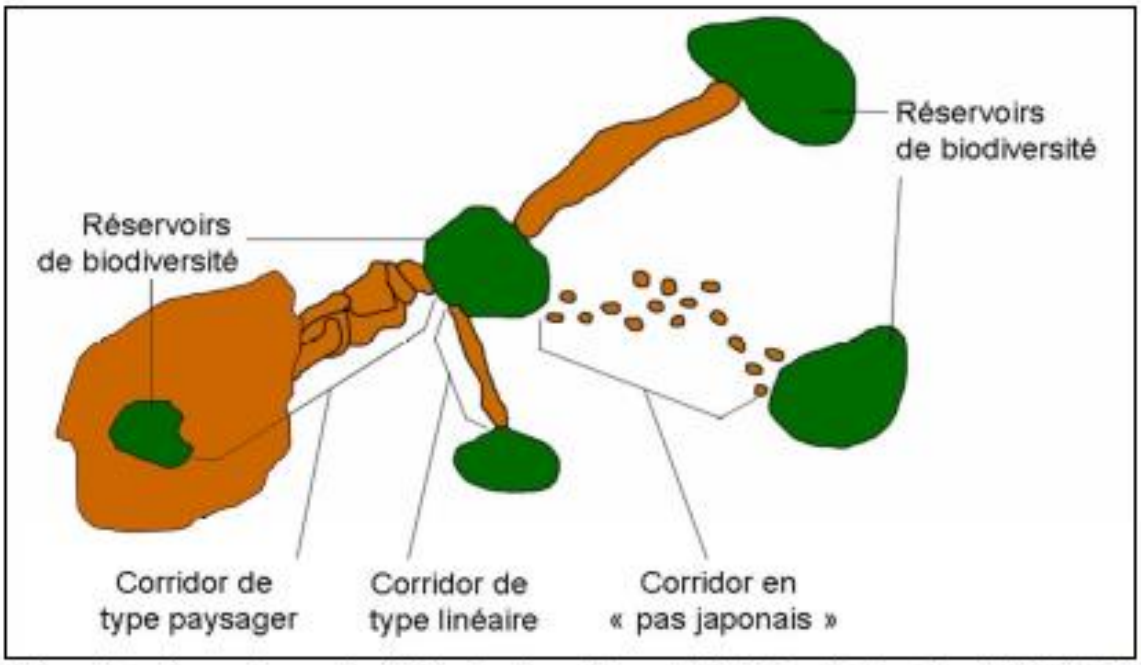

Schéma d'un réseau de continuités écologiques (Hesse 2012, d'après 1er guide COMOP TVB)

Figure 35 : Schéma d'un réseau de continuités écologiques (Hesse 2012, d'après le premier guide du Comité opérationnel Trame verte et bleue)

La TVB s'organise en « sous-trames » : sous-trame boisée, sous-trame herbacée, cours d'eau, milieux humides…

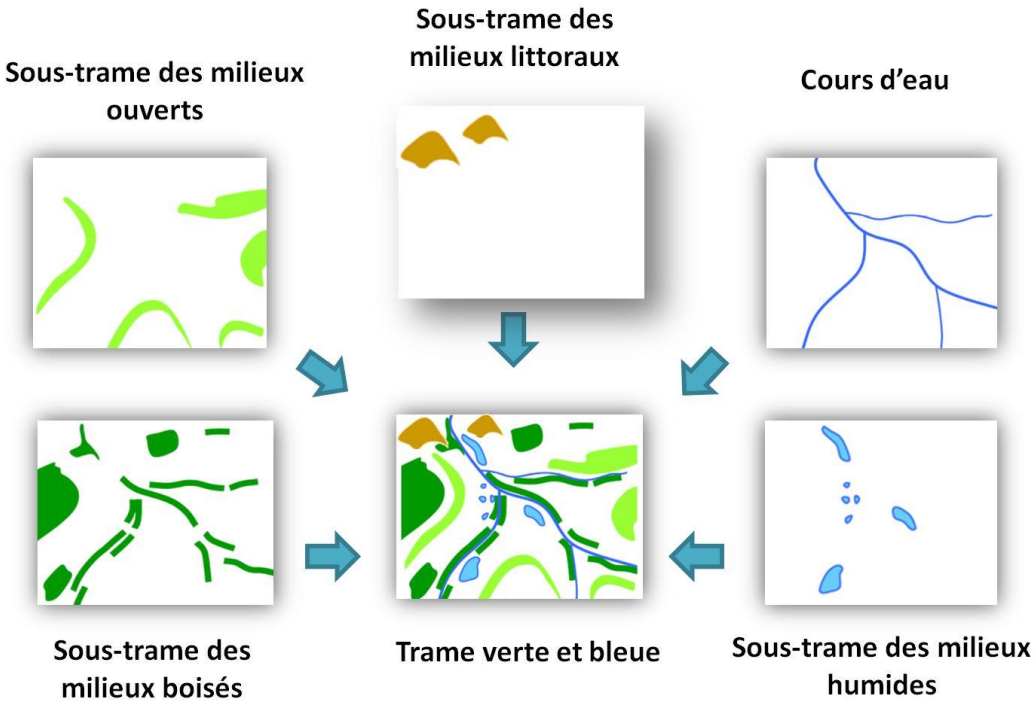

Figure 36 : Les cinq sous-trames nationales (© UMS PatriNat)

Par ailleurs, d'autres composantes peuvent être mises en avant :

- La trame noire, pour le déplacement des espèces nocturnes (Cf. Glossaire)
- La trame brune, pour qualifier la continuité écologique des sols
- La trame turquoise, pour qualifier les espaces naturels qui connectent la terre et l'eau, essentiels au cycle des espèces qui ont besoin à la fois des milieux aquatiques et des milieux terrestres (amphibiens, libellules…)
- La trame aérienne, qui désigne les continuités écologiques pour les espèces volantes
- La trame blanche, une trame « formée de continuités écologiques silencieuses », outil pour lutter contre la trame bruit

En effet, les facteurs d'entrave aux déplacements des espèces peuvent être d'origines diverses : pollutions chimique, sonore, atmosphérique, éoliennes, trafic aérien, etc. Le déploiement de ces trames paraît indispensable mais reste difficile car les points de fragilités sont complexes à caractériser.

En France, la politique publique appelée « Trame Verte et Bleue » est issue du Grenelle de l'environnement (Cf. partie 1.1.3). Elle est définie par l'Article L 371-1 du Code de l'Environnement, qui précise que « *La trame verte et la trame bleue ont pour objectif d'enrayer la perte de biodiversité en participant à la préservation, à la gestion et à la remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques, tout en prenant en compte les activités humaines, et notamment agricoles, en milieu rural ainsi que la gestion de la lumière artificielle la nuit.* ». Elle prévoit donc de préserver et restaurer les continuités écologiques.

Ces continuités sont identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) et doivent être prises en compte dans les documents de planification (SCOT, PLUi…). Aujourd'hui, le droit français impose que tout projet ou schéma/plan/programme intègre la TVB pour éviter, réduire et si besoin compenser ses impacts sur ces continuités.

Pour aller plus loin

Centre de ressource TVB : https://www.trameverteetbleue.fr/

2.4.2 la Trame verte et bleue locale

A l'échelle régionale

Le schéma régional de cohérence écologique du Centre (SRCE) a été adopté par délibération du Conseil Régional du 19 décembre 2014 et par arrêté préfectoral n°15.009 du 16 janvier 2015. Il définit Cinq sous-trames prioritaires, car elles rassemblent le plus grand nombre d'habitats naturels menacés et en régression sur le territoire régional :

- les pelouses et lisières sèches sur sols calcaires,
- les pelouses et landes sèches à humides sur sols acides,
- les milieux prairiaux,
- les milieux humides (non boisés),
- le bocage (et autres structures ligneuses linéaires).

Ce réseau écologique régional est complété par cinq autres sous-trames : les cours d'eau, les espaces cultivés et le continuum des milieux boisés (boisements humides, boisements sur sols acides, boisements sur sols calcaires). S'y ajoute une sous-trame spécifique correspondant aux gîtes à chauve-souris d'importances régionale ou nationale

Le SRCE est aujourd'hui l'une des composantes du SRADDET, qui se donne plusieurs objectifs pour la Trame verte et bleue :

36 : Identifier et intégrer les continuités écologiques à l'échelle des territoires dans un document cartographique
37 : Définir des dispositions nécessaires à la préservation et la restauration des continuités écologiques et du réseau Natura 2000
38 : Préserver la fonctionnalité des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques identifiés localement et du réseau Natura 2000, dans le cadre de la planification du territoire
39 : Préserver la fonctionnalité des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques identifiés localement, dans le cadre des projets
40 : Identifier les mares, zones humides, haies bocagères et pelouses sèches et calcicoles présentes dans les secteurs d'aménagements définis dans les documents d'urbanisme

Le SRADDET s'imposant aux documents de planification d'échelles inférieures (SCOT, PLUi), ce sont des objectifs que tous les territoires doivent appliquer. L'Atlas de la Biodiversité du Val d'Amboise contribue à répondre à ces objectifs.

A l'échelle du Pays Loire-Touraine

L'analyse de la Trame Verte et Bleue a été réalisée sur le territoire en 2016 par le bureau d'études Ecosphère. Le document final précise les zones déterminées comme « cœurs de biodiversité » mais aussi les corridors et les zones de rupture de la continuité écologique, et ce pour plusieurs types de sous-trames.

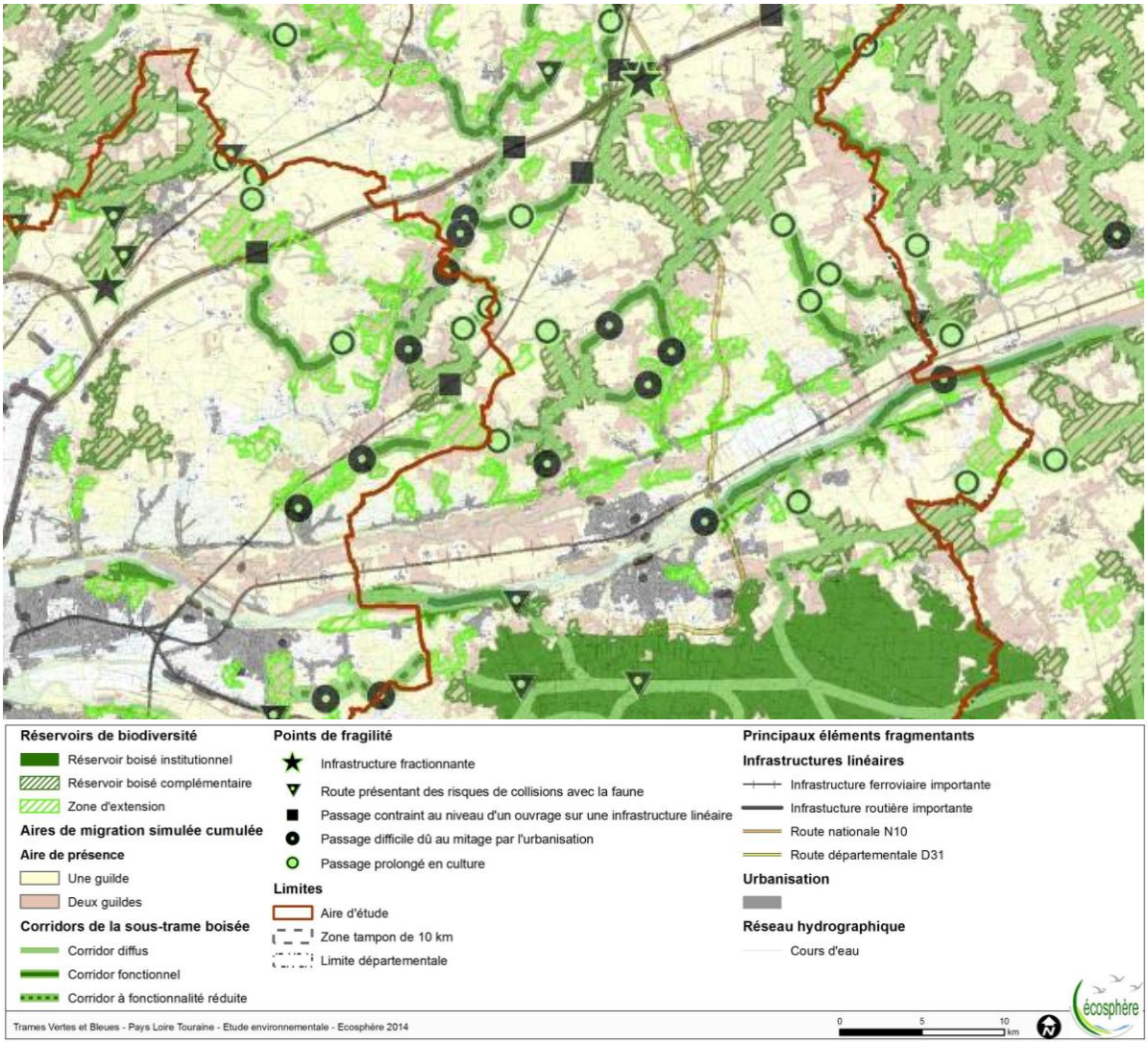

Figure 37 : Extrait de la cartographie des corridors et points de fragilités de la sous-trame boisée – Pays Loire-Touraine, Etude biodiversité - Cartographie du Réseau Ecologique du Pays Loire Touraine au sein du périmètre du SCOT Amboisie - Blérois – Castelrenaudais, Composantes de la TVB, secteurs à enjeux, objectifs de conservation et définition du programme d'actions - Rapport final. Ecosphère, Orléans, 316 p.

A l'échelle de la CCVA

Figure 38 : Les arbres isolés sont une des composantes de la Trame Verte – CPIE TVL 2022

La Trame Verte est structurée autour du massif forestier d'Amboise et des prairies et zones bocagères bordant la Loire et ses affluents. Les points de ruptures de cette Trame sont liés essentiellement à l'étalement urbain et aux zones de monocultures intensives.

Toutefois, des reconnexions semblent possibles *via* quelques actions simples comme les plantations de haies (*Cf. fiche technique CCVA-05*), la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts (*Cf. fiche technique CCVA-04*) dans les zones d'activités ou encore la limitation du mitage urbain.

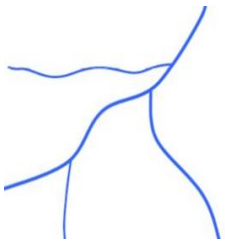

La Trame bleue s'articule autour de la Loire et ses affluents, avec ponctuellement des zones humides et points d'eau de tailles variées. Certaines vallées sont particulièrement intéressantes :

- **Les vallées de la Brenne et de l'Amasse, concentrent un très fort intérêt. Cette dernière fait notamment la jonction entre le massif forestier d'Amboise et la Loire, les deux éléments structurants majeurs de la TVB de la CCVA.**
- La vallée de la Cisse et ses prairies connexes.

Figure 39 : La Cisse est une composante de la trame bleue – CPIE TVL 2022

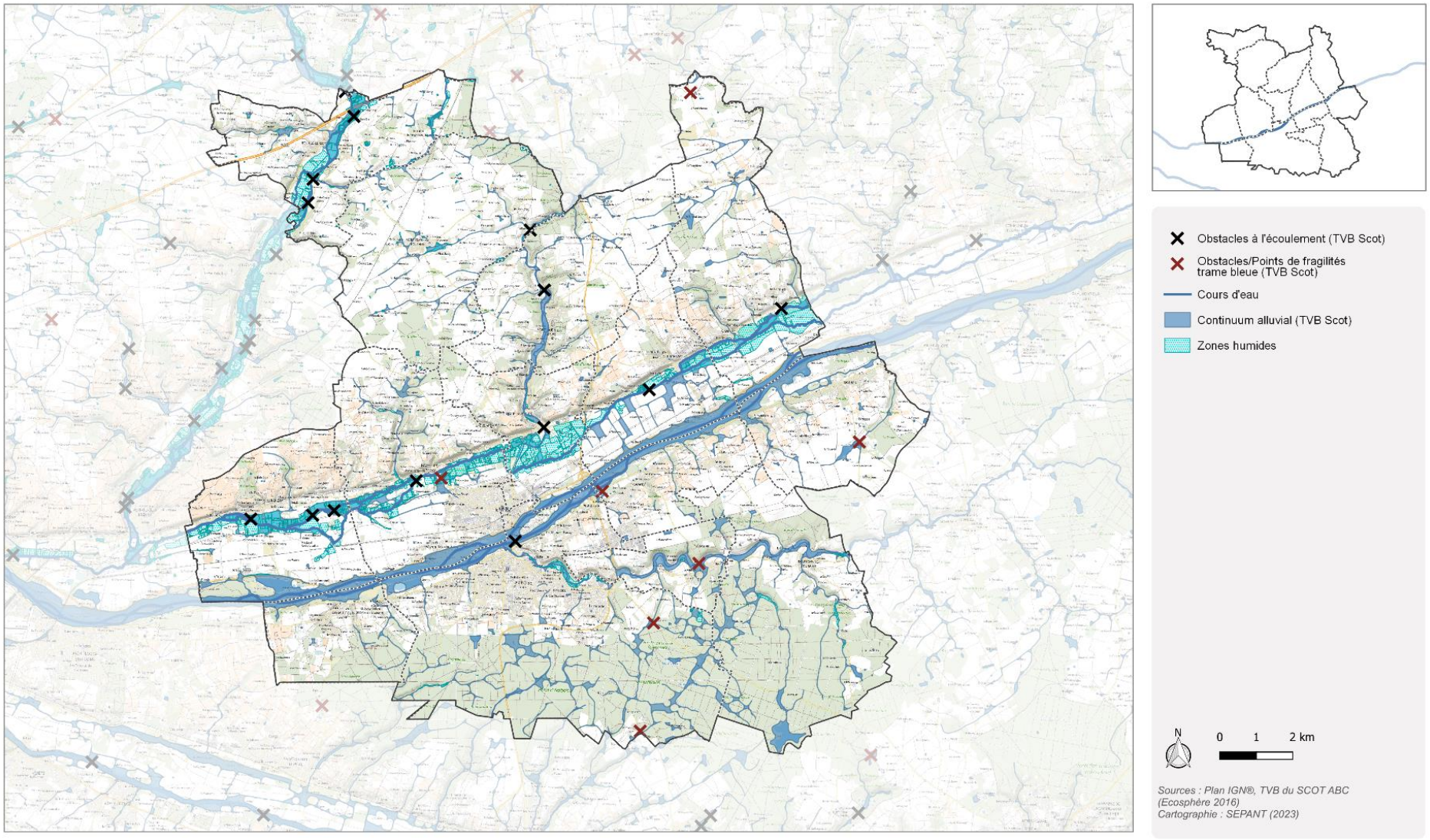

Figure 40 : Trame verte et bleue - sous trame bleue - SEPANT 2022

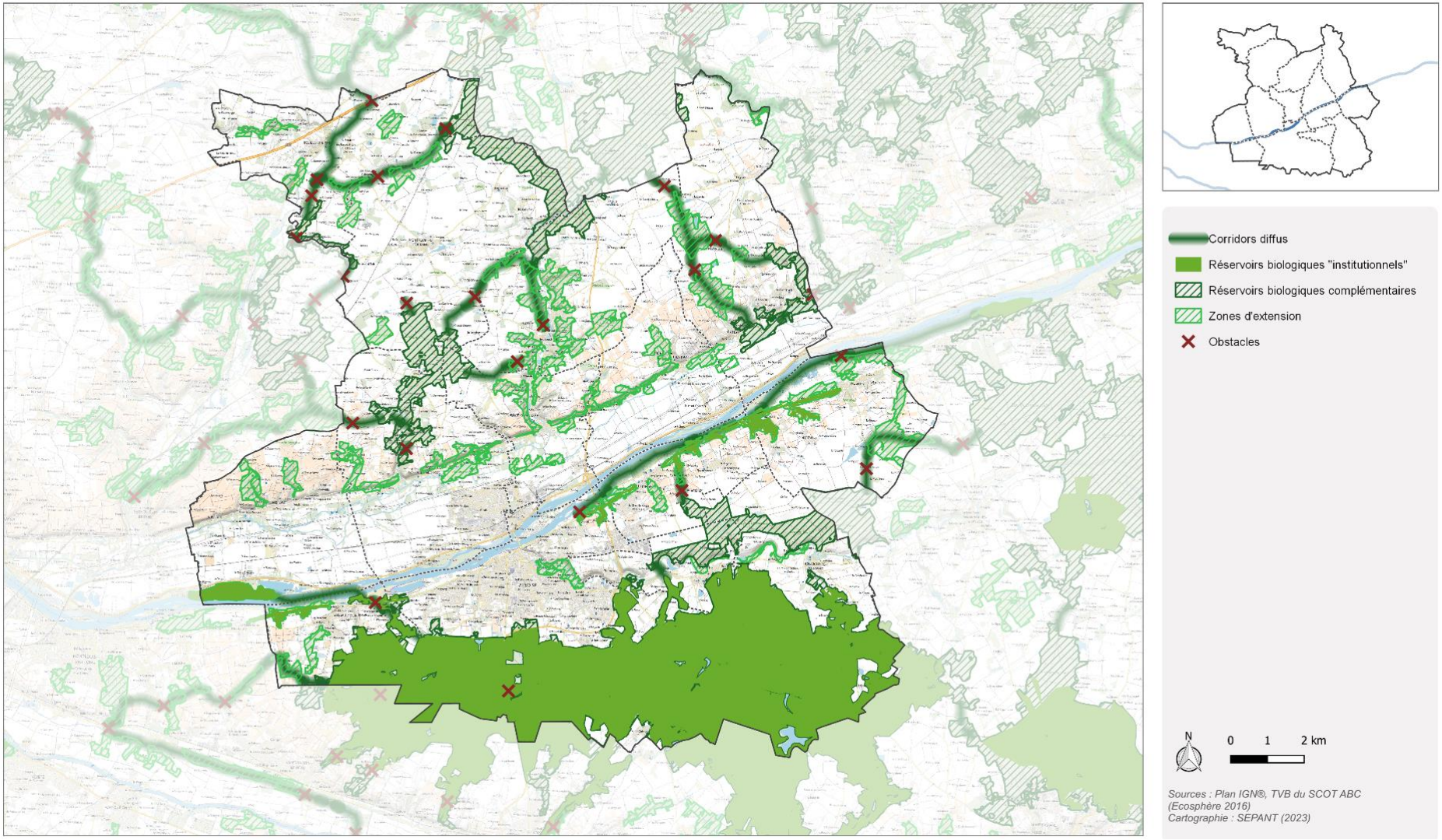

Figure 41 : Trame verte et bleue - sous trame boisée - SEPANT 2022

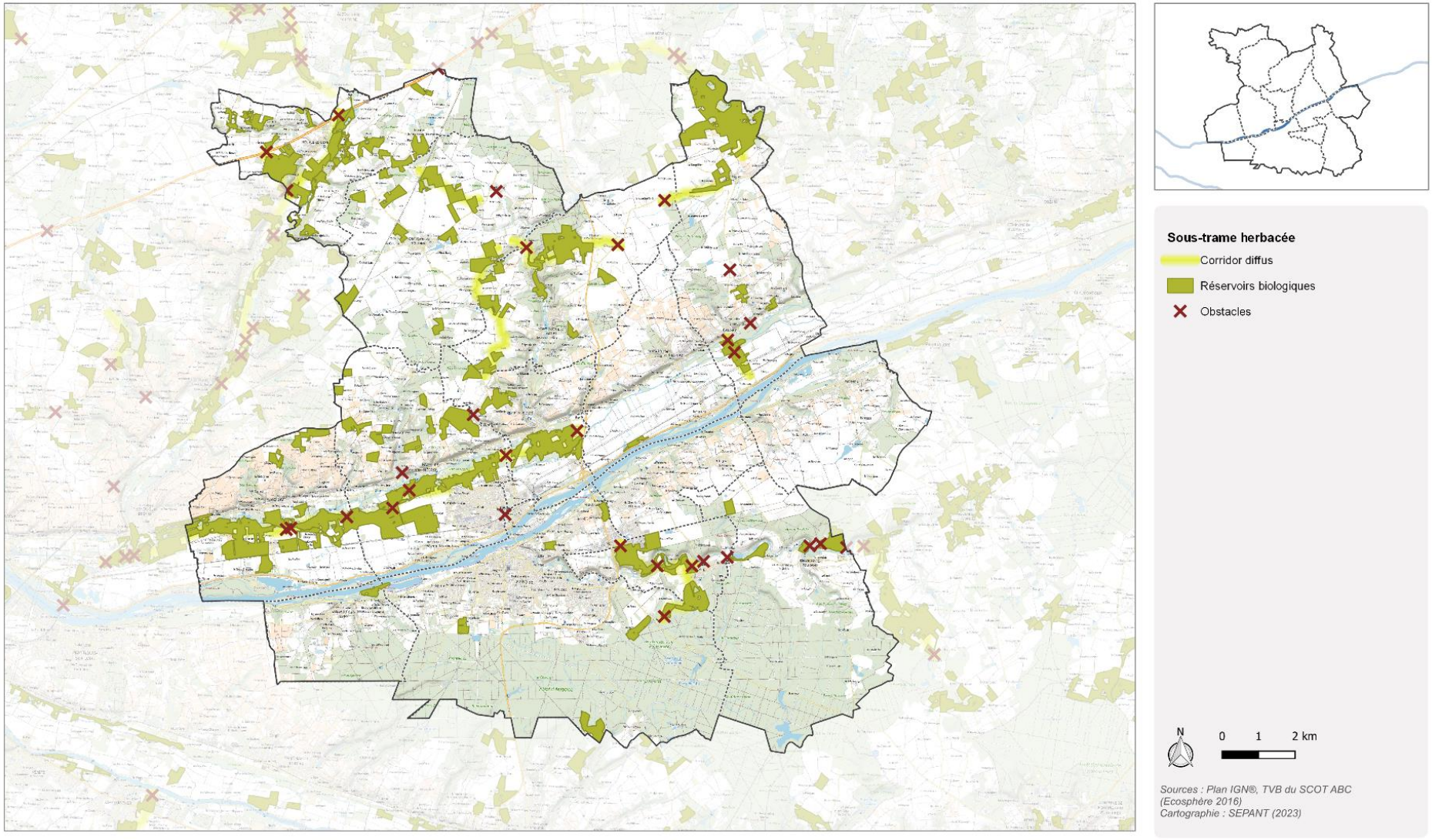

Figure 42 : Trame verte et bleue - sous trame herbacée - SEPANT 2022

2.4.3 Description des cœurs de nature

Par sa taille, **la forêt d'Amboise** constitue un des cœurs de nature du territoire de la CCVA. Le fait de retrouver ponctuellement des îlots de vieillissement, voire des îlots de sénescence où le bois n'est jamais coupé, favorise la présence d'arbres de différentes tailles et âges, de vieux arbres et d'arbres morts, pouvant accueillir une diversité d'espèces (coléoptères saproxylophages sur le bois mort, comme le Grand Capricorne par exemple) Bien que jardiné et soumis à une exploitation forestière, cet espace boisé n'en demeure pas moins un atout fort pour la biodiversité, abritant des espèces emblématiques comme le Chat forestier (*Felix silvestris*), la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) ou encore de grands oiseaux forestiers. **Une pression d'observation plus forte sur le massif permettrait certainement de détecter de nombreuses espèces patrimoniales.**

La Loire, élément identitaire de la Touraine, représente un véritable cœur de nature sur le territoire de la CCVA. L'alternance d'eau libre, de boires, d'îles et de grèves plus ou moins stabilisées, de forêts riveraines et de prairies alluvionnaires connexes rendent cet espace incontournable en termes de biodiversité. On y retrouve une large palette d'espèces, que ce soit chez les oiseaux avec les Sternes naines (*Sterna hirundo*) et pierregarin (*Sternula albifrons*) et le Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*), les nombreux Ardéidés et limicoles nicheurs ou de passage, mais aussi les odonates avec notamment les Gomphes patrimoniaux de la Loire, ou encore la flore. On retrouve également des espèces de mammifères typiques, à savoir la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) et le Castor d'Europe (*Castor fiber*).

Outre la Loire et le massif forestier d'Amboise, on retrouve plusieurs **vallées d'affluents de la Loire** comme la Cisse, l'Amasse et de sous-affluents comme la Brenne. Ces petites vallées sont généralement bordées de prairies de fauche ou de pâturage, avec un bocage relictuel. Ces ensembles forment une mosaïque d'habitats intéressants pour différents groupes taxonomiques, mais aussi en termes de paysage et de continuité écologique. Plusieurs espèces liées à la Loire se retrouvent sur ces vallées, mais on trouve également des espèces davantage liées aux écosystèmes complexes, comme la Pie-grièche écorcheur.

Figure 43 : Aperçus de la biodiversité des cœurs de nature du Val d'Amboise :
- A gauche : Bois de la Moutonnerie à Amboise – Laurent PALUSSIERE, SEPANT
- Au milieu : Balbuzard pêcheur (Pandion haliaetus) en vol– Eric SANSAULT, A.N.E.P.E CAUDALIS
- A droite : La Loire à Amboise – Laurent PALUSSIERE, SEPANT

2.4.4 Synthèse des enjeux de la Trame verte et bleue locale

Atouts	Faiblesses
- Des zones naturelles d'intérêt reconnu (sites Natura 2000 et ZNIEFF) présentes au niveau de la Vallée de Loire et de la forêt d'Amboise. - Des milieux naturels (boisements, prairies haies, vergers…) le long des cours d'eau présentant un fort intérêt écologique bien qu'ils ne soient pas reconnus dans un zonage. - Des continuités écologiques à fort intérêt au niveau des vallées de la Brenne, de l'Amasse, de la Loire, de la Cisse et de la Ramberge. - **Une étude sur les zones humides à l'échelle du territoire achevée en 2018.**	- Des points de fragilités tels l'A10 sur la commune de Neuillé-le-Lierre et dans une moindre mesure la D952 et les voies ferrées sur les communes d'Amboise, Limeray, Cangey, Nazelles-Négron, Noizay, Pocé-sur-Cisse et les obstacles à l'écoulement.
Opportunités	**Menaces**
- Préservation d'espace communaux et communautaires - Politique ENS du CD37 - Rôle de la CCVA	Un risque de rupture des continuités écologiques par une urbanisation diffuse incontrôlée.

Figure 44 : Synthèse des points forts et des faiblesses du territoire concernant la Trame Verte et Bleue

Figure 45 : La Loire à Limeray - François ROSE, Ligeria Nature

PARTIE 3

Méthodologie du travail d'inventaire

Nepsie et Le Vilain pour la CCVA

3. Méthodologie du travail d'inventaire

3.1 Volet 1 : Analyse à l'échelle macroscopique

Objectif : Harmoniser et analyser l'important jeu de données existant pour proposer une présélection de secteurs à prospecter.
Période de réalisation : Novembre 2021 – Janvier 2022

Ce premier volet de réalisation de l'ABiC visait à centraliser et harmoniser le jeu de plus de 100 000 données déjà existantes, issues notamment :

- De précédentes études (étude zone humide, étude trame verte et bleue du Pays Loire-Touraine, etc.)
- De périmètres de protection existants (Natura 2000, conservatoire d'espace naturel, etc.)
- Des bases de données des structures du groupement et leurs réseaux de bénévoles, recensées sur les plateformes en ligne Obs37 https://obs37.fr/), Faune Touraine (https://www.faune-touraine.org/), Observation (https://observation.org/), etc.
- De la base de données de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
- De l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (https://inpn.mnhn.fr/accueil/index)
- Des données du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (https://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/biodiversite/especes.jsp).

Rassembler et croiser ces données a permis de distinguer les zones ou les observations étaient déjà nombreuses (Loire, Vallée de la Cisse), les zones sous prospectées (zones agricoles, massif forestier d'Amboise), les connaissances à actualiser… Cette première analyse des connaissances a abouti à l'identification d'une série de secteurs a priori intéressants à prospecter : sites avec du potentiel en termes de biodiversité, sites méconnus ou dont les connaissances, anciennes, étaient à actualiser.

Bilan du volet 1

- **103 689 données** déjà existantes traitées
- **De nombreux contributeurs,** pour beaucoup bénévoles
- Le croisement et l'analyse de ces données a servi de base à la sélection des sites

3.2 Volet 2 : Protocoles d'inventaires

Objectif : Connaissance de la faune et de la flore présente sur le territoire pour une prise en compte adaptée et à la hauteur des enjeux.
Période de réalisation : Janvier-septembre 2022 / Novembre 2022-Juillet 2023

Les inventaires de terrains cherchent à mettre en avant la présence du plus grand nombre d'espèces, qu'elles soient communes ou rares, protégées ou non. L'ensemble des milieux a été prospecté, avec une pression d'observation renforcée sur le secteur offrant une biodiversité riche. Les secteurs moins riches ont également été prospectés, car des espèces intéressantes peuvent s'implanter dans tous types de milieux. Les inventaires ont été réalisés sur les espaces publics, mais également sur des espaces privés.

3.2.1 Méthode de sélection des sites

3.2.1.1 Identification de secteurs prioritaires

28 secteurs ont été identifiés suite aux travaux de la phase 1, dont :

- Les vallées : Loire, Cisse, Brenne, Remberge et Amasse
- Les prairies humides et coteaux associés
- La forêt d'Amboise et autres boisements

L'ensemble de ces sites présente une surface de presque 9000 hectares (35 % du territoire).

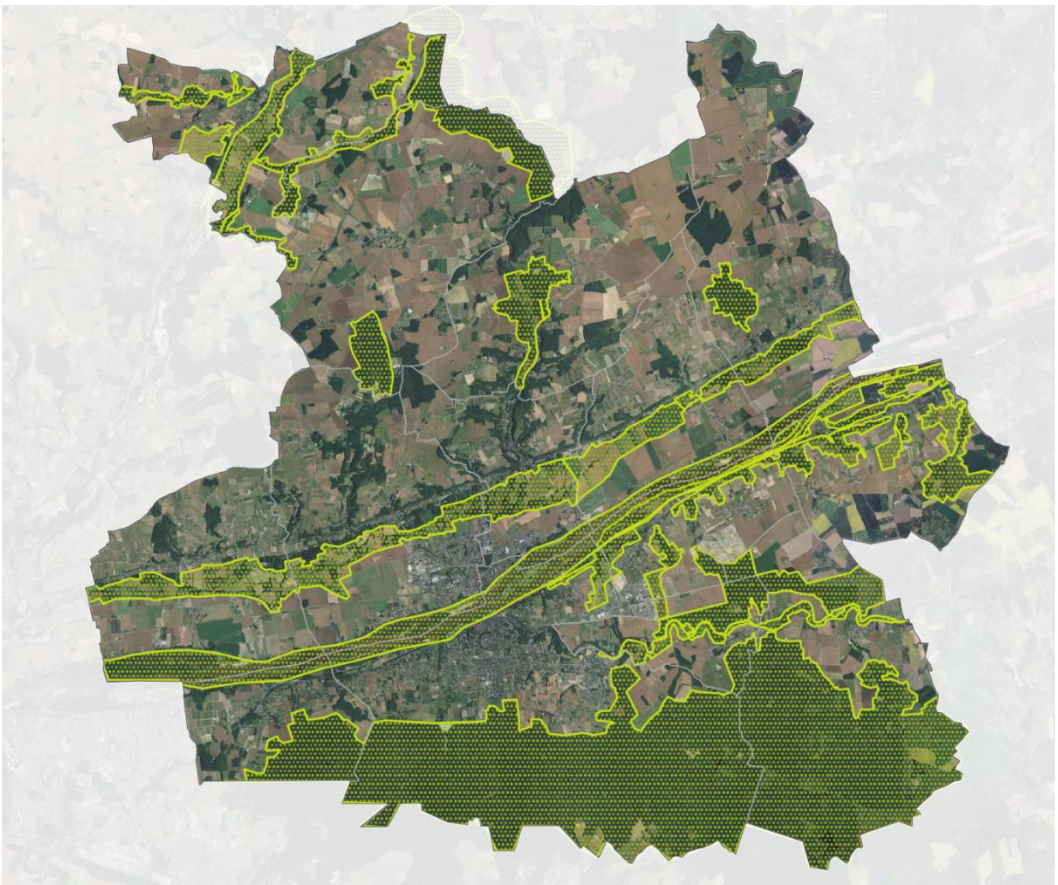

Figure 46 : Secteurs prioritaires définis grâce aux travaux du volet 1

3.2.1.2 Sélection de sites d'inventaires

La sélection des sites était une étape préalable à la phase d'inventaires.

De 15 décembre 2021 au 15 janvier 2022, il a été demandé aux communes, de travailler sur une liste de sites qu'elles souhaiteraient voir inventoriés, en fonction de leurs connaissances et de leurs perceptions du territoire, ainsi que d'une série de critères :

- Les ZNIEFF dont les données commençaient à dater ;
- Les parcelles appartenant aux communes ou gérées par les communes, car leur valorisation/mise en œuvre d'actions serait facilitée par rapport aux sites privés ;
- Les zones humides ;
- Les boisements ;
- Les zones de bocage ;
- Les zones classées naturelles (N) dans le PLUi ;
- Les éléments de Trame Verte et Bleue ;
- Les coteaux et le bâti associé pour les chiroptères (aussi les églises, mairies, établissements scolaires, *etc*.) ;
- Les sites à aménager (ex : friche à réhabiliter).

Un tableau de présélection a été créé et fourni aux référents communaux, chargés de relayer cette demande auprès des équipes municipales.

ABIC CCVA - Outil de préselection des sites			
Commune :			
Site :			
Adresse :			
	OUI	NON	NE SAIS PA
Ce site appartient à :			
La commune			
Un propriétaire privé			
Autre (préciser) :			
	OUI	NON	NE SAIS PA
Ce site est géré par :			
La commune			
Un propriétaire privé			
Autre (préciser) :			
	OUI	NON	NE SAIS PA
Ce site fait l'objet d'un classement :			
ZNIEFF*			
Zone Natura 2000			
ENS*			
Classement au PLUi (N/A/U...)			
Refuge LPO			
Autre (préciser) :			
	OUI	NON	NE SAIS PA
Informations naturalistes sur le site :			
Ya t-il déjà eu des inventaires sur ce site ?			
Si oui, sur quel(s) groupe(s) d'espèce(s) :			
Si oui, les données sont-elles disponibles			
	OUI	NON	NE SAIS PA
Ce site est composée de :			
Zone(s) humide(s)			
Boisement(s)			
Bocage(s)			
Zone(s) agricole(s)			
Zone(s) d'activités			
Espace vert public et/ou privé (parc, jardin...)			
Friche agricole			
Friche urbaine			
Elément Bâti (église, Mairie, établissement scolaire)			

Figure 47 : Tableau fourni aux communes pour la présélection des sites

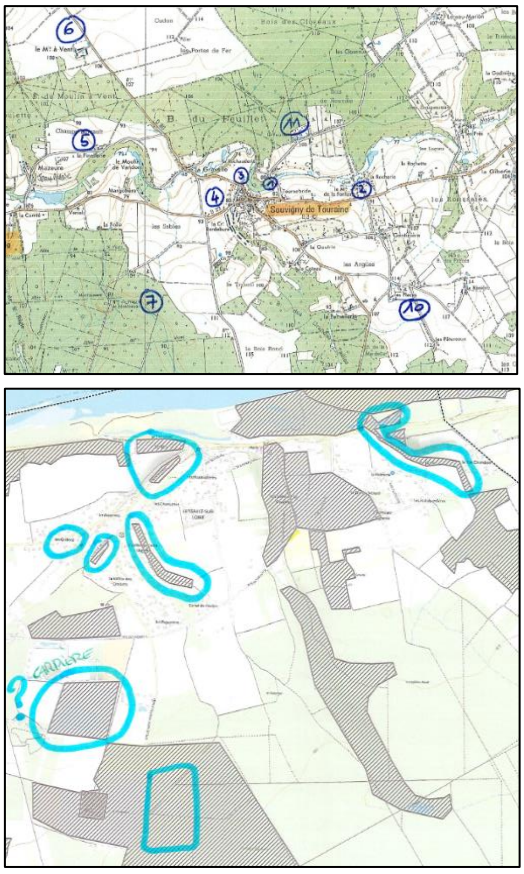

Figure 48 : Exemples de travaux de présélection par les communes (Souvigny-de-Touraine et Lussault-sur-Loire)

Ces propositions ont été mises en commun avec les travaux du groupement issus du volet 1, au cours de réunions en janvier 2022 :

- Un groupe de travail avec les communes du nord de la Loire le 17 janvier 2022
- Un groupe de travail avec les communes du sud de la Loire le 20 janvier 2022

Lors de ces réunions, référents communaux et naturalistes du groupement ont travaillé sur carte pour proposer une répartition spatiale des sites à définir selon :

- Les secteurs prioritaires ;
- La présence des éléments définis d'après les critères de sélection des sites ;
- L'état des connaissances de la biodiversité ;
- La pression d'inventaire annuelle (homogène en 2022 et 2023)

Ensemble, ils ont présélectionné un ensemble de **194 sites à inventorier**, aussi bien publics que privés. Cette liste de sites a été soumise aux membres du COPIL ABiC pour validation, lors des réunions précédents chaque phase :

- Pour la phase 1, le 26 janvier 2022 : validation de 105 sites
- Pour la phase 2, le 13 octobre 2022 : validation de 89 sites

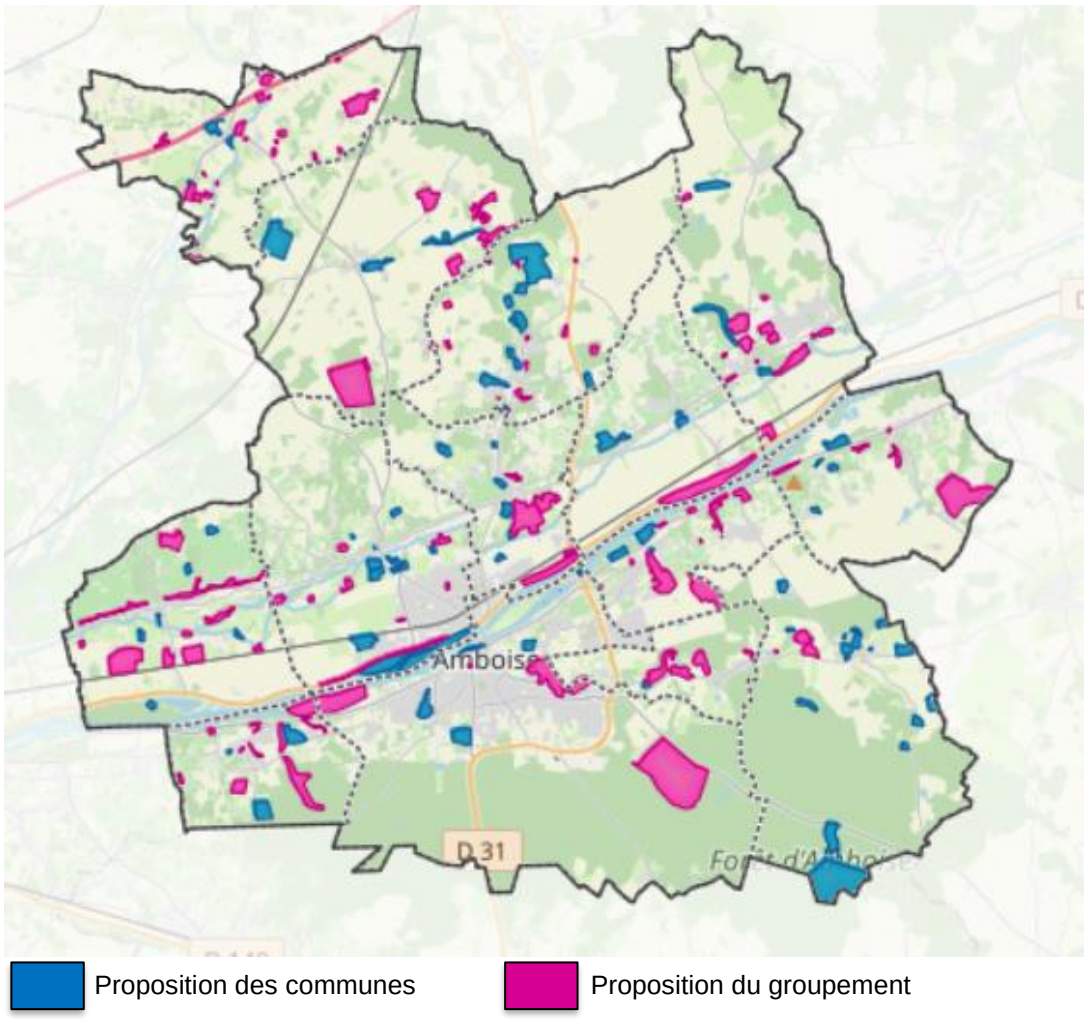

Figure 49 : Ensemble des sites d'inventaires validés en Comité de pilotage de l'ABiC de la CCVA

Parmi les sites retenus, un nombre important appartenait à des propriétaires privés. Ainsi, il fallait s'assurer de l'accord de ceux-ci avant de pouvoir y réaliser des prospections. Dans cet objectif, la CCVA leur a transmis à chacun un courrier de demande, auquel été joint un document de « bon pour accord ». Beaucoup de site étaient composé de plusieurs parcelles et plusieurs étaient des indivisions. Au total, 623 courriers ont été transmis, 213 pour le groupe 1 et 410 pour le groupe 2, malgré un nombre de sites retenus moins important. Cette différence s'explique par la nature des sites retenus en phase 2 (plusieurs zones très découpées, avec de nombreux propriétaires) et la prise en compte des secteurs de coteaux, très morcelés.

ATLAS de biodiversité Val d'Amboise

Réalisation d'inventaires naturalistes sur site privé

Bon pour accord

VAL D'AMBOISE

Je soussigné Madame/Monsieur/Société_____

Propriétaire de la/des parcelle(s) cadastrée(s) section _____ numéro(s)_____

Située(s)_____

☐ Autorise ☐ N'autorise pas

Les experts naturalistes des organismes mandatés par la Communauté de communes du Val d'Amboise pour la réalisation de l'Atlas de Biodiversité Intercommunal (CPIE Touraine, SEPANT, Touraine LPO Centre-Val de Loire, CAUDALIS et LIGERIA NATURE) à intervenir sur cette propriété afin de procéder à des inventaires de la faune et de la flore entre les mois de mars et juillet 2023.

En cas d'accord, les modalités d'interventions seront définies entre les experts naturalistes et le propriétaire.

Pour se faire, merci d'indiquer impérativement vos coordonnées :

Tél : _____ Mél : _____

Fait à

Signature :

Figure 50 : « Bon pour accord » transmis aux propriétaires des parcelles sélectionnées pour la tenue des inventaires avant le démarrage de la phase 2

Cette première étape a permis d'obtenir plusieurs dizaines de retours, en majorité positifs. Toutefois, un grand nombre de courriers est resté sans réponse, en lien avec des défauts d'adressages (données du cadastre obsolète), des propriétaires éloignés du territoire, etc.

Face aux différents cas de figures, trois types de réponses ont été apportées :

- En cas d'accord : réalisation d'inventaires sur site, suite à échange avec le propriétaire
- En cas de refus : impossibilité de réaliser les inventaires sur site
- En cas d'absence de réponse : information transmise aux référents communaux, qui prenaient le relai pour solliciter l'accord du propriétaire par d'autres voies : courrier, porte à porte, etc.

Les référents communaux ont ainsi fait l'interface entre les membres du groupement et les propriétaires, bien souvent habitants des communes. Au total, la CCVA et les communes ont obtenus les retours de 219 propriétaires (35.15% des propriétaires contactés).

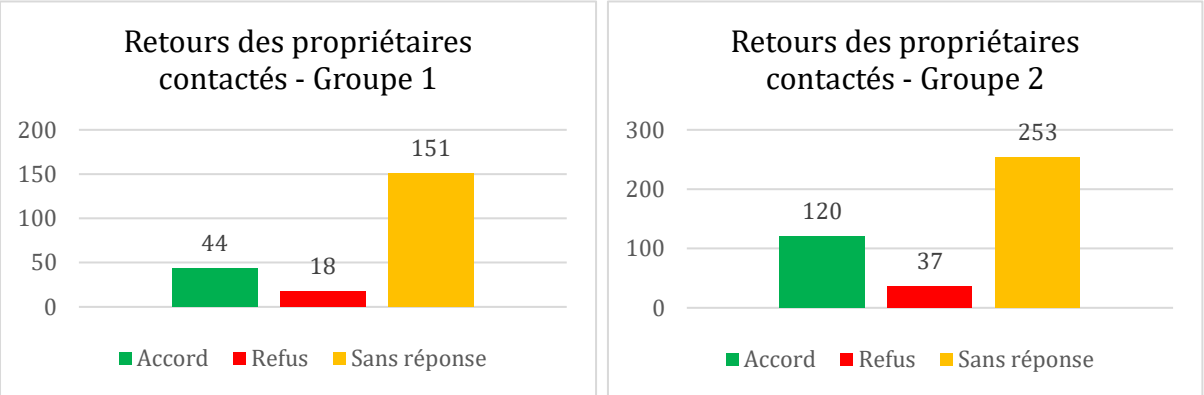

Figure 51 : Retours des propriétaires contactés pour les phases 1 et 2 d'inventaires

Pour les sites sans réponses, les accords ont parfois été réputés favorables, avec l'aval des élus communaux. Les sites pour lesquels ce principe n'a pas été retenu ont pu, lorsque cela était possible, être approché via des voies ou terrains publics. Les observations se faisaient alors à distance et ne pouvaient pas être complètes.

Par ailleurs, certains sites non sélectionnés au départ ont pu apparaitre intéressants pour les naturalistes lors des prospections sur le terrain. Lorsque cela a été possible, ils y ont mené quelques inventaires, en vue d'enrichir la connaissance globale de la biodiversité de la CCVA.

Pour toutes ces raisons, la liste de sites finalement inventoriés a été légèrement modifiée par rapport à la sélection validée au début de l'étude (*cf. carte page suivante*).

Bilan des prospections

- **207 sites ont été visités** ou ont fait l'objet d'observations au moins une fois
- **126 d'entre eux ont fait l'objet de fiches de préconisations**. Ce sont les sites qui ont présenté le plus d'intérêt en termes de biodiversité et pour lesquels la pression d'inventaire a été suffisamment importante.
- Le groupe des Chiroptères a fait l'objet de **6 fiches de préconisations spécifiques,** correspondants aux 6 types de sites où se reproduisent ses espèces (bâtiments, ponts, églises, etc.)
- **164 propriétaires ont donné leur accord pour que leur terrain fasse l'objet d'inventaires**, parmi les 219 ayant répondus.

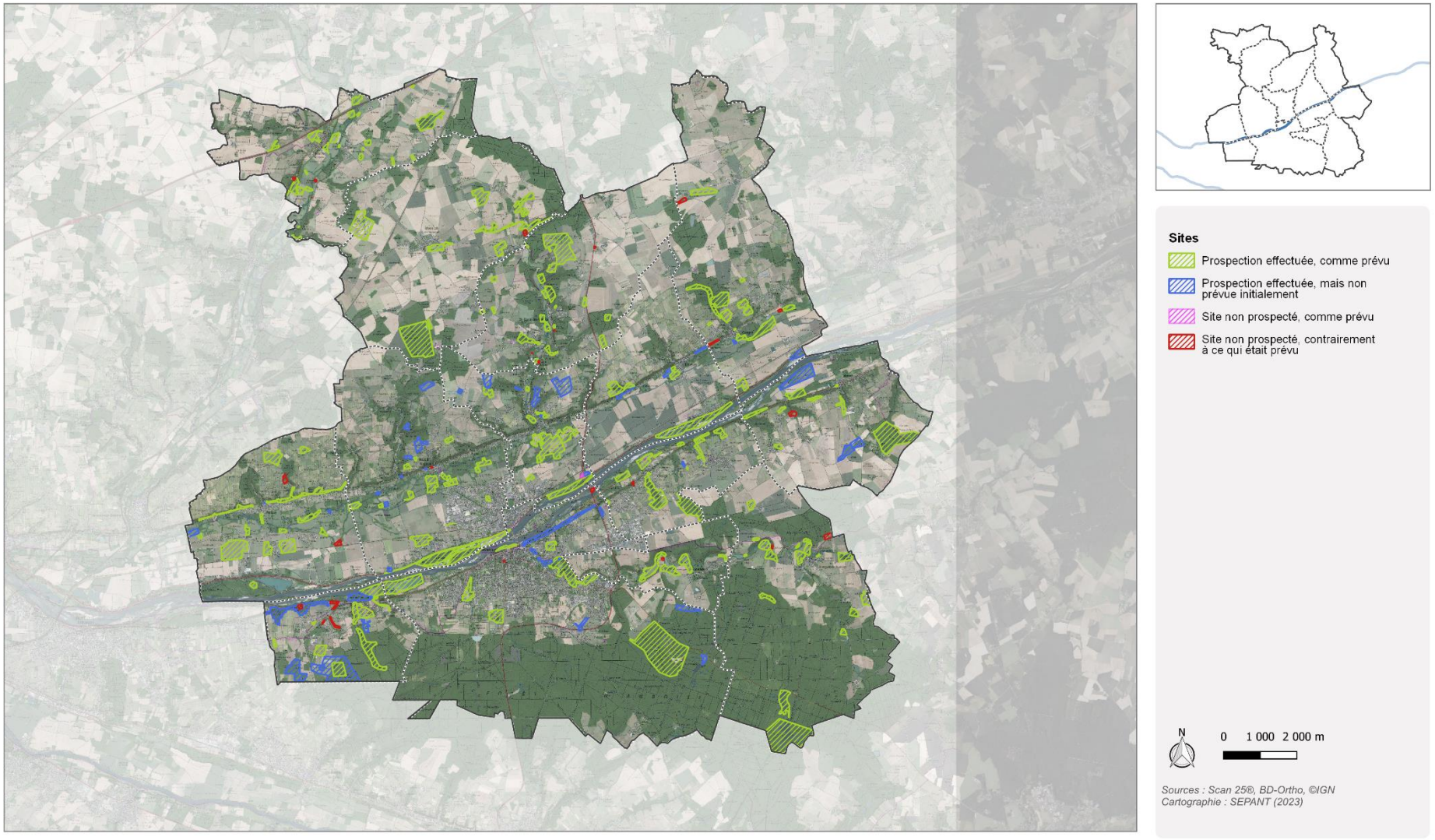

Figure 52 : Cartographie des sites prospectés durant l'ABiC

3.2.2 Taxons retenus et organisation des inventaires

La réalisation d'un ABiC est avant tout basée sur la conduite d'inventaires de la biodiversité. Pour l'ABiC de la CCVA, ils ont concerné 9 groupes taxonomiques :

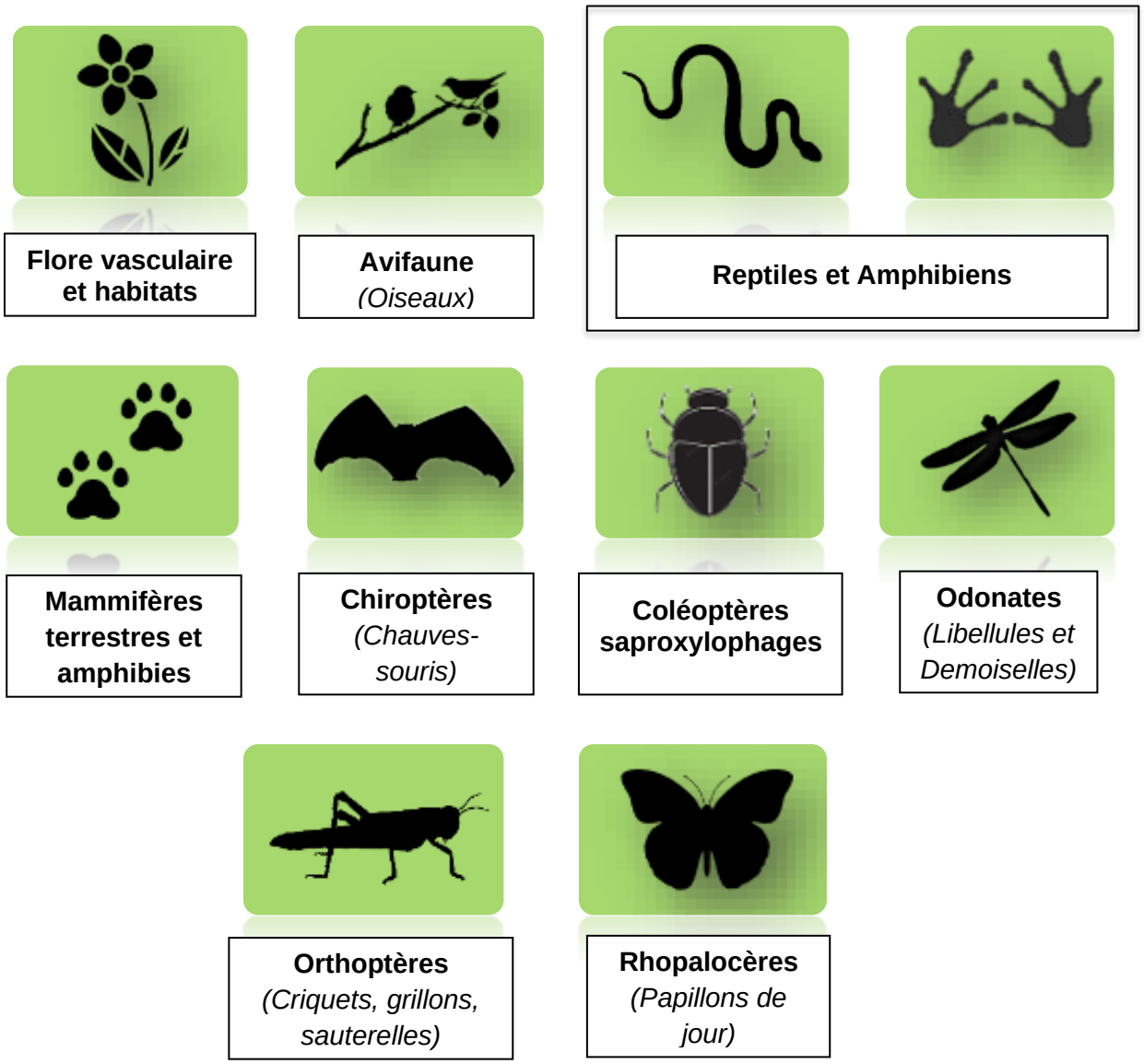

Figure 53 : Illustrations des 9 taxons inventoriés durant l'ABiC de la CCVA
Ces icônes sont présentes sur les fiches de préconisations « espèces » pour permettre de se repérer entre les taxons (cf. Annexe 53, page 254)

Pour tous les autres groupes taxonomiques (Poissons, Lichens et Bryophytes, Hétéroptères, Arachnides, *etc.*), le groupement s'est principalement appuyé sur les données bibliographiques existantes. Ils n'ont pas pu faire l'objet d'inventaires spécifiques (trop coûteux, chronophages et difficiles car il existe peu de spécialistes pour ces groupes), mais les espèces appartenant à ces groupes croisés lors des inventaires ont été notées et sont intégrées à l'ABiC.

Les inventaires ont été répartis en deux campagnes de 122 jours chacune.

L'ordre de prospection des communes a été arrêté lors du Comité de Pilotage de lancement, en fonction de l'avancée des communes dans la démarche (référents identifiés) et du nombre et de la taille des sites présélectionnés (le temps imparti aux inventaires devant être identique en 2022 et 2023).

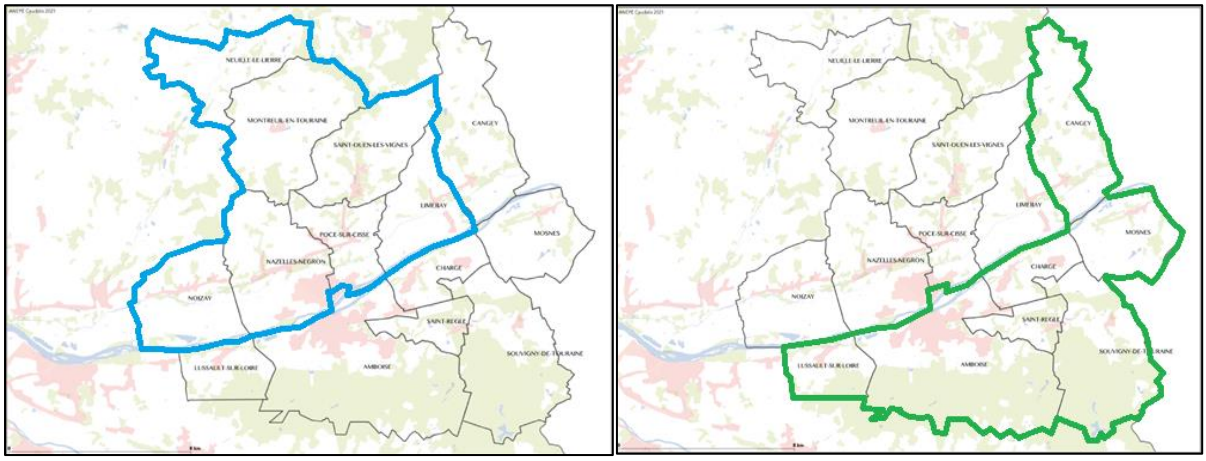

Figure 54 : Localisation des communes retenues pour les phases 1 et 2 des inventaires

Une première campagne a été menée de février à novembre 2022 sur 7 communes : Limeray, Montreuil-en-Touraine, Neuillé-le-Lierre, Nazelles-Négron, Noizay, Pocé-sur-Cisse et Saint-Ouen-les-Vignes.

Une seconde campagne a été menée de novembre 2022 à mi-juillet 2023 sur les 7 autres communes : Amboise, Cangey, Chargé, Lussault-sur-Loire, Mosnes, Saint-Règle et Souvigny-de-Touraine.

3.2.3 Protocoles suivi par taxon

Les inventaires des 9 groupes retenus ont été réalisés par les 5 structures du groupement selon des protocoles nationaux, ou en prospections libres. Les techniques d'inventaires employées ont été nombreuses et dépendaient des groupes taxonomiques suivis. Elles sont détaillées au fil des pages suivantes (*pages 76 à 89*).

3.2.3.1 Inventaires de la Flore

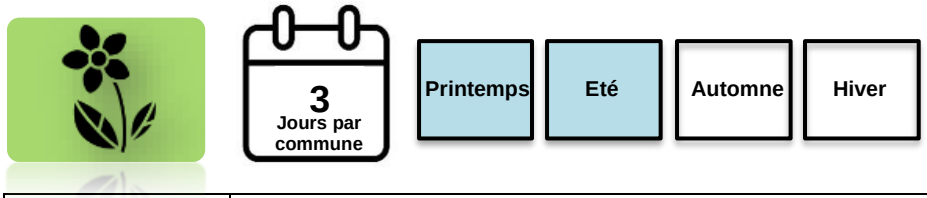

De quoi parle-t-on ?	La flore constitue la base de l'appréhension des écosystèmes, puisqu'elle est l'expression de la somme des relations entre facteurs biotiques (interactions du vivant) et abiotiques (facteurs physico). La **flore vasculaire** correspond à l'ensemble des végétaux ayant un système de circulation de sève. **L'inventaire de la flore vasculaire permet de démarrer idéalement un inventaire naturaliste**. C'est bien souvent la présence d'une ou plusieurs espèces végétales qui conditionne la présence d'espèces animales. Les plantes poussent en mélange d'espèces, et constituent ainsi des cortèges plus ou moins homogènes, que l'on appelle **habitat**.
Que cherche-t-on et où ?	Les inventaires de terrains cherchent à mettre en avant la présence du plus grand nombre d'espèces (communes ou rares, protégées ou non). L'ensemble des milieux présents sur les sites d'inventaires est prospecté, y compris les secteurs moins riches, car des espèces intéressantes peuvent s'implanter dans tous types de milieux (exemple des espèces messicoles : flore liée aux milieux culturaux).
Comment ?	- **Inventaires à la volée** - **Relevés phytosociologiques** (associations végétales, appuyé sur la méthode de Braun-Blanquet*) le long de parcours et sur des parcelles avec **transects et/ou quadrats**. - **Prélèvements d'échantillons** en cas de détermination complexe On relève l'ensemble des espèces observées, en général *via* des prospections aléatoires et ambulantes sur les sites à inventorier Une recherche plus fine est faite pour les espèces patrimoniales. Pour cela, il est nécessaire de passer à différentes périodes au fil de la saison, car toutes les espèces ont des phénologies différentes et n'apparaissent pas en même temps. De plus, leur présence peut être très ponctuelle et sur un laps de temps court. Chaque espèce est géolocalisée. **L'échelle de Braun-Blanquet repose sur des indices d'abondance et de recouvrement par la flore : 1 :<10%, 2 : entre 10 et 25%, 3 : entre 25 et 50%, 4 : entre 50 et 75%, 5 : entre 75 et 100%*

Figure 55 : Emploi d'un quadrat – CPIE TVL

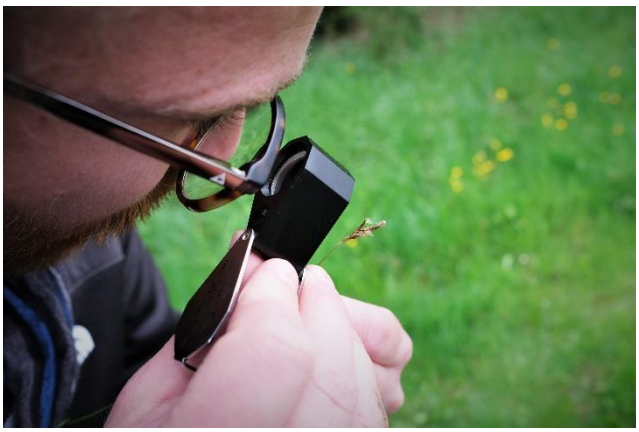

Figure 56 : Détermination d'une espèce – CPIE TVL

3.2.3.2 Inventaires des habitats

Pour nommer les habitats, le groupement s'est appuyé sur la classification européenne **EUNIS** (European Nature Information System).

Il s'agit d'une classification des habitats naturels, semi-naturels et anthropiques des secteurs terrestres et marins d'Europe qui a été élaborée à partir de classifications préexistantes. Cette typologie est utilisable sur tout le territoire français métropolitain et sur tous types de milieux.

Pour certains habitats complexes, peu caractéristiques, ou difficiles d'accès, les naturalistes se sont par ailleurs appuyés sur la **cartographie Carhab**, tout récemment éditée pour l'Indre et Loire.

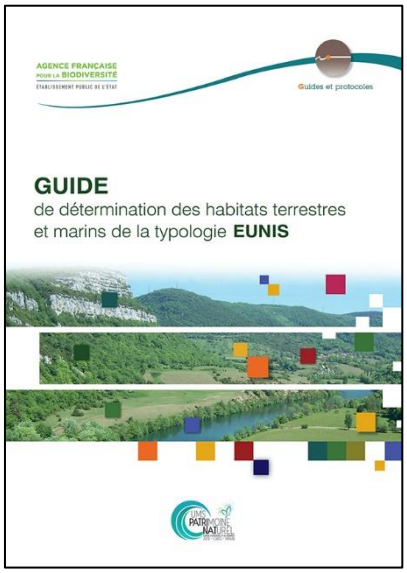

Figure 57 : Guide EUNIS de détermination des habitats

À destination des collectivités, des associations naturalistes, des organismes gestionnaires de milieux naturels et des autres acteurs de l'environnement et de l'aménagement du territoire, le programme CarHab permet de mieux identifier et spatialiser les enjeux de biodiversité régionaux.

Cette modélisation cartographique permet en effet de spatialiser les habitats naturels et semi-naturels sur cinq départements du Centre-Val de Loire (Cher, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret). Cet outil opérationnel de visualisation et de téléchargement de données permet d'accompagner les gestionnaires d'espaces naturels, les acteurs socio-économiques et les décideurs pour l'identification des enjeux du patrimoine naturel dans le cadre de :

- Programmes de connaissance concernant la biodiversité (ZNIEFF, Natura 2000, stratégie pour les aires protégées, inventaires ABC, programme de surveillance terrestre, pré-localisation de zones humides) ;
- Politiques d'aménagement du territoire (trames verte et bleue, documents d'urbanisme, séquence éviter-réduire-compenser).

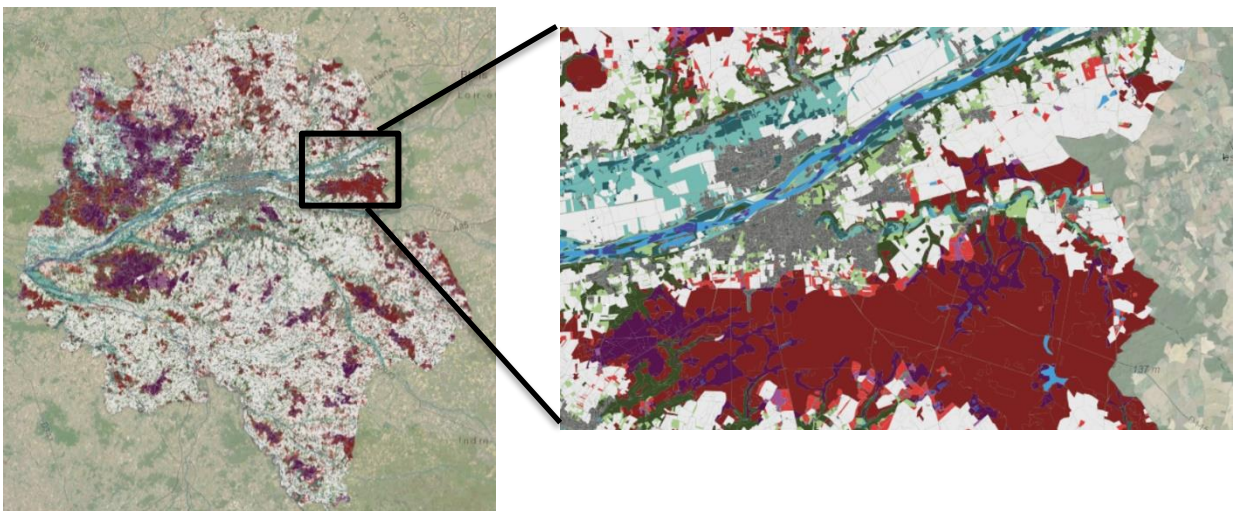

Figure 58 : Extrait du portail de visualisation des données Carhab - Zoom sur le Val d'Amboise

3.2.3.2 Lépidoptères (papillons)

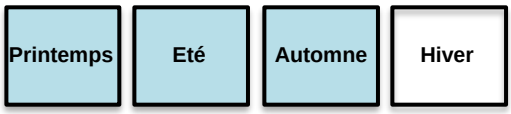

De quoi parle-t-on ?	Ce groupe rassemble ce que l'on appelle communément les papillons. On y distingue les papillons « de jour », ou rhopalocères, ayant les antennes en massue. Ils sont généralement mieux connus du grand public que les papillons dits « de nuit », ou hétérocères, dont les antennes peuvent être en forme de fils, de plumes, *etc.* Ces espèces sont intéressantes car elles peuvent être indicatrices de la qualité du milieu sur lequel on les retrouve.
Que cherche-t-on et où ?	L'effort principal de prospection s'est orienté vers les rhopalocères.
Comment ?	- **Transects** (adaptation du protocole Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STERF) mis en place par le Muséum National d'Histoire Naturelle - https://sterf.mnhn.fr/), - **Prospections libres** afin d'essayer d'appréhender le plus d'espèces possible. - **Captures** momentanées, à l'aide d'un filet à papillons, lorsqu'une détermination plus délicate doit être effectuée sur un individu. Les transects cherchent à recouper l'ensemble des milieux favorables aux rhopalocères. L'observateur parcourt les sites de jour, dans des conditions météorologiques favorables. Il consigne l'observation de chaque individu entrant dans un rayon de 2.5 mètres autour de lui. Les suivis sont réalisés entre trois et quatre fois par an et par communes pour tenter d'observer l'ensemble des espèces présentes à l'année. En effet, il existe une grande amplitude entre les apparitions des différentes espèces. Certaines espèces volent en plusieurs générations par an et sont ainsi facilement observables, alors que d'autres espèces n'ont qu'une génération, dont les adultes peuvent être présents seulement quelques semaines.

Figure 59 : Capture au filet puis détermination d'une espèce de rhopalocère – CPIE TVL

3.2.3.3 Odonates

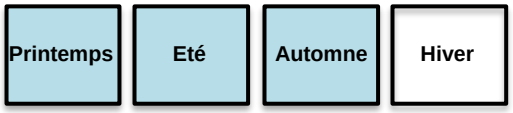

De quoi parle-t-on ?	Les Odonates (libellules et demoiselles) sont un ordre d'insectes à corps allongé, dotés de deux paires d'ailes membraneuses généralement transparentes, et dont les yeux composés et généralement volumineux leur permettent de chasser efficacement leurs proies. Ils sont aquatiques à l'état larvaire et terrestres à l'état adulte. On distingue généralement : - Les **demoiselles**, de petite taille, aux yeux séparés et aux ailes jointes lorsqu'elles sont posées. - Les **libellules**, de taille supérieure, dont les yeux se touchent et dont les quatre ailes sont étalées quand elles sont posées.
Que cherche-t-on et où ?	On retrouve les odonates préférentiellement aux abords des zones humides mais aussi parfois au-delà de celles-ci. Les vallées de la Cisse, de l'Amasse, de la Remberge, de la Loire, mais aussi les petites zones humides ou les abords de la Brenne leurs sont favorables. Il est important d'avoir une diversité de milieux pour favoriser les différents cortèges.
Comment ?	Les inventaires se déroulent idéalement entre mars et septembre. - **Parcours de tronçons** (adaptation du protocole Suivi Temporel des Libellules (STELI) mis en place par le MNHN - https://steli.mnhn.fr/). - **Captures momentanées** à l'aide d'un filet à papillons lorsqu'une détermination plus délicate doit être faite sur un individu. - **Récolte de données opportunistes** lors des passages faites sur et en dehors des sites pour capter les déplacements des individus L'observateur parcourt plusieurs tronçons, de manière à recouper l'ensemble des milieux en présence favorables aux odonates. Chaque tronçon est prospecté durant un pas de temps équivalent (environ 30 minutes) et les prospections ont lieu plusieurs fois par an pour tenter d'appréhender l'ensemble des espèces présentes. Lors des captures, le relâché est fait immédiatement après l'identification.

Figure 60 : Capture au filet des odonates – CPIE TVL

Figure 61 : Recherche et l'identification des exuvies (mue) – CPIE TVL

3.2.3.4 Orthoptères

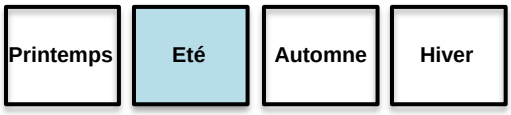

De quoi parle-t-on ?	Le terme Orthoptères regroupe les sauterelles, criquets et grillons. Ce sont de bons indicateurs car leur présence est un témoin de la nature et de la qualité de l'habitat. La typicité du cortège d'orthoptères identifiés donne une bonne idée du milieu, et l'abondance de chaque espèce peut ainsi contribuer à en définir l'état écologique.
Que cherche-t-on et où ?	On prospecte essentiellement les milieux herbacés (pelouses sèches, prairies, etc.), qu'ils soient secs ou plus humides, ainsi que les lisières forestières. Les secteurs agricoles, très peu propices, en tout cas pour les zones de grandes cultures, sont peu prospectés.
Comment ?	L'inventaire de ce taxon se déroule idéalement d'avril à septembre. - **Identification des imagos et sub-imagos** (stade juste avant le stade adulte), les larves n'étant pas toujours facilement identifiables - **Parcours de transects avec identification à la vue et à l'ouïe** - **Captures** temporaires afin d'identifier les individus à la détermination délicate - **Filet fauchoir** pour battre la végétation et capturer momentanément des individus L'observateur prospecte en journée, lorsque des conditions météorologiques spécifiques sont réunies : température supérieure à 20°C, pas ou peu de vent, pas de précipitations. Lors de prospections nocturnes, il est également possible d'identifier quelques sauterelles arboricoles qui se manifestent alors plus facilement. Chaque espèce identifiée est ensuite géolocalisée.

Figure 62 : Capture d'orthoptère à l'aide d'un filet fauchoir – CPIE TVL

3.2.3.5 Coléoptères saproxyliques

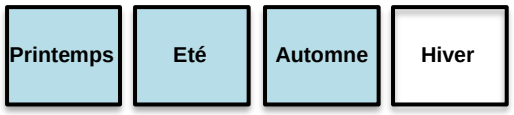

De quoi parle-t-on ?	Ordre régulièrement oublié malgré sa prédominance en termes d'espèces, les Coléoptères constituent un pan important de la biodiversité. Au sein des coléoptères, les coléoptères saproxyliques forment un groupe d'espèces qui sont intimement liés aux écosystèmes forestiers. En effet, ils dépendent directement à un ou plusieurs stades de leur vie de bois mort ou mourant.
Que cherche-t-on et où ?	Dans le cadre de l'ABiC, seuls les Coléoptères saproxyliques ont fait l'objet de recherches particulières (même si des données opportunistes concernant d'autres espèces ont été saisies durant les inventaires).
Comment ?	- **Observation directe**, soit durant des prospections spécifiques (crépusculaires et nocturnes), soit sur des restes d'individus ayant fait l'objet d'une prédation par des chauves-souris ou des oiseaux. - **Recherche de vieux arbres** présentant du terreau et/ou des trous fait par les coléoptères, assez caractéristiques. Lorsque les arbres présentent du terreau, il est possible de tamiser le terreau afin de rechercher des crottes de larves caractéristiques, puisqu'elles s'y développent parfois durant plusieurs années, laissant ainsi des crottes qu'il est possible d'identifier.

Figure 63 : Arbre mort propice aux coléoptères saproxyliques – CPIE TVL

3.2.3.6 Avifaune

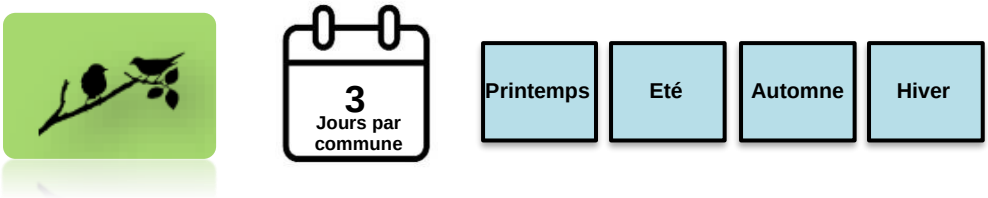

De quoi parle-t-on ?	L'avifaune regroupe l'ensemble des organismes à plumes et pondant des œufs, c'est-à-dire les oiseaux. Ces derniers constituent probablement le groupe taxonomique le mieux connu et le plus suivi, avec une forte pression d'observation. La bibliographie réalisée pour l'ABiC met d'ailleurs cela en avant avec une liste d'espèces déjà fournie, quoique très concentrée autour de l'axe ligérien.
Que cherche-t-on et où ?	Identification de toutes les espèces vues et/ou entendues lors des prospections. Recherches plus particulières pour certains groupes : la nuit pour les rapaces nocturnes, depuis un point haut lors des journées ensoleillées pour les rapaces diurnes, en hiver sur les zones humides pour les migrateurs, etc.
Comment ?	Pour chaque commune, trois sessions d'inventaires ont été réalisées entre janvier et juin. - **Observations directes** avec identification des oiseaux à vue - **Points d'écoutes** (adaptation du protocole STOC EPS (Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Échantillonnages Ponctuels Simples) élaboré par le MNHN (https://www.vigienature.fr/fr/suivi-temporel-des-oiseaux-communs-stoc) durant toute l'année L'observateur effectue des inventaires à la volée, lors de ses déambulations mais aussi des observations ciblées sur des espaces identifiés comme propices. Muni de jumelles, il observe cinq à dix minutes d'attente, avant de commencer 15 minutes d'observations. Ce temps de latence en amont de l'écoute permet de tamponner le dérangement créé par l'arrivée de l'observateur. Une fois ce temps respecté, l'observation peut commencer. Il recense alors les espèces présentes à la vue et l'ouïe. Pour les sessions d'observations plus libres ou plus ciblées, l'observateur peut s'aider d'une longue vue Au printemps, les écoutes se déroulent idéalement le matin, lorsque les oiseaux sont les plus actifs vocalement. Elles peuvent se poursuivre en journée, selon la période de l'année, ou à des moments bien précis, en fonction des espèces recherchées (Cf. partie que cherche-t-on et où ?)

Figure 64 : Identification des oiseaux à la longue vue – CPIE TVL

3.2.3.7 Mammifères amphibies

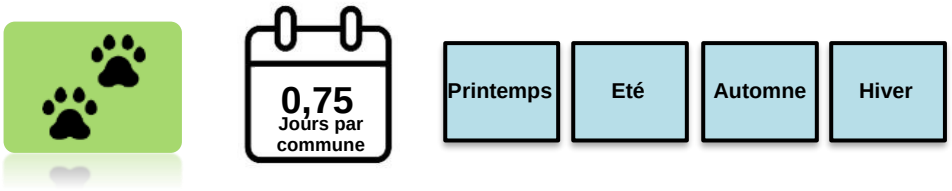

De quoi parle-t-on ?	La dénomination « Mammifères amphibies » comprend les espèces ayant une écologie liée à la fois au milieu terrestre et au milieu aquatique, avec une dépendance vitale aux deux. Ces espèces exploitent les berges et les cours d'eau pour se nourrir, se reproduire, s'abriter, *etc*. Elles sont étroitement liées au bon état écologique des cours d'eau et du milieu terrestre. Ce cortège constitue un enjeu important sur le territoire ligérien entrecoupé des vallées de l'Amasse, la Brenne, la Cisse, *etc*.
Que cherche-t-on et où ?	Les prospections se font en bord de cours d'eau, en recherchant des traces et indices tels que les réfectoires, les crottiers, les entrées de gîtes… les espèces pouvant être difficiles à observer directement, mais faciles à repérer *via* ces traces. Campagnol amphibie, Castor d'Europe et Loutre d'Europe constituent les principales espèces recherchées.
Comment ?	- **Prospections à pied depuis les berges** - **Prospections en wadders** (salopette étanche pour marcher dans les cours d'eau) directement depuis le cours d'eau. - **Pose de pièges photographiques** Les inventaires peuvent être menés toute l'année, mais les périodes d'assec prolongées ou de crues sont évitées, car elles peuvent pousser les espèces à changer de territoire.

Figure 65 : Crottes de campagnol amphibie, indice révélant la présence de l'espèce – CPIE TVL

3.2.3.8 Mammifère terrestres

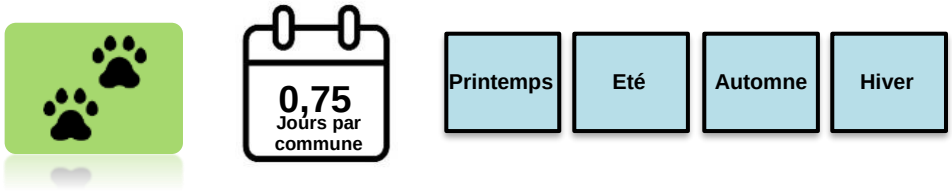

De quoi parle-t-on ?	Les mammifères terrestres constituent un groupe d'espèces très diversifié en raison notamment de leurs modes de vie et de leurs habitats. En effet, certains sont associés à la présence de milieux humides, d'autres à celle de milieux forestiers ou bocagers.
Que cherche-t-on et où ?	Les mammifères terrestres sont discrets, avec des mœurs majoritairement nocturnes. Ainsi, leur inventaire se base sur la recherche des traces et indices de présence et sur des techniques permettant de révéler leur présence en dehors des prospections de terrain.
Comment ?	- **Observations directes** - **Recherche des traces et indices** (crottes, empreintes, nid, etc.) - **Pose de pièges** capturant, non létaux (micromammifères) - **Pose de pièges photographiques** Les pièges capturant sont posés le soir et relevés le lendemain matin de bonne heure. Les individus sont déterminés rapidement puis relâchés à l'endroit de la capture. La pose de pièges-photographiques permet de réaliser des observations indirectes sur un pas de temps pouvant aller jusqu'à plusieurs semaines. En posant le piège photographique à un endroit propice (passage d'animaux, points d'eau, arbres enjambant une rivière, *etc*), il est possible de réaliser de nombreux clichés, y compris d'espèces particulièrement difficiles à voir sans cette technique (Chat forestier, Putois d'Europe, etc.). **La Maison de la Loire** de Montlouis-sur-Loire a fourni de nombreuses données émanant de l'analyse de contenu de pelotes de réjection, se basant sur une approche ostéologique. En effet, les rapaces nocturnes (Chouette hulotte et Effraie des clochers) fabriquent et crachent des pelotes de réjection qu'il est facile de récolter. Elles contiennent des restes de repas, et notamment les os de leur proie. En analysant ces ossements, il est possible de déterminer les espèces consommées par ces rapaces. Cette technique n'a que très peu été mise en œuvre entre 2022 et 2023. Elle a néanmoins permis de largement contribuer à la liste des micromammifères en dehors de cette période.

Figure 66 : Extrait de piège photo montrant la présence du Chat forestier en forêt d'Amboise - Caudalis

3.2.3.9 Chiroptères

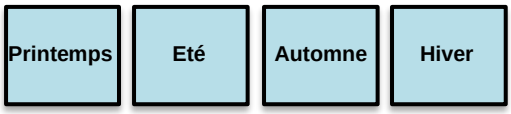

De quoi parle-t-on ?	Les chauves-souris, ou Chiroptères, concentrent un petit nombre d'espèces pour de forts enjeux patrimoniaux. Ces mammifères ont une hypertrophie des doigts, avec une membrane interdigitale très fine (patagium) leur permettant de voler. Nocturnes, on les trouve actives en vol pour chasser la nuit, du printemps au début de l'automne, puis en cavités ou elles passent la mauvaise saison.
Que cherche-t-on et où ?	La phénologie et le mode de vie des chiroptères impliquent un suivi bien spécifique. Il est en effet assez délicat de suivre ce taxon en même temps que les inventaires concernant les autres espèces. De plus, leur capacité à exploiter des habitats bien différents entre été et hiver obligent à réaliser des inventaires sur un temps plus long pour être en mesure d'appréhender finement leur présence sur le territoire et l'utilisation qu'elles en font.
Comment ?	- **Approche acoustique** (en passif ou en actif) - **Comptages directs** en hiver dans les zones d'hibernation et l'été pour détecter des colonies de reproduction (combles, caves, etc.) - **Campagne** de porte à porte pour aller à la rencontre des riverains ayant des cavités ou des bâtiments propices aux chiroptères - **Campagne de communication** à destination des propriétaires de bâti. 14 églises, 5 bâtiments de professionnels (caves, chambres d'hôtes…) et 74 propriétés de particuliers ont été visités. L'approche acoustique prévoyait la pose d'enregistreurs, qui ont été positionnés près de sorties de gîtes ou dans des zones de chasses, pour espérer capter les ultrasons des chiroptères. Chaque espèce a une fréquence et une modulation de cris bien précis. Une fois les boitiers récupérés, on extrait un fichier de sons que l'on traite à l'aide d'un logiciel, ou manuellement, pour identifier les espèces présentes. Les comptages directs ont souvent lieu dans les bâtiments ou caves, pour les colonies de reproduction ou les gîtes hivernaux. Leur accès nécessite souvent l'accord du propriétaire. Une campagne participative a été développée pour favoriser les signalements (cf. partie 7.1.8)

Figure 67 : Enregistreur mis en place à la sortie d'un gîte – CPIE TVL

Figure 68 : Comptages directs pour le recensement des chiroptères – CPIE TVL

.

3.2.3.10 Amphibiens

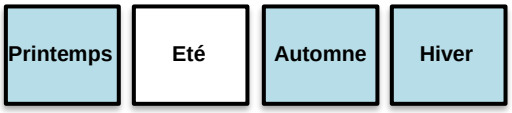

De quoi parle-t-on ?	Ces animaux sont pour beaucoup essentiellement nocturnes, même si certaines espèces ont des mœurs relativement diurnes (Grenouilles vertes). On les retrouve dans les zones humides, dans les mares et les étangs, ainsi qu'à proximité des cours d'eau. Ils requièrent une dualité d'habitats : aquatiques et terrestres. Ils sont dépendants de la présence d'eau non courante pour leur reproduction et d'habitats terrestres variés pour le reste de l'année.
Que cherche-t-on et où ?	Pour réaliser l'inventaire, il faut rechercher à la fois des habitats terrestres et des habitats aquatiques favorables, et réaliser des passages diurnes et nocturnes.
Comment ?	- **Passages en journée** en fin de printemps et en été - **Passages nocturnes** - **Recherche des individus à l'aide d'un troubleau (**épuisette renforcée pour passer dans la végétation aquatique, pour les larves ou imagos réfugiés dans l'eau) - **Recherche des individus à l'écoute** des chants des adultes reproducteurs - **Recherche des pontes, de jour comme de nuit** - **Pose de nasses** L'emploi d'un troubleau est assez intrusif, voire destructeur. Il est donc réalisé avec parcimonie et dans de rare cas de besoin de confirmation d'espèces, par exemple, pour limiter le dérangement. Les larves prises aux troubleaux sont identifiées immédiatement et remises à l'eau rapidement afin de limiter stress et dérangement. Les passages nocturnes permettent de recenser les tritons, les salamandres et les crapauds, dont le cœur de l'activité de reproduction se déroule une fois le soleil couché. Comme pour le passage diurne, on respecte d'abord un temps d'écoute, pour détecter les éventuels chanteurs, avant de procéder à une prospection plus active à l'aide d'un troubleau. La pose de nasses facilite la détection d'espèces discrètes, comme les grands tritons. Posées le soir durant la prospection, elles sont relevées le lendemain matin. Elles sont équipées de bouteilles en plastiques vides, pour leur permettre de flotter et éviter toute mortalité des individus par noyade.

Figure 69 : Nasses utilisées pour la détection des amphibiens – CPIE TVL

Figure 70 : Utilisation d'un troubleau pour rechercher les amphibiens – CPIE TVL

3.2.3.11 Reptiles

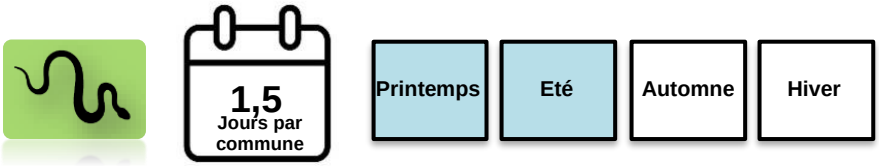

De quoi parle-t-on ?	Le terme « reptiles » intègre les lézards, les serpents et les tortues. Ils constituent un taxon souvent mal aimé, à tort, appuyé sur des idées préconçues et une méconnaissance de ces espèces pourtant intéressantes et ayant toute leur place dans un écosystème. Concernant les ophidiens (serpent), cette mauvaise réputation, combinée à une chasse organisée pendant plusieurs décennies et à la destruction d'habitats, a entraîné une chute des effectifs. Pour les lézards, la fragmentation et la disparition d'habitats est tout aussi dévastatrice. Il est devenu aujourd'hui bien moins fréquent d'observer ces animaux. Rappelons ici que **toutes les espèces de reptiles de France métropolitaine sont strictement protégées** (y compris la Vipère aspic).
Que cherche-t-on et où ?	Recherche de tous les reptiles dans les secteurs favorables, généralement bien exposées au soleil : lisière de haie, ourlets forestiers, pelouses sèches, mais aussi bords de cours d'eau.
Comment ?	- **Pose de plaques à reptiles** - **Recherches actives** Les plaque à reptiles sont des sections de tapis de carrière ou de plaques de tôle goudronnées, noires. Elles permettent aux reptiles de se chauffer plus rapidement en se positionnant dessus ou dessous. Une cinquantaine de plaques ont ainsi été posées, idéalement bien exposées le matin, sinon, exposées sud, avec une réflexion sur l'ombrage portée par la végétation. On les pose généralement après avoir dégagé le sol, en pieds de haies ou de buissons, où les reptiles s'exposent naturellement. Elles sont ensuite relevées lors des différents passages sur le terrain, sans fréquence préétablie, mais plutôt de manière opportuniste, idéalement le matin lors du temps de chauffe des reptiles Pour les recherches actives, l'observateur, prospecte les secteurs favorables préalablement identifiés entre avril et juin. L'observateur parcourt le terrain en évitant d'avoir son ombre projetée au-devant de ce qu'il regarde, pour éviter d'effrayer les reptiles.

Figure 71 : Exemple de plaque à reptile,

3.2.4 Tableau Récapitulatif des techniques d'inventaires utilisées lors de l'ABiC

Groupes inventoriés	Milieux préférentiels	Protocole retenu	Période favorable d'inventaire
Coléoptères saproxyliques	Zones boisées	L'objectif est d'identifier les arbres remarquables et les réseaux de haies les plus favorables aux espèces saproxyliques patrimoniales (Grand capricorne, Pique-prune, *etc.*). Une première étape de photo-interprétation permet d'identifier les secteurs prioritaires à prospecter. **En moyenne, 0.75 jour par commune est alloué à ce groupe**	Avril à Octobre
Rhopalocères : Papillons « de jour »	Tous (et fortement pelouses sèches, prairies et boisements)	Inventaires à la volée avec pour objectif de recenser le maximum d'espèces (avec recherche prioritaire des espèces parapluies, souvent patrimoniales, intégrées aux cortèges les plus riches). Les espèces sont identifiées à l'aide de jumelles et par capture au filet avec relâcher sur place. Les habitats favorables à certaines espèces patrimoniales, notamment s'ils présentent les plantes hôtes en quantité suffisante, sont signalés même en cas d'absence de l'espèce en question. **En moyenne, Le temps alloué à ce groupe est de 2 jours par commune**.	Mars à octobre
Odonates : Libellules et Demoiselles	Zones humides	Inventaires à la volée avec pour objectif de recenser le maximum d'espèces (avec recherche prioritaire des espèces parapluies, souvent patrimoniales, intégrées aux cortèges les plus riches). Les espèces sont identifiées à l'aide de jumelles et par capture au filet avec relâcher sur place. Les exuvies récoltées seront identifiées à l'aide d'une loupe binoculaire. Les habitats favorables à certaines espèces patrimoniales seront signalés même en cas d'absence de l'espèce en question. **En moyenne, Le temps alloué à ce groupe est de 2 jours par commune**	Avril à Octobre
Orthoptères : Grillons, Sauterelles et Criquets	Tous (et fortement pelouses sèches)	Inventaires à la volée avec pour objectif de recenser le maximum d'espèces (avec recherche prioritaire des espèces parapluies, souvent patrimoniales, intégrées aux cortèges les plus riches). Les espèces seront identifiées à l'aide de jumelles, par capture au filet avec relâcher sur place et par l'analyse de leurs stridulations. Les habitats favorables à certaines espèces patrimoniales seront signalés même en cas d'absence de l'espèce en question. **En moyenne, Le temps alloué à ce groupe est de 1 jour par commune**	Juin à septembre
Avifaune nicheuse, migratrice, hivernante	Tous	Inventaires à la volée avec pour objectif de recenser le maximum d'espèces (avec recherche prioritaire des espèces parapluies, souvent patrimoniales, intégrées aux cortèges les plus riches). Les méthodes intégreront des points d'écoutes, des observations opportunistes, des prospections ciblées mais également des matinées d'observation à plusieurs équipes afin de mieux connaître l'utilisation des boisements (zone de nidification potentielles) par les espèces forestières rares (Aigle botté, Cigogne noire, Balbuzard pêcheur, Circaète Jean-le-Blanc). Les	Toute l'année

Groupes inventoriés	Milieux préférentiels	Protocole retenu	Période favorable d'inventaire
		habitats favorables à certaines espèces patrimoniales sont signalés même en cas d'absence de l'espèce en question. **En moyenne, 3 jours par communes seront alloués à ce groupe.**	
Amphibiens	Zones humides et forestières, mares et points d'eau	Inventaires à la volée avec pour objectif de recenser le maximum d'espèces (avec recherche prioritaire des espèces parapluies, souvent patrimoniales, intégrées aux cortèges les plus riches). Les méthodes font appel à des prospections ciblées nocturnes ou diurnes. Les prospections nocturnes à la lampe seront favorisées par rapport à la pêche au troubleau afin de perturber au minimum le milieu de ces espèces fragiles. Des écoutes seront également réalisées pour permettre la détection des Anoures. Dans certains cas, des nasses sont posées, pour favoriser une capture passive. **En moyenne, Le temps alloué à ce groupe est de 1 jour par commune.**	Novembre à juin
Reptiles	Tous	Inventaires à la volée avec pour objectif de recenser le maximum d'espèces (avec recherche prioritaire des espèces parapluies, souvent patrimoniales, intégrées aux cortèges les plus riches). Les méthodes de recherches impliquent la pose plaques à reptiles qui permettent aux individus d'assurer leur thermorégulation à l'abri des prédateurs et qui facilitent ainsi l'approche et l'observation de ces animaux farouches. Par ailleurs, les mues de serpents récupérées chez les particuliers peuvent permettre d'identifier les différentes espèces. **En moyenne, Le temps alloué à ce groupe est de 1.5 jour par commune**	Avril à septembre
Mammifères (tous)	Tous	Inventaires à la volée sur secteur ciblés (recherches d'indices de présence comme les crottes, traces d'alimentation, empreintes, *etc.*), pose de pièges-photo, pose de piège à micromammifères non létaux, enregistreurs acoustiques automatiques, porte à porte pour la recherche de colonies de reproduction de Chauves-souris dans le bâti ou pour la recherche de sites d'hibernation dans les caves privées. **En moyenne, Le temps alloué pour les chauves-souris est de 2 jours par commune et de 1,5 journée pour les autres mammifères**.	Toute l'année

Tableau 4 : Tableau récapitulatif des techniques d'inventaires

Au total, la réalisation des inventaires floristiques et faunistiques a représenté un volume de **17,5 jours, en moyenne, par commune**. Dans les faits, d'avantages de jours ont été passé sur le terrain, du fait de l'engagement des membres du groupement et de l'appui des bénévoles. Les journées d'inventaires participatifs ont également permis d'accroître le temps passé sur le terrain.

3.2.5. Apports de données extérieurs

Tout au long de la démarche, de nombreux contributeurs bénévoles ont partagé des centaines de données sans contrepartie, permettant d'alimenter l'état des lieux de la biodiversité du Val d'Amboise :

- La **Maison de la Loire** de Montlouis-sur-Loire et en particulier **Thierry POLI**, son Coordinateur**,** qui a accepté de partager des données issues de pelotes de réjection. Avec un appui à la détermination de **Françoise POITEVIN** (*Université de Montpellier*) et **Vincent MISTROT** (archéozoologue) pour confirmer certaines données, ainsi que **Bernard LEMESLE** (Entomologie Tourangelle et Ligérienne) pour les coléoptères (*via* l'analyse des pelotes de réjections) ; **Jacques CUISIN** (Muséum National d'Histoire Naturelle - MNHN) pour les oiseaux (*via* l'analyse des pelotes de réjections) ; **Salvador BAILON** (archéozoologue) pour les micromammifères (*via* l'analyse de pelotes de réjections) et **Patrick BRUNET-LECOMPTE.**
  Les données ont été saisies sur Obs'37, avec une mention précisant leur origine en commentaire.
- L'association **SOS Martinets** a partagé des données sur l'emplacement des nids de martinets noirs (Apus apus) localisés à Amboise.
- **Mathieu PRUDHOMME,** entomologiste, a partagé une série de tableurs comprenant des centaines de données d'observations de coléoptères sur le Val d'Amboise.
- **Le syndicat de l'Amasse et son technicien Alexis RENE** ont partagé plusieurs données, ainsi que de nombreuses photos et vidéos issus de pièges photographiques. Ces apports ont notamment permis d'illustrer la présence de la loutre d'Europe (*Lutra lutra*). Alexis René a également activement participé aux inventaires des reptiles via la pose et le relevé de plaques.
- Le **Conservatoire botanique national du Bassin parisien**, qui est le principal contributeur hors groupement, a versé des centaines de données sur la flore
- La **Société Botanique Ligérienne**, très active localement, notamment avec la contribution de **François BOTTE.**
- Des dizaines de bénévoles des associations du groupement accompagnant la démarche d'ABiC de la CCVA.

Figure 72 : Logos des principaux contributeurs bénévoles à l'ABiC de la CCVA

3.3 Volet 3 : Préconisations de gestion

Objectifs : Doter la CCVA et les communes d'une boîte à outil opérationnelles pour apporter des réponses concrètes aux enjeux identifiés lors de l'ABiC.
Période de réalisation : Eté 2023

Les préconisations de gestion ont été formulées par les structures du groupement, sur la base de l'analyse des données issues des inventaires. Plusieurs mesures ont été associées à chaque site et habitat, en fonction des enjeux identifiés. Les préconisations, qui font l'objet de fiches, ont ensuite été hiérarchisées en fonction de l'urgence à les mettre en œuvre.

Bilan du volet 3

- Le choix a été retenu de transcrire les préconisations sous forme de fiches opérationnelles, à retrouver en annexes du présent rapport (page 247 et suivantes)
- La structure des fiches a été validé par la CCVA et le groupement (forme, contenu…) puis complétée par les 5 structures durant l'été 2023
- 4 types de fiches ont été réalisés : habitat, espèces, sites et fiches techniques *(Cf. partie 6.1)*

3.4 Volet 4 : Sensibilisation et communication

Objectifs : Sensibiliser tous les publics à la biodiversité locale et aux enjeux qui y sont liés, en développant différentes animations et outils de communication.
Période de réalisation : Tout au long de la démarche

Le calendrier des animations a été fixé par le groupement et la CCVA, en phase de préfiguration de l'ABiC. Leur organisation s'est faite au fil de l'eau, lors de points spécifiques. Le détail est à retrouver en partie 7 du présent rapport.

Bilan du volet 4

- La CCVA et les communes ont souhaitées développer un volet sensibilisation conséquent.
- Les différentes animations ont été conçues et réalisées par les structures du groupement et la CCVA, avec l'appui de partenaires : communes et leurs agents, établissements scolaires, etc.
- Les communes, référents communaux et agents se sont particulièrement impliqués dans l'organisation des évènements et la diffusion des éléments de communication permettant de les promouvoir.
- La CCVA a également créé de outils de communication dédiés à l'ABiC (cf. Partie 7)

PARTIE 4

Résultats des inventaires

Nepsie et Le Vilain pour la CCVA

4. Résultats des inventaires

L'Atlas de la Biodiversité du Val d'Amboise, par son ampleur, a donné lieu à de très nombreux résultats. L'obtention d'une liste d'espèces est un premier pas dans la connaissance de la biodiversité du territoire. Il était nécessaire d'aller au-delà, avec l'analyse des données naturalistes. Les pages suivantes s'attardent à retranscrire les principaux éléments collectés et l'analyse qui en a été faite. Ce travail a notamment permis de déterminer les enjeux propres au territoire, à retrouver en partie 5 du présent rapport et de façon plus détaillée au sein des fiches de préconisations qui y sont annexées.

Figure 73 : Pêle-mêle d'espèces rencontrées pendant l'ABiC, de gauche à droite et de haut en bas :
- Orchis bouffon, *Anacamptis morio_EricSansault*
- Grand Rhinolophe, *Rhinolophus ferrumequinum _EricSansault*
- Gros-bec casse-noyaux, *Coccothraustes coccothraustes_EricSansault*
- Caloptérix éclatant, *Calopteryx splendens_EricSansault*
- Coronelle lisse, *Coronella austriaca _EricSansault*
- Epeire frelon, *Argiope bruenichi_CamilleCruz*
- Bihoreau gris, *Nycticorax nycticorax_EricSansault*
- Dectique verrucivore, *Decticus verrucivorus_EricSansault*
- Damier des marais, *Euphydryas aurinia_EricSansault*

4.1 Données collectées et leur origine

4.1.1 Données collectées et leurs origines

127 681 données ont été traitées dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale. Elles sont issues de différentes sources :

- **103 689** proviennent de relevés réalisés avant l'ABiC sur la période 1835 à 2021. Elles sont issues d'études existantes, des bases de données des structures, etc.
- **23 992** ont été collectées au cours des inventaires réalisées en 2022 et 2023 dans le cadre de l'ABiC par les structures du groupement et leurs bénévoles.

Une grande majorité de données contemporaines émanent de bénévoles d'associations qui vivent et prospectent sur le territoire. Le travail des membres du groupement a permis d'aller plus loin sur l'ensemble des taxons, comme en témoigne le graphique ci-dessous, sur lequel on note la hausse très forte du nombre d'espèces connues à partir du lancement de l'atlas en 2022.

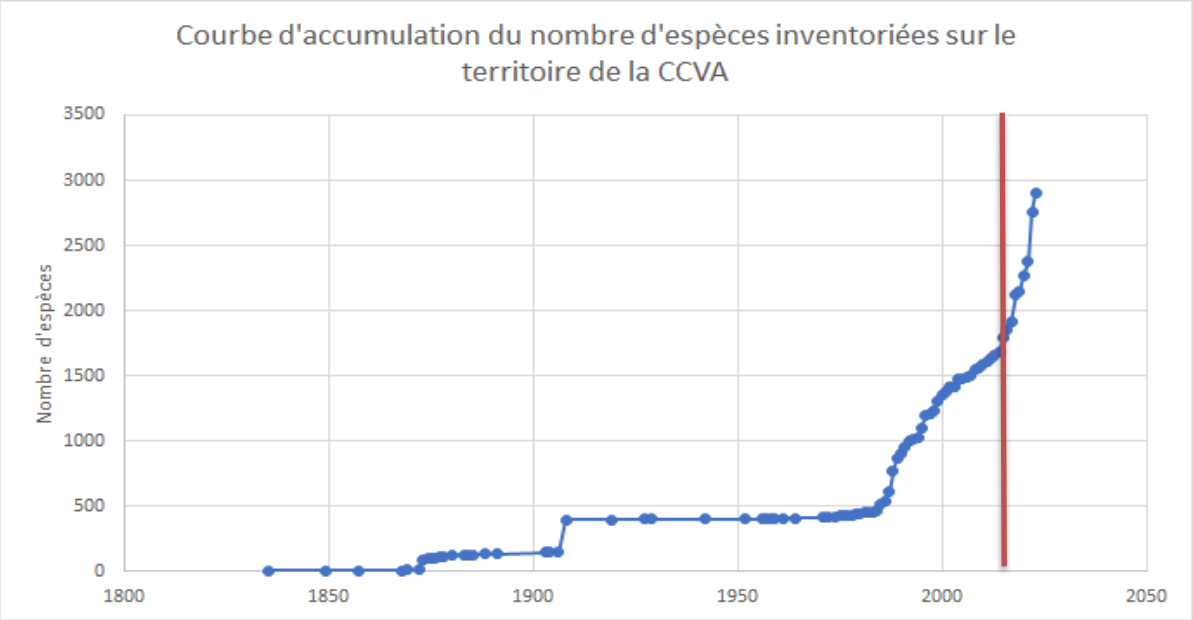

Figure 74 : courbe d'accumulation d'espèces connues, avec une augmentation exponentielle à partir du début de l'atlas (ligne rouge)

Le tableau ci-dessous présente les principaux contributeurs à l'ABiC, toutes origines confondues. Il détaille le nombre de données et de groupes taxonomiques inventoriés pour chacun de ces contributeurs.

Organisme	Nombre de taxons inventoriés	Nombre de données
AFL	110	218
ANEPE Caudalis	738	9845
Aucun	3	3
Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement	5	5
Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien	886	8969
CPIE Touraine Val de Loire	711	4417
ETL	85	108
Fédération de l'Indre-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	9	12
Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes nuisible d'Indre-et-Loire	5	13
Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles en Indre-et-Loire	1	1
France Nature Environnement Centre Val de Loire	9	9
IFN	113	513
IGN	159	768
Inconnu	139	808
Indépendant	391	628
Ingénierie des Milieux Aquatiques et des Corridors Fluviaux	212	216
Ligéria Nature	309	2820
LNE	2	2
LPO Centre-Val de Loire	455	70883
Maison de la Loire	7	23
MNHN	38	47
Perche Nature	1	1
RNN de Chérine	1	1
SBCO	4	4
SEPANT	1933	23301
SHT	70	215
SI Entretien et Aménagement de la Brenne et de ses Affluents	1	2
SMBA	2	3
Société Botanique de France	141	351
Societe Botanique Ligérienne - Groupement des Botanistes des Pays du Bassin de la Loire et de ses Confins	1027	3324
Synd Inter Com Aménagement la Ramberge	1	2
Syndicat de la Brenne	76	157
Total général	**2903**	**127669**

Tableau 5 : Nombre de données produites et capitalisées et contributeurs

Au-delà des structures du groupement, on distingue 2 contributeurs importants :

Le **Conservatoire Botanique National du bassin parisien** (8969 données), dont l'une des missions est « *la connaissance de l'état et de l'évolution de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels. A ce titre, il réalise un inventaire de la flore (non seulement les espèces protégées, mais aussi la "flore ordinaire") et un inventaire des végétations.* »
Lien : https://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/delegation/centre.jsp

La Société Botanique Ligérienne (3324 données), Groupement des Botanistes amateurs ou professionnels du Bassin de la Loire

D'autres organismes tels que les syndicats de rivière, l'IGN, la Société Horticole de Touraine (SHT), etc. sont également des contributeurs non négligeables.

4.1.2 Traitement et diffusion des données

Toutes les observations ont été répertoriées :

- Dans la **base de données Obs'37,** plateforme collaborative de la SEPANT sur la biodiversité du département d'Indre-et-Loire. Obs'37 permet de partager les données naturalistes afin de mieux préserver les espèces et leurs milieux (https://obs37.fr/).

- Auprès du **Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine Naturel (SINP)**.

Focus : le SINP

Le **Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine Naturel** (SINP) a pour objet de structurer les connaissances sur la biodiversité (faune, flore et fonge d'une part, habitats naturels ou semi-naturels d'autre part) et sur la géodiversité, afin de mettre ces connaissances à disposition de tous. Le SINP couvre l'ensemble du territoire national.

Les connaissances ainsi partagées sous forme de données structurées sont notamment utiles pour l'élaboration et le suivi des politiques publiques, pour la prise de décision dans un cadre démocratique et pour les rapportages européens sur le suivi de l'état des populations et des écosystèmes.

C'est l'INPN qui assure la gestion et la diffusion des données du SINP au niveau national.

Dispositif partenarial entre le ministère chargé de l'environnement, l'OFB, le Muséum national d'Histoire naturelle, les associations, les collectivités territoriales, les établissements publics ou privés et les services déconcentrés de l'État, le SINP est constitué d'un réseau d'acteurs qui mettent en partage l'information naturaliste qu'ils détiennent selon un ensemble de méthodes et de règles communes.
Source : https://inpn.mnhn.fr/informations/sinp/presentation

Toutes les données collectées dans le cadre de l'ABiC sont intégrées au SINP

L'ensemble des données collectées durant l'ABiC et leur analyse est présenté :

- Dans les pages suivantes
- Dans des listes d'espèces pour le territoire et par communes – *annexe dématérialisée*
- Dans un corpus de 104 fiches (Espèces les plus remarquables) annexées au présent rapport
- Au sein un jeu de 237 cartes déclinées aux échelles communales et intercommunales (Espèces les plus remarquables) – *annexe dématérialisée*
- Via l'outil cartographique Limzap développé par la SEPANT : https://sepant.lizmap.com/cartes/index.php/view/map?repository=biodiv&project=abic_ccva

4.2 Résultats concernant les Habitats

44 habitats ont été identifiés sur le territoire, avec une large palette de milieux, en passant par des friches rudérales, des pelouses calcaires, des habitats forestiers ou encore des grèves de Loire.

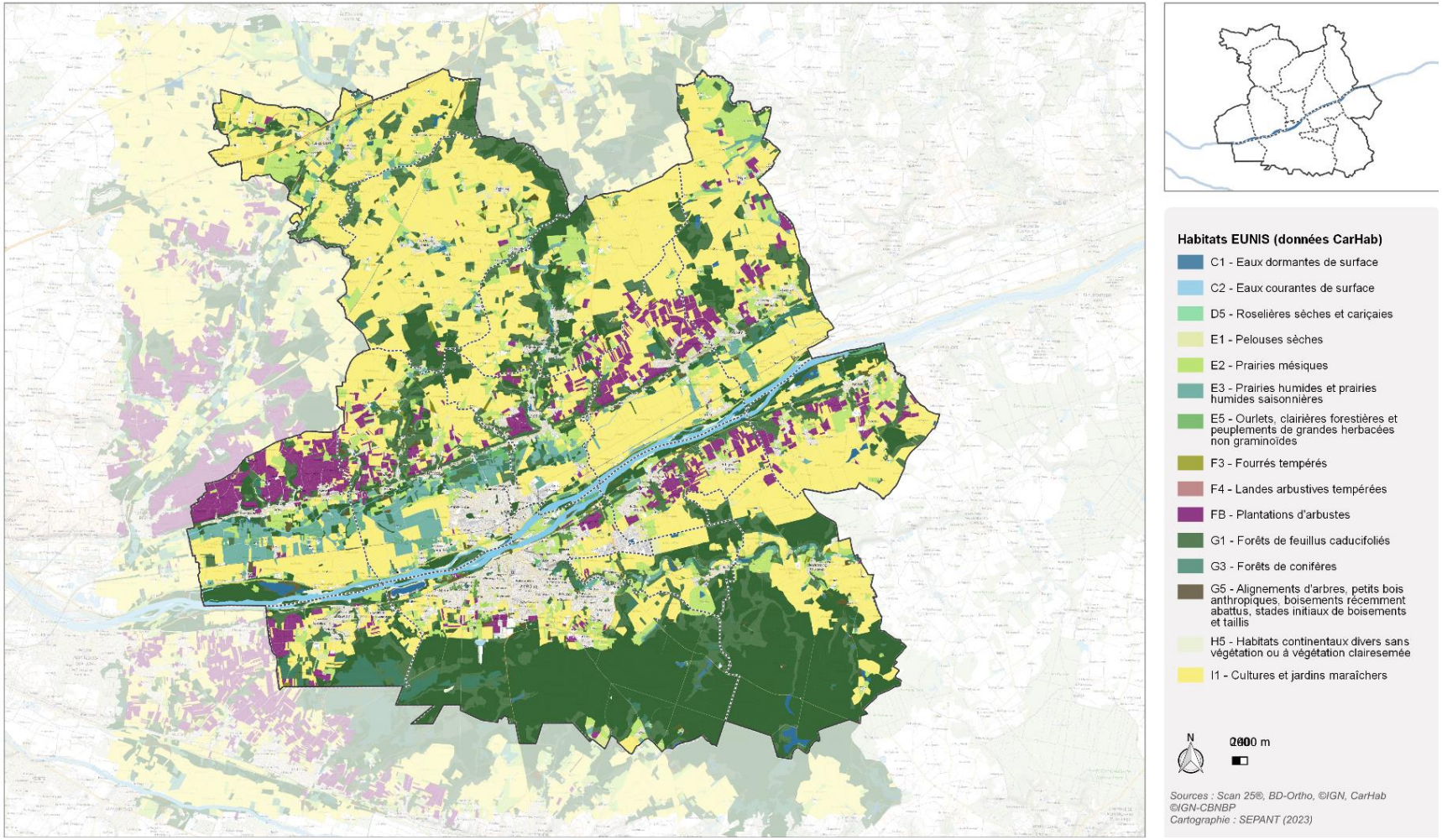

Figure 75 : Cartographie des grands types d'habitats du Val d'Amboise - SEPANT 2023

4.2.1 Les grandes types d'habitats

4.2.1.1 La Loire et ses affluents

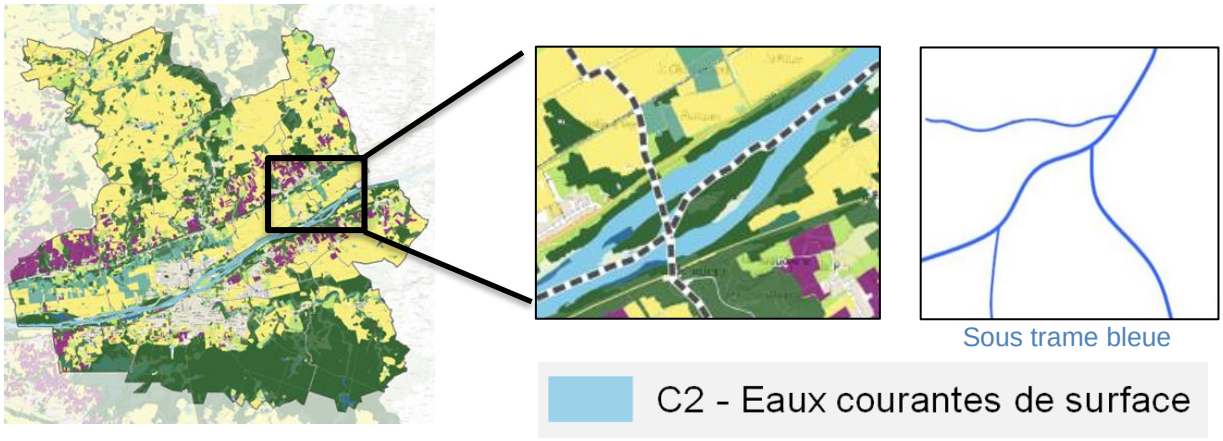

Structure naturelle forte sur le territoire, la Loire agit comme corridor, zone de reproduction, zone d'alimentation, mais aussi comme barrière pour certaines espèces.

Largement décrite via les inventaires ZNIEFF ou encore les sites Natura 2000, la Loire est un milieu largement suivi, notamment pour les oiseaux, avec de très nombreuses données ornithologiques produites régulièrement par des observateurs locaux. Les cours d'eau, affluents ou sous-affluents de la Loire présents sur le territoire (Amasse, Brenne, Cisse, Remberge) apportent une diversité complémentaire.

Figure 76 : La Loire à Poce-sur-Cisse - Laurent PALUSSIERE

4.2.1.2 Les prairies

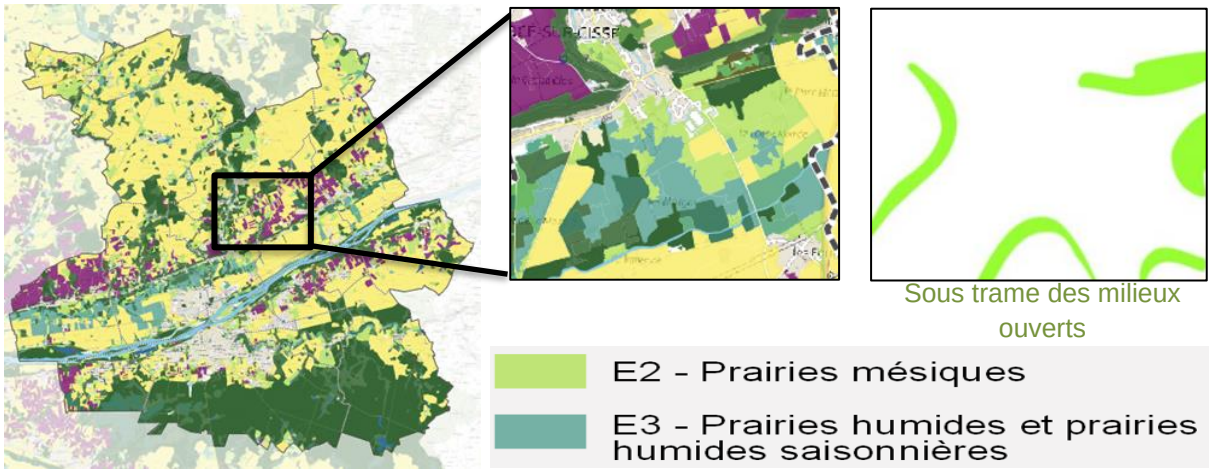

Derrière ce terme agricole ou paysager se cache une multitude d'habitats naturels aux cortèges variés, avec des prairies de fauches, des prairies pâturées, des prairies humides ressemées, *etc*. Elles constituent, maillées avec les mares et les haies, un ensemble d'habitats particulièrement important pour la faune et la flore. On y retrouve des espèces spécialisées qu'il convient de prendre en considération.

Figure 77 : Prairie à Neuillé-le-Lierre - Camille CRUZ

4.2.1.3 La matrice agricole

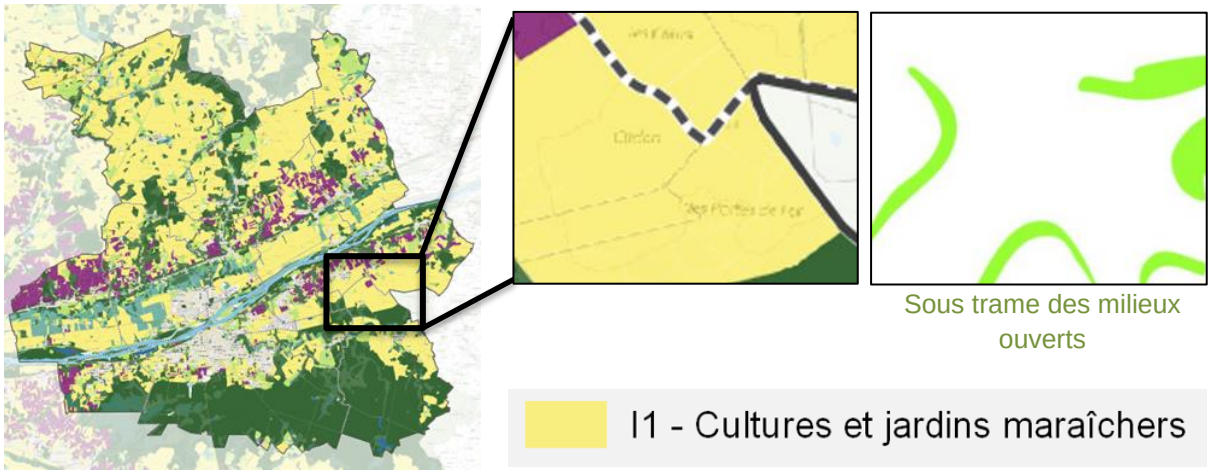

On intègre dans cette notion de matrice les espaces culturaux comme la vigne ou les parcelles d'oléo-protéagineux ou de céréales. On les retrouve un peu partout sur le territoire. Ils peuvent parfois revêtir un aspect inexploitable voire infranchissable pour la faune.

4.2.1.4 Les milieux boisés

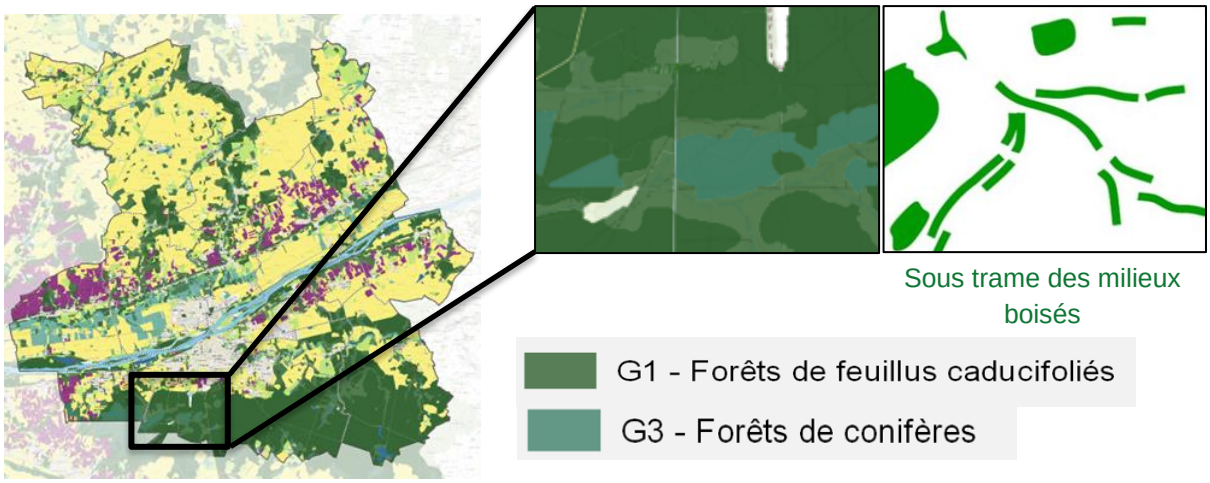

Le territoire est riche d'un massif forestier conséquent au sud. On retrouve de manière ponctuelle plusieurs petits bois et bosquets qui contribuent ainsi à la Trame Verte. Les boisements sur coteau sont également intéressants puisqu'ils constituent des habitats riches d'une biodiversité spécialisée et peu sujettes aux dérangements, du fait d'une situation topographique peu engageante.

Figure 78 : Site boisé à Limeray – Damien AVRIL

2.1.5 Les plans d'eau

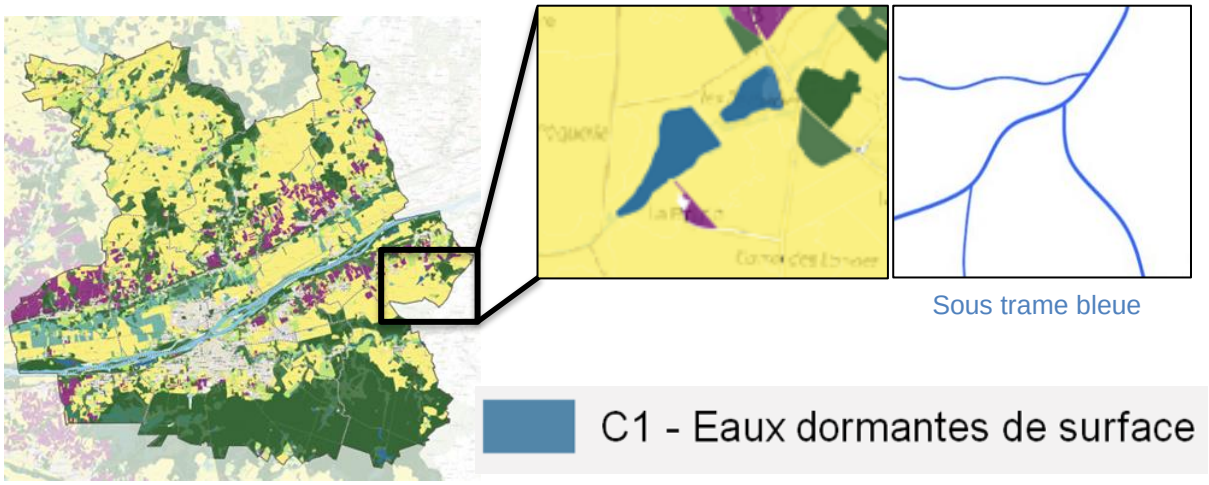

Les plans d'eau, de toutes tailles, peuvent être favorables à la biodiversité. De la petite mare forestière à l'étang de la Varenne, on retrouve ainsi une multitude de profils de points d'eau plus ou moins attractifs, selon leur alimentation (sur cours, clos, ombrotrophe), leur profil de berges, la végétation présente dans et en périphérie, les profils de fonds, *etc*.

Figure 79 : Illustrations de plans d'eau sur le Val d'Amboise, de gauche à droite :
- *Queue d'étang à Montreuil-en-Touraine – Camille CRUZ*
- *Etang à Saint-Ouen-les-Vignes – Damien AVRIL*

4.2.2. Les habitats remarquables

Des habitats naturels ont également été déterminés, avec plus de précision, à l'échelle de chaque site étudié. Parmi eux, les habitats naturels patrimoniaux (rares et/ou menacés à l'échelle régionale) doivent attirer une attention particulière. **8 habitats remarquables ont ainsi été identifiés sur le territoire de la CCVA pendant l'ABiC.**

4.2.2.1 Description des habitats remarquables

Code carte	Habitat remarquable	Description	Liste rouge régionale	Enjeu local	Fiche
	Aulnaies-frênaies	Forêts riveraines des cours d'eau de plaines, dominées par le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) et l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)	**NT**	**Moyen**	*Fiche HAB-01*
	Chênaies-ormaies	Habitat typique des forêts inondables riveraines des grands fleuves comme la Loire	**VU**	**Fort**	*Fiche HAB-02*
	Pelouses calcaires du *Mesobromion*	Formations végétales qui colonisent des sols peu profonds et principalement calcaires	**VU**	**Fort**	*Fiche HAB-03*
	Gazons amphibies oligotrophiles	Gazons vivaces ou annuels amphibies, exondables, oligotrophiles à mésotrophiles poussant à proximité de plans d'eau, mares ou grands cours d'eau	**VU**	**Fort**	*Fiche HAB-04*

Code carte	Habitat remarquable	Description	Liste rouge régionale	Enjeu local	Fiche
	Pelouses sablo-calcaires	Habitats à végétation herbacée, installée sur sables alluviaux enrichis en carbonate. Milieu typique des terrasses alluviales de la Loire. Très sèchant, on y trouve une flore spécialisée. Bon potentiel de restauration	**EN**	**Fort**	*Fiche HAB-05*
	Prairies humides de fauche du *Bromion racemosi*	Prairies sur des sols gorgés d'eau une grande partie de l'année et moyennement pourvus en nutriments	**VU**	**Fort**	*Fiche HAB-06*
	Prairies humides maigres sur sol calcaire	Prairies sur des sols gorgés d'eau pendant une grande partie de l'année et pauvres en nutriments	**CR**	**Très fort**	*Fiche HAB-07*
	Prairies longuement inondables	Prairies situées dans des dépressions où l'eau affleure tardivement au printemps	**VU**	**Fort**	*Fiche HAB-08*

Tableau 6 : Tableau décrivant les habitats remarquables identifiés lors de l'ABiC

Ces habitats sont assez caractéristiques des milieux que l'on rencontre sur le territoire de la CCVA. Ils sont généralement riches d'une biodiversité spécialisée, elle-même patrimoniale, avec des espèces aux exigences précises.

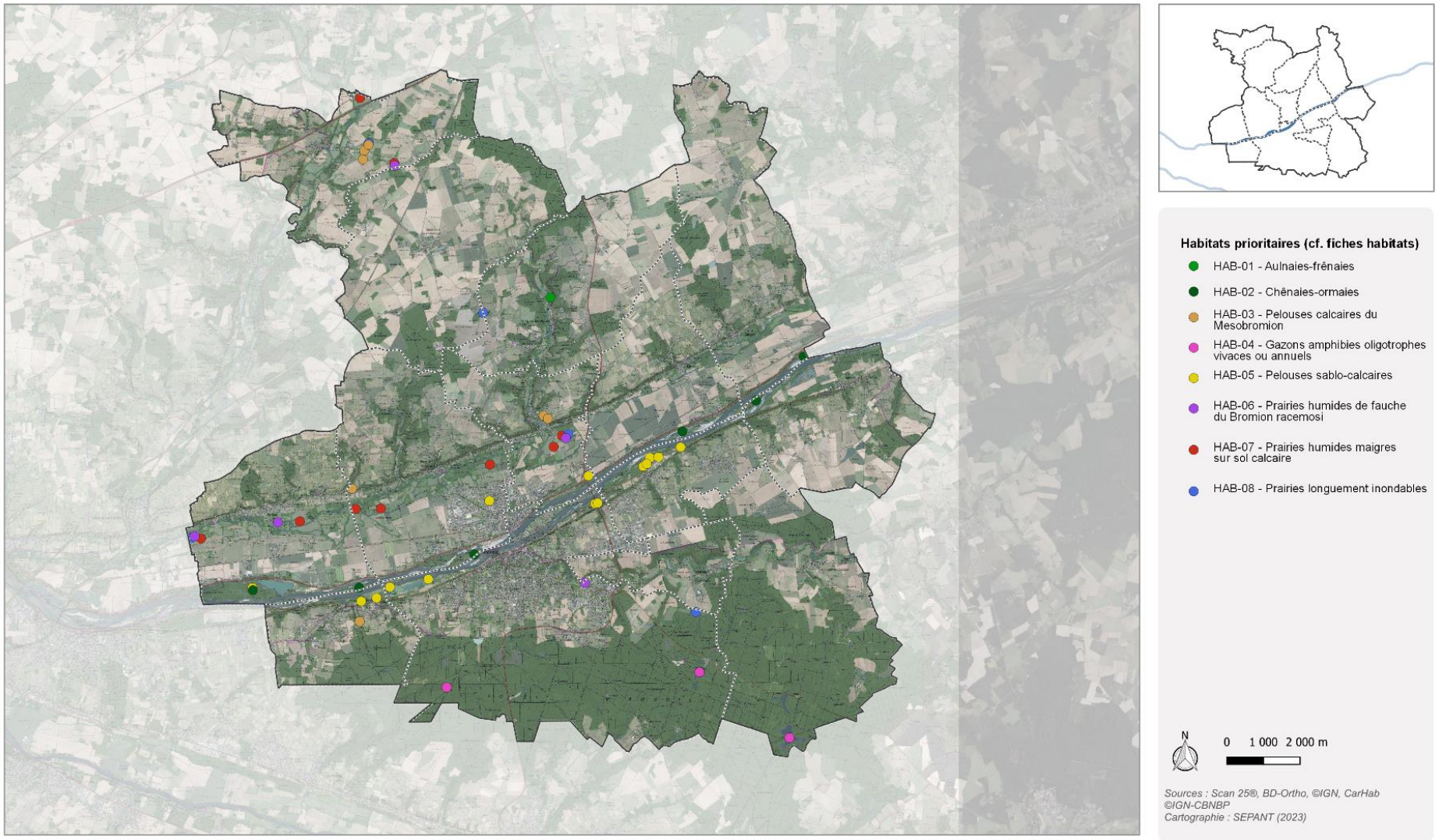

Figure 80 : Carte de localisation des habitats remarquables du Val d'Amboise - SEPANT 2023

4.2.2.2 Enjeux des habitats remarquables

Les habitats remarquables identifiés se trouvent globalement dans un état écologique moyen. Certains sont isolés et très fractionnés, comme les pelouses calcaires ou les herbiers oligotrophiles, quand d'autres sont ponctuellement bien représentés mais soumis à de fortes pressions, d'origines diverses, comme l'Aulnaie-frênaie. Seuls quelques patchs de cet habitat sont considérés comme en très bon état écologique.

L'ensemble de ces habitats gagnerait à être préservé voir restauré sur certaines zones. Des opérations sont préconisées dans les fiches sites ou *via* les fiches générales dans cette perspective. Il est intéressant d'aborder des espaces ayant un état écologiquement moyen comme des zones avec une forte potentialité d'amélioration.

Quelques espèces patrimoniales ont été identifiées sur ces sites, en particulier :

- Castor d'Europe, *Castor fiber (cf fiche Espèce 044)*
- Millet de printemps, *Milium vernale* subsp. *Scabrum (cf fiche Espèce 035)*
- Trèfle de Micheli, *Trifolium michelianum (cf fiche Espèce 041)*
- Laîche à épis distants, *Carex distans (cf fiche Espèce 032)*
- Buplèvre de Gérard, *Bupleurum gerardi (cf fiche Espèce 029)*
- Criquet des Roseaux, *Mecostethus parapleurus* (*cf fiche Espèce 084)*
- Cuivré des marais, *Lycaena dispar (cf fiche Espèce 090)*

Toutefois lorsqu'elles sont présentes, elles se trouvent généralement dans un état de population moyen, pouvant signaler que le milieu est dans une dynamique de dégradation de sa qualité écologique.

A l'inverse, l'absence d'espèce patrimoniale est quant à elle bien plus claire en termes d'interprétation et met généralement en avant une forte dégradation du milieu et une perte substantielle de son intérêt écologique. Il est cependant toujours intéressant de chercher à restaurer des sites fortement dégradés, pour favoriser le retour d'une biodiversité commune dans un premier temps, puis de plus en plus intéressante sur une échelle de temps long. Les rubriques « mesures de conservation » des différentes fiches habitats donnent des clés pour agir. Certaines de ces mesures font par ailleurs l'objet de fiches techniques opérationnelles, comme le maintien de la gestion par la fauche *(cf fiche CCVA-08).*

4.2.3. Les habitats naturels à l'échelle des sites

La taille des sites retenus pour les inventaires est relativement variable. Certains sont particulièrement compacts, là où d'autres font plusieurs dizaines d'hectares. De fait, il existe :

Des sites présentant une mosaïque d'habitats

Exemple : Prairies de Pocé-sur-Cisse (POC-01, POC-02 et POC-13)

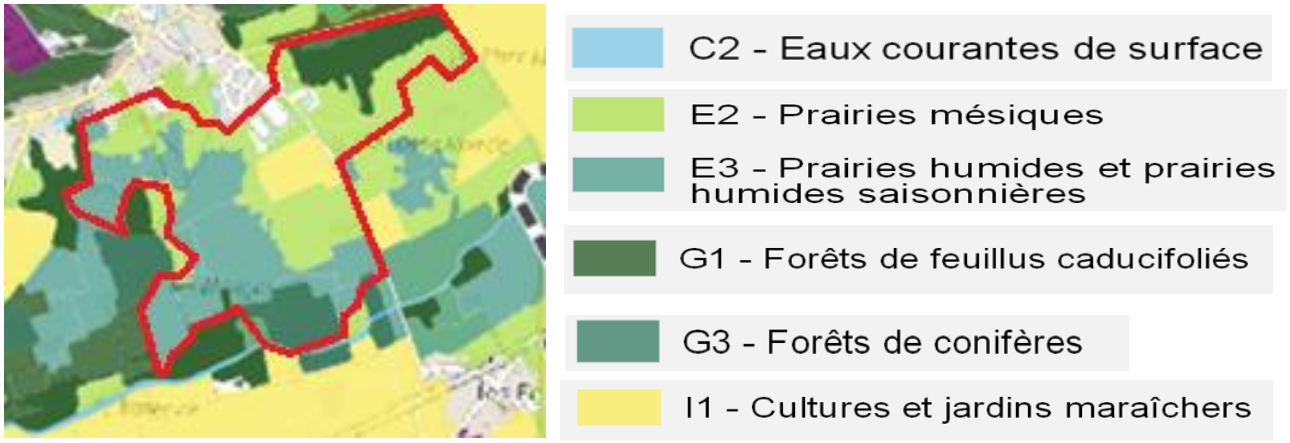

Des sites présentant des habitats assez homogènes, voire une certaine uniformité au sein du même site (prairies, zones boisées, etc.). Cela est lié au mode de gestion qui tend à uniformiser parfois de grandes surfaces.

Exemple : Bois de la Moutonnerie (AMB-02)

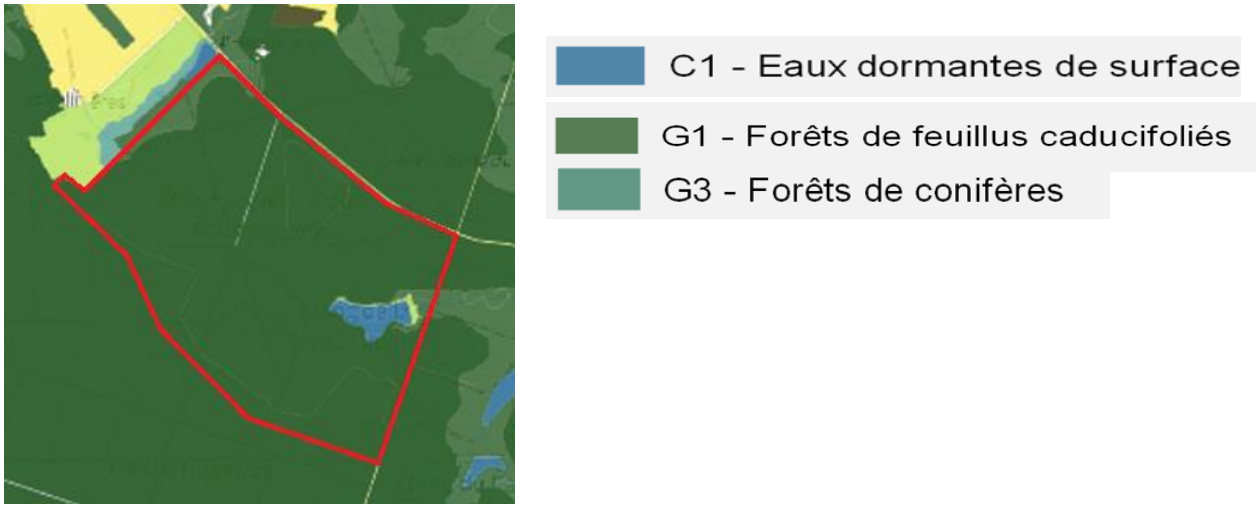

La cartographie des habitats permet de mettre en avant la richesse du territoire sur ce point. Cependant, de nombreux sites étant exploités pour le fourrage ou régulièrement entretenus, la caractérisation d'habitats ne s'est pas toujours réalisée dans les meilleures conditions. Par ailleurs, le dispositif d'atlas ne permet pas forcément de caractériser très finement l'ensemble des milieux.

⇨ *Cf : Cartographie des grands types d'habitats du Val d'Amboise – p.97*

4.2.4. Les sites inventoriés

Les 207 sites retenus pour la réalisation des inventaires ont tous été prospecté au moins une fois. Plusieurs passages ont été effectué par les naturalistes sur la majorité d'entre eux, afin d'identifier la biodiversité présente. Les données collectées lors de ces prospections et leur analyse ont permis de déterminer des enjeux et des préconisations, présentés sous formes de cartes (cf. Partie 5) et de fiches (cf. Partie 6).

4.3. Résultats concernant les espèces

Toutes les espèces observées, ainsi que leurs statuts, figurent sur une liste d'espèces (annexe dématérialisée). Une cartographie des espèces patrimoniales par commune est également disponible. Les espèces les plus patrimoniales sont par ailleurs décrites *via* des fiches espèces à retrouver en annexes du présent document.

Une partie des espèces présente par ailleurs :

- Un statut sur les listes rouges régionales
- Un statut de protection à un ou plusieurs niveaux : régional, national et/ou européen

Elles sont identifiées grâce au tableau suivant :

NT	VU	EN	CR	Protection Régionale	Déter. ZNIEFF	Directive Oiseaux	Directive HFF
	26	12	1	10	67	12	10

Statut en région Centre-Val de Loire (Selon les listes rouges régionales) :

LC : espèces « peu menacée »
NT : espèces « quasi-menacées »
VU : espèces « vulnérables »
EN : espèces « en danger »
CR : espèces « en danger critique »

Espèce déterminante pour la création de ZNIEFF

Espèce inscrite :
DO : à la Directive Oiseaux
DHFF : à la Directe Habitat Faune Flore

Figure 81 : Tableau indiquant les statuts de protection des espèces

4.3.1. Flore vasculaire

702
Espèces

Concernant la flore, les espèces patrimoniales ont été trouvées sur différents milieux : boisements sur coteaux (*Epipactis microphylla),* prairies alluvionnaires de bords de Loire (*Bupleurum gerardii*), bords de routes (*Milium vernale* subsp. *scabrum*), *etc*.

Espèces notables

Figure 82 : Espèces de flore remarquables identifiées lors des inventaires, de gauche à droite : Millet de printemps (Eric SANSAULT), Buplèvre de Gérard (Damien AVRIL), Orchis à fleurs lâches et Orchis de mai (Thibaut RIVIERE)

- ⇨ **Le Millet de printemps**, *Milium vernale subsp. Scabrum* (fiche ESP-35)
- ⇨ **l'Epipactis à petite feuille**, *Epipactis microphylla*
- ⇨ **Le Buplèvre de Gérard**, *Bupleurum gerardi* (fiche ESP-29)
- ⇨ **Le Trèfle de Micheli (découverte)**, *Trifolium michelianum* (fiche ESP-41)

La plupart de ces espèces étaient déjà connues *via* les inventaires d'Ernest-Henry Tourlet, pharmacien et illustre botaniste tourangeau ayant herborisé entre la fin du XIXème et le début du XXème siècle. Toutes n'ont été à nouveau détectées lors de l'ABiC, pour diverses raisons : disparition, dégradation du milieu, difficulté d'accès, discrétion de l'espèce, *etc*. **On estime en effet à environ 70 à 100 le nombre d'espèces qui auraient définitivement disparu du territoire de la CCVA depuis le début du siècle précédent.**

Statuts des espèces patrimoniales							
NT	**VU**	**EN**	**CR**	**Protection Régionale**	**Déter. ZNIEFF**	**Directive Oiseaux**	**Directive HFF**
	26	12	1	10	67	12	10

- ⇨ *Cf : Fiches espèces **ESP-029 à ESP-042***
- ⇨ *Pour aller plus loin : Atlas de la flore du Centre-Val de Loire : https://www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/actualites/atlas-de-la-flore-du-centre-val-de-loire*

Espèces exotiques envahissantes : Les plantes « invasives »

Les **espèces exotiques envahissantes** sont une des principales causes d'effondrement de la biodiversité (*Cf partie 1.1.2*)

Le terme de **« plantes invasives »** (ou plantes exotiques envahissantes) définit des plantes exotiques, introduites volontairement ou non, qui prolifèrent dans un espace naturel au détriment de la biodiversité locale qu'elles peuvent complètement éliminer. Elles peuvent également avoir des conséquences néfastes sur l'environnement, la santé publique, l'économie…

Durant les inventaires botaniques, les espèces exotiques envahissantes ont aussi été déterminées, géolocalisées et intégrées dans les listes d'espèces. **38 espèces** ont été répertoriées, comme l'Érable negundo (*Acer negundo*), la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) le Buddleia (*Buddleja davidii*) ou la Jussie (*Ludwigia peploides*).

Ces espèces au développement rapide ne peuvent pas toujours être gérées efficacement, en dehors d'actions onéreuses, dont l'efficacité n'est pas toujours pérenne. Leur gestion est parfois peine perdue, mais parfois particulièrement pertinente, selon chaque situation. Quoiqu'il en soit, **il est important de limiter la propagation de ces espèces et de surveiller l'arrivée de nouvelles espèces pour limiter et suivre leur impact sur les milieux naturels**.

Pour aller plus loin

Liste des espèces exotiques envahissantes du Conservatoire d'espace naturels de la Région Centre-Val de Loire.
https://www.cen-centrevaldeloire.org/repository/func-startdown/291/

Groupe de travail Régional « plantes invasives »
A l'initiative de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, du Conseil régional du Centre-Val de Loire et de la DREAL Centre-Val de Loire, un groupe de travail s'est constitué, co-piloté par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire (CEN Centre-Val de Loire) et le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP), afin de coordonner au niveau régional la lutte contre ces espèces.
https://www.cen-centrevaldeloire.org/groupe-plantes-invasives

Centre de ressource « EEE » : Le site internet du Centre de ressources espèces exotiques envahissantes propose des éléments d'actualité, des retours d'expérience, des guides pratiques et de nombreuses ressources scientifiques et techniques, pour accompagner les acteurs impliqués sur cette thématique.
http://especes-exotiques-envahissantes.fr/

4.3.2. Lépidoptères

255 Espèces	65 Rhopalocères

Sur le territoire de la Communauté de commune du Val d'Amboise, les inventaires ont permis d'identifier **255 espèces**, dont 65 Rhopalocères, 8 Zygènes, 6 Sphinx et 21 Écailles. Les autres sont composées par d'autres familles ou genre d'Hétérocères (papillons de nuit).

Globalement, on trouve sur le territoire plusieurs espèces plutôt généralistes et faiblement exigeantes du point de vue de l'habitat, en lien avec un contexte agricole dominant et des habitats d'une qualité écologique moyenne. En effet, ces habitats ne vont attirer que des espèces généralistes, peu exigeantes. Seuls les sites ayant conservé un degré de qualité écologique suffisant peuvent être le lieu de reproduction d'espèces patrimoniales. Cela tient essentiellement au fait d'avoir ou non la présence de la plante hôte, ainsi qu'une connectivité avec d'autres noyau de population.

Espèces notables

Figure 83 : Papillons remarquables identifiés sur le Val d'Amboise, de gauche à droite : Mélitée de la Lancéole - Vincent LE BOULLEC ; Thécla de l'Orme – Damien AVRIL ; Hesperie des potentilles – Eric SANSAULT

- ⇨ **L'Azuré du Serpolet**, *Phengaris arion,* protégé nationalement, localisé sur les bords de routes à plusieurs reprises entre Nazelles-Négron et Noizay (fiche ESP-35)
- ⇨ **Le Cuivré des marais**, *Lycaena dispar*, (fiche ESP-90)
- ⇨ **La Mélitée de la Lancéole**, *Melitaea parthenoides*, classée *En Danger* en Région et connue sur moins de dix communes en Indre et Loire (Obs'37) (fiche ESP-92)

Ces papillons ont en commun d'utiliser pour leur reproduction des habitats qui se dégradent, voire qui disparaissent rapidement du fait de l'intensification des pratiques de grandes cultures, l'enfrichement des prairies et l'étalement urbain, par exemple.

Statuts des espèces patrimoniales							
NT	VU	EN	CR	Protection Régionale	Déter. ZNIEFF	Directive Oiseaux	Directive HFF

- ⇨ *Cf : Fiches espèces **ESP-088 à ESP-09***
- ⇨ *Pour aller plus loin : Déclinaison du Plan National d'Actions « Papillons de jours » en Région : https://papillons.pnaopie.fr/wp-content/uploads/2020/04/PRA_papillonsdejour_CVL_vdef_200212.pdf*

4.3.3. Odonates

45

Espèces

Sans surprise pour ce groupe, les inventaires font état d'un axe majeur, la Loire, puis de plusieurs petits sites (zones humides).

Espèces notables

Figure 84 : Odonates remarquables identifiées sur le Val d'Amboise, de gauche à droite : Agrion de mercure – Eric SANSAULT ; Petite nymphe au corps de feu – Eric SANSAULT

- ⇨ **Gomphe serpentin,** *Ophiogomphus cecilia*, espèce liée à la Loire (*fiche ESP-56*)
- ⇨ L'**Agrion de Mercure,** Coenagrion mercuriale, protégé nationalement et présent sur les petits cours d'eau (*fiche ESP-51*)
- ⇨ Plusieurs espèces de **Lestes** liées aux zones humides et points d'eau bien végétalisés sur leurs abords (*fiches ESP-57 et ESP-58*).
- ⇨ A noter que **le Gomphe a pattes jaunes, *Stylurus flavipes*, connu sur le territoire mais en très nette diminution ces dernières années, n'a pas été observé durant les inventaires réalisés pour cet ABiC**. Il apparaît toutefois dans les données comprises entre 2012 et 2023.

Statuts des espèces patrimoniales							
NT	**VU**	**EN**	**CR**	**Protection Régionale**	**Déter. ZNIEFF**	**Directive Oiseaux**	**Directive HFF**

- ⇨ *Cf : Fiches espèces **ESP-049 à ESP-062***
- ⇨ *Pour aller plus loin : Déclinaison du Plan National d'Actions « Odonates » en Région : https://odonates.pnaopie.fr/wp-content/uploads/2010/12/PRAO_VersionCSRPN_Finale.pdf*

4.3.4. Orthoptères

49

Espèces

La majorité du cortège des espèces observées correspond à des espèces modérément exigeantes, mais on trouve également plusieurs espèces patrimoniales. Le cortège est varié, avec des exigences écologiques assez vastes entre les espèces de prairies humides en bords de Loire et de ses affluents et les espèces xérothermophiles présentes sur les secteurs de pelouses sèches et les friches thermophiles. Les dépressions humides et les mares sont également intéressantes car elles sont l'habitat d'espèces discrètes, souvent observées uniquement à l'ouïe

Espèces notables

Figure 85 : Orthoptères remarquables identifiés sur le Val d'Amboise, de gauche à droite : Criquet des roseaux – Camille CRUZ ; Decticelle côtière – Eric SANSAULT

- ⇨ **Le Conocéphale des Roseaux**, *Conocephalus dorsalis* (fiche ESP-83)
- ⇨ **Le Criquet des roseaux**, *Mecostethus parapleurus* (fiche ESP-84)
- ⇨ **Le Grillon des torrents**, *Pteronemobius lineolatus* (fiche ESP-85)
- ⇨ **L'Oedipode aigue-marine**, *Sphingonotus caerulans* (fiche ESP-86)

Statuts des espèces patrimoniales							
NT	**VU**	**EN**	**CR**	**Protection Régionale**	**Déter. ZNIEFF**	**Directive Oiseaux**	**Directive HFF**

- ⇨ *Cf : Fiches espèces **ESP-083 à ESP-087***
- ⇨ *Pour aller plus loin : Liste rouge des orthoptères en Région Centre-Val de Loire : https://ascete.org/wp-content/uploads/2021/04/MOE_15_PRATZ_ET_AL_Liste_rouge_region_Centre.pdf*

4.3.5. Coléoptères saproxyliques

117
Espèces

Il est probable qu'un nombre considérable d'espèces se retrouve en forêt d'Amboise, sur les vieilles parcelles, mais l'inventaire et la détermination, chronophages, n'ont pas permis d'avoir une pression suffisamment forte et précise pour mener un inventaire aussi minutieux

Espèces notables

Figure 86 : Coléoptères remarquables identifiés sur le Val d'Amboise, de gauche à droite : Hoplie bleue et Lucane cerf-volant – Eric SANSAULT

- ⇨ **Le Grand Capricorne**, *Cerambyx cerdo*, espèce cible des inventaires (*fiche ESP-28*)
- ⇨ **L'Hoplie bleue**, *Hoplia coerulea* petit coléoptère lié aux zones humides qui n'est pas saproxylophage (*fiche ESP-27*)
- ⇨ **Le Meloé violacé**, *Meloe violaceus*
- ⇨ **Le Lucane Cerf-**volant, *Lucanus cervus*
- ⇨ **L'Ægosome à antennes** rudes*Aegosoma scabricorne*,
- ⇨ **Le Clyte pâle**, *Trichoferus p*allidus,
- ⇨ **Le Cybister à côtés bordés**, *Cybister lateralimarginalis*,
- ⇨ **Le Taupin rouillé**, *Elater ferrugineus*,

Statuts des espèces patrimoniales							
NT	VU	EN	CR	Protection Régionale	Déter. ZNIEFF	Directive Oiseaux	Directive HFF

- ⇨ *Cf : Fiches espèces **ESP-027 à ESP-028***
- ⇨ *Pour aller plus loin : Chapitre « coléoptères » du livre rouge des habitats et des espèces menacés de la Région Centre-Val de Loire : https://www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/sites/default/files/content/ressources/pdf/2021-12/4.07%20-%20Col%C3%A9opt%C3%A8res_presentation_0.pdf*

4.3.6. Avifaune

161
Espèces

Ce taxon est depuis longtemps particulièrement suivi et bien documenté. Qui plus est, une part importante des espèces (122) bénéficie d'une protection nationale.

Espèces notables

Figure 87 : La Cigogne noire (Ciconia negra), en danger critique sur la liste rouge régionale – Eric SANSAULT

On trouve des espèces liées :

- À la Loire, qui attire plusieurs espèces d'oiseaux d'eau (Limicoles, Ardéidés, Laridés).
- Au massif forestier d'Amboise (guilde des pics, rapaces forestiers comme l'Épervier)
- À la matrice urbaine (Martinets noirs, Hirondelles)
- À la matrice culturale de plaine (Busard, Bruant zizi, jaune, proyer, Linotte mélodieuse)
- Aux jardins et aux parcs, avec un cortège d'oiseaux ubiquistes ou anthropophiles

Statuts des espèces patrimoniales							
NT	**VU**	**EN**	**CR**	**Protection Régionale**	**Déter. ZNIEFF**	**Directive Oiseaux**	**Directive HFF**
	15	12	4				

⇨ *Cf : Fiches espèces **ESP-063 à ESP-082***

4.3.7. Mammifères terrestres et amphibies

31
Espèces

Les mammifères sont un groupe étonnamment peu connu. Quelques espèces le sont plutôt bien, avec des répartitions de plus en plus affinées en termes de connaissances, mais d'autres, discrètes, (**Putois d'Europe**, **Chat forestier**, ensemble des micromammifères, Gliridés (Loir, lérot…)), apparaissent sous-estimés.

Espèces notables

Figure 88 : "sifflet" taillé par un Castor d'Europe – CPIE TVL ; Chat sauvage – piège photo posé en forêt d'Amboise – Caudalis ; Loutre d'Europe – S. WROZA

Mammifères amphibies (3 espèces) :

- **La Loutre d'Europe**, *Lutra lutra* (fiche ESP-48)
- **Le Castor d'Europe**, *Castor fiber* (fiche ESP-44)
- Le **Campagnol amphibie**, *Arvicola sapidus* (fiche ESP-43) n'a pas été retrouvé pendant l'ABiC, mais des données historiques (Pierre Cabard) le mentionnent présent.

Mammifères terrestres (28 espèces) :

- Grandes espèces (Chevreuil d'Europe, Sanglier)
- Rongeurs (Écureuil roux, Rat des moissons, etc.)
- **Le Chat sauvage**, *Felis silvestris*, détecté grâce aux pièges photos. Très furtif, souvent perché, globalement nocturne et farouche, il est probablement sous-estimé. Sa détection confirme les soupçons de présence existants (*Fiche ESP-45*)
- **Le Putois d'Europe**, *Mustela putorius*, détecté grâce aux pièges photos

Statuts des espèces patrimoniales							
NT	**VU**	**EN**	**CR**	**Protection Régionale**	**Déter. ZNIEFF**	**Directive Oiseaux**	**Directive HFF**
	15	12	4				

- *Cf : Fiches espèces **ESP-043 à ESP-048***
- *Pour aller plus loin : Atlas de 30 mammifères en Région Centre-Val de Loire : https://www.calameo.com/read/004480701e7b9e36c2a4f*

4.3.8. Chiroptères

15

Espèces

L'ensemble des espèces est protégé en France. Parmi ces espèces, 8 sont déterminantes ZNIEFF. Concernant la Liste Rouge Régionale, **7 espèces sont considérées comme Presque menacées**. Cependant, la dynamique de régression de ces espèces est telle qu'il est probable que les statuts soient actuellement sous évalués.

Espèces notables

Figure 89 : Chiroptères remarquables identifiés sur le Val d'Amboise, de gauche à droite : Murin à moustaches – Eric SANSAULT ; Petit rhinolophe – Eric SANSAULT

- ⇨ **La Barbastelle d'Europe**, *Barbastella barbastellus* (fiche ESP11)
- ⇨ **Le Grand Rinolophe**, *Rhinolophus ferrumequinum* (fiche ESP12)
- ⇨ **Le Grand Murin**, *Myotis myotis*, dont une colonie de 100 individus est présente à l'Eglise Notre-Dame-du-bout-des-ponts à Amboise
- ⇨ **La Noctule commune**, *Nyctalus noctula* (fiche ESP14), dont colonie de 70 individus est présente dans un platane de l'allée du Château Gaillard
- ⇨ **La Sérotine commune**, *Eptesicus serotinus*, **dont 35 individus ont été détectés à Nazelles-Négron (première colonie de cette espèce dans le secteur)**
- ⇨ **Le Petit Rhinolophe**, *Rhinolophus hipposideros* (fiche ESP13)
- ⇨ **La Noctule de Leisler**, *Nyctalus leisleri* (fiche ESP15)
- ⇨ **Le Murin à moustache**, *Myotis mystacinus* (fiche ESP22)
- ⇨ **Le Murin de Daubenton**, *Myotis daubentonii* (fiche ESP25)

Statuts des espèces patrimoniales							
NT	**VU**	**EN**	**CR**	**Protection Régionale**	**Déter. ZNIEFF**	**Directive Oiseaux**	**Directive HFF**
7					8		

- ⇨ *Cf : Fiches espèces **ESP-011 à ESP-026***
- ⇨ *Pour aller plus loin : Groupe Chiroptères Centre-Val de Loire : https://chauves-souris-centre.fr/*

4.3.9. Amphibiens

11
Espèces

Les inventaires ont permis de mettre en avant la présence de **11 espèces**, en intégrant l'hybride des deux grands tritons (Triton crêté et Triton marbré), à savoir le Triton de Blasius (*Triturus cristatus x Triturus marmoratus*). Par ailleurs, une hybridation mal connue entre *Bufo bufo* et *Bufo spinosus* est possible en zone de sympatrie, comme c'est le cas ici. En effet, quand deux espèces sont très proches génétiquement, il est possible qu'une hybridation ait lieu. Cela reste rare et peu documenté. Par prudence, on ne retient donc qu'une espèce, mais il est possible qu'il y ait les deux. L'intégralité des espèces bénéficie d'une protection nationale.

Espèces notables

Figure 90 : Amphibiens remarquables identifiés sur le Val d'Amboise : Crapaud calamite – Eric SANSAULT ; Triton crêté – Eric SANSAULT

- ⇨ **Le crapaud accoucheur**, *Alytes obstetricans* (fiche ESP001)
- ⇨ **Le crapaud calamite**,*Epidalea calamita* (fiche ESP002)
- ⇨ **Le triton crêté**, *Triturus cristatus* (fiche ESP007)
- ⇨ **Le triton marbré**, *Triturus marmoratus* (fiche ESP008)

Statuts des espèces patrimoniales							
NT	**VU**	**EN**	**CR**	**Protection Régionale**	**Déter. ZNIEFF**	**Directive Oiseaux**	**Directive HFF**
2	2				3		

- ⇨ *Cf : Fiches espèces **ESP-001 à ESP-010***
- ⇨ Pour aller plus loin : Atlas des amphibiens et des reptiles d'Indre et Loire http://www.anepe-caudalis.fr/atlas_herpeto_touraine.html

4.3.10. Reptiles

7
Espèces

Les inventaires ont permis de mettre en avant la présence de 7 espèces entre 2022 et 2023. Une huitième espèce a été recensée de manière opportune, *via* un post Facebook : La Cistude d'Europe (possible observée à Nazelles Négron / observation plus ancienne à Saint-Ouen-les-Vignes).

Espèces notables

Figure 91 : Reptiles remarquables identifiés sur le Val d'Amboise : Lézard à deux raies – CPIE TVL ; Couleuvre helvétique – Eric SANSAULT

- ⇨ **Le Lézard à deux raies (lézard « vert »)**, *Lacerta bilineata* (fiche ESP102)
- ⇨ **L'orvet fragile**, *Anguis fragilis* (fiche ESP103)
- ⇨ **La Couleuvre Helvétique**, *Natrix helvetica* (ESP100)
- ⇨ **La Couleuvre vipérine**, *Natrix maura* (ESP101)
- ⇨ **La Vipère** Aspic, *Vipera aspis* (ESP104)
- ⇨ **La Coronelle Lisse**, Coronella austriaca

Statuts des espèces patrimoniales							
NT	**VU**	**EN**	**CR**	**Protection Régionale**	**Déter. ZNIEFF**	**Directive Oiseaux**	**Directive HFF**

- ⇨ *Cf : Fiches espèces* ***ESP-099 à ESP-104***
- ⇨ Pour aller plus loin : Atlas des amphibiens et des reptiles d'Indre et Loire http://www.anepe-caudalis.fr/atlas_herpeto_touraine.html

Espèces faunistiques invasives

Les espèces exotiques envahissantes concernent aussi la faune. Les inventaires ont pu mettre en avant **10 espèces exotiques envahissantes**, certaines bien implantées, comme le Ragondin (*Myocastor coypus*) ou la Perche Soleil (*Lepomis gibbosus*) et d'autres à la répartition plus limitée, comme le Cygne noir (*Cygnus atratus*) ou la Tortue de Floride (*Trachemys scripta elegans*).

Ces espèces peuvent causer de graves problèmes car en plus d'une compétition trophique ou spatiale, elles peuvent aussi être porteuses saines de maladies parfois mortelles pour les espèces locales.

La régulation de ces espèces est parfois complexe, coûteuse et chronophage. Il convient donc d'être particulièrement réactif lorsque de nouvelles stations à faibles effectifs sont signalées. De plus, il convient d'appuyer au niveau de la communication sur cette thématique pour limiter l'arrivée de nouvelles espèces.

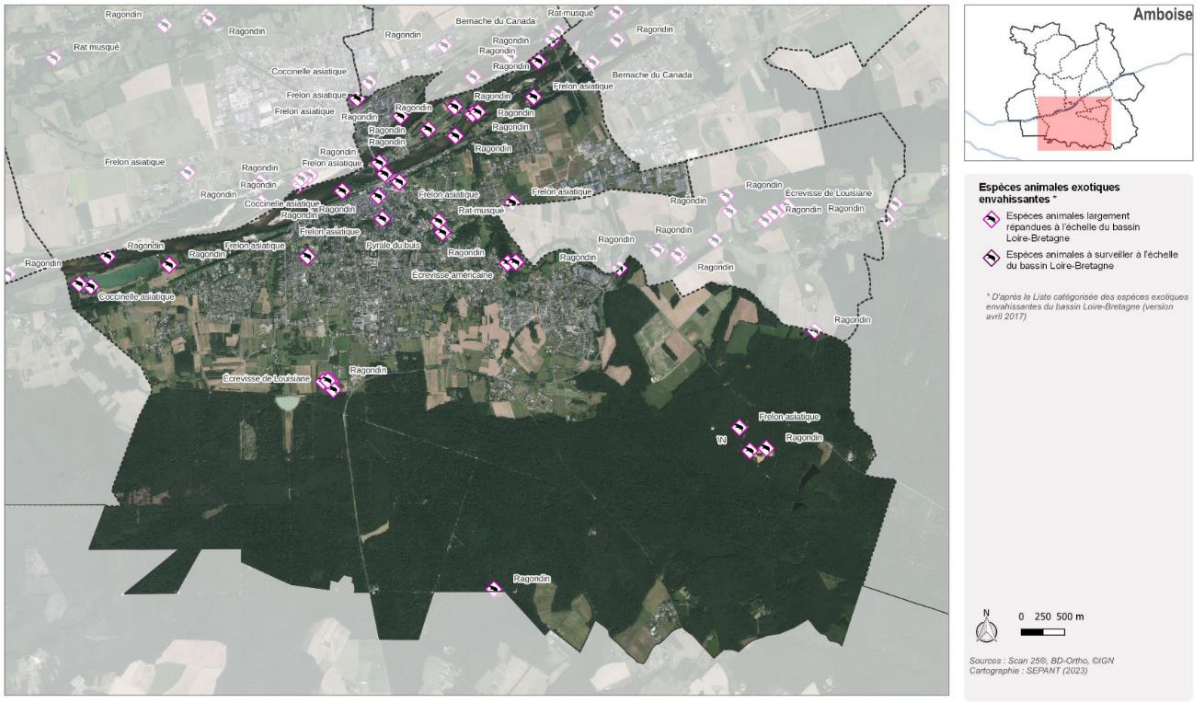

Figure 92 : Cartographie des observations d'espèces de faune exotique envahissante, exemple sur Amboise, SEPANT 2023

Pour aller plus loin

Liste des espèces exotiques envahissantes du Conservatoire d'espace naturels de la Région Centre-Val de Loire.
https://www.cen-centrevaldeloire.org/repository/func-startdown/291/

Groupe de Travail Espèces exotiques envahissante
L'agence de l'eau Loire-Bretagne a créé sur le bassin le **groupe de travail** en 2002, rassemblant les acteurs concernés par cette thématique. Il a fait suite à celui de la région Pays de la Loire, initié en 2001. La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels coordonne ce groupe de travail de bassin depuis 2007, dans le cadre du plan Loire grandeur nature.

Centre de ressource « EEE » : Le site internet du Centre de ressources espèces exotiques envahissantes propose des éléments d'actualité, des retours d'expérience, des guides pratiques et de nombreuses ressources scientifiques et techniques, pour accompagner les acteurs impliqués sur cette thématique.
http://especes-exotiques-envahissantes.fr/

Dispositif de lutte contre le frelon à pattes jaunes :
Depuis 2021, la CCVA propose la prise en charge des coûts de destruction des colonies de frelons à pattes jaunes **(*Vespa velutina*), dit « frelon** asiatique » pour les particuliers. Le dispositif permet ainsi de limiter la propagation et l'impact de l'espèce.

PARTIE 5

Synthèse et diffusion de l'ABiC

Nepsie et Le Vilain pour la CCVA

5. Synthèse des résultats et enjeux

5.1. Chiffres et éléments clés

Le travail consacré à l'Atlas de la biodiversité intercommunale du Val d'Amboise est important. En effet, sa réalisation durant deux ans, sur quatorze communes, a nécessité l'investissement de plusieurs dizaines de personnes. Les résultats le sont tout autant et peuvent être résumés en quelques chiffres clés :

- **127 681** données traitées dont **23 992** collectées lors de la période 2022/2023
- **194 sites** retenus initialement puis **207** inventoriés
- **1827 espèces** répertoriées sur la période 2022-2023 (tous taxons confondus) sur l'ensemble des zones inventoriées dont :

    - **702 espèces de flore vasculaire**
    - **44 habitats naturels déterminés**
    - 255 espèces de Lépidoptères dont **65 Rhopalocères** (103 connues en Indre et Loire dont 5 probablement disparues)
    - **45 espèces d'odonates** (60 connues en Indre et Loire)
    - **49 espèces d'orthoptères** (71 connues en Indre et Loire, dont 3 probablement disparues)
    - **117 espèces de coléoptères**
    - **161 espèces d'oiseaux**
    - **31 espèces de mammifères terrestres et amphibies**
    - **15 espèces de chauves-souris** (24 connues en Indre et Loire)
    - **11 espèces d'amphibiens** (16 connues en Indre et Loire)
    - **8 espèces de reptiles** (11 connues en Indre et Loire)

En cumulant les données de terrain et bibliographiques de 1835 à aujourd'hui, on obtient un total de **2903 taxons**. Plusieurs des espèces identifiées sur cette période de près de deux siècles ont disparu depuis, comme le Loup gris (*Canis lupus lupus*) ou le Pélobate brun (*Pelobates fuscus*). **De manière plus contemporaine, le territoire de la CCVA fait état de 2492 taxons déjà répertoriés au moins une fois pour la période 2012/2023**. L'atlas a donc permis de contacter 73% des taxons contemporains connus. Par ailleurs, **526 nouvelles espèces ont été répertoriées**, soit plus de 21% du total des espèces contemporaines.

Pour la période 2012/2023 uniquement, sur l'ensemble du territoire de la CCVA et pour l'ensemble des taxons connus, certaines espèces présentent des statuts de patrimonialité divers (base de 2182 espèces fondés sur les listes d'espèces par commune) :

LC	NT	VU	EN	CR	Dét ZNIEFF	PR	PN	DO	DHFF
775	74	45	34	13	238	23	173	34	22

***LC** : Peu menacé ; **NT** : Presque Menacé ; **VU** : Vulnérable ; **EN** : En Danger, **CR** : En Danger Critique*

Tableau 7 : détails des statuts de patrimonialité des espèces présentes

Certaines espèces peuvent cumuler un statut sur Liste Rouge régionale avec un caractère déterminant ZNIEFF et une protection régionale/nationale, voire une inscription en annexe de directive européenne (Directive Oiseaux ou Directive Habitat Faune Flore).

Commune	Nombre total d'espèces connues de 1835 à 2023	Nombre d'espèce figurant sur la Liste Rouge Régionale	Nombre de données
Amboise	1298	98	20097
Cangey	874	67	4956
Chargé	868	67	4078
Limeray	869	68	4205
Lussault-sur-Loire	871	71	4128
Montreuil-en-Touraine	619	44	3894
Mosnes	833	60	8260
Nazelles-Négron	1207	97	11392
Neuillé-le-Lierre	834	58	4908
Noizay	1216	104	12082
Pocé-sur-Cisse	1011	87	8146
Saint-Ouen-les-Vignes	607	42	2387
Saint-Règle	612	43	5997
Souvigny-de-Touraine	1082	83	7300
TOTAL CCVA			**101830**

Tableau 8 : Nombre d'espèces recensées par commune

5.2. Enjeux

5.2.1 Principaux enjeux identifiés

L'ABiC a permis de mettre en avant de nombreux enjeux sur le territoire. L'analyse cartographique, les fiches descriptives des sites, des espèces et des habitats et le corpus de cartographie permettent de les mettre en avant.

Depuis 1835 (premières données), plusieurs dizaines d'espèces et d'habitats ont disparu. Actuellement, près d'une cinquantaine d'espèces sont « En Danger » (EN) ou « En Danger Critique » (CR). Cette situation est une conséquence de l'évolution du paysage, des pratiques agricoles et de nos modes de vie. Sans une réelle considération de cette richesse qu'est la biodiversité et la mise en place d'actions de gestion, de conservation, de sensibilisation, plusieurs habitats et espèces pourraient disparaître d'ici la fin du siècle.

Le territoire a l'avantage d'avoir deux éléments marquants, structurants et à enjeux : la Loire et le massif forestier d'Amboise. Toufois, malgré leur importance, ils ne peuvent fonctionner seuls. Ainsi, viennent se greffer les autres éléments paysagers structurant, comme

la vallée de la Cisse, le Val de Montlouis, etc, ainsi qu'une myriade de petits sites et d'habitats remarquables :

- Les zones de pelouses sèches et de friches xérothermophile sont à conserver, notamment au niveau du secteur de la Boitardière. Si des aménagements sont à faire, ils doivent prendre en compte les enjeux existants et s'adapter.
- Les prairies sont encore nombreuses sur le territoire et accueillent un grand cortège d'espèces floristiques et faunistiques lorsqu'elles sont dans un bon état de conservation. **Il est essentiel de les maintenir en limitant l'enfrichement et la déprise agricole.**
- **Le rôle des zones humides sera prépondérant dans les années à venir et elles abritent de nombreuses espèces patrimoniales et menacées. Il convient donc, *a minima*, de les considérer à leur juste valeur, voire de les restaurer.** Il semble également important de stopper le drainage des parcelles et de chercher à composer avec l'humidité des sols plutôt que d'altérer le fonctionnement hydraulique.

C'est avant tout sur la conservation de ces petits sites, et la reconnexion entre eux, que les acteurs du territoire doivent travailler actuellement (CCVA, communes, gestionnaires…). Ce sont eux qui assurent le maintien de certaines espèces patrimoniales, et leur reconnexion assurerait une pérennisation des populations. Plusieurs sites sont actuellement dégradés ou dans un état de conservation moyen, il convient de mieux le préserver. Par ailleurs, la collectivité a l'opportunité, avec sa maîtrise foncière, de restaurer des milieux, d'en conserver d'autres, et de prendre en considération les enjeux existants sur les zones prévues à l'aménagement. Cet atout de la propriété foncière est à exploiter pour mieux préserver la biodiversité et développer la qualité environnementale et écologique du territoire.

Pour les enjeux de continuité, un travail est à faire avec une facilitation de circulation des espèces entre le massif forestier au sud et la Loire, centrale, ainsi qu'une reconnexion du nord du territoire à la Loire, où la trame verte est actuellement lâche et disparate. L'effacement des verrous hydrauliques est aussi important sur les cours d'eau, comme la restauration d'une trame de haies et d'arbres isolés. Pour les enjeux de restauration, une première étape pourrait être par exemple de travailler à la diversification des plantations de peupliers, peu attractives pour la biodiversité, et généralement implantées dans des secteurs de prairies humides. Il est important d'avoir une approche globale en termes d'aménagement du territoire, de perméabilité écologique (aquatique et terrestre) et de responsabilité locale.

5.2.2 Enjeux de priorité d'actions sur les sites d'inventaires

L'analyse et la cartographie des données collectées sur les sites d'inventaires a permis de leur attribuer un double niveau de caractérisation :

- **Un niveau d'enjeu** associé à un code couleur, de faible (vert) à très fort (rouge), en fonction du caractère patrimonial des espèces et habitats identifiés.

- **Un niveau de priorité d'action,** de 1 à 3, pour les sites présentant les enjeux les plus forts, en fonction de leur niveau de dégradation.

Le niveau de priorité a été défini par les structures du groupement en s'appuyant sur la richesse en espèces observée, mais aussi sur l'état écologique des habitats et la qualité de la gestion pratiquée au moment des inventaires. Ainsi, un site riche en espèce ne sera pas forcément jugé prioritaire, si la gestion qui y est appliquée permet de conserver ces espèces dans un état favorable. A l'inverse, un site pour lequel une gestion plus adaptée permettrait d'accueillir davantage de biodiversité présente généralement une priorité forte. L'objectif est, pour chaque site, de viser l'atteinte d'un bon état écologique.

Ces éléments sont regroupés au sein des fiches sites (*cf. partie 6.1.3 et annexes)*

Au terme de l'AbiC, on dénombre :

- **8 sites à enjeu très forts**
  4 ont une priorité forte, 4 une priorité faible

Ils sont présentés aux pages 129 à 131 et sur la carte synthétisant les enjeux écologiques p.128.

- **31 sites à enjeu fort**
  5 ont une priorité forte
  21 ont une priorité moyenne
  5 ont une priorité faible

Ils sont présentés aux pages 132 à 143 sur la carte synthétisant les enjeux écologiques p.128.

- **90 sites à enjeu moyen**
- **79 sites à enjeu faible**

Ils sont présentés sur la carte synthétisant les enjeux écologiques p.128.

Les sites à enjeux fort et très fort concentrent une biodiversité riche à forte valeur patrimoniale. **Ce sont des zones à conserver en priorité, pour lesquels le territoire porte une responsabilité particulière**. Des actions de préservation, de gestion ou de restauration adaptées aux spécificités de chaque site peuvent y être envisagées. Elles permettront, selon les situations, de maintenir ou améliorer l'état de conservation des sites, de maintenir les habitats naturels et les populations d'espèces présentes ou d'en accueillir de nouvelles à moyen et long terme. Dans ce but, des fiches ont été rédigées pour une partie de ces sites, proposant des préconisations de gestion adaptées. L'ensemble des 252 fiches de préconisations rédigées dans le cadre de l'ABiC sont à retrouver en annexe.

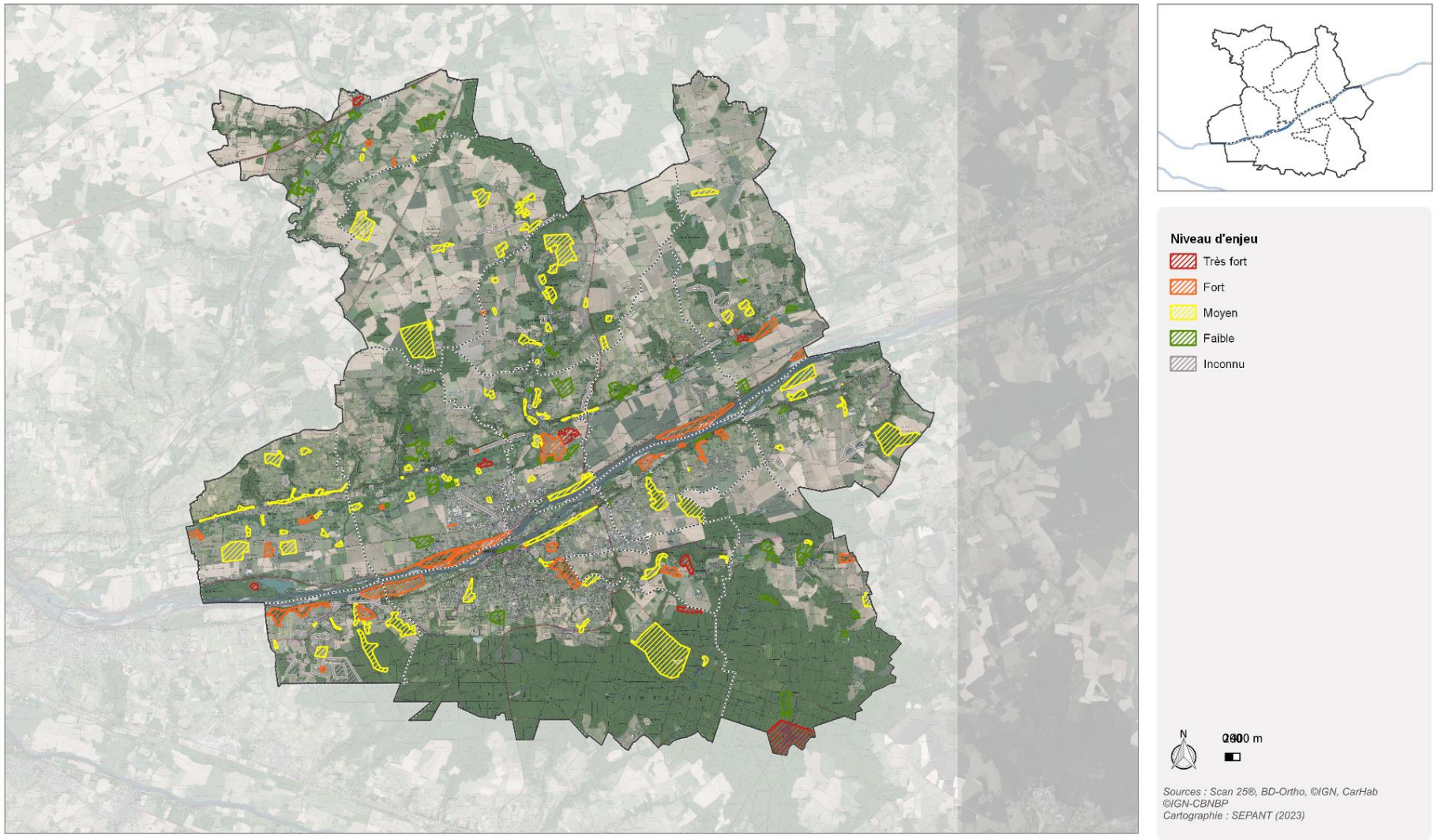

Figure 93 : synthèse des enjeux écologiques sur les sites inventoriés SEPANT 2023

Détail des sites présentant un enjeu très fort et priorité d'action

Commune	Site	Code site	Description	Enjeu(x) écologique (s)	Espèces patrimoniales ou représentatives présentes	Enjeu local et priorité d'action
Nazelles-Négron	**Levée de la Loire à Nazelles-Négron**	NAZ-07	Au sud de la commune, la levée de la Loire est recouverte de prairies sableuses sèches bien exposées	Le broyage sans export risque à terme d'enrichir le milieu en nutriment et donc de nuire au Millet de printemps, au point de mener à l'extinction de la population.	Importante population de Millet de Printemps (*Milium vernale*), espèce vulnérable au niveau national et en danger critique au niveau régional. Le maintien de cette espèce est lié à celui de son habitat, à savoir des pelouses sableuses très sèches, pauvres en nutriments et bien ouvertes. Un suivi de l'espèce pourrait être mis en place. En faune, la Zygène du Panicaut (*cf fiche ESP-096*) pourrait se reproduire sur le site.	Très Fort 1
Neuillé-le-Lierre	**Prairie La Tronce**	NLL-11	Cette zone humide est située au nord de la commune. Longée par la Brenne, elle abrite différents habitats naturels humides : une cariçaie, une mégaphorbiaie et une prairie de fauche avec des zones temporairement inondables.	C'est une zone humide qui présente dans sa majorité un bon état de conservation. Alors que les zones humides sont en régression à toutes les échelles, elles jouent un rôle pour stocker le carbone, limiter les crues et accueillir une biodiversité riche.	De nombreuses espèces inféodées aux zones humides dépendent de ce type de milieu. Plusieurs espèces menacées en région Centre-Val-de Loire sont présentes : > Trèfle étalé (*cf fiche ESP-042*) > Azuré des Cytise (*cf fiche ESP-088*) > Cuivré des marais (*cf fiche ESP-090*)	Très Fort 1
Pocé-sur-Cisse	**Prairie de la Fosse ronde**	POC-01	Le site de la Fosse ronde est un ensemble de prairies humides en bon état de conservation situé dans la vallée de la Cisse	Les prairies humides sont en très bon état de conservation, ce qui est devenu très rare. Elles renferment de nombreuses et habitats à enjeu patrimonial. Le site est classé en ZNIEFF de type 1.	De nombreuses espèces inféodées aux zones humides dépendent de ce type de milieu. Plusieurs espèces menacées en Région Centre-Val de Loire sont présentes sur les prairies de la Fosse Ronde : - Trèfle de Micheli (*cf Fiche ESP-041*) - Renoncule à feuilles d'Ophioglosse (*cf Fiche ESP-039*) - Cuivré des marais (*cf Fiche ESP-090*) Compte tenu des importants enjeux de biodiversité, il apparaît essentiel de mettre en place un statut de protection au site (ENS) (*cf Fiche POC-01*)	Très Fort 1

Souvigny-de-Touraine	**Grand Etang de Jumeaux**	SOU-15	Ce vaste étang privé est situé au cœur de la forêt, au sud de la commune. Il est bordé par différents types de berges et de végétation : zones de berges nues et caillouteuses, zones avec des plantes poussant les pieds dans l'eau ou encore zones boisées.	Les étangs représentent des milieux humides pouvant accueillir de nombreuses espèces, à différentes périodes de l'année (oiseaux, amphibiens et odonates notamment). De plus, cet étang peut être attractif pour des espèces plus forestières qui gravitent autour (pour s'y abreuver par exemple).	> Busard des roseaux : "en danger" en région Centre-Val de Loire, espèce inscrite à la Directive Oiseaux et déterminante ZNIEFF > Pic épeichette : "quasi menacé" en région Centre-Val de Loire, espèce déterminante ZNIEFF (cf fiche ESP-076) >Triton ponctué : "en danger" en région Centre-Val de Loire, espèce inscrite à la Directive Habitats, Faune, Flore et déterminante ZNIEFF (cf fiche ESP-010) > Chat forestier : "vulnérable" en région Centre-Val de Loire, espèce inscrite à la Directive Habitats, Faune, Flore et déterminante ZNIEFF (cf fiche ESP-045) De nombreuses autres espèces pourraient être observées. Néanmoins, l'état de conservation dégradé de l'étang limite son potentiel d'accueil. En effet, son niveau semble plus bas et la végétation aquatique diminue au fil des ans, rendant ce site moins attractif pour beaucoup d'espèces. Des actions de gestion peuvent être envisagées afin d'améliorer son état de conservation (cf fiche SOU-15).	Très fort 1
Amboise	**Allée de la Charmaie**	AMB-01	L'enjeux principal du site est une mare de grande taille entourée d'une ceinture de végétation hygrophile très appréciée par les amphibiens et les insectes. Sa proximité avec la forêt d'Amboise est un atout pour un grand nombre d'espèces, que ce soit pour la reproduction et l'alimentation.	Ce site très préservé est un hotspot pour les amphibiens. Le Triton de Blasius (*Triturus cristatus x T. marmoratus*) hybride de deux espèces, a été observé et indique la présence du Triton marbré (*Triturus marmoratus*) autour du site.	Rainette verte Triton crêté Triton de Blasius Laîche hérissée Eléocharide des marais Gaillet des marais Leste fiancé Criquet ensanglanté Grillon des marais	Très Fort 3

Cangey	**Zone humide de Cangey**	CAN-01	Cette zone était anciennement une peupleraie, transformée en zone humide suite aux travaux de restauration du ruisseau de Mesland et de sa ripisylve. Elle abrite différents habitats : un boisement d'Aulne et de Frêne, une mare ainsi qu'une prairie humide	Milieux diversifiés, zone attrayante pour de nombreuses espèces et à différentes périodes de l'année (flore, odonates, orthoptères et oiseaux notamment)	Conocéphale des roseaux (*cf Fiche ESP-084*) Agrion de mercure (*cf Fiche ESP-051*) Pic épeichette (*cf Fiche ESP-076*)	Très Fort 3
Noizay	**L"île Perchette**	NOI-12	L'ile perchette est un site boisé avec de vieux arbres, des boires et des pelouses sableuses. Ce milieu très sec et typique des bords de Loire, constitué d'une mosaïque d'habitats, regorge de biodiversité. La présence du Buplèvre de Gérard (*Bupleurum gerardi*) en est le témoin (l'espèce est présente en Touraine uniquement aux alentours d'Amboise).	On y trouve des habitats peu communs de pelouses sur sables, des vieux arbres isolés, à proximités de la Loire et de ses boires. Le site est riche d'une biodiversité composée à la fois d'espèces spécialisées, et d'autres généralistes. Il conviendrait d'entretenir ce site ponctuellement, via une gestion douce et adaptée	Tourterelle des bois (*cf fiche ESP-081*) Murin de Natterer (*cf fiche ESP 026*) Pipistrelle commune (*cf fiche ESP-018*) Fromental élevé Buplèvre de Gérard (*cf fiche ESP-029*) Chiendent commun Panicaut champêtre	Très fort 3
Saint-Règle	**Prairies de Saint-Lubin**	STR-03	Cette prairie pâturée par des vaches abrite une diversité de milieux naturels. Si sa partie sud est plus sèche et plus pâturée, sa partie nord longeant l'Amasse est humide, traversée par un étroit cours d'eau qui alimente plusieurs mares et zones inondables (une mégaphorbiaie par exemple).	La partie nord et humide de la prairie représente un véritable intérêt pour accueillir des espèces typiques des milieux humides. L'étroit cours d'eau bordé de végétation, les mares ou la mégaphorbiaie représentent chacun des habitats naturels auxquels plusieurs espèces sont inféodées. Mais c'est aussi la proximité de tous ces habitats au sein d'un même espace qui est intéressante, créant une mosaïque de milieux pouvant attirer une grande diversité d'espèces et favorise les échanges et les connexions.	> Cordulie métallique : "vulnérable" en région et espèce déterminante ZNIEFF. De nombreuses autres espèces ont été observées sur ce site mais elles ne sont pas considérées comme patrimoniales. Néanmoins, les milieux présents pourraient être favorables à des espèces patrimoniales comme le Triton crêté (*cf fiche ESP-007*), le Conocéphale des roseaux (*cf fiche ESP-083*) ou le Cuivré des marais (*cf fiche ESP-090*). La réalisation d'inventaires complémentaires pour les rechercher mais aussi la mise en place d'actions de gestion (*cf fiche STR-03*) pourrait favoriser ces espèces.	Très fort 3

Détail des sites présentant un enjeu FORT et priorité d'action

Amboise

Site	Code site	Description	Enjeu(x) écologique (s)	Espèces patrimoniales ou représentatives présentes	Enjeu local et priorité d'action
Le Moulin à fer	AMB-03	Ce site abrite un ensemble d'habitat dont le domaine du Château-Gaillard composé de boisement exposé sud parcouru par un vallon humide en contre bas, une prairie pâturée par des Chevaux et une mare au bord de l'Amasse.	La diversité des habitats rend le site très accueillant pour une grande diversité d'espèces. De plus la proximité entre le bâti ancien, les caves et les boisements, est extrêmement favorable aux chiroptères.	Grand Rhinolophe Couleuvre helvétique Vipère aspic Orvet fragile Triton palmé Martin pêcheur d'Europe	Fort 2
La Fontaine	AMB-06	Ce site est un semble de prairie mésophile fauchées et de plusieurs bosquets. Malgré la fauche précoce de ces prairies qui limite de ce fait l'épanouissement et le maintien de nombreuses espèces, de nombreux pieds d'origan permettent la reproduction d'une population importante d'Azuré du serpolet (*Phengaris arion*).	Les zones de fauches sont intéressantes, notamment quand elles sont thermophiles et à développement lent. Le secteur est prisé par les reptiles et par les insectes. C'est le type de parcelle idéale comme composante de la trame verte.	Azuré du serpolet Silène Azuré porte-queue Petite violette Sylvain azuré Origan commun Luzerne cultivée Scabieuse colombaire	Fort 3
Etang de la Varenne-sous-Chandon	AMB-08	Site comprenant une large mosaïque d'habitats des bords de Loire (prairies sableuses pâturées, ripisylve, boisement mixte, étang…). On y retrouve de nombreuses espèces d'oiseaux liées aux zones humides, ainsi que des espèces à enjeu régional comme la Buplèvre de Gérard (*Bupleurum gerardi*) ou le Zygène du Panicaut (*Zygaena sarpedon*).	L'un des sites phare de la commune en termes de biodiversité. On y trouve des habitats peu communs de pelouses sur sables, des vieux arbres isolés, à proximité de la Loire. Le site est riche d'une biodiversité composée à la fois d'espèces spécialisées, et d'autres généralistes. C'est l'un des coeurs de biodiversité de la commune dont la gestion est assurée par le conservatoire d'espaces naturels.	Orpin fléchi Pâturin des prés Orchis pourpre Buplèvre de Gérard Panicaut champêtre Gomphe serpentin Gomphe à pattes jaunes Couleuvre vipérine	Fort 1

Ruisseau de Mesland	CAN-02	Ce ruisseau se trouve au sud de la commune. Il est bordé par un ensemble de peupleraies de différentes classes d'âge ainsi que de prairies humides.	Les peupleraies ne présentent pas de grand intérêt pour la biodiversité. En revanche, les prairies humides composées de végétation herbacée dense et de quelques arbustes permettent de diversifier les milieux et de rendre la zone plus attrayante pour la faune et la flore.	> Agrion de mercure : "préoccupation mineure" (cf fiche ESP-051) > Pic épeichette : "quasi-menacé" (cf fiche ESP-076) > Martin-pêcheur d'Europe : "préoccupation mineure" (*cf fiche ESP-074*) Aucune espèce en flore à enjeu n'a été recensée. En revanche, le site pourrait être favorable à d'autres espèces comme le Criquet des roseaux (*cf fiche ESP-084*), le Conocéphale des roseaux (*cf fiche ESP-083*) ou l'Agrion de Mercure (*cf fiche ESP-051*). La réalisation d'inventaires complémentaires pour les rechercher mais aussi la mise en place d'actions de gestion (*cf fiche CAN-02*) pourrait favoriser ces espèces.	Fort 1
Eglise Saint-Martin de Cangey	CAN-18	L'Eglise se situe dans le bourg de Cangey, au sud de la commune. Cet édifice possède des combles, un clocher et un porche accolé à l'ouest du monument.	Les églises peuvent avoir un intérêt pour la biodiversité, notamment pour les chauves-souris et les oiseaux (rapaces nocturnes et passeraux des villes en particulier). Les combles et le clocher sont des endroits chauds favorables à la reproduction des chauves-souris en période estivale. Ces édifices offrent également d'autres types d'habitats favorables à la faune, comme des fissures dans les murs, les espacements entre des poutres... etc.	Deux espèces de chauves-souris ont été observées : > L'Oreillard gris (*cf fiche ESP-16*) dans les combles > Le Grand murin (*cf fiche ESP-21*) sous le porche entre les poutres L'Oreillard gris a été observé pendant la période estivale dans un milieu favorable à sa reproduction. Aucun jeune n'a été observé, mais il est probable que de la reproduction ait lieu dans cet édifice. Il est important de garder des ouvertes vers l'extérieur et de ne pas installer de lumière aux niveau des sorties empruntées par les chauves-souris pour les préserver. Le Grand murin pourrait également utiliser les combles en période de reproduction si des aménagements sont réalisés pour favoriser l'espèce (*cf fiche CHIRO-004 et fiche CCVA-10*)	Fort 2

Chargé

Site	Code site	Description	Enjeu(x) écologique (s)	Espèces patrimoniales présentes	Enjeu local
Boisement au lieu-dit « Le Coudrai »	CHA-01	Boisement situé à l'est de la commune, principalement composé de feuillus et découpé en de nombreuses parcelles hétérogènes de par leurs tailles, les essences et l'âge des arbres qui s'y développent. Cet ensemble boisé est également composé de friches et de zones arbustives.	Peu de parcelles comportent des arbres âgés et/ou sénescents, les parcelles sont plutôt jeunes. Le développement d'îlots de sénescence qui présenteraient des vieux arbres, tout en laissant le bois mort au sol, permettrait l'accueil d'une faune et d'une flore variées. Le maintient de zones annexes à l'état arbustif permettrait de conserver plusieurs espèces d'oiseaux des milieux semi-ouverts (Bruant jaune, Linotte mélodieuse).	> Bruant jaune : "quasi-menacé" > Alouette lulu : "préoccupation mineure" (cf fiche ESP-064) > Linotte mélodieuse : "quasi-menacé" > Castor d'Eurasie : "Vulnérable" (cf fiche ESP-044) > Coronelle lisse : "quasi-menacé" > Lézard à deux raies : "préoccupation mineure" (cf fiche ESP-102) Différentes espèces ont été observées sur ce site (oiseaux, reptiles, mammifères, plantes) mais peu d'entre-elles sont considérées comme patrimoniales. Notons la présence de la Coronelle lisse, espèce de reptile peu commune et menacée en région. Des indices de présence du Castor d'Europe ont été notés près du petit ruisseau traversant le boisement.	Fort 2
Pelouses au lieu-dit « Le Verdeau »	CHA-05	Ensemble de pelouses sablo-calcaires typiques des terrasses alluviales supérieures de la Loire.	Ces milieux aujourd'hui très menacés (En danger d'extinction au niveau régional) accueillent une flore et une faune très spécialisées. La biodiversité du site a été très altérée par des aménagements de loisirs. On y retrouve plusieurs espèces végétales à forts enjeux, et le potentiel de restauration de pelouses sablo-calcaires est excellent. Ces milieux sont suceptibles d'accueillir des espèces d'insectes patrimoniaux.	> Ornithope comprimé : "en danger" (cf fiche ESP-037) > Espargoutte à cinq étamines : "en danger" (cf fiche ESP-030) > Parentucelle à feuilles larges > Hoplie bleue : "préoccupation mineure" (cf fiche ESP-027) > Vipère aspic : "préoccupation mineure" (cf fiche ESP-104) > Lézard à deux raies : "préoccupation mineure" (cf fiche ESP-102) Présence de plusieurs espèces floristiques patrimoniales, notamment l'Ornithope comprimé et l'Espargoutte à cinq étamines, toutes les deux "en danger" en région Centre-Val de Loire. Leur degré de menace montre toute l'importance de conserver ces pelouses du mieux possible avec une gestion adaptée. La réalisation d'inventaires complémentaires pourrait par ailleurs permettre de détecter d'autres espèces patrimoniales typiques des milieux présents, comme les orthoptères ou les papillons. L'Hoplie bleue a été notée en bordure du site, sur les milieux frais attenants à la Loire. C'est aussi un site intéressant pour les reptiles.	Fort 2
Pelouses sablo-calcaire de la Gentinière	CHA-06	Le secteur de la Gentinière comprend des reliques de pelouses sablo-calcaires, un habitat menacé de disparition au niveau régional. La plupart des surfaces de pelouses originelles se sont embroussaillées.	L'habitat est dans un état de conservation moyen, mais on y trouve encore des espèces typiques (tapis de Sedums (Sedum), Armoise champêtre (Artemisia campestris), Fléole de Boehmer (Phleum phleoides), etc.), attestant d'un bon potentiel de restauration.	> Buplèvre de Gérard : "en danger" (cf fiche ESP-029) Le principal intérêt du site réside dans la présence d'une population de plusieurs centaines de pieds de Buplèvre de Gérard (Bupleurum gerardi), une espèce très rare et considérée comme vulnérable au niveau national, et en danger au niveau régional. Les pelouses calcicoles sont favorables aux insectes (papillons notamment). La réalisation d'inventaires complémentaires pourrait permettre de détecter des espèces patrimoniales typiques de ces milieux (faune non étudiée car site découvert en fin d'étude).	Fort 1

Site	Code site	Description	Enjeu(x) écologique (s)	Espèces patrimoniales présentes	Enjeu local
Pelouses au lieu-dit "Les Perrières »	CHA-07	Ensemble de pelouses calcicoles présent sur le coteau de la Loire jusqu'au hameau d'Artigny.	Cet habitat accueille une flore et une faune diversifiée, notamment en insectes où plusieurs espèces patrimoniales ont été recensées, dont certaines rares et menacées en région.	> Azuré du Serpolet : "vulnérable" (cf fiche ESP-089) > Zygène du Sainfouin (cf fiche ESP-097) > Zygène du lotier : "quasi-menacé" (cf fiche ESP-095) > Decticelle côtière : "vulnérable" > Ascalaphe ambré > Alouette lulu : "préoccupation mineure" (cf fiche ESP-064) > Tourterelle des bois : "préoccupation mineure" (cf fiche ESP-081) Plusieurs espèces d'insectes remarquables, notamment des papillons inféodés aux habitats de pelouses sèches avec l'Azuré du Serpolet et plusieurs espèces de Zygènes. Les milieux annexes arbustifs et boisés sont favorables pour la nidification de l'Alouette lulu et de la Tourterelle des bois. Ces milieux sont aussi favorable au développement d'une flore diversifié et remarquable, des prospections supplémentaires pourraient permettre d'améliorer encore les connaissances sur ce secteur (flore très peu étudiée car site découvert en fin d'étude).	Fort 2

Limeray

Site	Code site	Description	Enjeu(x) écologique (s)	Espèces patrimoniales présentes	Enjeu local
La Roche Saulue	LIM_01	Ce site de bord de Loire est typique des milieux ligériens, avec des grèves sableuses, des boisements alluviaux à bois tendre (saulaies pionnières et saulaies blanches) et des prairies à chiendent sèches sur les niveaux topographiques supérieurs.	Si l'état de conservation des habitats est relativement dégradé, on trouve sur le site une richesse biologique élevée comme c'est souvent le cas en bord de Loire.	Le site renferme le cortège ligérien habituel, on peut citer la présence du Thécla de l'orme *(cf fiche ESP-94)* , l'Oedipode aigue-marine *(cf fiche ESP-86)* , le Castor d'Eurasie *(cf fiche ESP-44)* et les Sternes naines et pierregarin *(cf fiche ESP-79/80).* La préservation des espèces floristiques à enjeu, liées aux habitats ouverts pourrait passer par la mise en place de paturage ou d'un broyage annuel *(cf fiche LIM-01).*	Fort 2

Lussault-sur-Loire

Site	Code site	Description	Enjeu(x) écologique (s)	Espèces patrimoniales ou représentatives présentes	Enjeu local
Chemin du coteau	LUS-05	Ensemble de prairies de fauche traversé par des fossés. Ce site est intéressant pour sa mosaïque de prairies, de haies, d'anciennes vignes et bosquets. Cette diversité d'habitat est très intéressante, on y retrouve de ce fait plusieurs espèces d'orchidée et d'oiseaux protégés.	La diversité des habitats rend le site très accueillant pour une grande diversité d'espèces. En effet, de nombreuses espèces de reptiles protégées y sont présentes comme la Vipère aspic ou le Lézard à deux raies. Sur les pelouses on trouve des orchidées sauvages qui sont menacées par les gestions du site. Dans les milieux arborés de nombreuses espèces de passereaux nichent comme le Chardonneret élégant ou le Tarier pâtre	Ophrys abeille Ophrys araignée Vipères aspic Lézard à deux raies Orvet fragile Chardonneret élégant Linotte mélodieuse Loriot d'Europe Alouette des champs Tarier pâtre	Fort 2
Bois de la Vallerie	LUS-06	Ce boisement vallonné de feuillus abrite un groupement d'espèce commune liée aux milieux forestiers. On peut y retrouver des orchidées protégées comme l'Epipactide à petites feuilles (*Epipactis microphylla*) ou la Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*) au niveau des zones ouvertes. La richesse des vieux arbres est intéressante	Le site abrite diverses orchidées protégées qui sont soumises à la gestion forestière. L'Epipactis à petites feuilles est rare dans la région car en limite nord-occidentale de son aire de répartition. La Céphalanthère à grandes fleurs est un peu moins rare mais elle pousse également sur des sols calcaires ses et pauvres en éléments nutritifs. Le risque pour ces espèces est la fermeture de leurs habitats ou l'augmentation en matière organique.	Epipactis à petites feuilles Céphalanthère à grandes fleurs Chouette hulotte Pinson des arbres Bondrée apivore Grimpereau des jardins	Fort 3
Etang de la Varenne-sous-Chandon	AMB-08	Site comprenant une large mosaïque d'habitat des bords de Loire (prairies sableuses pâturées, ripisylve, boisement mixte, étang…). On y retrouve de nombreuses espèces d'oiseaux liées aux zones humides, ainsi que des espèces à enjeux régionalement comme la Buplèvre de Gérard (*Bupleurum gerardi*) ou le Zygène du Panicaut (*Zygaena sarpedon*).	L'un des sites phare de la commune en termes de biodiversité. On y trouve des habitats peu communs de pelouses sur sables, des vieux arbres isolés, à proximité de la Loire. Le site est riche d'une biodiversité composée à la fois d'espèces spécialisées, et d'autres généralistes. C'est l'un des coeurs de biodiversité de la commune dont la gestion est assurée par le conservatoire d'espaces naturels.	Orpin fléchi Pâturin des prés Orchis pourpre Buplèvre de Gérard (cf fiche Espèce 029) Panicaut champêtre Gomphe serpentin Gomphe à pattes jaunes Couleuvre vipérine	Fort 1

Nazelles-Négron

Site	Code site	Description	Enjeu(x) écologique (s)	Espèces patrimoniales présentes	Enjeu local
Prairies du Bazonneau	NAZ_01	Ces prairies humides du sud de la commune font partie des plus belles prairies de la Vallée de la Cisse. Elles sont cernées par des haies bocagères et boisements d'aulnes et de frênes	Les prairies du Bazonneau comprennent des prairies humides de fauche oligotrophes en bon état de conservation, un habitat considéré comme en danger d'extinction au niveau régional. Si le nombre d'espèces menacées n'est pas exceptionnel, elles sont particulièrement riches en espèces, et très fleuries une grande partie de l'année, ce qui leur confère un réel intérêt pour l'accueil des pollinisateurs.	De nombreuses espèces inféodées aux prairies humides dépendent de ce type de milieu. Plusieurs espèces menacées en région Centre-Val-de Loire sont présentes sur les prairies du Bazonneau : > Sanguisorbe officinale "en danger critique" > Orchis à fleurs lâches "vulnérable" > Cuivré des marais "vulnérable" *(cf fiche ESP-090)* Compte-tenu des importants enjeux biodiversité, il apparaît essentiel de maintenir les prairies maigres de fauche dans un état de conservation favorable *(cf fiche NAZ-01).*	Fort 2
Prairies des Epinettes	NAZ_02	Proches du bourg, ces prairies de fauche présentent deux entités séparées par des haies bocagères. L'entité NAZ_02 correspond à l'entité sud. Quelques boisements d'aulnes et de frênes se trouvent en périphérie de cette entité.	Cet ensemble de prairies méso-hygrophiles de fauche est en bon état de conservation et accueille une belle diversité floristique.	A noter la présence d'une population de Sanguisorbe officinale (*Sanguisorba officinalis*), espèce protégée régionale, rare en Indre-et-Loire, et indicatrice d'un bon état de conservation des prairies. Au regard des habitats présents, le Cuivré des marais pourrait s'y reproduire *(cf fiche NAZ-02)* .	Fort 2
Prairies des Epinettes	NAZ_03	Situé à proximité immédiate du bourg de Nazelles, ce site présente un intérêt paysager certain. Il s'agit ici de l'entité NAZ_03 des prairies des Epinettes.	Il s'agit d'une zone très humide contribuant efficacement à l'écrêtement des crues et à l'épuration des eaux. Le petit plan d'eau contribue à la diversification des habitats, même s'il fait face à de sérieuses problématiques d'eutrophisation et d'envahissement par des espèces exotiques (Jussie et Azolla).	Peu d'espèces floristiques présentent un intérêt patrimonial sur ces parcelles. Parmi la faune, il y aussi peu d'espèces à enjeu, si ce n'est quelques papillons liés à la végétation hygrophile (*Cataclysta lemnata, Psammotis pulveralis*) et le Criquet des roseaux *(cf fiche ESP-084)* . Malgré l'absence de statut de patrimonialité, la présence du coléoptère *Hylobius transversovittatus,* inféodé aux zones humides, est exceptionnel dans le département.	Fort 2
Prairies de de la vallée de la Cisse à Nazelles-Négron	NAZ_04	Ce site comprend trois entités de prairies humides dans la vallée de la Cisse. L'ensemble est géré de manière extensive par fauche.	La vallée de la Cisse à Nazelles-Négron accueille plusieurs parcelles de prairies humides de fauche en bon état de conservation. L'entité située la plus à l'ouest est particulièrement fleurie et riche en pollinisateurs sauvages.	Outre la présence de la Sanguisorbe officinale, en danger critique d'extinction, ou d'importantes densités en Scille d'Automne, la diversité floristique y est particulière riche. La faune n'est pas en reste, notons la présence de la très rare Mélitée de la Lancéole *(cf fiche ESP-092)* , papillon de jour en danger au niveau régional. La reproduction locale du Cuivré des marais est très probable dans ce secteur. Les pratiques actuelles sont favorables au maintien des habitats en bon état de conservation *(cf fiche NAZ-04).*	Fort 2

Iles de Négron et de la Noiray	NAZ_05	Ce site est typique des milieux ligériens, avec des grèves sableuses, des boisements alluviaux à bois tendre et à bois durs, et des pelouses sablo-calcaires relictuelles sur les terrasses les plus hautes.	Si l'état de conservation des habitats est relativement dégradé, on trouve sur le site une richesse biologique élevée comme c'est souvent le cas en bord de Loire.	A noter la présence d'une belle population de Buplèvre de Gérard *(cf fiche ESP-029)* sur l'Ile de la Noiraye. En faune, le site renferme le cortège ligérien habituel, on peut citer la présence du Thécla de l'orme *(cf fiche ESP-94)* , l'Oedipode aigue-marine *(cf fiche ESP-86)* , le Castor d'Eurasie *(cf fiche ESP-44)* et les Sternes naines et pierregarin *(cf fiche ESP-79/80)* .	Fort 2
Pelouses sablo-calcaire de l'ancien stade de Vilvent	NAZ_06	Situées en cœur des zones résidentielles, ces parcelles constituent les derniers lambeaux de pelouses sablo-calcaires du secteur.	Le secteur de Vilvent était historiquement connu des botanistes pour ses pelouses sablo-calcaires particulièrement riches en espèces patrimoniales. L'urbanisation a eu raison de presque toutes les surfaces de pelouses. La dernière relique se situe au niveau de l'ancien stade de Vilvent. Le site était en assez bon état de conservation, mais des travaux de décapage menés par la commune ont remis l'écosystème à zéro.	La banque de graines présente a permis une reconstitution rapide de pelouses à Sedums (*Sedum sp* .) et Armoise champêtre (*Artemisia campestris*). Par contre, l'isolement des pelouses ne favorise pas l'installation d'espèces animales à enjeu. Seuls les orthoptères pourraient éventuellement s'y maintenir (Criquet tacheté,Oedipode soufré).	Fort 2

Montreuil-en-Touraine / Saint-Ouen-les-Vignes

Site	Code site	Description	Enjeu(x) écologique (s)	Espèces patrimoniales présentes	Enjeu local
Bois du Mont	MET/STO-01	Ce site est composée d'une zone humide temporaire, en eau durant l'hiver et qui s'assèche en été. Elle est entourée par des boisements et des zones de cultures.	Des habitats particuliers se sont développés sur cette zone, notamment des prairies longuement innondables, habitat catégorisé comme vulnérable en région Centre-Val de Loire. La commune a donc une responsabilité dans sa préservation. Ce site est favorable pour de nombreuses espèces, notamment d'odonates et d'amphibiens, mais également pour la flore.	> Lézard à deux raies : "préoccupation mineure" (cf fiche ESP-102) > Triton crêté : "quasi-menacée" (*cf fiche ESP-007*) > Leste des bois : "vulnérable" (cf fiche ESP-057) Ce type de prairie abrite également une espèce protégée : la Gratiole officinale (*Gratiola officinalis*), espèce rare et inféodée à ce type d'habitat	Fort 2

Neuillé-le-Lierre

Site	Code site	Description	Enjeu(x) écologique (s)	Espèces patrimoniales présentes	Enjeu local
Ancienne carrière Bel-Air	NLL-12	Cette ancienne carrière abrite désormais une mosaïque d'habitats naturels: une mare, un fossé humide, des pelouses et petits coteaux calcicoles. Elle est par ailleurs entourée d'une ceinture dense d'arbres et arbustes, interface entre le site et la prairie de fauche voisine.	Chaque habitat naturel présente un intérêt propre: la mare et le fossé en tant que zones humides, mais aussi les pelouses sèches et les côteaux calcicoles. Chacun représente un habitat intéressant auquel plusieurs espèces sont inféodées. Mais c'est aussi la proximité de tous ces habitats au sein d'un même espace qui est intéressante, créant une mosaïque de milieux qui attire une grande diversité d'espèces et favorise les échanges et les connexions.	> Laîche à épis distants: "en danger" (*cf fiche ESP-032*) > Oedipode aigue-marine: "quasi-menacée" (*cf fiche ESP-086*) > Couleuvre helvétique: "préoccupation mineure" (*cf fiche ESP-100*) Le site pourrait également être favorable à d'autres espèces comme la Vipère aspic *(cf fiche ESP-104)*, l'Agrion nain (*cf fiche ESP-052*), le Leste des bois (*cf fiche ESP-057*) ou le Conocéphale des roseaux (*cf fiche ESP-083*). La réalisation d'inventaires complémentaires pour les rechercher mais aussi la mise en place d'actions de gestion (*cf fiche NLL-12*) pourrait favoriser ces espèces.	Fort 2
Prairie Le Colombier	NLL-15	Cette parcelle agricole est composée de deux types de prairies: une prairie drainée sur un sol fertile à l'ouest et une prairie humide oligitrophe (sol pauvre en nutriments) à l'est et au sud. Elle est aussi bordée d'un petit boisement. Le cours d'eau Le Madelon se trouve au sud de la parcelle.	La prairie humide oligotrphe, présente sur une partie de la parcelle, représente un habitat naturel menacé en région Centre-Val de Loire. De plus, il peut abriter une grande diversité floristique lorsqu'il est en bon état de conservation. La présence de haies autour de la prairie est également un atout pour accueillir la faune.	Différentes espèces ont été observées sur ce site (flore, papillons et orthoptères notamment) mais peu d'entre-elles sont considérées comme patrimoniales. Néanmoins, la fauche réalisée tôt en saison en 2022 a probablement limité le nombre d'espèces présentes. Améliorer l'état de conservation du site -et mettre en place une fauche plus tardive- devrait permettre d'améliorer la diversité floristique et faunistique (*cf fiche NLL-15*).	Fort 1

Noizay

Site	Code site	Description	Enjeu(x) écologique (s)	Espèces patrimoniales ou représentatives présentes	Enjeu local
La Bésardière (1)	NOI-03	Ce terrain privé abrite une prairie humide sur un sol pauvre, connectée à une haie. Cet habitat rare dans la région Centre-Val de Loire héberge une flore caractéristique, avec la présence de la Bétoine officinale (*Betonica officinalis*), qui accueille de nombreux papillons et orthoptères. Actuellement, cette prairie est fauchée en juin pour la production de foin.	Cette prairie humide de fauche concentre un nombre important d'espèces, que ce soit faunistique ou floristique, avec un cortège de moins en moins courant sur le territoire	Lychnide fleur-de-coucou Patience oseille Lotier corniculé Orchis brûlé Pie-grièche écorcheur (cf fiche Espèce 078) Alouette des champs Petit nacré Azuré commun	Fort 2
La Bésardière (2)	NOI-04	Ce site abrite une prairie humide en bordure de Cisse et une mare. La présence de haies et de boisements aux alentours lui permette d'être très prisée par les amphibiens, comme le Triton crêté (*Triturus cristatus*) et la Rainette arboricole (*Hyla arborea*). De plus, plusieurs espèces de libellules se reproduisent sur ce site dont le Leste sauvage (*Lestes barbarus*).	La richesse de cette prairie, outre son habitat dominant, repose sur la mare présente, avec les espèces qui l'occupent, au niveau amphibiens, reptiles, odonates. Aux abords de la mare, sur les zones de développement des eaux, on retrouve une flore particulièrement intéressante	Triton palmé (cf fiche Espèce 009) Triton crêté (cf fiche Espèce 007) Rainette verte (cf fiche Espèce 005) Crocothémis écarlate Leste sauvage Laiche distique Eléocharide des marais Trèfle des prés Renoncule flamette	Fort 2
La Civinière	NOI-06	Cette prairie de fauche bordant la Cisse est riche en espèces floristiques. Deux espèces végétales protégées sont présentes : l'Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*) et l'Orchis de mai (*Dactylorhiza majalis)*. De plus, cette prairie offre un habitat idéal pour bon nombre d'insectes et notamment un fort potentiel d'accueil pour les papillons.	Les habitats de prairies humides sont de moins en moins courant. Elle abrite ici une flore rare et menacée, que l'on rencontre assez pue, voire rarement sur le territoire.	Orchis de mai Orchis à fleurs lâches Bétoine officinale Centaurée jacée Orthétrum réticulé Calopteryx éclatant Agrion de Vander Linden Libellule fauve (cf fiche Espèce 059)	Fort 3
Le Gros Brouillard	NOI-07	Cette friche située en bordure de la voie ferrée offre une mosaïque d'habitats très variés, entre des pelouses sableuses sèches et des patchs d'arbustes composés de prunelliers, aubépines et merisiers. Ce site est donc très attractif pour la faune environnante et un espace de choix pour les reptiles et les oiseaux. On retrouve notamment la Vipère aspic (*Vipera aspis*) et la Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*).	Les zones de friches sont intéressantes, notamment quand elles sont thermophiles et à développement lent. Le secteur est prisé par les reptiles et par les insectes. C'est le type de parcelle idéale comme composante de la trame verte, puisque de bonne taille et localisée à mi-chemin entre différentes composantes de la trame.	Alouette des champs Bruant jaune Bruant proyer Fauvette à tête noire Euphorbe petit cyprès Orpin des rochers	Fort 3

Pocé-sur-Cisse

Site	Code site	Description	Enjeu(x) écologique (s)	Espèces patrimoniales présentes	Enjeu local
Prairies des Margas	POC_02	Ce site jouxte les prairies de la Fosse ronde avec lequel il forme un vaste ensemble prairial.	Si l'état de conservation des prairies de la Fosse ronde est partout très bon, celui des prairies des Margas est moins uniforme. Certains secteurs sont très bien conservés, tandis que d'autres sont beaucoup plus dégradés. C'est pour cette raison qu'il n'a pas été inclus dans le périmètre de la ZNIEFF 1. Le site présente un excellent potentiel de restauration.	> Laîche à épis distants "en danger" (*cf fiche ESP-032*) > Trèfle étalé "en danger" (*cf fiche ESP-042)* > Agrion de Mercure (*cf fiche ESP-51*) Le site pourrait également être favorable à d'autres espèces que l'on retrouve notamment dans les prairies de la Fosse Ronde, à condition de la mise en place d'actions de gestion (*cf fiche POC-02*).	Fort 2
Pelouse sableuse du Prieuré	POC_04	Situé dans le Val de Loire sur des alluvions sableuses, ce site accueille des pelouses sableuses annuelles, ce qui signifie que la plupart des plantes qui y poussent sont annuelles.	Si cet habitat n'est pas inscrit sur la liste rouge régionale, les formes riches en espèces très spécialisées comme l'on trouve au Prieuré constituent des milieux rares et en régression, essentiellement sous la pression de l'urbanisation. Le maintien du caractère ouvert du site, est assuré par une importante population de Lapin de Garenne (*Oryctolagus cuniculus*).	Parmi les espèces patrimoniales, on trouve au Prieuré l'Espargoutte à cinq étamines (*Spergula pentandra*) *(cf fiche ESP-30)* , une plante en danger d'extinction au niveau régional, et particulièrement rare en Indre-et-Loire. Le site présente un excellent potentiel de restauration notamment de pelouses sablo-calcaires *(cf fiche POC-04)* .	Fort 2
Parc du Château de Pocé	POC_06	Situé dans le bourg de Pocé-sur-Cisse, le Parc est traversé par le ruisseau de la Ramberge.	Outre son cadre paysager exceptionnel, le parc du Château de Pocé présent un certain enjeu écologique. Celui-ci réside essentiellement dans les boisements de pente accueillant des espèces végétales protégées.	Différentes espèces végétales protégées ont été observées dans les boisements de pente: Isopyre faux-pigamon, Scille à deux feuilles, Polystic à soies. Toutefois, il est à noter qu'une gestion plus extensive *(cf fiche POC-06)* dans les zones les plus humides permettrait d'accroître significativement le potentiel d'accueil pour la biodiversité, tant sur le plan floristique qu'entomologique. Outre son intérêt évident pour les espèces sauvages, ce type de gestion peut avoir une réelle plus-value paysagère, les prairies humides pouvant être très riches en fleurs au printemps.	Fort 2

Saint-Règle

Site	Code site	Description	Enjeu(x) écologique (s)	Espèces patrimoniales présentes	Enjeu local
Prairie de Givry	STR-02	Cette prairie de fauche longe l'Amasse et sa ripisylve. Elle est installée sur une pente, qui descend progressivement de la route au sud vers l'Amasse au nord. La partie nord de la prairie est ainsi plus humide.	La prairie humide de fauche, ainsi que la ripisylve, représentent des habitats intéressants pour plusieurs espèces floristiques et faunistiques inféodées aux zones humides. Néanmoins, l'enjeu pricipal du site reste un petit tronçon de l'Amasse, ensoleillé et avec des berges végétalisées, qui accueille l'Agrion de Mercure.	> Agrion de Mercure: "préoccupation mineure" en région Centre-Val de Loire, espèce inscrite à l'Annexe II de la Directive Habitats, Faune, Flore et protégée en France (*cf fiche ESP-051*) > Pic noir: "préoccupation mineure" en région Centre-Val de Loire, espèce inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux et protégée en France (*cf fiche ESP-077*) Le site pourrait également être favorable à d'autres espèces, comme la Couleuvre helvétique (*cf fiche ESP-100*) mais aussi des odonates, des papillons ou des orthoptères inféodés aux milieux humides. La réalisation d'inventaires complémentaires pour les rechercher mais aussi la mise en place d'actions de gestion (*cf fiche STR-02*) pourrait favoriser ces espèces.	Fort 3

Souvigny-de-Touraine

Site	Code site	Description	Enjeu(x) écologique (s)	Espèces patrimoniales présentes	Enjeu local
Moulin de la Fontaine	SOU-09	Cette vaste propriété privée abrite une mosaïque de milieux naturels: des prairies, des haies, des zones boisées, deux étangs ou encore un bief (petit canal de déviation d'un cours d'eau) de l'Amasse.	Chaque habitat naturel présente un intérêt propre: les étangs, le bief ou certaines prairies en tant que zones humides, mais aussi les haies, les zones d'arbres et les bosquets. Chacun représente un habitat et/ou un corridor écologique (les haies par exemple) que de nombreuses espèces utilisent pour se reproduire, se nourrir, se refugier ou se déplacer. Mais c'est aussi la proximité de tous ces habitats naturels au sein d'un même espace qui est intéressante, créant une mosaïque de milieux qui attire une grande diversité d'espèces et favorise les échanges et les connexions.	Espèces floristiques: > Anacamptide pyramidale: espèce protégée en région Centre-Val de Loire et déterminante ZNIEFF > Blackstonie perfoliée: espèce déterminante ZNIEFF Espèces faunistiques: > Agrion de Mercure: espèce inscrite à la Directive Habitats, Faune, Flore et protégée en France (*cf fiche ESP-051*) > Azuré du Serpolet: "vulnérable" en région Centre-Val de Loire, espèce inscrite à la Directive Habitats, Faune, Flore et déterminante ZNIEFF (*cf fiche ESP-089*) > Bécasse des bois: "quasi-menacée" en région Centre-Val de Loire, espèce déterminante ZNIEFF > Coronelle lisse: "quasi-menacée" en région Centre-Val de Loire > Loutre d'Europe: "en danger" en région Centre-Val de Loire, espèce inscrite à la Directive Habitats, Faune, Flore et protégée en France (*cf fiche ESP-048*) > Petit rhinolophe: "quasi-menacé" en région Centre-Val de Loire, espèce inscrite à la Directive Habitats, Faune, Flore et déterminante ZNIEFF (*cf fiche ESP-013*) > Triton crêté: "quasi-menacé" en région Centre-Val de Loire, espèce inscrite à la Directive Habitats, Faune, Flore et déterminante ZNIEFF (*cf fiche ESP-007*)	Fort 2

PARTIE 6

Préconisations de gestion

Nepsie & Le Vilain pour la communauté de communes du Val d'Amboise - 2023

6. Préconisations de gestion et de conservation

6.1 Fiches de préconisations

Le volet 3 de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale prévoyait qu'une série de préconisations soient proposées par le groupement, afin de répondre aux enjeux identifiés. Ces préconisations ont été rédigées durant l'été 2023 et prennent la forme de 252 fiches :

- **104 fiches espèces**
- **8 fiches habitats** patrimoniaux
- **132 fiches sites** synthétisant les observations importantes, les enjeux présents et proposant des conseils de gestion à mettre en place pour favoriser la biodiversité sur une grande partie des sites inventoriés
- **8 fiches « techniques »**, de préconisations plus générales, applicables à plusieurs sites et espaces verts

La structure de ces fiches a fait l'objet d'une élaboration commune entre la CCVA et le groupement, afin qu'elles soient à la fois techniques, complètes et appréhendables, y compris par des néophytes.

Ce corpus de fiches agit comme une boîte à outils. Certaines mesures sont très générales et d'autres plus spécifiques et adaptées à la particularité d'une espèce ou d'un site. L'ensemble doit permettre de préserver et restaurer la biodiversité sur le territoire. La conservation de la biodiversité est l'affaire de tous, et il est possible d'agir concrètement à toutes les échelles.

L'objectif est ainsi que chaque acteur, propriétaire ou gestionnaire, puisse se les approprier. A cet effet, elles ont vocation à être largement diffusées. Certains éléments techniques y figurant mériteraient par ailleurs faire l'objet d'outils de communication dédiés, qui pourraient être développés par la CCVA.

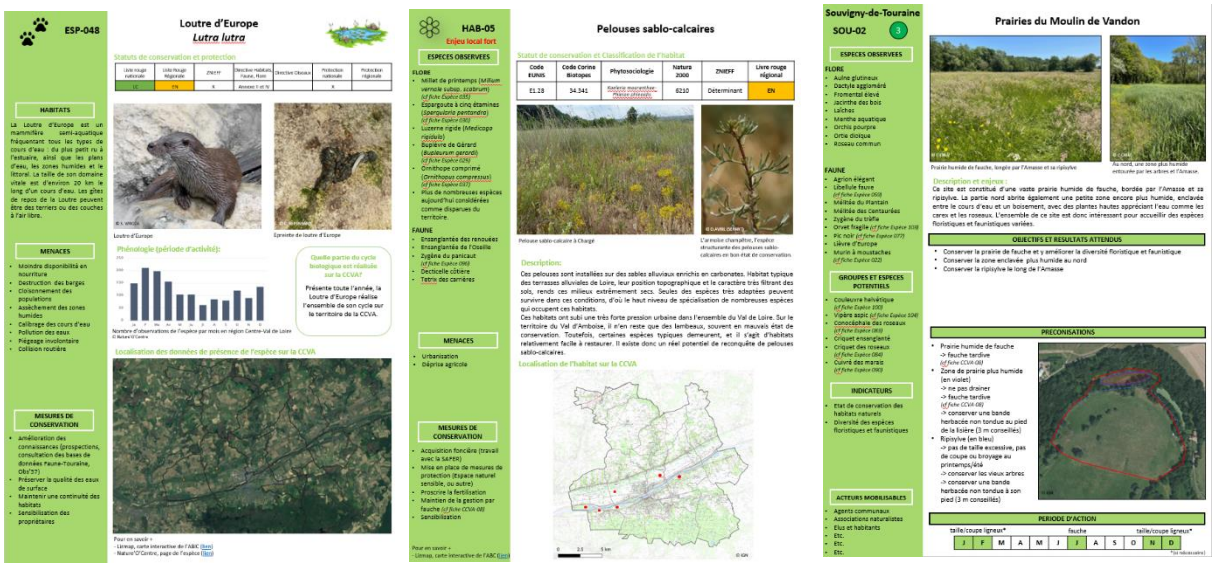

Figure 94 : Exemples de fiches de préconisations

6.1.1 Détail des Fiches espèces

Ces fiches présentes en détail les **104 espèces les plus remarquables** issues des 9 groupes inventoriés avec précision sur le territoire. Chaque fiche décrit brièvement l'espèce, son habitat et les observations d'individus réalisées sur le territoire. Elle propose par ailleurs des mesures de conservation.

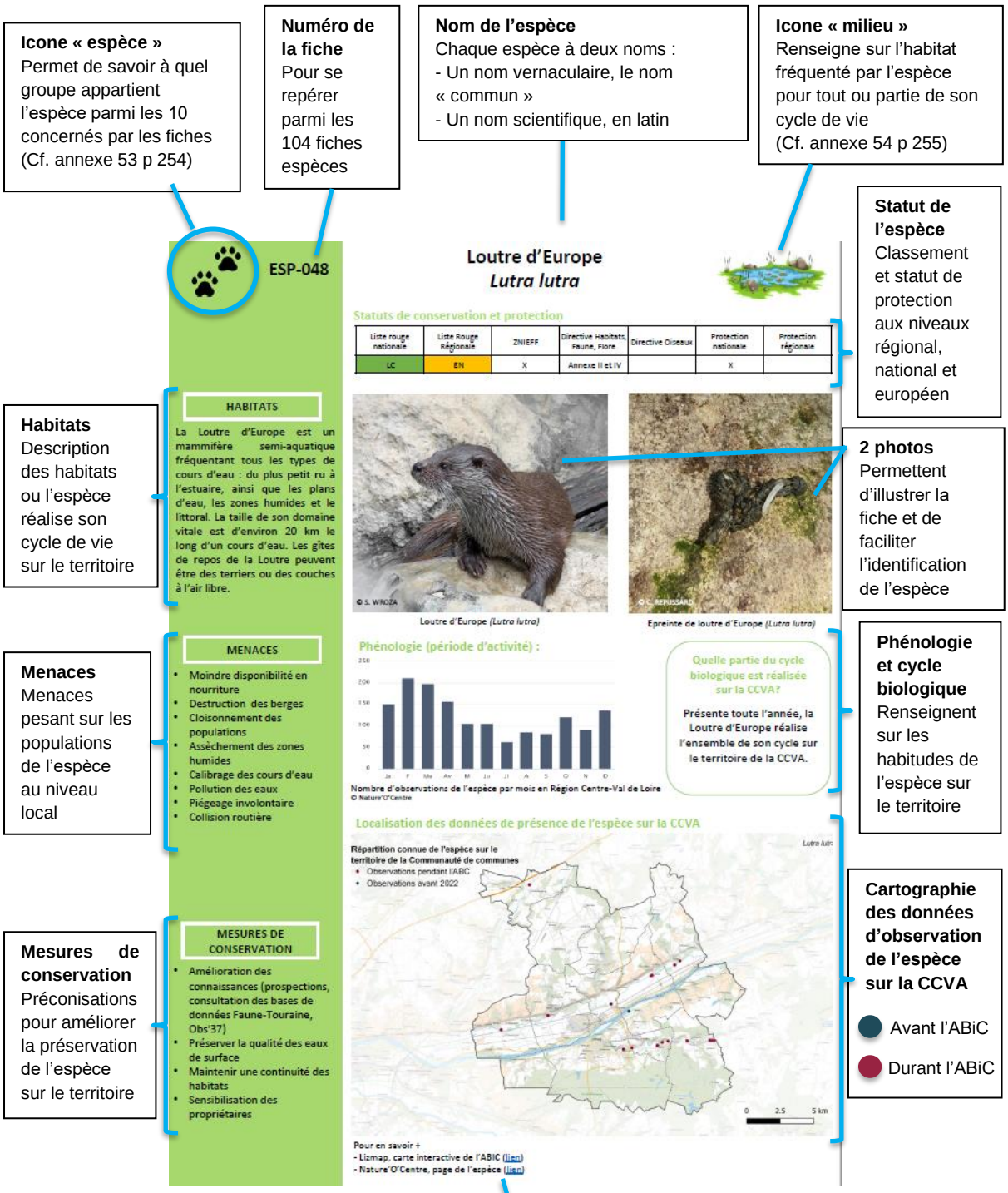

Icone « espèce »
Permet de savoir à quel groupe appartient l'espèce parmi les 10 concernés par les fiches (Cf. annexe 53 p 254)

Numéro de la fiche
Pour se repérer parmi les 104 fiches espèces

Nom de l'espèce
Chaque espèce à deux noms :
- Un nom vernaculaire, le nom « commun »
- Un nom scientifique, en latin

Icone « milieu »
Renseigne sur l'habitat fréquenté par l'espèce pour tout ou partie de son cycle de vie
(Cf. annexe 54 p 255)

Statut de l'espèce
Classement et statut de protection aux niveaux régional, national et européen

Habitats
Description des habitats ou l'espèce réalise son cycle de vie sur le territoire

2 photos
Permettent d'illustrer la fiche et de faciliter l'identification de l'espèce

Menaces
Menaces pesant sur les populations de l'espèce au niveau local

Phénologie et cycle biologique
Renseignent sur les habitudes de l'espèce sur le territoire

Mesures de conservation
Préconisations pour améliorer la préservation de l'espèce sur le territoire

Cartographie des données d'observation de l'espèce sur la CCVA
Avant l'ABiC
Durant l'ABiC

Pour en savoir +
Lien vers des ressources permettant de s'informer davantage sur l'espèce et sa répartition sur le secteur

6.1.2 Détail des fiches Habitats

Ces fiches présentent les **8 habitats les plus remarquables** sur le territoire de la CCVA, parmi les 44 identifiés au cours de l'ABiC. Chaque fiche présente de manière succincte les principaux éléments permettant de connaitre et reconnaître ces habitats sensibles. Un niveau d'enjeu et des préconisations opérationnelles sont également proposées, pour faciliter le passage à l'action.

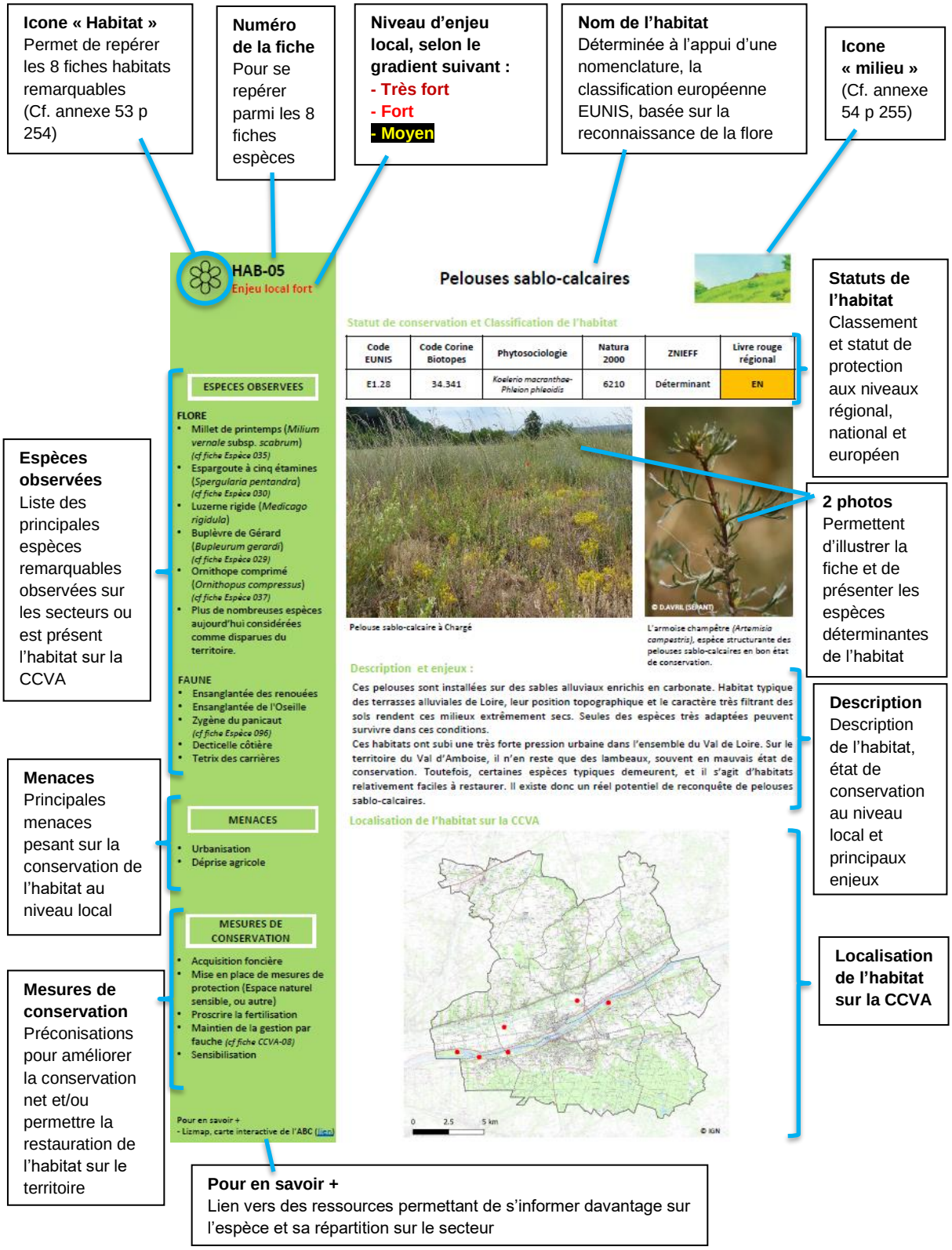

6.1.3 Détail des Fiches Sites

Ces **132 fiches** font un zoom :

- Sur les **126 sites** d'inventaires **présentant les plus hauts niveaux d'enjeux**. Pour chaque site, elles présentent quelques espèces caractéristiques, le niveau de priorité d'action, des espèces potentielles, mais aussi un ensemble de préconisations. Un calendrier de période d'actions est également présent.
- Sur les **6 principaux sites d'habitat des chiroptères** (églises, caves, etc.)

Numéro de la fiche pour se repérer parmi les 132 fiches sites. Ce numéro correspond au code attribué au site pour les inventaires.

AMB : Amboise
CAN : Cangey
CHA : Chargé
LIM : Limeray
LUS : Lussault
MON : Montreuil
MOS : Mosnes
NAZ : Nazelles
NLL : Neuillé
NOI : Noizay
POC : Pocé
STR : Saint-Règle
STO : Saint-Ouen
SOU : Souvigny

Commune où se trouve le site

Priorité d'action :
Niveau de priorité d'action pour la conservation ou la restauration du site, selon le gradient suivant :

1. Priorité forte : Gestion à adapter rapidement pour conserver les enjeux présents
2. Priorité moyenne : Gestion du site pouvant être améliorée pour préserver et favoriser davantage la biodiversité
3. Priorité faible : Gestion du site a priori favorable à la biodiversité, à maintenir ou développer

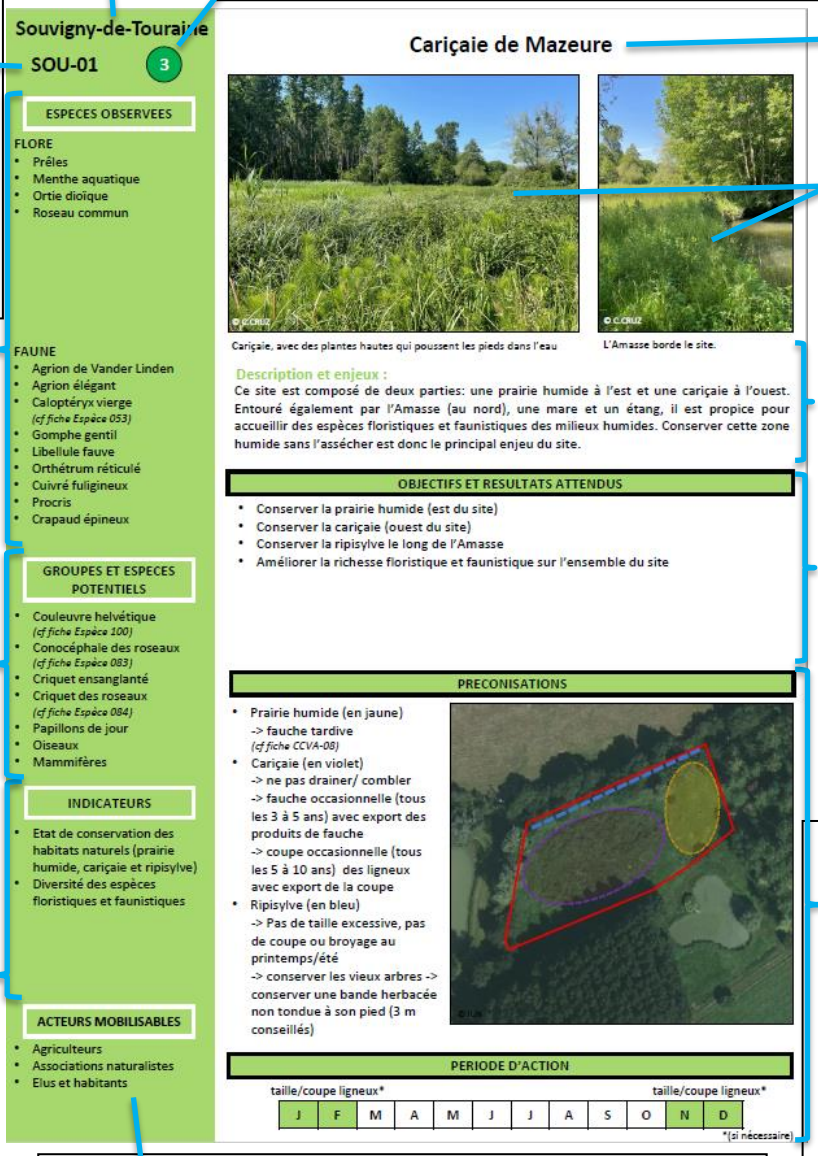

Nom du site

2 photos
Permettent de présenter le site et les principaux habitats qu'il renferme

Espèces observées
Liste des principales espèces remarquables observées sur le site durant l'ABiC

Description
Description du site, des habitats présents et des principaux enjeux

Groupes et espèces potentiels
Espèces susceptibles d'être accueillies sur le site grâce à l'application des préconisations

Objectifs et résultats attendus
avec l'application des mesures de préconisations

Indicateurs
Critères à suivre pour évaluer la réussite de la mise en œuvre des préconisations

Préconisations
Mesures opérationnelles préconisées pour conserver et/ou restaurer le site en faveur de la biodiversité, souvent à l'appui d'une carte et d'un calendrier

Acteurs mobilisables
Partenaires potentiels pour la gestion du site en faveur de la biodiversité

6.1.4 Détail des Fiches Techniques

Non prévues initialement, **8 fiches techniques** détaillant des mesures opérationnelles « générales » ont été rédigées. Elles concernent différents domaines sur lesquels les gestionnaires d'espaces (EPCI, collectivités, propriétaires, etc.) peuvent agir efficacement en faveur de la biodiversité : gestion des espaces verts, éclairage public, etc. Les mesures qu'elles préconisent sont généralement applicables à l'ensemble du territoire.

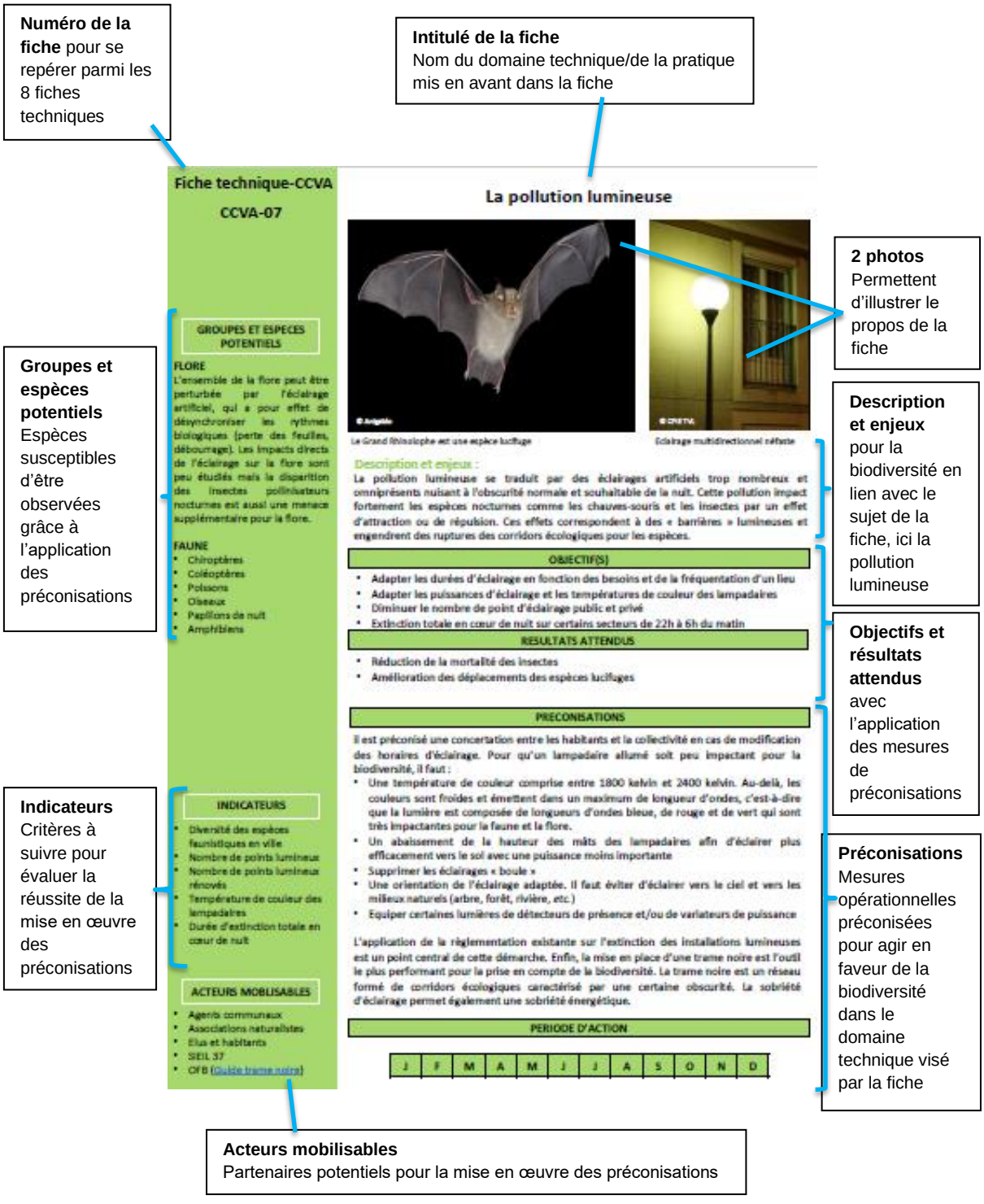

6.2 Préconisations générales

Au-delà des fiches, certaines préconisations peuvent être suivies pour favoriser la biodiversité sur un site. Cette partie en présente quelques-unes pour les principaux taxons étudiés lors de l'ABiC.

6.2.1 Pour les Odonates

Il est particulièrement important de reconsidérer les zones humides à leur juste valeur et de les préserver, voire d'en recréer, avec des zones de débordement de cours d'eau, des marais, des étangs de faibles profondeurs, des mares et plan d'eau forestiers dépourvus de poissons, etc. Les travaux dans les rivières sont également à appréhender avec un spectre plus large que l'entrée hydraulique, sédimentaire et piscicole. Des espèces comme la Loutre d'Europe contribuent à cela, mais l'entrée odonatologique est également primordiale. Il est ainsi intéressant d'avoir une connaissance fine des enjeux de biodiversité aquatique, mais aussi amphibie, pour ensuite dimensionner les contrats de bassins en intégrant ces enjeux et non pas définir un contrat qui pourra être remis en question à la suite de résultats d'inventaires naturalistes obligatoires réalisés en phase finale du dépôt de projet de contrat. De plus en plus de syndicats de cours d'eau, sensibles à l'approche multi-taxons, abordent ainsi le sujet de la renaturation de cours d'eau avec ce nouvel angle, au profit de la biodiversité terrestre, amphibie et aquatique.

6.2.2 Pour les orthoptères

Plusieurs actions peuvent être mises en place pour profiter à ces espèces. La gestion différenciée des espaces, le relèvement de la hauteur de coupe, et le fait de laisser l'herbe sur pied jusqu'en fin de saison constituent des opérations simples à mettre en œuvre et efficaces. Il faudra cependant aussi restaurer certains milieux spécifiques, comme les mares, les vasières, les zones humides ou les pelouses sèches pour favoriser le retour d'espèce aux exigences plus fortes.

6.2.3 Pour les coléoptères

Ce taxon gagnerait à être davantage connu, voire reconnu, notamment dans sa prise en compte pour la gestion des écosystèmes. En effet, il regroupe le plus d'espèces parmi les insectes, avec des espèces très spécialisées et indicatrices de la qualité des milieux. De plus, les larves de certaines espèces peuvent indiquer la nature sénescente de certains boisements, ce qui leur confère un aspect bio-indicateur particulièrement intéressant. Des actions simples à mettre en place peuvent être favorable, comme la conservation de la « matière morte » (tapis de feuilles, bois morts au sol ou sur pied, *etc.*).

6.2.4 Flore exotique envahissante

La limitation d'espèces exotiques envahissantes dans les plantations domestiques ou espaces verts. La communication autour de ce sujet est encore le meilleur moyen pour sensibiliser la population, qui bien souvent n'est pas au fait de l'impact que ces espèces peuvent avoir, alors que la présence d'espèces exotiques envahissantes est considérée comme le quatrième facteur d'érosion de la biodiversité actuellement.

6.2.5 Pour les Oiseaux

Pour favoriser les oiseaux, quel que soit le milieu, il faut des zones de quiétude, des habitats favorables et de la ressource alimentaire. En mettant en place les préconisations générales, cela peut rapidement avoir un effet favorable pour ce groupe taxonomique.

6.2.6 Pour les Mammifères terrestres et aquatiques

Pour ces espèces, il est important de restaurer des cœurs de nature, des zones de quiétudes, et surtout, de la continuité écologique.

6.2.7 Pour les chiroptères

Des fiches spécifiques ont été créées pour ce taxon : Fiches CHIRO-1 à CHIRO-6

PARTIE 7

& Communication Sensibilisation

Nepsie et Le Vilain pour la CCVA

7. Actions de communication et de sensibilisation

La CCVA et les communes ont souhaité que l'ABiC s'accompagne d'un important programme de sensibilisation à destination des acteurs et usagers du territoire : habitants, élus, scolaires, acteurs socio-économiques, associations, agents des collectivités, etc. Cet aspect constituait le volet 4 de la démarche (*Cf partie 1.3.2 : le contenu de l'Atlas*).

Ce volet de médiation était primordial pour que les thématiques de l'environnement, de l'écologie et de la biodiversité soient bien appréhendés par les différents publics du territoire. Il s'est étalé sur toute la durée de l'atlas. Divers moyens de médiation ont été mis en place et on permit de sensibiliser plus de 1200 personnes.

7.1. Actions de communication

Plusieurs outils de communication ont été développées, dans l'objectif d'informer régulièrement les habitants de la CCVA et les acteurs du territoire sur l'ABiC. Ils sont venus compléter et enrichir l'utilisation d'outils déjà existants, eux aussi utilisés de manière régulière.

7.1.1 Liste de diffusion « AbiC » et lettre d'information

Public ciblé : élus, référents ABiC, agents de la CCVA, personnes inscrites à la liste de diffusion ABiC

Dès le lancement de la démarche, la CCVA a développé une liste de diffusion « ABiC ». Il était proposé aux personnes intéressées par la démarche d'inscrire leur adresse mail sur cette liste pour recevoir les différentes informations relatives à l'ABiC, dans le respect de la réglementation générale sur la protection des données. Près de 200 personnes sont aujourd'hui inscrites sur cette liste.

Plusieurs éléments leurs ont régulièrement été communiqués :

- Une lettre d'information sur l'ABiC (Cf partie 7.1.2)
- Les campagnes participatives (Cf partie 7.1.8)
- Des informations sur les animations (Cf partie 7.2)

7.1.2 Outils de communication dédiés

7.1.2.1 Logo

Un logo « ABiC » a été créé par le service communication de la CCVA. Il a contribué à donner une identité visuelle forte au projet (*Cf. Annexe 2, page 187*).

7.1.2.2 Lettre d'information

Une lettre d'information saisonnière « ABiC » a été créée, pour proposer des retours terrains réguliers (espèces remarquables rencontrées, méthodes d'inventaires…) et le calendrier des animations. Elle avait vocation à être largement diffusée (élus communaux, référents de l'ABiC, agents de la CCVA, personnes sur la liste de diffusion, etc.). En raison d'une importante charge de travail, une seule lettre a été proposée, en juin 2022. L'objectif est que de nouvelles lettres d'information voient le jour à l'issue de l'ABiC, à partir de 2024 (Cf. Annexe 6, page 192).

7.1.2.3 Kakemonos

Trois kakemonos de présentation de l'ABiC ont été conçus :

- Un kakemono présentant la démarche de façon succincte
- Un kakemono présentant le premier strip de Nepsie et le Vilain (Cf partie 7.1.5)
- Un kakemono présentant le bilan de l'ABiC

Ces supports ont été présentés lors des manifestations organisées dans le cadre de l'ABiC sur l'ensemble du territoire (Voir partie 7.2). Ils sont annexés au présent rapport (*Annexes 4, 5, 6, pages 197-199*).

7.1.3 Magazine du Val d'Amboise

Public ciblé : habitants de la CCVA (Diffusion à 13 200 exemplaires)

Des encarts sur l'ABiC ont été proposés dans chaque numéro du magazine d'information du Val d'Amboise paru durant le déroulé de la démarche :

- Magazine Val d'Amboise n°2, juin 2022 : petit encart et dernière de couverture, pour appeler la population à prendre part à la démarche
- Magazine Val d'Amboise n°3, mai 2023 : double page de présentation de l'ABiC et retour sur les premiers résultats
- Magazine Val d'Amboise décembre 2023 : dernière de couverture

7.1.4 Lettre interne

Une lettre d'information interne, destinée aux agents de la CCVA, a été développée en 2023. Le premier numéro a été l'occasion de revenir sur l'ABiC.

7.1.5 Partenariat avec Nepsie et Le Vilain, dessinateurs locaux

Public ciblé : tous publics

La CCVA a développé un partenariat avec un couple de dessinateurs, Nepsie et Le Vilain, habitants de Pocé-sur-Cisse, à l'origine de la bande dessinée « Au fond du trou », qui raconte leur vie dans un habitat troglodytique : https://aufonddutrou.fr/

Ils ont réalisé une série de 7 mini bandes-dessinées pour parler de l'ABiC et de la biodiversité en général. Un premier strip a été diffusé en juin pour présenter l'ABiC et communiquer sur le défi biodiversité du 09 juillet. Les suivants sont parus entre octobre 2022 et août 2023. Chaque strip a été diffusé sur le blog des dessinateurs, leur compte Instagram (14 000 abonnés) et leur page Facebook (1500 abonnés). Ce partenariat représentait l'opportunité de communiquer autrement et de toucher un public plus large.

Les strips ont également été relayés sur les pages Facebook de la CCVA et des structures du groupement.

Date	Sujet	Statistiques					
		Facebook			Instagram		
		Vues	Interactions*	J'aime**	Vues	Interactions*	J'aime
03 juillet 2022	Présentation de l'ABiC et journée d'inventaire participatif du 09 juillet 2022	371	745	60	13 679	1458	1378
24 octobre 2022	Bilan de la phase 1	71	200	34	13 708	1221	1204
19 décembre 2022	Les chauves-souris	92	149	33	12 030	1440	1387
13 février 2023	Aider la petite faune au jardin à la mauvaise saison	232	324	47	13 202	1695	1574
26 avril 2023	Les mares : présentation et préservation	916	386	56	12 235	1491	1404
22 mai 2023	Les abeilles et leur protection	207	193	36	9 140	1231	1186
27 novembre 2023	Bilan de l'ABiC						

*Interactions avec la publication : Comptes ayant interagi avec le contenu (partages de la publication, commentaires, mentions…)

**J'aime : Nombre de mentions « j'aime » recueillies par les publications

Tableau 9 : Statistiques des publications des mini bandes-dessinées "ABiC"

La CCVA a la possibilité de diffuser les créations de Nepsie et le Vilain aux médias et sur ses réseaux. La grande majorité de ces petites bandes dessinées a vocation à être réutilisée au-delà de l'ABiC, pour sensibiliser à la préservation de la biodiversité ordinaire de manière régulière. La poursuite du partenariat entre les dessinateurs et la CCVA est également envisagée.

Figure 95 : Premier strip réalisé par Nepsie & Le Vilain pour la CCVA dans le cadre de l'ABiC

7.1.6 Vidéos ABiC

Le marché « ABiC » prévoyait la réalisation de vidéos de présentation de l'étude et ses résultats. La CCVA a travaillé avec la société Invivo Vidéo pour la réalisation de 4 petites vidéos. A travers ces 4 vidéos, l'objectif est de mettre en avant la démarche d'ABiC présente sur le territoire (espèces communes, espèces rares, habitats naturels, paysages). Le contenu, diffusé au-delà de l'ABiC, servira également à mobiliser les habitant(e)s du territoire pour participer à des inventaires participatifs.

Vidéo 1 (5 minutes)
L'engagement de la CCVA et ses communes en faveur de la biodiversité

Public cible : Grand public

Contenu :
- Contexte et rappel du projet (historique, engagement des élus, partenaires…)
- Présentation de l'ABiC et des principaux résultats/chiffres clés (nombre d'observateurs, nombre de données, nombre de sites, espèces observées, enjeux…)
- Introduction rapide à « l'après ABiC » : utilisation des données, inscription de la CCVA et des communes dans le programme Territoire Engagé pour la Nature, etc.

Vidéo 2, 3 et 4 (1m30 à 2 minutes chacune) :
La biodiversité du Val d'Amboise

Public cible :
- Vidéo 2 : Grand public
- Vidéo 3 : Jeune public (scolaires…)
- Vidéo 4 : Acteurs économiques

Contenu :

- Définition simple de la biodiversité et des services écosystémiques rendus
- S'engager en faveur de la biodiversité (adapté en fonction du public cible) : témoignages, exemples, conseils, outils existants, etc.
- Actions et projets « biodiversité » du Val d'Amboise en direction du public cible

Les constructions des 3 vidéos ont été identiques, mais le discours, les images et les exemples mis en avant ont été adaptés en fonction du public cible.

Les vidéos ont été tournées entre les mois d'avril et juillet 2023. En plus des membres du groupement, leur réalisation a mobilisé plusieurs intervenants :

- Yves AGUITON, Président de la Communauté de communes du Val d'Amboise
- Philippe DENIAU, Vice-président à la Transition écologique, Communauté de communes du Val d'Amboise
- Marine COLOMBEY, Chargée de l'accompagnement régional des Atlas de Biodiversité Communale (ABC) et des Aires Educatives, Service Régional Appui aux acteurs et mobilisation des territoires, Direction régionale Centre Val de Loire de l'Office Français de la Biodiversité
- Michel BEAURAIN, Habitant de Souvigny-de-Touraine
- Benjamin VIRELY, Chargé de mission - Accompagnement des acteurs, Agence Régionale de la Biodiversité Centre-Val de Loire
- Yannig MAZE et David GAUTHIER, Maraîchers, le Potager des Ormes à Nazelles-Négron

Figure 96 : Photographies prises pendant le tournage des vidéos ABiC, de gauche à droite et de haut en bas :

- *Prises de vues avec Marine Colombey (OFB) pour la vidéo 1*
- *Prises de vues avec Philippe Deniau (CCVA) pour la vidéo 1*
- *Prises de vues avec Camille Cruz (CAUDALIS) et Michel Beaurain (Habitant) pour la vidéo 2*

Crédit photos : Delphine Benard - CCVA

7.1.7 Page Facebook de la CCVA

Des publications en lien avec l'ABiC ont régulièrement été proposées sur la page Facebook de la CCVA, pour informer le public sur la démarche, relayer certains dispositifs des partenaires et structures du groupement, communiquer sur les animations, partager des vidéos d'espèces captées lors d'inventaires avec des pièges photographies, etc.

Au total, **34 publications** ont été proposées entre mai 2022 et juillet 2023.

Figure 97 : nombre de publications mensuelles sur la page Facebook

7.1.8 Campagnes participatives

Dans l'objectif de faire participer les habitants aux inventaires, des campagnes participatives ont été déployées durant les deux phases de l'ABiC. Elles invitaient toute personne à signaler les chauves-souris, mares et hirondelles/martinets présents sur leur propriété. Sur la base de ces informations, les expert.e.s des associations pouvaient estimer l'intérêt potentiel de ces informations et décider de se déplacer pour les vérifier. Plusieurs signalements ont été effectués durant les campagnes. Ils ont permis de compléter le travail d'inventaire et d'avoir une idée plus précise de la répartition des espèces et habitats concernés. Ces connaissances sont un premier pas essentiel pour assurer leur préservation et leur restauration. La CCVA envisage de poursuivre et amplifier les campagnes participatives à l'avenir.

7.1.8.1 Campagne « chauves-souris » : hivers 2021-2022 et 2022-2023

Le groupe des chiroptères (chauves-souris) rassemble des espèces qui ont la particularité de passer l'hiver dans diverses anfractuosités bien souvent liées au bâti (caves, greniers, fissures de murs…). Leur recensement à cette période suppose donc d'avoir accès à ces lieux. C'est ainsi qu'une première campagne participative encourageait les habitants à signaler la présence de chauves-souris chez eux ou dans leurs dépendances. Elle a été reconduite l'année suivante, pour les inventaires de la phase 2. Les deux campagnes ont été relayées par différents médias. Elles ont permis de recueillir quelques signalements supplémentaires et ainsi d'avoir une idée plus précise de la répartition des espèces de chauves-souris sur le territoire.

Figure 98 : Affiches créées pour les campagnes participatives "chauves-souris" et "mares"

7.1.8.2 Campagne « mares », au printemps 2023

Les mares disparaissent peu à peu de nos paysages. Or, elles sont d'importantes zones de biodiversité. Connaître la localisation des mares sur le territoire est un premier pas essentiel pour assurer leur préservation et restauration, mais aussi pour inventorier les espèces présentes. Pour contribuer à ce travail, une campagne participative a été lancée au printemps 2023. Elle invitait toute personne ayant une mare sur sa propriété à la signaler auprès de l'A.N.E.P.E CAUDALIS, à l'appui d'une description et d'une photo. Sur la base de ces informations, les salariés de l'association pouvaient estimer l'intérêt potentiel de ces sites pour la biodiversité et ainsi décider de s'y rendre pour le vérifier.
Six mares et étangs ont été signalées de cette façon durant les quelques mois de déroulement de la campagne.

7.1.8.3 Campagne « hirondelles et martinets »

L'hirondelle rustique *(Hirundo rustica)*, l'hirondelle des fenêtres *(Delichon urbicum)* et le Martinet noir *(Apus apus)* ont la particularité, dans nos régions, d'être inféodés au bâti pour leur nidification. Les premières sont des bâtisseuses, qui construisent des nids en terre dans des granges ou sous des avancées de toitures. Le second occupe des trous et fissures dans les bâtiments.

Afin d'avoir une meilleure idée de la répartition des colonies de ces espèces, la LPO a mis en place un recensement régional, qui permettra de générer une carte de leur répartition sur le territoire. La CCVA a relayé cette campagne dans le cadre de son ABiC au printemps 2023.

7.1.9 Partenariat avec Radio Active

La CCVA a développé un partenariat avec la station amboisienne de Radio Active, radio associative locale, via une convention.

A partir de février 2022, après une première intervention pour présenter l'ABiC en décembre 2021, une émission d'une durée de 20 minutes a régulièrement été consacrée à l'ABiC de la CCVA. Pour chaque numéro, un représentant de la CCVA et un naturaliste du groupement étaient présents. Ils ont dressé un point d'avancement de la démarche et présenté un des groupes d'espèces inventoriés (méthodes d'inventaires, espèces rencontrées…). Des conseils étaient également donnés aux auditeurs pour agir à leur niveau, grâce à des mesures de gestion simples.

Au total, 13 interventions ont eu lieu entre février 2022 et décembre 2023.

Date	Sujet	Intervenants	Lien
17 décembre 2021	Présentation de l'ABiC	Philippe DENIAU, Vice-Président à la Transition Ecologique – CCVA Thomas BOUCARD, chargé de mission transition écologique à la CCVA	https://www.radioactivefm.fr/IMG/mp3/le_mag_-_atlas_de_la_biodiversite_16122021_a_diff.mp3
24 février 2022	Point d'étape Focus : chauves-souris (méthodes d'inventaires, espèces observées, bonnes pratiques)	Natacha GRIFFAULT, chiroptérologue, LPO Centre-Val de Loire Thomas BOUCARD, chargé de mission transition écologique à la CCVA	https://www.radioactivefm.fr/IMG/mp3/atlas_de_la_biodiversite_-_emission_1_24022022_a_diff.mp3
26 avril 2022	Point d'étape Focus : les amphibiens (méthodes d'inventaires, espèces observées, bonnes pratiques)	Eric SANSAULT, Chargé de mission biodiversité, A.N.E.P.E CAUDALIS Clément COROLLER – chargé de mission biodiversité au CPIE Touraine Val de Loire	https://www.radioactivefm.fr/IMG/mp3/atlas_de_la_biodiversite_-_emission_2_28042022_a_diff.mp3

19 mai 2022	Point d'étape Focus : les oiseaux (méthodes d'inventaires, espèces observées, bonnes pratiques)	Philippe DENIAU, Vice-Président à la Transition Ecologique – CCVA Clément DELALEAU, chargé d'étude à la LPO Touraine-Centre Val de Loire Thomas BOUCARD, chargé de mission transition écologique à la CCVA	https://www.radioactivefm.fr/IMG/mp3/atlas_de_la_biodiversite_-_emission_3_19052022_a_diff.mp3
28 juin 2022		Laurent PALUSSIERE, Chargé de mission biodiversité, SEPANT Thomas BOUCARD, chargé de mission transition écologique à la CCVA	https://www.radioactivefm.fr/IMG/mp3/atlas_de_la_biodiversite_-_emission_4_28062022_a_diff.mp3
06 octobre 2022	Point d'étape Focus : la flore (méthodes d'inventaires, espèces observées, bonnes pratiques)	Damien AVRIL, Chargé de mission Flore – habitat – géomatique à la SEPANT Thomas BOUCARD, chargé de mission transition écologique à la CCVA	https://www.radioactivefm.fr/IMG/mp3/atlas_de_la_biodiversite_-_emission_5_06102022_a_diff.mp3
02 novembre 2022	Point d'étape Focus : les mammifères (méthodes d'inventaires, espèces observées, bonnes pratiques)	François ROSE, Ingénieur écologue - Ornithologue, Ligeria Nature Thomas BOUCARD, chargé de mission transition écologique à la CCVA	?
23 février 2023	Point d'étape Témoignage d'un référent de l'ABiC	Philippe DENIAU, Vice-Président à la Transition Ecologique – CCVA Dominique DOUARD, habitant référent pour la commune de Saint-Ouen-les-Vignes Thomas BOUCARD, chargé de mission transition écologique à la CCVA	https://www.radioactivefm.fr/IMG/mp3/atlas_de_la_biodiversite_-_emission_7_23022023_mixage_final.mp3
27 avril 2023	Point d'étape Focus : Les Reptiles (méthodes d'inventaires, espèces observées, bonnes pratiques)	Camille CRUZ, Chargée de mission biodiversité à l'A.N.E.P.E CAUDALIS	https://www.radioactivefm.fr/IMG/mp3/atlas_de_la_biodiversite_-_27.04.2023_mixage_final.mp3

01 juin 2023	Point d'étape Journée biodiversité du 03 juin 2023	Clément COROLLER, Chargé de mission biodiversité au CPIE Touraine Val de Loire Thomas BOUCARD, chargé de mission transition écologique à la CCVA	https://www.radioactivefm.fr/IMG/mp3/atlas_de_la_biodiversite_-_emission_9_01.06.2023.mp3?fbclid=IwAR2NECiJ6Ot_PwRGFLVjfA_3tGXJMIllZlLmewynUVbhAQa8fJQMY4qPfiw
22 juin 2023	Point d'étape Focus : le Conservatoire d'espaces Naturel Centre Val de Loire et les milieux humides	Nolwenn BAUDOUIN, Chargée de mission - Animatrice territoriale - Animatrice Natura 2000 Vallée de la Loire 37 Antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher du Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région Centre-Val de Loire	
30 novembre 2023	Point d'étape Focus : Soirée de restitution du 01 décembre 2023	Thomas BOUCARD, chargé de mission transition écologique à la CCVA	https://podcasters.spotify.com/pod/show/marlne-rodrigues/episodes/Biodiversit-en-Val-dAmboise-avec-Thomas-BOUCARD--charg-de-la-biodiversit-en-Val-dAmboise--La-faune--la-flore-et-les-milieux-naturels-qui-nous-entourent-ont-t-rpertoris-e2cik08
05 décembre 2023	Magazine consacré à la soirée de restitution de l'ABiC	Marlène RODRIGUES, Responsable d'antenne	https://podcasters.spotify.com/pod/show/marlne-rodrigues/episodes/Le-MAG---La-biodiversit-en-Val-dAmboise-e2creb2

Tableau 10 : Détail des émissions radio consacrées à l'ABiC du Val d'Amboise sur l'antenne de Radio active

Par la suite, la CCVA envisage de reconduire le partenariat avec Radio Active, pour continuer à proposer un rendez-vous "biodiversité" sur l'antenne de la station.

7.1.10 Presse locale

Public ciblé : lecteurs et auditeurs des médias locaux

Durant toute la démarche, la CCVA a régulièrement échangé avec les médias locaux.

La Nouvelle République

Plusieurs journalistes du quotidien « La Nouvelle République » ont suivi de près le déroulement de l'Atlas. Tout au long de la démarche, ils se sont relayés sur le terrain, pour suivre les naturalistes, relater leur travail et les découvertes faites. 13 articles ont ainsi été publiés entre avril 2022 et décembre 2023.

Date	Titre	Page	Sujet
12 février 2022	La biodiversité à la loupe dans le Val d'Amboise	19	Lancement de l'ABiC
07 mars 2022	Val d'Amboise : sur la piste des chauves-souris		Inventaires des chiroptères
27 avril 2022	Herbes folles et plantes rares se croisent en Val d'Amboise	16	Inventaires floristiques
30 mai 2022	Pour tout savoir sur l'Atlas de Biodiversité	13	Retour sur la soirée publique du 20 mai 2022
25 juin 2022	A la chasse aux papillons en Val d'Amboise	21	Inventaires des papillons
29 octobre 2022	Du trèfle à la loutre, une riche biodiversité	19	Bilan de la première phase d'inventaire
06 décembre 2022	A l'écoute des oiseaux du Val d'Amboise	17	Inventaires des oiseaux
22 décembre 2022	On recherche les chauves-souris dans le Val d'Amboise !	18	Relai de la campagne participative « chauves-souris »
15 février 2023	Des légumes en circuit court et bio au Potager des Ormes	15	Retour sur le chantier participatif de plantation de haie au Potager des Ormes (Cf partie XXX)
04 mars 2023	Des mini-BD pour la biodiversité	19	Présentation du partenariat avec les dessinateurs Nepsie et Le Vilain (Cf partie XXX)
11 juin 2023	Du millet printanier redécouvert en Val d'Amboise	8	Focus sur le millet de printemps, plante redécouverte lors des prospections flore dans le cadre de l'ABiC
14 juin 2023	Près de 1400 espèces déjà recensées	17	Introduction à la phase finale de l'ABiC
27 décembre 2023	L'Atlas de la biodiversité livre tous ses secrets	16	Bilan de la démarche

Tableau 11 : Détail des articles consacrés à l'ABiC parus dans l Nouvelle République du 37

La biodiversité à la loupe dans le Val d'Amboise

Pendant deux ans, des naturalistes vont scruter le Val d'Amboise pour dresser un atlas de la biodiversité intercommunale. Afin de mieux la protéger.

environnement

Du trèfle à la loutre, une riche biodiversité

Une remarquable richesse naturelle a été révélée par la première phase de l'Atlas de la biodiversité intercommunal du Val d'Amboise.

environnement

À l'écoute des oiseaux du Val d'Amboise

Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité, l'ornithologue de la LPO Clément Delaleu sillonne le territoire pour répertorier les oiseaux hivernants.

Figure 99 : Exemples d'articles parus dans la Nouvelle République durant l'ABiC

France bleu Touraine

L'antenne locale de la radio France bleu a consacré trois numéros de la chronique « Plus de temps à perdre » à l'ABiC du Val d'Amboise. Ces chroniques d'une durée de 3 minutes environ ont été diffusées dans la matinale de la radio, à une heure de grande écoute.

- Le 21 novembre 2022 : présentation générale de la démarche.
  https ://www.francebleu.fr/emissions/environnement-plus-de-temps-a-perdre/touraine/l-atlas-de-biodiversite-intercommunal-du-val-d-amboise-est-en-cours
- le 06 janvier 2023 : comment est réalisé l'Atlas de la Biodiversité du Val d'Amboise ?
  https ://www.francebleu.fr/emissions/environnement-plus-de-temps-a-perdre/val-d-amboise-comment-est-realise-l-atlas-de-biodiversite-5000695
- Le 29 novembre 2023 : Mosnes : Jouons ensemble avec la biodiversité le 1er décembre ! (Bilan de la démarche)
  https://www.francebleu.fr/emissions/environnement-plus-de-temps-a-perdre/mosnes-jouons-ensemble-avec-la-biodiversite-le-1er-decembre-3752492

France Bleu Touraine a également relayé certaines animations, comme les journées biodiversité.

TV Tours

En février 2023, les équipes de la chaîne de télévision locale TV Tours ont réalisé un reportage sur la campagne participative "chauves-souris" alors en cours. Le résultat a été diffusé le 25 janvier 2023 : *https://www.tvtours.fr/emission/12/les-focus-de-la-semaine#x8hkh9o/*

7.1.11 Relai des informations par les partenaires

Les 5 structures composant le groupement ont toutes relayé la démarche auprès de leurs réseaux (Facebook, site internet, réseaux de bénévoles…) : publication de photos et vidéos prises sur le terrain, promotion des soirées publiques et journées biodiversité, etc.

Les communes ont par ailleurs pleinement contribué à faire connaître l'ABiC, en communiquant principalement de deux manières : Relai des informations de la CCVA et création de contenus spécifiques, pour informer la population locale : encarts dans les bulletins municipaux et lettres d'informations communales, publications dédiées, etc.

Enfin, d'autres partenaires ont également diffusé des informations sur la démarche auprès de leurs publics, comme la Maison de la Loire ou l'Agence Régionale de la Biodiversité.

Figure 100 : Exemples de relais d'informations par les communes, dans les publications communales de Saint-Ouen-les-vignes, Neuillé-le-Lierre et Pocé-sur-Cisse

7.2. Actions de sensibilisation

Le volet sensibilisation a été lancé le 20 mai 2022, à l'occasion d'une première réunion publique. Il s'est ensuite décliné sous de multiples formats à destination de différents publics, sur l'ensemble du territoire.

7.2.1 Soirées publiques

Public ciblé : tous publics

Trois soirées publiques ont été proposées durant l'ABiC :

- Le mercredi 20 mai 2022 à Saint-Ouen-les-Vignes, pour présenter la démarche
- Le vendredi 04 novembre 2022 a Chargé, pour présenter le bilan de la première phase et le déroulement de la deuxième
- Le vendredi 01 décembre 2023 à Mosnes, pour présenter le bilan de l'ABiC

Ces soirées avaient pour objectif de sensibiliser, d'informer les habitants et de les inciter à participer à la démarche. Elles étaient divisées en deux parties :

- Première partie : présentation, avec intervenants (CCVA, OFB, groupement)
- Seconde partie : ateliers, sorties, mini-conférences, stand d'information et jeux.

7.2.1.1 Soirée publique 1 : 20 mai 2022

20 Mai 2022	SAINT-OUEN-LES-VIGNES *Foyer rural*	**80** Participants

Objet	Présentation de la démarche
Programme	Première partie : présentation de la démarche, avec intervenants (CCVA, OFB, groupement) Seconde partie : ateliers, sorties, mini-conférences, stand d'information et jeux.

Figure 101 : Affiche et photos de la soirée publique du 20 mai 2022

7.2.1.2 Soirée publique 2 : 04 novembre 2022

04 Nov 2022	CHARGE *Salle Mangeant*	40 Participants

Objet	Présentation des premiers résultats et démarrage de la phase 2
Programme	Première partie : présentation de la démarche, avec intervenants (CCVA, OFB, groupement) Seconde partie : ateliers, sorties, mini-conférences, stand d'information et jeux.

Figure 102 : Affiche et photos de la soirée publique du 04 novembre 2022

7.2.1.3 Soirée publique 3 : 01 décembre 2023

01 Déc 2023	MOSNES *Salle des fêtes*	60 Participants

Objet	Bilan de la démarche
Programme	Première partie : présentation du bilan de la démarche, avec intervenants (CCVA, groupement) Seconde partie : Quizz, exposition des photos prises sur le terrain, ateliers, stand d'information et jeux.

Figure 103 : Affiche et photos de la soirée publique du 01 décembre 2023

7.2.2 Journées biodiversité

Public ciblé : tous publics

Deux journées d'inventaires participatifs ont été organisées avec le concours des structures du groupement :

- Un défi biodiversité, le 09 juillet 2022 à Noizay
- Une Journée biodiversité le 03 juin 2023 à Saint-Règle

Elles ont permis aux participants de contribuer de façon directe à l'amélioration des connaissances de la biodiversité. A différentes heures de la journée, ceux-ci étaient invités à se rendre sur le terrain pour découvrir la biodiversité. Guidés par un ou plusieurs naturalistes, ils ont appris à observer et reconnaître des espèces de plusieurs groupes. En parallèle, la CCVA, le CPIE et des partenaires locaux (Associations de parents d'élèves notamment) ont animé des stands de présentation de l'ABiC, de sensibilisation et de restauration.

Une trentaine de personnes ont participé à la première journée et plus de 120 à la deuxième. Le premier défi a souffert d'une météo peu favorable, de fortes chaleurs ayant sévi début juillet en 2022.

Figure 104 : Exemple d'affiche et photos des journées biodiversité organisées dans le cadre de l'ABiC

7.2.3 Animations dans les communes

Dans le cadre de la démarche d'ABiC, chacune des 14 communes a bénéficié d'une animation « biodiversité » proposée par les structures du groupement, sous la forme d'un stand pédagogique et/ou d'une sortie nature. En général, ces temps d'animation ont été proposés lors de manifestations existantes, dans l'objectif d'informer et sensibiliser un large public aux enjeux de biodiversité.

Date	Commune	Manifestation	Structures présentes	Proposition	Personnes touchées
15 mai 2022	Noizay	Fête du printemps	CPIE TVL	Stand pédagogique	30
10 septembre 2022	Limeray	Limeray en fête	CAUDALIS	Stand pédagogique	30
02 avril 2023	Chargé	Brocante	LIGERIA	Stand pédagogique	20
05 avril 2023	Nazelles-Négron	Fête de la biodiversité	LPO et SEPANT	Stand pédagogique et sortie	50
09 avril 2023	Souvigny-de-Touraine	Randonnée des Jacinthes du Comité des fêtes	SEPANT	Stand pédagogique	15
13 mai 2023	Lussault-sur-Loire	Journée environnement : ramassage de déchets et biodiversité	LIGERIA	Sortie	20
03 juin 2023	Saint-Règle	Journée biodiversité	CPIEL, SEPANT, LPO, CAUDALIS et LIGERIA	Stand pédagogique et sorties	120
17 juin 2023	Amboise	Samedi au bord de l'eau	CPIE TVL	Inventaire participatif	<5
24 juin 2023	Montreuil-en-Touraine	Kermesse de l'école	LIGERIA	Stand pédagogique	<10
25 juin 2023	Neuillé-le-Lierre	Brocante	CAUDALIS	Stand pédagogique	<10
01 et 02 juillet 2023	Saint-Ouen-les-Vignes	Festival BD	LPO CCVA	Stand pédagogique	150
08 juillet 2023	Cangey	Fête du village	LPO	Stand pédagogique	50
09 juillet 2023	Pocé-sur-Cisse	Marché des Potiers	LIGERIA	Stand pédagogique	20
01 décembre 2023	Mosnes	Soirée de restitution	LIGERIA	Quizz	60
				Total	**590**

Figure 105 : Photographies prises lors des animations communales :
- *En haut à gauche : Brocante de Neuillé-le-Lierre*
- *En bas à gauche : Fête communale de Cangey*
- *En haut à droite : Brocante de Chargé*
- *En bas à droite : Fête de la biodiversité de Nazelles-Négron*

7.2.4 Participation à des évènements locaux

Afin de promouvoir la démarche, les services de la CCVA ont participé à différents évènements organisés sur le territoire :

- La **fête du développement durable**, organisée par la commune de Nazelles-Négron le 02 octobre 2023 à la Grange de Négron. La CCVA était présente pour tenir un stand de présentation de l'ABiC lors de la 5ème édition de cette manifestation, qui attire environ 400 visiteurs

- Le temps fort de la **Quinzaine de la parentalité**, organisé par le Réseau d'Ecoute d'Aide et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP) dont fait partie la CCVA le 25 mars 2023, sur l'île d'Or à Amboise, sur le thème « Et si on allait dehors… prendre l'air ». La LPO et la CCVA étaient présentes. La première pour accompagner une balade contée et proposer aux visiteurs l'observation des oiseaux de Loire. La seconde tenait un stand de présentation des projets du service Habitat et Transition Ecologique (HTE), dont l'ABiC.

Figure 106 : Stand "ABiC" tenu par les agents du service Habitat-Transition écologique lors du temps fort de la quinzaine de la parentalité

- Le **Festival Manger sain et Local**, organisé par l'antenne locale de la MSA le 13 mai 2023 au Lycée Professionnel Agricole d'Amboise. Lors de cette manifestation, le service Habitat et Transition Ecologique (HTE) a tenu un stand pédagogique de présentation des démarches « biodiversité » de la CCVA, notamment l'ABiC.

- Le **Festival de Bandes dessinées « Les Courants »,** organisé par l'association du même nom à Saint-Ouen-les-Vignes le week end des 01 et 02 juillet 2023. La CCVA a tenu un stand d'information tout le weekend lors de cette manifestation qui a vu passer plusieurs centaines d'adeptes de bandes-dessinées. La LPO (le samedi) et les dessinateurs Nepsie et le Vilain (cf. Partie 7.1.5) étaient également présents pour renforcer le stand « biodiversité » et faire le lien entre l'ABiC et le thème du festival.

7.2.5 Participation à des évènements régionaux ou nationaux

La CCVA est intervenue pour présenter ou évoquer sa démarche « ABiC » :

- Lors de l'événement "Eau-Climat-Biodiversité" organisé par France Nature Environnement le 24 mai 2023
- Lors de la journée nationale des collectivités engagée dans le programme "Territoire Engagé transition Écologique" de l'ADEME pour lequel la CCVA est labellisé 2 étoiles au label "Climat-Air-Energie", le 22 septembre 2022 à Lyon
- Lors des « premières rencontres « biodiversité et territoires » organisées par l'OFB les 12 et 13 décembre 2023 à Montpellier. **Lors de cet événement, la CCVA a été lauréate du trophée des ABC dans la catégorie « connaître ».**

7.2.6 Animations scolaires

25 jours d'animations scolaires étaient prévus, pour permettre :

- D'intervenir au moins auprès d'une classe dans la grande majorité des établissements scolaires du territoire (20 jours)
- D'intervenir dans chaque structure de petite enfance, enfance et jeunesse gérées par la CCVA (5 jours, soit 0,5 jours par structures)

Au total, **26 animations scolaires ont été proposées**

- 18 dans les écoles pour **420** enfants sensibilisés.
- 8 dans les structures petite enfance et enfance de la CCVA

Les animations ont été organisées avec deux des structures du groupement : le CPIE Touraine-val de Loire et la LPO Centre-Val de Loire. Les thématiques développées étaient en lien avec les enjeux du territoire mis en évidence lors de la phase d'étude et de diagnostic. Les réalisations in-situ, directement sur des sites naturels emblématiques du territoire ou sur des sites naturels à proximité des écoles, ont été privilégiée.

Commune	Type	Thématique retenue	Date	Niveau	Effectif
AMBOISE	ecole maternelle publique	Petites bêtes du sol	04/04/2023	MS GS	23
AMBOISE	ecole elementaire publique	Forêt dans tous les sens	25/11/2022	CE1	22
AMBOISE	ecole elementaire publique	Chouette, des pelotes	04/04//2023	CP	20
AMBOISE	ecole primaire publique	Petites bêtes du sol	04/04/2023	PS MS	27
AMBOISE	ecole elementaire publique	Castor et Hommes	06/02/2023	CE1	24
AMBOISE	ecole primaire publique	Chouette, des pelotes	25/11/2022	CM2	23
CANGEY	ecole elementaire publique	Balade nature dans la zone humide de Cangey	13/06/2023	Maternelle	28
CHARGE	ecole elementaire publique		03/04/2023	CE2 CM1	20
LIMERAY	ecole primaire publique	Chouette, des pelotes	25/11/2022	CM1 CM2	27
LUSSAULT SUR LOIRE	ecole primaire publique	Petites bêtes du sol	04/04/2023	GS CP	23
MONTREUIL-EN-TOURAINE	ecole primaire publique	Sortie sensorielle oiseaux et petites bêtes	13/06/2023	Maternelle	35
MOSNES	ecole elementaire publique	Ecole des druides (plantes et homme)	03/04/2023	CE2 CM1	20
NAZELLES-NEGRON	ecole elementaire publique	Balade nature autour de l'étang des Pâtis	23/05/2023	CE2	25

NEUILLE LE LIERRE	ecole elementaire publique	Ecole des druides (plantes et homme)	04/04/2023	CP	17
NOIZAY	ecole primaire publique	Forêt dans tous les sens	03/04/2023	PS MS	25
POCE SUR CISSE	ecole primaire publique	Faune Traces et Indices	25/11/2022	CP	21
SAINT-OUEN-LES-VIGNES	ecole primaire publique	Sortie sensorielle oiseaux et petites bêtes	02/06/2023	GS/CE1	25
ST REGLE	ecole primaire publique	Petites bêtes de l'eau	15/05/2023	GS CP	15

Tableau 12 : tableau récapitulatif des animations réalisées dans le cadre de l'ABiC dans les établissements scolaires du territoire

Commune	Type de structure d'accueil	Thématique retenue	Date	Effectif
Amboise	Multi accueil Les Bouts d'Chou	Sortie sensorielle oiseaux et petites bêtes	28/03/2023	Non précisé
Nazelles-Négron	Multi accueil Vilvent	Sortie sensorielle oiseaux et petites bêtes	13/03/2023	Non précisé
Pocé-sur-Cisse	ALSH Les Ptits Loups	Sortie nature découverte des oiseaux	20/04/2023	Non précisé
Neuillé-le-Lierre	ALSH Passe Par Tout	Sortie nature bord de Brenne	10/05/2023	Non précisé
Nazelles-Négron	ALSH Les Mille Potes	Sortie ornithologique bords de Loire	17/05/2023	Non précisé
Amboise	ALSH Jules Ferry	Les rapaces nocturnes	14/12/2022	Non précisé
Amboise	RAM SUD	Sortie sensorielle oiseaux et petites bêtes	31/03/2023	Non précisé
Nazelles-Négron	RAM NORD	Sortie sensorielle oiseaux et petites bêtes	14/03/2023	Non précisé

En vert : animations LPO CVL / En blanc : animations CPIE TVL

Tableau 13 : Tableau récapitulatif des animations proposées dans les structures de petite enfance et enfance de la CCVA

Figure 107 : Photographies prises lors d'animations scolaires

Le Lycée professionnel agricole d'Amboise

Comme tous les établissements scolaires, le Lycée Professionnel Agricole d'Amboise a été sollicité pour la tenue d'une animation dans une classe. Rapidement, plusieurs enseignants se sont montrés intéressés par la démarche, qui faisait écho aux enseignements suivis par leurs élèves. Après plusieurs échanges, il a été décidé de développer une série d'animations avec une classe du lycée, sur une période de plusieurs mois.

Après une présentation de l'ABiC sur une matinée, une animatrice du CPIE est venue animer le dispositif « un carré pour la Biodiversité ». Après avoir présenté le protocole, les lycéens ont été invités à localiser puis matérialiser les carrés de 2*2m, pour ensuite y effectuer des suivis réguliers. Cela a permis de faire un zoom sur un petit espace, et de prendre connaissances des différentes espèces de faune et de flore présentes.

Deux animations nocturnes, à la découverte des amphibiens, ont également été réalisés. La plupart des élèves du lycée étant internes, il a été possible de les mobiliser par petits groupes. Ces sorties ont permis d'observer des espèces comme la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) ou la Grenouille agile (*Rana dalmatina*). Ce fut également l'occasion de les sensibiliser à leur déclin et à l'intérêt de les préserver. Dans cette dynamique, le lycée envisage de mobiliser les élèves pour restaurer des mares. Ce projet reste à développer, mais la dynamique est lancée.

7.2.7 Formations

Public ciblé : agents et élus des communes

Quatre journées de formations ont été organisées à destination des techniciens et référents communaux, avec le concours du CPIE Touraine-Val de Loire et de la SEPANT. Elles ont permis d'informer et de proposer des solutions opérationnelles pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans diverses pratiques.

Date	Sujet de la formation	Intervenant	Nombre de personnes formées
05 octobre 2022	Gestion intégrée des eaux pluviales et zones humides	CPIE TVL	16
16 février 2023	Eclairage public et biodiversité	CPIE TVL	5
10 mai 2023	Connaître la biodiversité pour mieux la préserver	SEPANT	8
08 juin 2023	Gestion différenciée des espaces verts	SEPANT	8

Tableau 14 : Tableau récapitulatif des formations techniques proposées durant l'ABiC

Il est envisagé de poursuivre ce premier cycle de formation dans les années qui viennent et de l'ouvrir davantage aux élus des communes

7.2.8 Chantiers et ateliers participatifs

Public ciblé : tous publics

Ces ateliers organisés avec le CPIE Touraine-Val de Loire et la LPO avaient pour objectif de permettre aux habitants d'agir localement et concrètement pour la biodiversité. Quatre étaient prévus, deux ont pu être mis en place, du fait d'une difficulté de planification :

- **Atelier de construction de nichoirs** à Neuillé-le-Lierre le 08 février 2023.
  Cet atelier a rassemblé une quinzaine de participants.
- **Chantier participatif de plantation d'une haie champêtre** au Potager des Ormes, à Nazelles-Négron, le 11 février 2023.
  Une vingtaine d'habitants et élus ont contribué à la plantation de la haie.

Les deux temps restants seront à l'été 2024 (journée d'observation et comptage des oiseaux urbains) et durant l'automne 2024 (chantier de restauration d'une mare).

Figure 108 : Photographies prises durant les ateliers et chantiers participatifs

Conclusion et Perspectives

La mise en place d'un AbiC a permis de développer la connaissance de la biodiversité, et de ses enjeux sur le territoire. Il s'agit d'une première étape vers la mise en place d'actions concrètes. Cela a également permis de mobiliser de nombreux acteurs et de créer une dynamique autour de ce sujet.

Il est désormais essentiel que cette dynamique se poursuive au-delà de l'ABiC. A présent que l'étude est terminée, il se pose la question de la valorisation de la connaissance accumulée, du devenir des préconisations faites, de la prise en considération des enjeux, de la poursuite de la sensibilisation. Ces choix relèveront d'une volonté politique, environnementale, pédagogique. Le territoire du Val d'Amboise est riche de son patrimoine naturel, qui vient panacher les autres patrimoines historiques, culturels, gastronomiques. Il est judicieux de la considérer au même titre que les autres, de le faire vivre, d'en prendre soin et s'appuyer dessus.

La « boîte à outils » de l'ABiC (fiches, cartes, vidéos, etc.) permettra à chacun de s'approprier ce patrimoine et d'avoir la capacité d'agir à son niveau pour le préserver. La CCVA et les communes ont quant à elle, la possibilité d'agir en menant une politique de gestion, d'aménagement et de protection des espaces et des espèces à une échelle adaptée, qui leur confère une responsabilité certaine. La présence d'espèces ou d'habitats patrimoniaux doit être un élément systématiquement pris en compte dans les démarches engagées.

Les membres du groupement, étant implantés localement, ils sont également là pour continuer à faire vivre avec les élu(e)s, technicien(ne)s et habitant(e)s du territoire ce patrimoine naturel qu'il est urgent de (re)considérer.

Les données de l'Atlas ont vocation à être utilisées comme outil d'aide à la décision, en particulier concernant l'aménagement. Elles viendront en particulier alimenter les travaux de la future révision du PLUi (2026) et seront mobilisées dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action biodiversité que la CCVA et ses communes souhaitent valoriser à travers le dispositif de reconnaissance "Territoires engagés pour la nature" de l'OFB d'ici 2 ans. Enfin, le Val d'Amboise et ses communes souhaitent vivement maintenir la dynamique impulsée par la réalisation de l'Atlas, en poursuivant le travail d'implication et de sensibilisation du plus grand nombre.

Bibliographie

CORDIER J., DUPRÉ R., BELLENFANT S. & GAUTIER S. 2021. — *Atlas de la flore du Centre-Val de Loire*. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris ; Biotope, Mèze, 784 p. (Inventaires & biodiversité ; 19).

DESMOULINS F. & EMERIAU T. (2017). *Liste des espèces végétales invasives du Centre-Val de Loire*, version 3.0, Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Centre-Val de Loire, 39p.

Direction régionale de l'environnement Centre, Contributions de Conservatoire botanique national du Bassin parisien 2008 - *Guide des habitats naturels déterminants ZNIEFF de la région Centre - gestion des milieux naturels et biodiversité*. Orléans, 94 p.

DUTERTRE A., MAHE L., SANSAULT E., TINCHANT A., 2020. *Atlas des Amphibiens et Reptiles d'Indre-et-Loire*, SHT, SEPANT, ANEPE Caudalis. ed. Tours.

Étude biodiversité ; Cartographie du réseau écologique du Pays Loire Touraine au sein du périmètre du SCOT Ambroisie - Blérois - Castelrenaudais ; Composantes de la TVB, secteurs à enjeux, objectifs de conservation et définition du programme d'actions - Rapport final. Ecosphère, Orléans, 316 p.
Liens :https://centrevaldeloire.maps.arcgis.com

INPN 2019. La biodiversité en France — *100 chiffres expliqués sur les espèces*. UMS PatriNat (AFB-CNRS-MNHN), Paris, 48 p.

Nature Centre, Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2014 - *Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacées de la région Centre*. Nature Centre éd., Orléans, 504 p.

Plan Local d'Urbanisme (PLUi) de la communauté de Communes du Val d'Amboise
Liens : https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr et www.cc-valdamboise.fr

PUJOL D., BELLENFANT S., BESLIN O, PARADIS A.-H., CAUSSE G. & OLIVEREAU F. 2023 - *Guide des végétations de la région Centre-Val de Loire*. Version 2023. Conservatoire botanique national du Bassin parisien/Muséum national d'Histoire naturelle, 367 p.

SARDET E., ROESTI C., BRAUD, Y., 2015. *Cahier d'identification des Orthoptères de France, Belgique, Luxembourg & Suisse*, Biotope Editions. ed, (Collection Cahier d'identification).

Schéma de Cohérence Territoriale des communautés de l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais
Lien : http://www.cc-valdamboise.fr

SVENSSON L., MULLARNEY K., ZETTERSTROM D., 2015. *Le guide ornitho*, Delachaux et Niestlé. ed, Guide Delachaux.

ANNEXES

Et ensuite,
que va-t-il se passer ?
Une «boite à outils» de préconisations sera développée pour favoriser la biodiversité sur le territoire.
NOOOON
PAS CES OUTILS-LÀ !
À partir de 2024,
la Communauté de communes du Val d'Amboise établira son plan d'action pour la biodiversité.

Sommaire des Annexes

Inventaires 183

Annexe 1 : Listes des espèces exotiques envahissantes floristiques et faunistiques 183

Communication et sensibilisation 185

Annexe 2 : Logo ABiC CCVA 185

Annexe 3 : Communiqué de presse de lancement Avril 2022 186

Annexe 4 : Roll-up présentation de l'ABiC – Strip - 2022 187

Annexe 5 : Roll-up présentation de l'ABiC 2022 188

Annexe 6 : Roll-up bilan ABiC 2023 189

Annexe 7 : Lettre d'information ABiC Juin 2022 190

Annexe 8 : Magazine du Val d'Amboise : Dernière de couverture Juin 2022 .. 195

Annexe 9 : Magazine du Val d'Amboise : Article Mai 2023 196

Annexe 10 : Magazine du Val d'Amboise : Dernière de couverture décembre 2023 197

Annexe 11 : Affiche de la campagne participative chauves-souris 2022-2023 198

Annexe 12 : Communiqué de presse campagne chauves-souris 199

Annexe 13 : Affiche de la campagne participative « mares » Avril 2023 200

Annexe 14 : Affiche soirée publique n°1 Mai 2022 201

Annexe 15 : Flyer soirée publique n°1 Mai 2022 202

Annexe 16 : Communiqué de presse soirée publique n°1 Avril 2022 203

Annexe 17 : Affiche soirée publique n°2 Novembre 2022 204

Annexe 18 : Flyer soirée publique n°2 Novembre 2022 205

Annexe 19 : Communiqué de presse soirée publique n°2 Novembre 2022 206

Annexe 20 : Affiche soirée publique n°3 Décembre 2023 207

Annexe 21 : Flyer soirée publique n°3 Décembre 2023 208

Annexe 22 : Affiche défi biodiversité juillet 2022 209

Annexe 23 : Communiqué de presse défi biodiversité juillet 2022 210

Annexe 24 : Affiche journée biodiversité juin 2023 212

Annexe 25 : Flyer journée biodiversité juin 2023 213

Annexe 26 : Communiqué de presse ateliers février 2023 214

Annexe 27 : Affiche atelier nichoirs février 2023 216

Annexe 28 : Affiche chantier participatif février 2023 217

Annexe 29 : Mini bande-dessinée 1 - Juin 2022 218

Annexe 30 : Mini bande-dessinée 2 - Octobre 2022 219

Annexe 31 : Mini bande-dessinée 3 - Décembre 2022 220
Annexe 32 : Mini bande-dessinée 4 - Février 2023..... 221
Annexe 33 : Mini bande-dessinée 5 - Mars 2023..... 222
Annexe 34 : Mini bande-dessinée 6 - Mai 2023..... 223
Annexe 35 : Mini bande-dessinée 7 - novembre 2023..... 224
Annexe 36 : Article Nouvelle République 1 – 12 février 2022 225
Annexe 37 : Article Nouvelle République 2 – 07 mars 2022 226
Annexe 38 : Article Nouvelle République 3 - 27 avril 2022 231
Annexe 39 : Article Nouvelle République 4 – 30 mai 2022 232
Annexe 40 : Article Nouvelle République 5 – 25 juin 2022..... 233
Annexe 41 : Article Nouvelle République 6 – 29 octobre 2022 234
Annexe 42 : Article Nouvelle République 7 – 06 décembre 2022 235
Annexe 43 : Article Nouvelle République 8 – 22 décembre 2022 236
Annexe 44 : Article Nouvelle République 9 – 15 février 2023 237
Annexe 45 : Article Nouvelle République 10 – 04 mars 2023 238
Annexe 46 : Article Nouvelle République 11 – 11 juin 2023..... 239
Annexe 47 : Article Nouvelle République 12 - 14 juin 2023 240
Annexe 48 : Article nouvelle République 13 – 27 décembre 2023..... 241
Annexe 49 : Liens vers les émissions diffusées sur Radio Active..... 242
Annexe 50 : Liens des chroniques France bleue..... 244
Annexe 51 : Lien Reportage TV Tours Campagne participative chauves-souris 244
Fiches de préconisations 245
Annexe 52 : Liste des fiches de préconisations..... 245
Annexe 53 : Pictogrammes fiches ABIC : icônes « espèce »..... 248
Annexe 54 : 120 fiches de préconisations 249

Inventaires

Annexe 1 : Listes des espèces exotiques envahissantes floristiques et faunistiques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Région d'origine	Etat de naturalisation
Acer negundo	Erable faux-frêne	Amérique	Naturalisé
Ailanthus altissima	Ailanthe	Asie	Naturalisé
Amaranthus hybridus	Amarante hybride	Amérique	Naturalisé
Amaranthus retroflexus	Amarante réfléchie	Amérique	Naturalisé
Ambrosia artemisiifolia	Ambroisie à feuilles d'Armoise	Amérique	Naturalisé
Azolla filiculoides	Azolla fausse-fougère	Amérique	Naturalisé
Berteroa incana	Alysson blanc	Europe	Naturalisé
Bidens frondosa	Bident à fruits noirs	Amérique	Naturalisé
Buddleja davidii	Arbre à papillon	Asie	Naturalisé
Conyza canadensis	Vergerette du Canada	Amérique	Naturalisé
Conyza sumatrensis	Vergerette de Sumatra	Asie	Naturalisé
Cyperus esculentus	Souchet comestible	Cosmopolite	Naturalisé
Datura stramonium	Stramoine	Amérique	Naturalisé
Elodea canadensis	Elodée du Canada	Amérique	Naturalisé
Elodea nuttalii	Elodée à feuilles étroites	Amérique	Naturalisé
Eragrostis pectinacea	Eragrostis en peigne	Amérique	Naturalisé
Erigeron annuus	Vergerette annuelle	Amérique	Naturalisé
Galega officinalis	Sainfoin d'Espagne	Europe	Naturalisé
Galinsoga quadriradiata	Galinsoga cilié	Amérique	Naturalisé
Impatiens capensis	Balsamine orangée	Amérique	Naturalisé
Impatiens glandulifera	Balsamine de l'Himalaya	Asie	Naturalisé
Lemna minuta	Lentille d'eau minuscule	Amérique	Naturalisé
Lindernia dubia	Lindernie fausse-gratiole	Amérique	Naturalisé
Ludwigia grandiflora	Jussie à grandes fleurs	Amérique	Naturalisé
Ludwigia peploides	Jussie faux-pourpier	Amérique	Naturalisé
Mahonia aquifolium	Mahonie faux-houx	Amérique	Naturalisé
Parthenocissus inserta	Vigne-vierge	Amérique	Naturalisé
Paspalum distichum	Paspale à deux épis	Asie	Naturalisé
Phytolacca americana	Raisin d'Amérique	Amérique	Naturalisé
Prunus cerasus	Griottier	Asie	Naturalisé
Prunus laurocerasus	Laurier-cerise	Europe Asie Mineure	Subspontané
Reynoutria japonica	Renouée du Japon	Asie	Naturalisé
Robinia pseudoacacia	Robinier faux-acacia	Amérique	Naturalisé
Senecio inaequidens	Séneçon du Cap	Afrique	Naturalisé
Solidago canadensis	Solidage du Canada	Amérique	Naturalisé
Solidago gigantea	Solidage glabre	Amérique	Naturalisé
Sporobolus indicus	Sporobole fertile	Tropicale	Naturalisé
Xanthium orientale	Lampourde à gros fruits	Amérique	Naturalisé

Tableau 15 : liste des espèces exotiques envahissantes floristiques sur la CCVA

Nom scientifique	Nom vernaculaire
Branta canadensis	Bernache du Canada
Cydalima perspectalis	Pyrale du buis
Cygnus atratus	Cygne noir
Harmonia axyridis	Coccinelle asiatique
Lepomis gibbosus	Perche Soleil
Myocastor coypus	Ragondin
Ondatra zibethicus	Rat musqué
Procambarus clarkii	Ecrevisse de Louisiane
Trachemys scripta	Tortue de Floride
Vespa velutina	Frelon asiatique

Tableau 16 : liste des espèces exotiques envahissantes faunistique sur la CCVA

Communication et sensibilisation

Annexe 2 : Logo ABiC CCVA

Annexe 3 : Communiqué de presse de lancement Avril 2022

ATLAS de biodiversité Val d'Amboise

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Communauté de communes du Val d'Amboise (CCVA) s'engage en faveur du vivant, avec le lancement d'un **Atlas de la Biodiversité Intercommunal (ABIC).**

L'Atlas de biodiversité est une démarche qui va permettre d'améliorer la connaissance du patrimoine naturel du territoire, grâce à une série d'inventaires de la faune, de la flore et des milieux naturels. Les données collectées seront mobilisées comme outil d'aide à la décision, pour une prise en compte adaptée des enjeux de biodiversité dans les projets de développement locaux (intégration au PLUi, projets d'aménagements…). Elles feront l'objet de différents rendus (rapports et cartographies), et s'accompagneront de conseils pour la préservation, la gestion et la restauration des espèces et des milieux naturels.

A Val d'Amboise, les résultats de cette démarche seront également le point de départ d'un programme ambitieux. Suite à l'Atlas, la CCVA candidatera au dispositif « Territoire engagé pour la Nature » de l'Office Français de la Biodiversité, à l'appui d'un programme d'action co-construit avec les acteurs locaux.

La démarche d'Atlas de Biodiversité inclue d'ailleurs un important volet sensibilisation, dans l'objectif de faire connaitre le patrimoine naturel et de mobiliser tous les publics en faveur de sa préservation (population, scolaires, élus…). Un programme d'animations (inventaires participatifs, ateliers…) est déployé tout au long de la démarche. **La plantation de haie du samedi 11 février en fait partie.**

Pour mener à bien ce projet, la CCVA est accompagnée par 5 structures naturalistes : le Centre Permanant d'Initiatives pour l'Environnement Touraine-Val de Loire (CPIE), l'antenne régionale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO Centre-Val de Loire), la Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT), Caudalis et Ligeria Nature.

En 2022, ils ont réalisé les inventaires de 7 communes : Limeray, Montreuil-en-Touraine, Neuillé-le-Lierre, Nazelles-Négron, Noizay, Pocé-sur-Cisse et Saint-Ouen-les-Vignes.

Les résultats de cette première phase d'inventaires sont impressionnants : 18 observateurs spécialistes et des dizaines de bénévoles ont collectés près de **11 000 données** sur plus de **200 sites d'inventaires. 1.421 espèces** ont été observées.

Depuis le mois de novembre, la deuxième phase des inventaires a débutée. Elle se déroule sur les 7 autres communes du territoire communautaire : Amboise, Cangey, Chargé, Lussault-sur-Loire, Mosnes, Saint-Règle et Souvigny-de-Touraine sur des sites déjà recensés.

Actuellement, plusieurs naturalistes sont sur le terrain pour réaliser l'inventaire des chauves-souris. Chacun peut les aider dans ce travail ! SI une personne abrite des chauves-souris chez elle, dans un grenier, une cave, des combles… elle peut signaler leur présence à l'adresse touraine.chauve-souris@lpo.fr

Le rendu final de l'étude est attendu pour l'automne 2023.

Le projet de la CCVA a reçu le soutien financier de France Relance, de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et de la Région Centre-Val de Loire via le Pays Loire-Touraine.

Toute personne souhaitant être tenue informée de l'avancée de la démarche, du programme d'animations, participer aux inventaires… peut écrire à l'adresse thomas.boucard@cc-valdamboise.fr

VAL D'AMBOISE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Annexe 4 : Roll-up présentation de l'ABiC – Strip - 2022

La Communauté de communes du Val d'Amboise réalise son Atlas de la biodiversité Intercommunale (ABIC). Pour l'occasion, les illustrateurs **Nepsie & Le Vilain**, créateurs de la BD « **Au fond du trou** », vous explique l'ABIC en images. Une collaboration locale puisqu'ils sont de Pocé-sur-Cisse.

Communauté de communes du Val d'Amboise
9 bis rue d'amboise 37530 Nazelles-Négron
02 47 23 47 44 - accueil@cc-valdamboise.fr
cc-valdamboise.fr

VAL D'AMBOISE

Annexe 5 : Roll-up présentation de l'ABiC 2022

ATLAS de biodiversité Val d'Amboise

L'ABIC, pour une préservation efficace du vivant

L'Atlas de la Biodiversité Intercommunal (ABIC) est une démarche pour améliorer la connaissance du patrimoine naturel du territoire.

Comment ?

14 **COMMUNES DU VAL D'AMBOISE ENGAGÉES** DANS LA RÉALISATION D'UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNAL

5 **ASSOCIATIONS NATURALISTES SUR LE TERRAIN :** SEPANT, CAUDALIS, LPO CENTRE-VAL DE LOIRE, CPIE TOURAINE-VAL DE LOIRE, LIGÉRIA NATURE

2 **ANS D'INVENTAIRES SUR LE TERRITOIRE** POUR ACTUALISER, ENRICHIR ET FAIRE DÉCOUVRIR LES CONNAISSANCES DU VIVANT

Résultats de l'étude attendus pour l'automne 2023 !

Et après ?

À l'appui de ces résultats, le Val d'Amboise pourra agir concrètement en faveur de la biodiversité :

+ Intégration au PLUi, qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols

+ Sensibilisation et plan d'action biodiversité dans le cadre du programme « Territoire Engagé pour la Nature » de l'Office Français de la Biodiversité

Rejoignez la grande aventure de l'ABIC !
accueil@cc-valdamboise.fr | cc-valdamboise.fr

Avec le soutien financier de France Relance, de l'Office Français de la Biodiversité et de la Région Centre - Val de Loire.

Annexe 6 : Roll-up bilan ABiC 2023

Annexe 7 : Lettre d'information ABiC Juin 2022

Juin 2022 | Atlas de la Biodiversité du Val d'Amboise

Ensemble, faisons progresser la connaissance du vivant !

Premières nouvelles de l'Atlas

L'ABIC est lancé ! Depuis le mois de février l'Atlas de Biodiversité Intercommunal du Val d'Amboise se passe sur le terrain : inventaires, animations, défis… le programme est riche et les découvertes nombreuses ! La lettre que vous découvrez aujourd'hui est la première du genre. A chaque saison, elle permettra de vous tenir informé des avancées de l'Atlas.

L'ABIC : DE QUOI PARLE-T-ON ?

La Communauté de communes du Val d'Amboise est lauréate de l'appel à projet « Atlas de la Biodiversité Communale 2021 » de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

L'Atlas de biodiversité est une démarche pour améliorer la connaissance du patrimoine naturel du territoire, grâce à une série d'inventaires de la faune, de la flore et des milieux naturels. Les données collectées seront mobilisées comme outil d'aide à la décision, pour mieux prendre en compte les enjeux de biodiversité dans les projets locaux de développement.

Généralement réalisé sur une commune à la fois, l'Atlas du Val d'Amboise se démarque par un format inédit : il a lieu sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Pour mener à bien ce projet, la CCVA est accompagnée par 5 organismes locaux : le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Touraine-Val de Loire (CPIE), l'antenne régionale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO Centre-Val de Loire), la Société d'Etudes, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT), Caudalis et Ligeria Nature.

Cette année, ils réalisent les inventaires de 7 communes : Limeray, Montreuil-en-Touraine, Noizay, Neuillé-le-Lierre, Nazelles-Négron, Pocé-sur-Cisse et Saint-Ouen-les-Vignes. En 2023, les inventaires auront lieux sur les 7 autres communes de la CCVA : Amboise, Chargé, Cangey, Lussault-sur-Loire, Mosnes, Saint-Règle et Souvigny-de-Touraine

Le rendu final de l'étude est attendu pour l'automne 2023.

La réalisation de l'Atlas s'accompagne d'un important volet sensibilisation, qui sera décliné tout au long de l'étude par différents formats : inventaires participatifs, conférences, projections…

Le projet de la CCVA a reçu le soutien financier de France Relance, de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et de la Région Centre-Val de Loire via le Pays Loire-Touraine.

À L'AGENDA

Défi biodiversité - 9 juillet 2022

De 8h à la nuit tombée pour des « chasses nocturnes », que vous soyez naturaliste expert, curieux de nature ou promeneur du dimanche, vous êtes invités à contribuer à l'amélioration des connaissances de la biodiversité !

Le défi aura lieu à Noizay, avec un point de départ et d'arrivée à la salle Val de Loire. De là, vous serez invités à vous rendre sur différents sites (prairie, Loire, coteaux…) pour apprendre et reconnaître la biodiversité des lieux et ainsi contribuer à l'étude !

Les sessions d'inventaires seront accompagnées d'un.e naturaliste d'une des associations réalisant l'Atlas :

- SEPANT
- CPIE Touraine-Val de Loire
- Ligéria Nature
- Caudalis
- LPO Centre-Val de Loire

Chaque groupe se rendra sur un site durant 2h environ. Les déplacements sur site se feront à pied ou en voiture (covoiturage dans la mesure du possible). Ensuite, le groupe reviendra au point de départ et les participants pourront décider de se joindre ou non à un autre groupe. Le soir, diffusion et commentaires des résultats de la journée à la salle.

🕗 Rendez-vous à la salle Val de Loire de Noizay. Premier départ à 8h puis 10h30, 14h, 16h30, 18h, 21h et 21h45 pour les papillons de nuit.

Plusieurs groupes d'espèces étudiés tout au long de la journée : oiseaux, papillons, libellules, plantes, reptiles et chauves-souris.

Sur place :

- **Animations pour toute la famille en continu : jeu de la biodiversité, stand d'information du CPIE Val de Loire et de la CCVA**
- **Stand restauration et buvette**

Informations et inscription : 02 47 23 47 44 • accueil@cc-valdamboise.fr

INSCRIPTION

Possibilité de s'inscrire sur place le jour de l'événement. Réservation conseillée.

SUR LE TERRAIN

Inventaire des chiroptères

L'inventaires des espèces de chiroptères (chauves-souris) est le premier à avoir débuté. Dès le mois de février, Natache Griffaut (LPO) et Eric Sansault (Caudalis), naturalistes spécialistes, ont exploré caves, grottes, toitures… à la recherche de ces mammifères volants. Résultat : toutes les espèces susceptibles d'être présentes au nombre de x, ont bien été trouvées !

A la fin du mois de mai, ces inventaires ont été complétés par la pose de seize enregistreurs automatiques à chiroptères, des « Audiomoth », répartis sur les 7 communes inventoriées cette année. Ces petits appareils discrets enregistrent les ultrasons des chauves-souris passant à proximité. Ils ont été réglés pour fonctionner durant plusieurs semaines. Ce dispositif permet d'avoir une vision globale de l'utilisation du territoire par les chiroptères en été et vient ainsi compléter les informations récoltées durant les inventaires hivernaux.

Enfin, le comptage annuel des individus de la colonie de Grand Murin (Myostis myotis) de l'église du Bout des Ponts, initié par la ville d'Amboise, en collaboration avec le groupe Mammifère 37, a permis de dénombrer cette année 156 individus de l'espèce, en constante augmentation depuis 2016. Des données qui viennent directement alimenter l'Atlas !

Découverte du millet de printemps

Lors de ses prospections, Damien AVRIL, botaniste à la SEPANT, a fait la découverte d'une rare et discrète plante de la famille des Poacés : le Millet de printemps (*Milium vernale* subsp *scabrum*).

Cette plante est particulièrement menacée, listée Vulnérable sur la Liste Rouge Nationale et Critique sur Liste Rouge Régionale. Deux stations ont été trouvées, sur les communes de Nazelles-Négron et Noizay, en bord de route. Afin d'assurer sa conservation, les différents gestionnaires de voirie (CCVA, Département et État, dans le cas présent) ont été informés. Dès cette année, un fauchage tardif (fin juin) a été pratiqué pour permettre au Millet de printemps d'assurer son cycle de vie. Une opération qui sera reconduite afin de permettre le maintien et le développement des individus de l'espèce.

FOCUS : LA SOIRÉE DE PRÉSENTATION DE L'ATLAS

Le 20 mai dernier, le rendez-vous était donné au foyer rural de Saint-Ouen-les-Vignes pour une première soirée publique autour de l'Atlas de Biodiversité du Val d'Amboise (ABIC).

Les participants ont pu découvrir la démarche et les partenaires qui la font vivre à travers une présentation de leurs missions et du déroulé de l'étude.

Ensuite, la soirée s'est poursuivie avec une série d'ateliers, mini-conférences et sorties à la découverte de la faune du crépuscule.

Une première soirée réussie, puisque près de 80 personnes sont venues en apprendre un peu plus sur la biodiversité du Val d'Amboise.

Merci à celles et ceux ayant permis la concrétisation et le bon déroulement de cet évènement.

OUVREZ L'OEIL

Participez à l'inventaire du Grand Capricorne

Le grand capricorne (*Cerambyx cerdo* Linnaeus), espèce protégée au niveau national, est facilement reconnaissable. Il s'agit d'un des plus grands représentants locaux de la famille des longicornes, ces insectes qui portent de longues antennes dépassant souvent la longueur de leur corps. Cet aspect le rend quasiment impossible à confondre.

Il s'agit d'une espèce xylophage, dont la larve se nourrit du bois vivant des chênes, avec une nette préférence pour les arbres vieillissant, présentant un feuillage dégarni et des trous dans le tronc. Pour autant, il ne présente pas de danger pour la bonne santé de l'arbre qu'il occupe.

Les adultes sont observables de juin à août.

Ouvrez l'œil et faites nous part de vos observations de tout ou partie du Grand capricorne (il est possible de tomber sur une partie du corps d'un adulte, tête, thorax ou abdomen) en envoyant description et photo(s) à l'adresse biodiv@cpievaldeloire.org

🎙 On en parle !

Depuis le mois de février, une émission mensuelle est consacrée à l'ABIC sur Radio Active.

Chaque mois, la CCVA et des experts naturalistes interviennent pour faire un point sur l'avancée de l'Atlas, décrire un groupe inventorié (espèces, méthodes d'inventaires, découvertes) et présenter les manifestations à venir. Retrouvez les 3 premières émissions en podcast :

- **Les chauves-souris**
- **Les amphibiens**
- **Les oiseaux**

Avec le soutien financier de France Relance, de l'Office Français de la Biodiversité et de la Région Centre - Val de Loire

Communauté de Communes du Val d'Amboise

Annexe 8 : Magazine du Val d'Amboise : Dernière de couverture Juin 2022

Annexe 9 : Magazine du Val d'Amboise : Article Mai 2023

TERRITOIRE DURABLE

ATLAS de biodiversité Val d'Amboise

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ
ENSEMBLE FAISONS PROGRESSER LA CONNAISSANCE DU VIVANT

La Communauté de communes du Val d'Amboise a lancé, en 2022, un Atlas de Biodiversité Intercommunal (ABIC), avec le soutien financier de France Relance, de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et de la Région Centre-Val de Loire via le Pays Loire-Touraine.

Cette démarche a pour objectif d'améliorer la connaissance du patrimoine naturel du territoire, grâce à une série d'inventaires de la faune, de la flore et des milieux naturels !

Pour cela, des inventaires de la faune, de la flore et des habitats sont prévus. Ils sont réalisés en deux temps :

- 1er groupe en 2022, avec les communes de Limeray, Montreuil-en-Touraine, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Nazelles-Négron, Pocé-sur-Cisse et Saint-Ouen-les-Vignes
- 2ème groupe en 2023, avec les communes de Amboise, Cangey, Chargé, Lussault-sur-Loire, Mosnes, Saint-Règle et Souvigny-de-Touraine

L'étude est réalisée par un groupe de 5 associations naturalistes : le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Touraine-Val de Loire (CPIE), l'antenne régionale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO Centre-Val de Loire), la Société d'Études, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT), Caudalis et Ligeria Nature.

Tout au long de la démarche, des actions de sensibilisation et des animations sont proposées sur l'ensemble du Val d'Amboise afin de faire connaître le patrimoine naturel et mobiliser tous les publics à sa préservation.

+ d'infos :
Avancée de la démarche, participation aux inventaires, programme des animations, ...
thomas.boucard@cc-valdamboise.fr

>> LES CHIFFRES

11 000
données déjà collectées

200
sites d'inventaires explorés

1 421
espèces répertoriées

STOP AUX FRELONS ASIATIQUES

Afin de préserver la biodiversité et notamment les abeilles auxquelles s'attaque le frelon asiatique, la CCVA prend en charge intégralement les frais de destruction des nids que vous pouvez repérer.

Si vous constatez un nid, merci de le signaler auprès de votre mairie. Le référent de votre commune prendra contact avec vous pour confirmer qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques. Si tel est le cas, la CCVA mandate le prestataire pour la destruction et l'enlèvement du nid.

En 2022, 82 nids ont été détruits, ce qui a permis d'éviter potentiellement 820 nouvelles colonies au printemps 2023.

FRELONS
ASIATIQUES

Annexe 10 : Magazine du Val d'Amboise : Dernière de couverture décembre 2023

Financé par l'Union européenne NextGenerationEU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

OFB

Pays Loire Touraine

ATLAS de biodiversité Val d'Amboise

Avec le soutien financier de l'Union européenne - NextGenerationEU, de France Relance, de l'Office Français de la Biodiversité et de la Région Centre - Val de Loire.

Annexe 11 : Affiche de la campagne participative chauves-souris 2022-2023

Annexe 12 : Communiqué de presse campagne chauves-souris

APPEL A BENEVOLES

Saint-Cyr-sur-Loire, le 19 décembre 2022

On recherche les chauves-souris dans le Val d'Amboise !

Depuis 2021, la Communauté de communes du Val d'Amboise s'est engagée dans un Atlas de la Biodiversité Intercommunal aux côtés de plusieurs associations naturalistes du département. Ce projet consiste en la réalisation d'inventaires de la faune et de la flore sur les 14 communes du Val d'Amboise. L'objectif ? Actualiser et enrichir les connaissances de la biodiversité locale pour mieux la protéger. Cet hiver, nous partons à la recherche des chauves-souris et faisons appel aux habitants du Val d'Amboise.

Vous avez peut-être des chauves-souris dans votre cave, contactez-nous !

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunal du Val d'Amboise, nous partons pendant tout l'hiver à la recherche des chiroptères sur les communes du Val d'Amboise et plus particulièrement Amboise, Cangey, Chargé, Lussault-sur-Loire, Mosnes, Saint-Règle et Souvigny-de-Touraine !

Vous êtes propriétaire de caves sur ces communes ? Contactez-nous à l'adresse touraine.chauve-souris@lpo.fr ! Des chauves-souris sont peut-être en hibernation chez vous actuellement et peuvent se cacher dans votre cave. Aidez-nous à les inventorier et à les protéger ! (Attention, tout réveil peut leur être fatal, merci de ne pas les déranger.)

CONTACTS PRESSE

Natacha Griffaut
Chargée d'études chiroptères

LPO Centre-Val de Loire

Tél. 06.81.88.88.43

Secrétariat général de la CCVA
02.47.23.47.91
Sg.ccva@cc-valdamboise.fr

LPO Centre-Val de Loire

Siège • 148 rue Louis Blot • 37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE
Tél 02 47 51 81 84 • cvdl.lpo.fr • indre-et-loire@lpo.fr

Annexe 13 : Affiche de la campagne participative « mares » Avril 2023

Vous avez une mare chez vous ?

Elle peut être un véritable refuge pour la biodiversité.

Signalez sa présence à camille.cruz@anepe-caudalis.fr
en joignant une ou plusieurs photos.

Financé par l'Union européenne NextGenerationEU

Avec le soutien financier de l'Union européenne - NextGenerationEU, de France Relance, de l'Office Français de la Biodiversité et de la Région Centre - Val de Loire.

Annexe 14 : Affiche soirée publique n°1 Mai 2022

DÉCOUVREZ ET PARTICIPEZ

A L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ DU VAL D'AMBOISE

Vendredi 20 Mai à 18h30 au Foyer Rural de Saint-Ouen-les-Vignes

Présentation, sorties découverte, ateliers enfants, exposition, collation prévue....

Réservation auprès de l'accueil de la CCVA
au 02 47 23 47 44 ou accueil@cc-valdamboise.fr

Avec le soutien financier de France Relance, de l'Office Français de la Biodiversité et de la Région Centre-Val-de-Loire

ENSEMBLE, *faisons progresser la connaissance du vivant !*

En 2022 et 2023, des inventaires de la faune et de la flore sont menés sur les 14 communes du Val d'Amboise. L'objectif est d'actualiser et d'enrichir les connaissances de la biodiversité locale afin de mieux la protéger.

LE 20 MAI, VENEZ VOUS INFORMER, DÉCOUVRIR ET PARTICIPER À L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ !

18h30 : Accueil du public et ouverture

18h45 : L'atlas de biodiversité : s'informer et y participer
Présentation de la démarche, les premiers résultats, les découvertes et le calendrier des animations

19h30 : Ateliers et sorties pour toute la famille
Les participants sont invités à se répartir entre plusieurs ateliers thématiques sur la biodiversité.

- **Mini-conférences sur les chauve-souris**
  Proposées par la LPO Touraine - plusieurs sessions de 30 minutes au long de la soirée. La LPO vous propose de découvrir et écouter ces mammifères étonnants qui vivent tout près de nous.
- **Initiation à « Obs' 37 »**
  Proposée par la SEPANT tout au long de la soirée
  Initiez-vous à l'utilisation de la plateforme collaborative « Obs' 37 » développée par la SEPANT : un bon moyen de contribuer facilement à connaître et préserver le vivant !
- **Jeu de la biodiversité**
  Proposé par le CPIE Centre - Val de Loire tout au long de la soirée
  Un jeu ludique adapté à toute la famille pour apprendre à connaître et reconnaître les petites bêtes qui nous entourent
- **Le coin des p'tits naturalistes**
  Tout au long de la soirée - sous la responsabilité des parents
  Livres, memory et coloriages sur la nature, pour créer et apprendre en s'amusant
- **Sorties découverte de la biodiversité au crépuscule**
  Proposées par Caudalis et la LPO Touraine - deux départs : 19h45 et 20h45
  Avant la nuit, la biodiversité s'active ! Suivez les naturalistes sur la zone des étangs de Saint-Ouen-les-Vignes à la découverte de la faune et la flore locales.
  Réservation auprès de l'accueil de la CCVA, dans la limite des places disponibles.
- **Et aussi :**
  Boissons et collations proposées à partir de 19h30
  Exposition « les milieux naturels de Touraine » et stand d'informations...

Renseignements et réservation au 02 47 23 47 44 ou accueil@cc-valdamboise.fr

Avec le soutien financier de France Relance, de l'Office Français de la Biodiversité et de la Région Centre-Val-de-Loire

Annexe 16 : Communiqué de presse soirée publique n°1 Avril 2022

Communiqué de presse

Le 22 avril 2022

Transition écologique /
Atlas de Biodiversité Intercommunal (ABIC) : Ensemble, faisons progresser la connaissance du vivant !

Le Val d'Amboise et ses 14 communes sont engagés dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité intercommunal, avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité dans le cadre du plan France Relance et de la Région Centre Val de Loire via le Pays Loire-Touraine.

En 2022 et 2023, une série d'inventaires est menée sur l'ensemble des communes pour actualiser et enrichir les connaissances du vivant présent sur le territoire et le faire découvrir au plus grand nombre ! Avec le printemps revenu, faune et flore s'activent et les inventaires sont amenés à se multiplier.

Un programme de sensibilisation est développé pour informer et faire participer la population. En cours de finition, il permettra de proposer différents formats, pour sensibiliser et inclure le plus grand nombre de personnes : soirées thématiques, animations, sorties, inventaires participatifs…

Pour prendre part à cette grande aventure, nul besoin de connaissances spécifiques : Être curieux de nature et avoir l'envie de découvrir ce qui nous entoure sous un angle nouveau.

Un premier rendez-vous important sera proposé le 20 mai 2022 : Une soirée publique autour de la biodiversité aura lieu à partir de 18h30 au Foyer rural de Saint-Ouen-les-Vignes.

La soirée, dont les détails complets seront connus sous peu, se déroulera de la manière suivante :

- Une présentation de la démarche d'Atlas de biodiversité, des premiers résultats et découvertes et du calendrier des animations à venir
- Plusieurs ateliers thématiques interactifs : sortie sur le terrain, découverte des outils de sciences participatives, lecture et coloriage pour les enfants…
- Un verre de l'amitié pour clôturer la soirée

La soirée sera libre d'accès et ouverte à tous.

Information et réservation (conseillée) auprès de l'accueil de la CCVA : 02.47.23.47.44 / accueil@cc-valdamboise.fr

Contact et renseignements presse :
Secrétariat Général de la CCVA
sg.ccva@cc-valdamboise.fr
02 47 23 47 44

Assister aux inventaires :

A partir de la fin avril 2022, 5 associations réaliseront l'inventaire de 9 groupes d'espèces. Les équipes de naturalistes qui seront sur le terrain sont tout à fait disposées à accueillir la presse lors de ces prospections, pour la réalisation d'interviews, de reportages et de prises de sons qui permettront de donner de la visibilité à leur travail et à la démarche d'Atlas.

Annexe 17 : Affiche soirée publique n°2 Novembre 2022

En 2022 et 2023, des inventaires de la faune et de la flore sont menés sur les 14 communes du Val d'Amboise. L'objectif de cette démarche est d'actualiser et enrichir les connaissances de la biodiversité locale, la faire découvrir au plus grand nombre et mieux la protéger !

LE 4 NOVEMBRE 2022, VENEZ DÉCOUVRIR LES PREMIERS RÉSULTATS ET PARTICIPER À LA SECONDE PHASE D'INVENTAIRES !

18h30 : Accueil du public et ouverture de la soirée

18h45 : L'Atlas de la biodiversité : premiers résultats et lancement de la deuxième phase d'inventaires
Pour tout savoir sur l'Atlas de la biodiversité et comment y participer. Rappel de la démarche, présentation des résultats de la première phase des inventaires, calendrier des animations, …

20h - 21h : Ateliers et sorties pour toute la famille
Les participants sont invités à se répartir entre plusieurs ateliers thématiques sur la biodiversité.

- **Sortie à la découverte des chauves-souris** - *Proposé par la LPO Centre-Val de Loire*
  La LPO vous propose de découvrir et écouter ces mammifères étonnants qui vivent tout près de nous.

- **Mini-conférence sur les zones humides** - *Proposé par la SEPANT*
  Leur importance est capitale et pourtant, partout, les zones humides sont fortement menacées. Damien Avril, botaniste à la SEPANT, nous explique pourquoi il est urgent de les préserver, dans un contexte de changement climatique et d'effondrement de la biodiversité.

- **Sortie nocturne amphibiens** - *Proposé par la CAUDALIS*
  Chaussez vos bottes et une tenue de circonstance pour partir à la découverte des grenouilles, crapauds et salamandres encore actifs avant l'hiver. Départ depuis la salle de Chargé en voiture (covoiturage possible).

- **Birdie memory** - *Proposé par la LPO Centre-Val de Loire*
  À l'aide de votre téléphone ou tablette, scannez le poster « birdie memory » et apprenez à reconnaitre les chants des oiseaux qui nous entourent.

- **Le p'tit coin des naturalistes** - *Tout au long de la soirée, sous la responsabilité des parents*
  Livres, memory et coloriages sur la nature, pour créer et apprendre en s'amusant.

- **Et aussi**
  Boissons et collations proposées à partir de 19h30, avant et après les animations

RÉSERVATION AUPRÈS DE L'ACCUEIL DE LA CCVA
au 02 47 23 47 44 ou accueil@cc-valdamboise.fr
Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Avec le soutien financier de France Relance, de l'Office Français de la Biodiversité et de la Région Centre - Val de Loire.

Avec le soutien financier de France Relance, de l'Office Français de la Biodiversité et de la Région Centre - Val de Loire.

Annexe 19 : Communiqué de presse soirée publique n°2 Novembre 2022

Communiqué de presse

Le 24 octobre 2022

Transition écologique / Atlas de Biodiversité Intercommunal (ABIC) : *Ensemble, faisons progresser la connaissance du vivant !*

Le Val d'Amboise et ses 14 communes sont engagés dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité intercommunal, avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité dans le cadre du plan France Relance et de la Région Centre Val de Loire via le Pays Loire-Touraine.

L'objectif de cette démarche est d'actualiser et enrichir les connaissances du vivant présent sur le territoire et le faire découvrir au plus grand nombre !

De février à octobre 2022, une première phase d'inventaires de la faune et de la flore a eu lieu sur 7 communes (Limeray, Montreuil-en-Touraine, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse et Saint-Ouen-les-Vignes). Elle a permis de récolter quelques 10 000 données et de découvrir plus de 200 espèces jamais répertoriées sur le Val d'Amboise.

Alors que débutera bientôt la seconde phase sur les 7 communes restantes (Amboise, Cangey, Chargé, Lussault-sur-Loire, Mosnes, Saint-Règle et Souvigny-de-Touraine), la CCVA propose **une soirée publique autour de l'Atlas de Biodiversité.**

Celle-ci aura lieu le vendredi 04 novembre 2022 à partir de 18h30 à la salle Marcel Mangeant de Chargé.

La soirée se déroulera de la manière suivante :

- A 18h30, une présentation de la démarche d'Atlas de biodiversité, des découvertes de la phase 1 et du calendrier des animations à venir
- A 20h00, des ateliers, sorties et mini-conférences thématiques pour toute la famille : sortie amphibiens, sortie chauves-souris, mini-conférence sur les zones humides
- Une collation sera proposée à 19h30 entre le temps de présentation et les temps d'animations

La soirée sera libre d'accès et ouverte à tous.
Le programme détaillé est disponible sur le site de la CCVA : http://www.cc-valdamboise.fr/

Information et réservation possible auprès de l'accueil de la CCVA : 02.47.23.47.44 / accueil@cc-valdamboise.fr. L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 09h à 12h.

En pièce jointe : mini bande-dessinée réalisée par Nepsie et Le Vilain, dessinateurs locaux, pour promouvoir la démarche. Cette création peut être reprise.

ATLAS de biodiversité Val d'Amboise

Contact et renseignements presse :
Secrétariat Général de la CCVA
sg.ccva@cc-valdamboise.fr
02 47 23 47 44

Assister aux inventaires :

Jusqu'à l'été 2023, 5 associations réalisent l'inventaire de 9 groupes d'espèces sur le Val d'Amboise. Les équipes de naturalistes qui sont sur le terrain sont tout à fait disposées à accueillir la presse lors de ces prospections, pour la réalisation d'interviews, de reportages et de prises de sons qui permettront de donner de la visibilité à leur travail et à la démarche d'Atlas.

Annexe 20 : Affiche soirée publique n°3 Décembre 2023

Financé par l'Union européenne NextGenerationEU

Avec le soutien financier de l'Union européenne - NextGenerationEU, de France Relance, de l'Office Français de la Biodiversité et de la Région Centre - Val de Loire.

Vendredi 1er décembre 2023, découvrez les résultats de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale du Val d'Amboise

19h - 19h45

Présentation des résultats de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale

L'Atlas de la Biodiversité s'est déroulé entre 2021 et 2023. Combien d'espèces ont été inventoriées ? A-t-on trouvé des raretés ?

Découvrez les résultats des inventaires en photos et en vidéo.

19h45 - 20h

Quizz géant sur la biodiversité locale

Connaissez-vous bien les animaux et les plantes qui nous entourent ? Venez tester vos connaissances lors d'un quizz biodiversité !

Des expert.e.s naturalistes seront présents pour répondre avec vous. De quoi en apprendre plus sur le vivant tout en s'amusant !

Des petits lots « biodiversité » sont à gagner !

20h - 22h

Stands et jeux autour de la biodiversité pour toute la famille

Apprendre à connaître et reconnaître les chauves-souris, mémory biodiversité, « Qui-est ce ? » spécial oiseaux, « Kikhabitou ? » pour apprendre à situer les espèces dans leur milieu naturel, parcours biodiversité, Birdie memory, apéro écosystème, espace dessin, ...

De quoi amuser les petits et les grands !

Exposition photos sur les espèces observées durant l'inventaire.

Entrée libre et gratuite. Collation proposée tout au long de la soirée.

Communauté de communes du Val d'Amboise
9 bis rue d'Amboise 37530 Nazelles-Négron
02 47 23 47 44 - accueil@cc-valdamboise.fr
www.cc-valdamboise.fr

Annexe 22 : Affiche défi biodiversité juillet 2022

Annexe 23 : Communiqué de presse défi biodiversité juillet 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – **JUIN 2022**

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ DU VAL D'AMBOISE
LE GRAND DÉFI BIODIVERSITÉ – 9 JUILLET 2022

Le Val d'Amboise et ses 14 communes sont engagés dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité intercommunal, avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité dans le cadre du plan France Relance et de la Région Centre Val de Loire via le Pays Loire-Touraine.

En 2022 et 2023, une série d'inventaires est menée sur l'ensemble des communes pour actualiser et enrichir les connaissances du vivant présent sur le territoire et le faire découvrir au plus grand nombre !

Ainsi, le 9 juillet 2022, la CCVA et ses partenaires organisent le premier grand défi biodiversité.

De 8h à la tombée de la nuit, la population est invitée à contribuer à l'amélioration des connaissances de la biodiversité.

Le défi aura lieu à Noizay, avec un point de départ et d'arrivée à la salle Val de Loire. De là, les participants seront invités à se rendre sur différents sites (prairie, Loire, coteaux…) pour apprendre et reconnaître la biodiversité des lieux et ainsi contribuer à l'Atlas ! Plusieurs groupes d'espèces seront étudiées tout au long de la journée : oiseaux, papillons, libellules, plantes, reptiles et chauves-souris.

Les sessions d'inventaires seront accompagnées d'un.e naturaliste d'une des associations réalisant l'Atlas :

- SEPANT
- CPIE Touraine-Val de Loire
- Ligéria Nature
- Caudalis
- LPO Centre-Val de Loire

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE
BP 308 – 37403 AMBOISE Cedex
Siège : 9 bis rue d'Amboise 37530 NAZELLES-NÉGRON
Tél. : 02 47 23 47 44 | Fax : 02 47 23 47 50 | accueil@cc-valdamboise.fr | www.cc-valdamboise.fr

Chaque groupe se rendra sur un site durant 2h environ. Les déplacements sur site se feront à pied ou en voiture (covoiturage dans la mesure du possible). Ensuite, le groupe reviendra au point de départ et les participants pourront décider de se joindre ou non à un autre groupe.

Les découvertes faites lors des inventaires seront affichées salle Val de Loire tout au long de la journée.

Un premier départ aura lieu à 8h puis les suivants se feront à 10h30, 14h, 16h30, 18h, 21h et 21h45 pour les papillons de nuit.

Tout au long de la journée, à la salle Val de Loire de Noizay auront lieu des animations en continu pour toute la famille : jeu de la biodiversité, stands d'information du CPIE Val de Loire et de la CCVA. Un espace restauration et buvette sera également proposé.

Gratuit et ouvert à tous.

Information et réservation : 02 47 23 47 44 • accueil@cc-valdamboise.fr

---

Contact et renseignement presse

Secrétariat général de la CCVA • 02 47 23 47 44 • sg.ccva@cc-valdamboise.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE
BP 308 – 37403 AMBOISE Cedex
Siège : 9 bis rue d'Amboise 37530 NAZELLES-NÉGRON
Tél. : 02 47 23 47 44 | Fax : 02 47 23 47 50 | accueil@cc-valdamboise.fr | www.cc-valdamboise.fr

Annexe 24 : Affiche journée biodiversité juin 2023

Annexe 25 : Flyer journée biodiversité juin 2023

Annexe 26 : Communiqué de presse ateliers février 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – **FÉVRIER 2023**

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ DU VAL D'AMBOISE
- ATELIER ET CHANTIER PARTICIPATIFS -

Dans le cadre de son Atlas de la Biodiversité Intercommunal (ABIC), actuellement en cours, la CCVA développe un important volant animation auprès du grand public. En février, deux événements participatifs auront lieu. Ils permettront aux personnes d'agir concrètement en faveur de la biodiversité locale.

Atelier participatif de construction de nichoirs

La CCVA et la Ligue pour le Protection des Oiseaux (LPO) Centre-Val de Loire organisent un atelier participatif de construction de nichoirs à oiseaux, le mercredi 8 février de 15h30 à 17h00 à la salle des fêtes de Neuillé-le-Lierre.

Durant 1h30, petits et grands seront accompagnés par Laure Jeanjean, animatrice à la LPO, dans la construction d'un nichoir qui permettra d'accueillir au printemps une famille de rougegorge.

L'animation est gratuite et ouverte à tous, dans la limite de 20 places disponibles.

Inscription obligatoire auprès de la CCVA : 02 47 23 47 44 • accueil@cc-valdamboise.fr

Chantier participatif de plantation de haie

La CCVA et le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) Touraine-Val de Loire organisent un chantier participatif de plantation de haie, le samedi 11 février de 10h à 13h, sur l'exploitation maraîchère bio de Yannig Maze et David Gauthier, Le potager des Ormes, située 53 rue des Ormes à Nazelles-Négron.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE
BP 308 – 37403 AMBOISE Cedex
Siège : 9 bis rue d'Amboise 37530 NAZELLES-NÉGRON
Tél. : 02 47 23 47 44 | Fax : 02 47 23 47 50 | accueil@cc-valdamboise.fr | www.cc-valdamboise.fr

Yannig et David se sont installés sur le site en 2022. En parallèle du développement de leur activité, ils travaillent à aménager le site en faveur de la biodiversité, afin de bénéficier des services rendus aux cultures par la faune et la flore.

Le chantier qui vise à planter 150m de haie champêtre, soit 300 plants, permettra de les aider dans cette tâche et d'agir concrètement en faveur du vivant.

La plantation viendra compléter un maillage de haies qu'ils ont commencé à créer et qui, rapidement, offrira de nombreux services aux cultures (présence d'auxiliaires de cultures, protection des cultures contre le vent, meilleure infiltration de l'eau, qualité paysagère, …) et à la biodiversité (corridor écologique, lieu de nidification, d'alimentation, …).

L'animation est gratuite et ouverte à tous, dans la limite de 20 places disponibles.

Inscription obligatoire auprès de la CCVA : 02 47 23 47 44 • accueil@cc-valdamboise.fr

Venir avec une tenue adaptée et du matériel pour la plantation (gants, pelles, bêches, …).

Pour tous renseignements sur l'Atlas et le programme d'animations prévu :
www.cc-valdamboise.fr ou thomas.boucard@cc-valdamboise.fr

En pièce jointe : les affiches des animations.

Assister aux inventaires

Jusqu'à l'été 2023, 5 associations réalisent l'inventaire de 9 groupes d'espèces sur le Val d'Amboise. Les équipes de naturalistes qui sont sur le terrain sont tout à fait disposées à accueillir la presse lors de ces prospections, pour la réalisation d'interviews, de reportages et de prises de sons qui permettront de donner de la visibilité à leur travail et à la démarche d'Atlas.

Contact et renseignement presse

Delphine Benard • 02 47 23 47 44 • delphine.benard@cc-valdamboise.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE
BP 308 – 37403 AMBOISE Cedex
Siège : 9 bis rue d'Amboise 37530 NAZELLES-NÉGRON
Tél. : 02 47 23 47 44 | Fax : 02 47 23 47 50 | accueil@cc-valdamboise.fr | www.cc-valdamboise.fr

Annexe 27 : Affiche atelier nichoirs février 2023

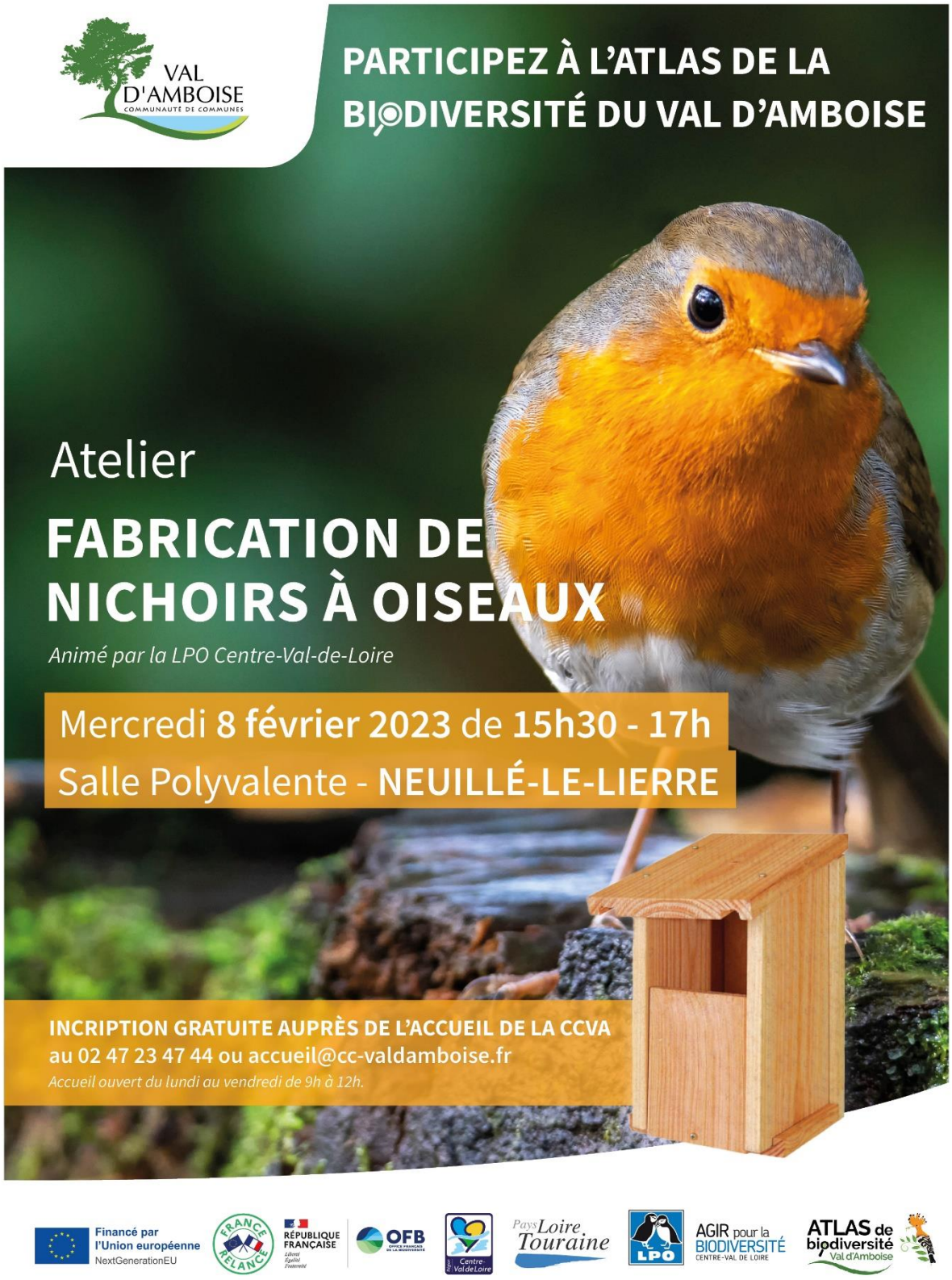

Financé par l'Union européenne NextGenerationEU

Avec le soutien financier de l'Union européenne - NextGenerationEU, de France Relance, de l'Office Français de la Biodiversité et de la Région Centre - Val de Loire.

Annexe 28 : Affiche chantier participatif février 2023

Chantier participatif

PLANTATION DE HAIE

OUVERT À TOUS

Ensemble, plantons une haie champêtre pour **favoriser la biodiversité** et **soutenir l'activité des maraîchers.**

Collation offerte par les maraîchers.
Prévoir une tenue adaptée et du matériel de plantation (gants, pelle, bèche, ...).

RÉSERVATION AUPRÈS DE L'ACCUEIL DE LA CCVA
au 02 47 23 47 44 ou accueil@cc-valdamboise.fr
Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Financé par l'Union européenne NextGenerationEU · France Relance · République Française · OFB · Parc Loire Touraine · Touraine - Val de Loire · Atlas de la biodiversité Val d'Amboise

Avec le soutien financier de l'Union européenne - NextGenerationEU, de France Relance, de l'Office Français de la Biodiversité et de la Région Centre - Val de Loire.

Annexe 29 : Mini bande-dessinée 1 - Juin 2022

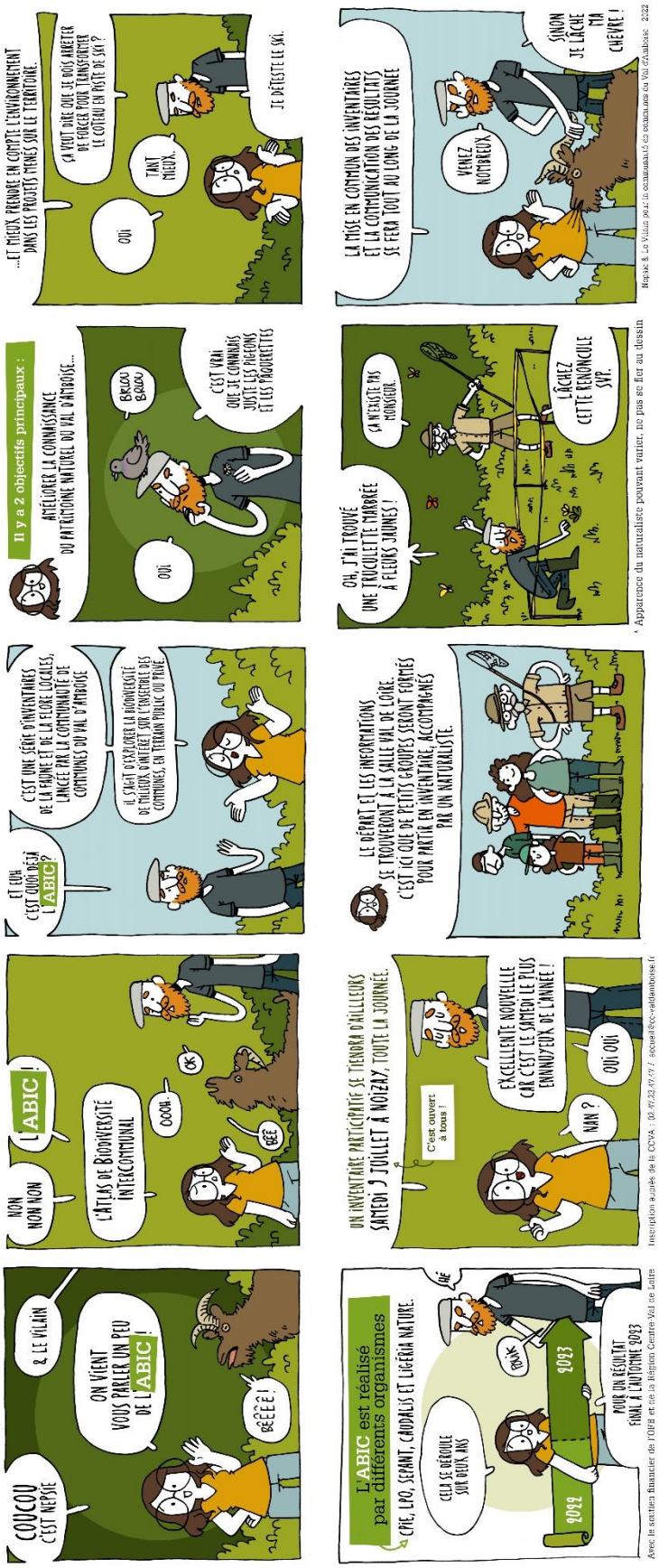

Annexe 30 : Mini bande-dessinée 2 - Octobre 2022

Annexe 31 : Mini bande-dessinée 3 - Décembre 2022

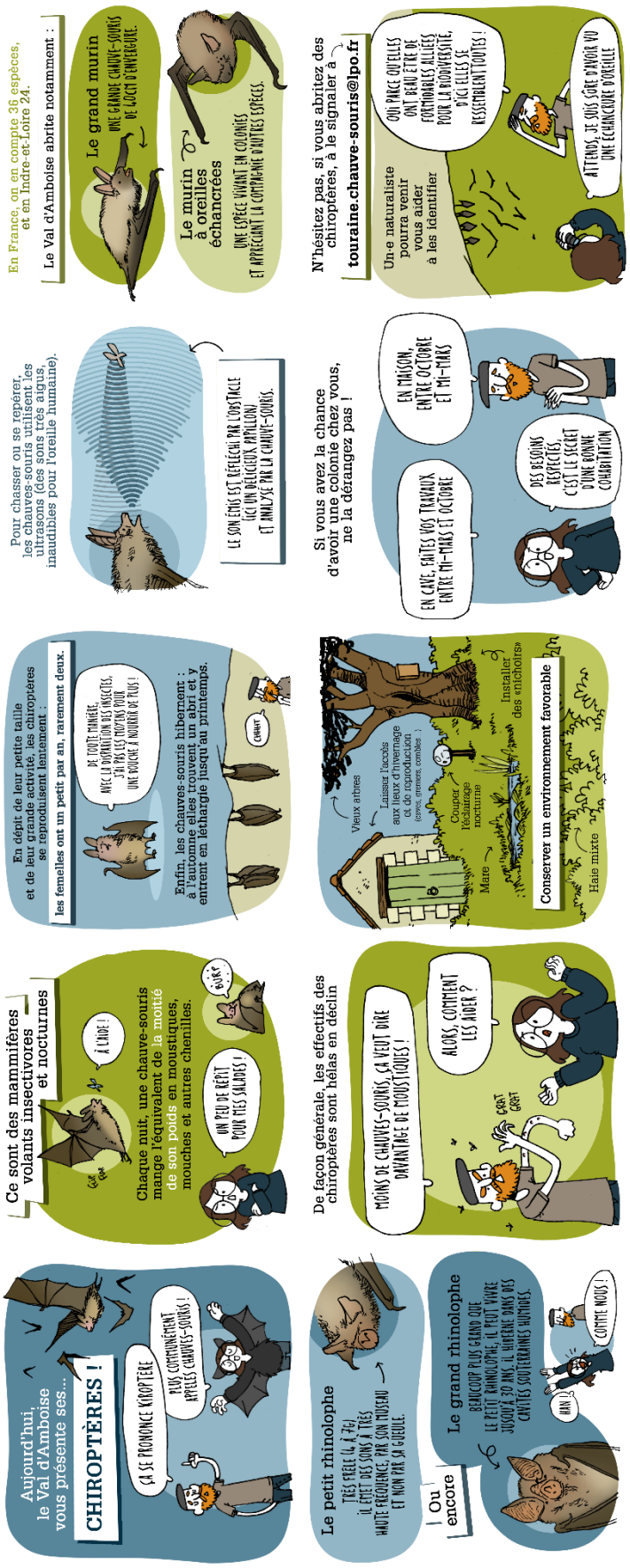

Annexe 32 : Mini bande-dessinée 4 - Février 2023

Annexe 33 : Mini bande-dessinée 5 - Mars 2023

Annexe 34 : Mini bande-dessinée 6 - Mai 2023

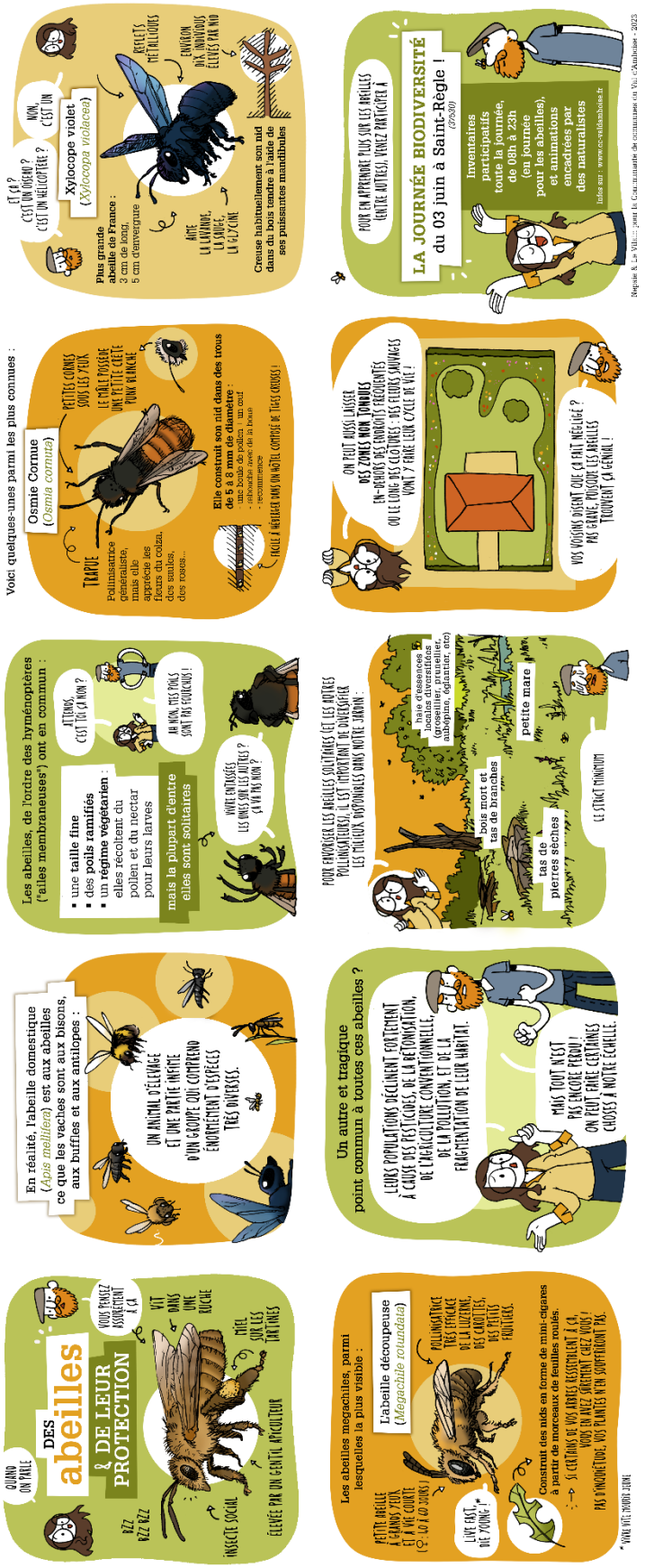

Annexe 35 : Mini bande-dessinée 7 - novembre 2023

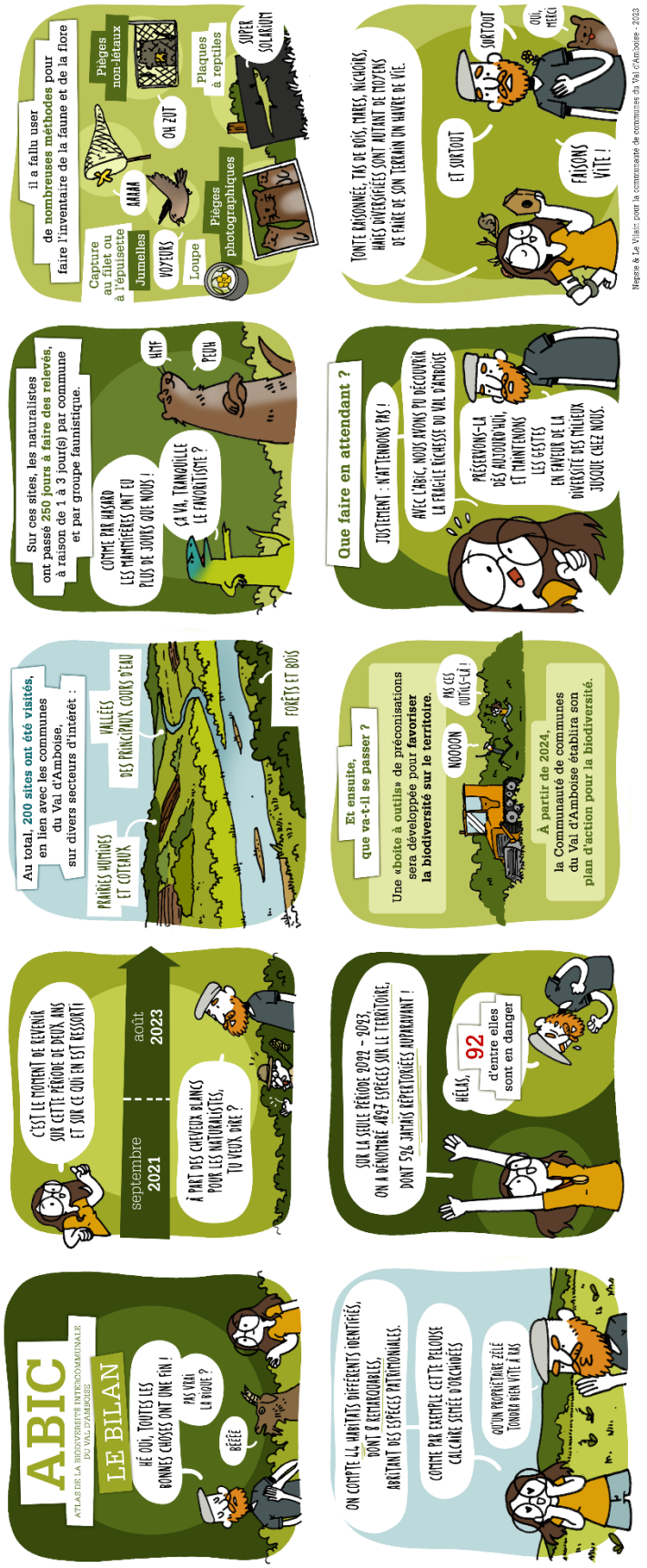

Annexe 36 : Article Nouvelle République 1 – 12 février 2022

amboise

environnement

La biodiversité à la loupe dans le Val d'Amboise

Pendant deux ans, des naturalistes vont scruter le Val d'Amboise pour dresser un atlas de la biodiversité intercommunale. Afin de mieux la protéger.

Ils n'auront peut-être pas une loupe en main et un chapeau de toile sur la tête, mais bien l'œil et l'oreille avisés. À compter du mois de mars, des botanistes, zoologistes et entomologistes vont sillonner des sites naturels du Val d'Amboise pour dresser un inventaire le plus complet possible de la biodiversité locale. Un projet ambitieux, impulsé par la Communauté de commune du Val d'Amboise (CCVA), qui débouchera, à l'automne 2023, sur un atlas de la biodiversité intercommunal.

Pendant deux ans, les spécialistes de cinq associations partenaires vont ainsi se rendre sur plus d'une centaine de sites identifiés sur les quatorze communes du Val d'Amboise pour y observer la flore vasculaire, les oiseaux, les mammifères, les chauves-souris, les reptiles et amphibiens, les libellules, les criquets, sauterelles et grillons et les coléoptères. Neuf groupes d'espèces au total, représentant la faune et la flore typiques du territoire.

L'atlas de la biodiversité intercommunale donnera lieu à des préconisations pour mieux préserver et valoriser la biodiversité locale.

Repérer les espèces menacées

« Nous ne partons pas de rien : il existe déjà une base de 130.000 données issues d'inventaires précédents, sur différentes zones d'observation », remarque Philippe Deniau, vice-président à l'intercommunalité, délégué à la transition énergétique et à l'environnement.

« Pour nous, c'est une démarche très intéressante car cela nous permet d'actualiser des connaissances sur un territoire et de dégrossir les principaux enjeux liés à la conservation de la biodiversité. », s'enthousiasme Clément Coroller, chargé de mission biodiversité au Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Touraine. Riche de la diversité de ses milieux, qui combinent le val de Loire, les grands espaces forestiers, les prairies et petites vallées, le Val d'Amboise offre un poste d'observation intéressant pour prendre le pouls de la biodiversité de manière très localisée.

« Il n'est pas rare que l'on tombe sur des espèces patrimoniales protégées ou menacées », souligne-t-il.

Ainsi du martin-pêcheur, qui a perdu 50 % de ses effectifs en vingt ans, de l'azuré de la Sanguisorbe, un papillon en danger critique d'extinction dans la région, ou encore de la renoncule à feuille d'ophioglosse, également en danger dans la région, mais encore présente à Neuillé-le-Lierre et Pocé-sur-Cisse...

L'un des objectifs de cet inventaire étant de constituer un outil d'information et de pédagogie pour sensibiliser la population à la préservation de la biodiversité de leur territoire, les habitants seront étroitement associés à la démarche. Des animations jalonneront le travail des naturalistes : sorties sur le terrain, inventaires participatifs, ateliers, conférences...

« Une lettre d'information fera un point d'étape à chaque saison », précise aussi Thomas Boucard, chargé de mission développement durable à la CCVA.

Vers un « Territoire engagé pour la nature »

Dès à présent, un appel est déjà lancé pour le premier volet de l'inventaire concernant les chauves-souris. *« Nous faisons appel à la participation des citoyens car les colonies de chauves-souris sont souvent liées à du bâti, donc nous demandons aux particuliers qui en ont connaissance de se signaler et d'autoriser la venue d'un spécialiste »*, explique Thomas Boucard.

Au-delà de sa vocation pédagogique, *« cet inventaire va nous permettre d'orienter les projets de développement du territoire »*, ajouter Philippe Deniau. Engagée dans une démarche de labellisation de « Territoire engagé pour la nature », porté par l'Office français de la biodiversité, la communauté de communes s'engage dans une démarche à long terme qui concernera tous les acteurs du territoire dans les projets d'aménagement, d'urbanisme, de gestion des espaces et de citoyenneté. *« Au-delà de l'inventaire lui-même, la démarche nous permet de déterminer les enjeux locaux et de présenter une liste de préconisations aux communes »*, souligne Clément Coroller. Là, de limiter le fauchage pour préserver une fleur menacée, ici d'installer une grille pour protéger les chauves-souris...

« C'est aussi une occasion de repérer des sites avec un potentiel intéressant, qui peuvent être valorisés auprès du grand public », projette le chargé de mission biodiversité du CPIE. Et pourquoi pas d'apporter son bout de mare à la lutte contre l'écroulement de la biodiversité.

Mariella Esvant

Le premier volet de l'inventaire concernera les chauves-souris.

repères

L'inventaire de l'atlas de la biodiversité intercommunal sera réalisé en deux phases : la première phase concernera 80 sites répertoriés sur les communes de Limeray, Neuillé-le-Lierre, Montreuil-en-Touraine, Nolay, Nazelles-Négron, Pocé-sur-Cisse, Saint-Ouen-les-Vignes. Les sept autres communes de la CCVA seront inventoriées courant 2023. Cinq organismes locaux sont partenaires de la CCVA : le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Touraine-Val de Loire (CPIE), la LPO Centre Val de Loire, la Sepant, Caudalis et Ligéria nature. Toute personne souhaitant être informée au long de la démarche peut écrire à thomas.boucard@cc-valdamboise.fr

billet

Valentin

À l'approche du jour des amoureux, les hôtels, restaurants, fleuristes, et autres commerces du Val d'Amboise redoublent de petits cœurs et de rubans rouges pour proposer week-ends romantiques au pays des châteaux, menus d'exception, pluies de pétales et de confiseries rose bonbon. Pour aider les amoureux à faire leur choix, le site internet de l'office de tourisme Amboise Val de Loire répertorie même les repas spéciaux proposés par les restaurateurs du Val d'Amboise. Homard et poulet de Bresse, éventail de canard, caviar de Sologne cœur rouge au chocolat...

En bas de ce menu alléchant, une internaute a laissé un commentaire. *« Désolée par le saccage de la sculpture réalisée par Michel Audiard en hommage à l'émir Abdelkader »*, cette Amboisienne demande, dans l'éventualité où la restauration de la sculpture donne lieu à une nouvelle cérémonie, à pouvoir y participer. Une discrète déclaration d'amour à l'émir ?

Léonard

utile

- **La Nouvelle République.** 33 bis, quai du Général-de-Gaulle. Tél. 02.47.30.58.38 ou nr.amboise@nrco.fr (rédaction).
- **Pharmacie de garde.** Composer le 3237 (0,34 € la minute d'un poste fixe).
- **Dépistage Covid-19.** Samedi de 9 h à 12 h 30, sans rendez-vous, dans les locaux de l'ancienne Trésorerie, place Richelieu.
- **Centre de vaccination.** Salle des fêtes Francis-Poulenc, de 9 h à 18 h.
- **Médiathèque Aimé-Césaire.** 17, rue du Clos-des-Gardes, samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Pass sanitaire.
- **Piscine Georges-Valleréy.** Samedi de 15 h 30 à 19 h 30. Dimanche, de 9 h à 12 h 30. Tél. 02.47.23.10.69.
- **L'Abside, « accueillir et soutenir ».** Au 1 bis, avenue de Tours, samedi de 9 h à 17 h.
- **Emmaüs Amboise.** Réception des dons, samedi de 9 h à 16 h et vente de 9 h à 17 h.
- **La ligne des abonnés.** Tél. 02.47.30.70.45 (prix d'un appel local) de 8 h à 12 h et abonnements@nrco.fr

Annexe 37 : Article Nouvelle République 2 – 07 mars 2022

Val d'Amboise : sur la piste des chauves-souris pour l'atlas de la biodiversité

Publié le 07/03/2022 à 07:00 | Mis à jour le 07/03/2022 à 13:13

© (Photo NR, Mariella Esvant)

A Neuillé-le-Lierre, quelques habitants ont répondu à l'appel lancé pour aider les naturalistes à inventorier les chauves-souris.

Deux naturalistes ont commencé un inventaire des chauves-souris dans le nord du Val d'Amboise pour l'atlas de la biodiversité intercommunale. Reportage, entre caves et bois.

Elle est là, léthargique, blottie tout au fond d'une fissure creusée dans le tuffeau. Le faisceau de la lampe de poche la fait bouger un peu, à peine. L'hiver est encore froid. *"Un **murin de Bechstein** !"*, reconnaît Eric Sansault après l'avoir détaillée des ailes aux oreilles. Dans une autre fissure campe un **murin de Natterer**. Un peu plus vers le fond de la cavité troglodyte, c'est un **murin à moustache** qui dort paisiblement sur la roche.

La torche éteinte, le repère de ces trois chauves-souris redevient la vaste cave de stockage qu'elle est, les parois floquées de quelques nids d'hirondelles. Enchanté de sa découverte, le **naturaliste de l'association Caudalis** retranscrit les données - espèce, genre, activité… - sur une application dédiée, qui géolocalise automatiquement le relevé.

© (Photo NR, Mariella Esvant)

Pour ses repérages, le naturaliste s'aide d'une carte IGN pour repérer les pentes propices aux cavités pouvant accueillir les chauves-souris pendant leur hibernation.

On est quelque part aux confins de la communauté de communes du val d'Amboise, à Neuillé-le-Lierre, dans l'un de ces nombreux troglodytes qui percent les jardins particuliers. Le fauniste chargé du volet chauves-souris de l'atlas de la biodiversité intercommunal y est arrivé un peu par hasard ce mardi matin de mars, porté par les données d'une carte IGN, un peu de bouche-à-oreille, et un sens très aiguisé de l'observation.

"On cherche les fissures"

Dévers, renfoncement, voûtes pierreuses… *"On cherche les fissures"*, synthétise le spécialiste. Les chiroptères cavernicoles affectionnent ces entrebaillements de roches durant la saison froide. *"La* ***chauve-souris est insectivore, et comme en hiver il n'y a plus d'insectes, elle entre en léthargie****,* explique Eric Sansault. *Elle cherche des endroits où la température est stable."*

© (Photo NR, Mariella Esvant)

Pour son hibernation, ce murin à moustache s'est glissé dans une fissure de la cave troglodyte d'un particulier.

Les espèces forestières, elles, chercheront les failles creusées dans le bois. D'autres espèces, migratrices, iront chercher des températures plus clémentes vers le sud. **En région Centre-Val de Loire, une trentaine d'espèces de chauves-souris sont répertoriées**. De la plus familière, comme la pipistrelle commune, qui colonise les granges et les combles, aux plus discrètes, comme ce murin de Berstein que les naturalistes croisent rarement dans la région.

Une cartographie en ligne

Les chauves-souris font parties des neuf groupes d'espèces inventoriées pour l'atlas de la biodiversité intercommunale. Deux naturalistes spécialisés, de l'association Caudalis et de la LPO, vont sillonner les 14 communes du Val d'Amboise durant deux ans pour tenter de dresser une cartographie des espèces et de la densité d'individus que l'on croise sur le territoire. En hiver, en visitant les **cavités propices à l'hibernation**, au printemps et en été en posant des **enregistreurs d'ultrasons** en des points stratégiques ou en organisant des **observations de sorties de gîtes** à la tombée de la nuit.

© (Photo NR, Mariella Esvant)

Pour réaliser l'inventaire des espèces, les naturalistes comptent aussi sur l'appui des habitants du territoire.
"L'idée est, comme pour toutes les espèces visées par l'inventaire, d'avoir une connaissance plus fine des espèces présentes, et des endroits où elles vivent", rappelle Thomas Boucard, chargé de mission développement durable à la CCVA. Avant même la publication de l'atlas, d'ici deux ans, une cartographie en ligne permettra de suivre l'avancée de cet inventaire.

Les habitants sont étroitement associés à la démarche. Pour les chauves-souris, un appel a été lancé dans les communes visitées pour faire remonter l'existence d'abris potentiels. Et sur le terrain, **les naturalistes font aussi un peu de porte-à-porte**. L'occasion pour des particuliers de découvrir des gîtes, presque sur leur pas-de-porte. *"On peut en observer dans les combles : on peut d'abord regarder s'il y a du guano [des crottes] au sol, et selon les espèces on peut en voir suspendues au plafond, ou dans les fissures*, décrit Eric Sansault. ***Pour les regarder sans les déranger, on peut utiliser une torche, pas trop fort, pendant un temps court."***

© (Photo NR, Mariella Esvant)

Ce grand rhinolophe a été repéré dans une grotte recreusée par un particulier.

C'est ainsi que le naturaliste a déniché, quelques heures plus tôt, une petite **dizaine de Pipistrelles** planquées entre deux poutres sur le seuil d'une grange, **un grand Rhinolophe** accroché sous la voûte d'une grotte recreusée par particulier au milieu d'un sous-bois. Ou encore, ces **cinq petits Rhinolophes** drapés dans leurs ailes, après s'être engouffré dans une faille des quelques dizaines de centimètres signalée par une voisine. En quelques heures, le territoire de Neuillé-Le-Lierre s'est découvert une nouvelle trame paysagère, peuplée de

petits mammifères ailés. *"Notre objectif sera ensuite de proposer des préconisations de gestion, d'accompagner les particuliers qui le souhaitent"*, projette Thomas Boucard. Il suffit parfois, rassure Eric Sansault… de *"ne rien changer"*.

Pour repérer les abris à chauves-souris, le naturaliste Eric Sansault n'hésite pas à se glisser dans les failles rocheuses.

© (Photo NR, Mariella Esvant)

Annexe 38 : Article Nouvelle République 3 - 27 avril 2022

amboise

environnement

Herbes folles et plantes rares se croisent en Val d'Amboise

Ce printemps, l'inventaire pour l'atlas de la biodiversité s'intensifie dans le Val d'Amboise. Pour les botanistes, c'est le moment des premières découvertes.

Un botaniste, c'est quelqu'un qui regarde l'herbe. Le tableau est posé, simple, bucolique, presque statique. C'est pourtant à grandes enjambées que Clément Coroller traverse la prairie de l'île Perchette, en contrebas de Noizay. Derrière les hautes herbes, encore humides de la pluie tombée dans la nuit, apparaît soudain une végétation plus basse ponctuée de tâches de couleur. À la vue d'un carex, le naturaliste tombe littéralement à genoux. *« Celle-là, je vais la prendre et la déterminer au bureau »*, observe le chargé de mission biodiversité au Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE).

Pendant deux ans, des naturalistes de cinq associations d'Indre-et-Loire inventorient la faune et la flore du Val d'Amboise pour élaborer un atlas de la biodiversité.

Des plantes rares en danger d'extinction

Avec l'avancée du printemps, les naturalistes des cinq associations mandatées pour mener l'atlas de la biodiversité sur le Val d'Amboise se déploient sur tout le territoire pour saisir au vol insectes, batraciens, oiseaux et autres petites bêtes, et suivre l'explosion de la flore. Déjà, quelques espèces patrimoniales se sont faites voir. *« La plus rare d'entre elles est le millet printanier, une plante qui ne paie pas de mine, mais qui est classée rare au niveau national, et en danger critique d'extinction au niveau régional »*, révèle Damien Avril, botaniste à la Sepant. Sorte de longue tige à la tête ornée de graines, cette plante à fleurs a été retrouvée notamment sur la levée de la Loire, au droit du bourg de Noizay. Plus proche des habitants, sur une prairie située non loin du gymnase de Pocé-sur-Cisse, le naturaliste a repéré beaucoup d'espèces menacées d'orchidées sauvages.

« L'idée de l'inventaire est de recenser toutes les espèces que l'on croise, y compris les plus communes », précise Clément Coroller. Sur son petit carnet à carreaux figure toutes les plantes et insectes croisés au gré de la traversée d'une prairie. *« On trace une ligne droite et on note tout ce que l'on voit. »*

Une sorte de liste à la Prévert qui, au gré des passages en différents points du Val d'Amboise vise à refléter toute la biodiversité que l'on trouve sur le territoire. *« Dès que l'on repère une plante patrimoniale, on la dénombre »*, précise le naturaliste. Pour guider ces promenades rectilignes, les naturalistes ont mené en amont tout un travail de repérage. *« Il y a plusieurs méthodes, expose Damien Avril. D'une part, on identifie grâce à des images aériennes les sites pouvant accueillir des espèces patrimoniales, et l'on analyse les données naturalistes existantes. »* Lui s'est particulièrement intéressé aux descriptions du pharmacien et botaniste tourangeau Ernest-Henry Tourlet, qui a sillonné le département au 19e siècle. *« Il donne des données précises sur lesquelles on peut se baser, indiquant qu'il a trouvé telle espèce à proximité de telle ferme »*, décrit avec délectation son héritier du 21e siècle. *« L'essentiel a disparu (au gré de l'urbanisation, NDLR), en tout cas les espèces les plus menacées, mais on trouve encore, parfois au bord d'une usine, des chemins où il reste quelques traces de ces végétations. »*

Il faut parfois sortir une loupe pour détailler les critères permettant de déterminer la taxonomie d'une plante.

Technique et poétique

À la loupe de ces botanistes, les herbes folles prennent un nouveau contour. Ce salsifis des prés dressé sous sa fleur jaune rappelle, à son avantage, de douloureux souvenirs de cantine. Cette *« dame de 11 h »* oscillant sous son ombrelle blanche nous chuchote les milles petits noms que prennent les fleurs, cette alliaire sauvage se laisse familièrement sentir... *« La botanique peut être assez technique,* pointe Clément Coroller, en évoquant tous les critères, parfois invisibles à l'œil nu, qui permettent aux spécialistes de déterminer une plante. *Mais lorsque l'on accompagne une sortie, comme on le fera pour les habitants dans le cadre de l'atlas de la biodiversité, on raconte des histoires qui font écho. »*

Parce qu'un botaniste, c'est aussi quelqu'un qui *« plie le genou, sent, touche, goûte parfois »* ce qu'il trouve dans l'herbe.

Mariella Esvant

à suivre

Une soirée grand public

Une soirée publique autour de la biodiversité aura lieu vendredi 20 mai à partir de 18 h 30 au foyer rural de Saint-Ouen-les-Vignes. À cette occasion, des naturalistes des cinq associations menant l'inventaire de l'atlas de la biodiversité du Val d'Amboise seront présents pour une présentation de l'atlas, des premiers résultats et des découvertes réalisées. Avant une seconde partie interactive pendant laquelle plusieurs ateliers seront proposés : sortie de terrain, découverte des outils de sciences participatives...

agenda

> **Vivre à Amboise.** Assemblée générale de l'association de la rue Victor-Hugo, vendredi 29 avril, à 18 h, salle AVF, impasse du Moulin. Rapport moral et financier 2021. Projets de l'association et vote du budget 2022. Point sur les travaux de la rue Victor-Hugo et présentation du nouveau site de l'association.

> **Théâtre clownesque.** Le café associatif La Belle Poule, accueillera, vendredi 13 mai, Florence Andres pour son spectacle de théâtre clownesque *Bravo Cupidon*. Raquette Welsch cherche l'amour. Elle en appelle à Cupidon. Elle fait des fiches sur les différents amours à rencontrer. Elle fait des efforts. En somme, elle fait « tout ce qu'il faut » pour qu'il arrive. Entrée libre pour les adhérents ou adhésion à 1 € pour la soirée et adhésion à l'année à 12 €. Rémunération de l'artiste au chapeau. Vendredi 13 mai à 20 h, café associatif La Belle Poule, au 42, rue Rabelais à Amboise.

> **Vide-armoires et bibliothèque.** Le comité des fêtes de Nazelles-Négron organise son premier vide-armoires et bibliothèques, qui se tiendra samedi 30 avril, au centre socioculturel de Nazelles-Négron. Accueil à partir de 10 h, avec une quarantaine d'exposants. Buvette et restauration sur place.

utile

> **La Nouvelle République.** Au 33, bis quai du Général-de-Gaulle, tél. 02.47.30.58.38 ou nr.amboise@nrco.fr

> **Pharmacie de garde.** 3237 (0,34 € la minute d'un poste fixe).

> **Dépistage Covid-19.** De 10 h à 12 h 45 et de 14 h à 16 h 30, sans rendez-vous, place Richelieu.

> **Piscine Georges-Vallerey.** De 16 h à 20 h. Tél. 02.47.23.10.69.

> **Médiathèque Aimé-Césaire.** Au 17, rue du Clos-des-Gardes, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30.

> **Vestiboutique.** 1, rue Germain-Chauveau, de 14 h à 17 h.

> **L'Abside.** Au 1 bis, avenue de Tours, de 9 h à 17 h.

> **MJC d'Amboise.** De 8 h 30 à 12 h et permanence l'après-midi, sur rendez-vous, au 02.47.57.29.56.

> **La ligne des abonnés.** Tél. 02.47.31.70.45 (prix d'un appel local) de 8 h à 18 h et abonnements@nrco.fr

Annexe 39 : Article Nouvelle République 4 – 30 mai 2022

saint-ouen-les-vignes

Pour tout savoir sur l'Atlas de la biodiversité

Le foyer rural a récemment accueilli la présentation au public du projet d'Atlas intercommunal de la biodiversité lancé par la Communauté de communes du Val d'Amboise. Environ 80 personnes avaient fait le déplacement pour en savoir plus sur cette réalisation soutenue par l'Office français de la biodiversité et la Région Centre-Val de Loire via le Pays Loire Touraine. Le projet doit s'étaler sur deux ans, pour un coût de 235.000 €, a indiqué Thierry Boutard, président de Val d'Amboise.

En 2022 et 2023, une série d'inventaires sera menée sur l'ensemble des communes, (sept par année), pour actualiser et enrichir les connaissances sur le vivant (faune et flore) présent sur le territoire. Le recensement sera réalisé par un groupement, composé de cinq entités : le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Touraine-Loire, Caudalis, la Sepant, LPO Touraine et les experts indépendants Ligéria Nature. Au cours de cette action, neuf groupes d'espèces seront inventoriés et analysés. Un programme d'actions variées en continu va être mis en place : ateliers participatifs, action de sensibilisation dans chaque commune, animations scolaires, jeu et inventaires participatifs le 9 juillet.

Le public très attentif aux sujets sur la biodiversité.

Lors de cette soirée de présentation, le CPIE a rappelé que certaines espèces et éléments de paysages étaient localement en danger d'extinction : le martin-pêcheur, l'azuré de la Sanguisorbe, les prairies humides, les mares, et beaucoup d'autres.

Également au programme de la soirée : une mini-conférence sur les chauves-souris, des jeux sur la biodiversité, et une initiation à Obs'3' proposé par la Sepant.

Les participations citoyennes à la réalisation de l'Atlas sur la biodiversité sont les bienvenues. Pour participer, il suffit d'être curieux de nature et d'avoir l'envie de découvrir ce qui nous entoure sous un angle nouveau.

Annexe 40 : Article Nouvelle République 5 – 25 juin 2022

environnement

À la chasse aux papillons en Val d'Amboise

Ce début d'été, les naturalistes pistent le réveil des insectes dans le Val d'Amboise pour l'atlas de la biodiversité intercommunal. Bienvenue dans le monde des minuscules.

Chaude journée sur le Val d'Amboise. Dans les hautes herbes, les sauterelles et criquets s'en donnent à cœur joie. Au dessus, quelques papillons butinent, une imposante libellule est en chasse. Quelques coléoptères paressent sur des feuilles. Appareil photo en bandoulière, filet à papillons à la main, Laurent Palussière fend une vaste prairie dans les hauteurs de Nazelles-Négron. Les cinq sens en alerte, le naturaliste de la Sepant, missionné dans le cadre l'atlas de la biodiversité de la Communauté de communes du Val d'Amboise, est sur la piste du Cuivré des marais, un papillon aux ailes orangé amateur de prairies humides, classé vulnérable sur la liste rouge des insectes en France métropolitaine. Au milieu des graminées, l'entomologiste repère quelques plants d'oseille sauvage, *« sa plante hôte »*, et cherche des fleurs jaunes, *« sa couleur de prédilection »*. La Cisse coule en bordure de pré, survolée d'une bande de Demoiselles en pleine reproduction.

« Les insectes un puits sans fond »

Du regard, il attrape au vol un Carte géographique, ce papillon commun aux ailes très graphiques, des volées de Demi-deuil aux ailes noires et blanches et de Myrtil, aux ailes poinçonnées de noir. À l'oreille, il repère quelques grandes sauterelles vertes et une Decticelle bariolée. Du bout des doigts, il saisit une Demoiselle égarée, le temps de détailler son fin abdomen bleu et ses ailes translucides, qu'elle porte haut - quand la libellule les préfère à l'horizontale. *« Les insectes, c'est un puits sans fond »*, commente-t-il en griffonnant le nom des espèces croisées sur son carnet à spirales. Rien qu'en Indre-et-Loire, on dénombre pas moins de 5.000 à 6.000 coléoptères différents, 2.000 espèces de papillon et plusieurs dizaines de libellules et demoiselles.

« Pour être entomologiste, il faut savoir observer... et mémoriser, sourit-il. *Au début, on se promène avec une bibliothèque dans le dos ! »* La différence entre les sous-espèces de ces bêtes minuscules se jouent parfois à un dessin sur le thorax, à une nuance sur l'abdomen, à la forme d'une antenne : bienvenu dans le monde de l'infiniment petit. Si l'Anax empereur, cette grosse libellule qui vrombit au-dessus de la Cisse est identifiable à quelques mètres, une photo macro ou adroit coup de filet aide parfois à y voir plus clair – avant de relâcher après l'observation.

Les temps ne sont plus à l'épinglage des lépidoptères sur un tableau de chasse : en vingt ans, la moitié des papillons de prairie a disparu d'Europe, selon l'Agence européenne de l'environnement, et plusieurs études montrent aussi que la biomasse des insectes volants a chuté de près de 70 % en trente ans en Europe. La faute à l'agriculture intensive, à l'urbanisation, à la pollution lumineuse et au réchauffement climatique. Certaines espèces très localisées sont donc surveillées de près, et scrutée par les naturalistes menant l'inventaire du Val d'Amboise.

Un Hoplie bleu, une espèce patrimoniale.

Laurent Palussière, chargé de mission à la Sepant, parcours notamment les prairie pour inventorier les insectes présents en Val d'Amboise pour l'atlas de la biodiversité intercommunal.

Le vol parfait de la libellule

« Ce matin j'ai repéré une Mélitée de la Lancéole dans une prairie fleurie », illustre Laurent Palussière. Ce papillon orange et noir, qui pond ses œufs sur les feuilles de plantain, est classé « en danger » sur la liste de rouge de la région Centre-Val de Loire. Dans l'après-midi, en bord de Loire, les yeux rivés sur les poches d'eau où une libellule dépose ses œufs, l'entomologiste détaille chaque odonate à la recherche d'une gomphe, un genre de libellule dont trois espèces sont menacées localement. *« La libellule a un vol parfait, elles ont inspiré les drones »*, lâche-t-il, fasciné. Plus loin, c'est le chant d'un grillon des torrents, une autre espèce menacée, qui le mettra en alerte. Les naturalistes sont aussi très attentifs aux espèces patrimoniales, comme ce Hoplie bleu, un petit scarabée bleu métallisé, typique des bords de Loire, accroché à de longues herbes vertes.

Sur le chemin du retour, le naturaliste ne résistera pas à agiter quelques ombrelles d'apiacées pour observer les minuscules postés là. *« Les insectes, c'est peut-être moins spectaculaire à première vue que de plus gros animaux, mais ils permettent de saisir le fonctionnement d'un écosystème »*, défend Laurent Palussière, qui observe ces petites bêtes depuis l'adolescence. Comme pour donner du poids à ses mots, une punaise tapie sous une feuille se replace sur la carapace d'une coccinelle. Sans doute pour terminer son repas à l'ombre.

Marielle Esvant

à l'agenda

Un inventaire participatif le 9 juillet

L'atlas de la biodiversité intercommunal est un projet porté par la Communauté de communes du Val d'Amboise, avec l'appui de cinq associations partenaires. Le 9 juillet est organisée une journée d'inventaire participatif. Au départ de Noizay, par petits groupes, les volontaires partiront avec un naturaliste pendant deux heures pour réaliser un inventaire (insecte, oiseau, botanique ou reptile). « Tout le monde est bienvenu, y compris les familles, précise Thomas Boucard, chargé de mission à la CCVA. L'idée est d'apprendre à reconnaître différentes espèces. »

Samedi 9 juillet, salle Valde-Loire, à Noizay, de 8 à 20 h, plusieurs départs dans la journée. Information et petite restauration sur place. Renseignement : tél. 02.47.23.47.44.

Annexe 41 : Article Nouvelle République 6 – 29 octobre 2022

amboise

environnement

Du trèfle à la loutre, une riche biodiversité

Une remarquable richesse naturelle a été révélée par la première phase de l'Atlas de la biodiversité intercommunal du Val d'Amboise.

Même sur les bords de route, on peut trouver une biodiversité remarquable. Pour illustrer son propos, Thomas Boucard, chargé de mission à la Communauté de communes du Val d'Amboise (CCVA), montre une photo de ce papillon aux ailes d'un bleu moiré tachetées de noir, l'azurée du serpolet, que les naturalistes ont repéré en marge des bandes goudronnées. La découverte de ce papillon classé vulnérable en région Centre-Val de Loire est l'un des enseignements de la première phase de l'inventaire réalisé pour l'Atlas de la biodiversité intercommunal du Val d'Amboise, porté par la CCVA.

> Quatorze communes prospectées. Entre janvier 2022 et juin 2023, dix-huit naturalistes issus de cinq associations d'Indre-et-Loire vont explorer les quatorze communes du Val d'Amboise pour y observer la flore vasculaire, les oiseaux, les mammifères, les chauves-souris, les reptiles et amphibiens, les libellules, les criquets, les sauterelles, les grillons et les coléoptères. Neuf groupes d'espèces au total, représentant la faune et la flore typiques du territoire. En plus de leurs données scientifiques, ces derniers, aidés de bénévoles et de naturalistes amateurs, ramènent du terrain images et vidéos à partager avec le public.

> 1.421 espèces identifiées. Lors de la première phase d'inventaire, menée entre janvier et octobre 2022 dans sept communes du nord de la Loire, 10.000 données ont été recueillies sur deux cents sites d'intérêt. Elles ont permis d'identifier 1.421 espèces appartenant aux neuf groupes étudiés, dont 322 espèces faunistiques et 626 floristiques. Toutes sont précisément localisées.

> Des espèces remarquables. À mi-parcours de cet inventaire qui va couvrir tout le territoire, les naturalistes ont relevé la présence de plusieurs espèces remarquables. C'est le cas de la loutre, quasi disparue en France il y a cinquante ans, dont la présence a été confirmée tout au long de la Cisse.

Ou encore du triton crêté et de la couleuvre vipérine, des espèces vulnérables dans la région et repérées sur plusieurs communes. Ou même de ce discret trèfle de Michell sauvage, qui figure sur la liste rouge des plantes vasculaires de la région Centre.

> Des pistes de préservation dès 2023. À l'issue de la seconde phase de l'inventaire, qui démarre en novembre, les associations naturalistes établiront un ensemble de préconisations pour préserver la biodiversité du territoire. « *Nous aimerions des suggestions sur les usages et la prévention des espaces naturels*, se projette Philippe Dentau, vice-président délégué à la transition énergétique et à l'environnement à la CCVA. *Pas pour nous stopper dans notre progression, mais bien pour mieux gérer nos espaces dans nos projets économiques et d'urbanisation.* » Une « *première marche* » dans la transition écologique du territoire, assure l'élu, mais « *pas la seule* ».

De janvier à octobre 2022, dix-huit naturalistes de cinq associations ont inventorié neuf groupes d'espèces dans sept communes de la CCVA pour l'Atlas de la biodiversité. (Photo NR, Mariella Esvant)

Mariella Esvant

arts

Les rythmes cosmiques de Fred Lena

De points, il est beaucoup question, lorsque l'on se penche sur les *Rythmes cosmiques* de l'artiste amboisien Fred Lena. Du point de départ de cette série déjà, un petit-déjeuner entouré d'astronautes dans un hôtel de Tours. « *Il y avait à côté de moi un astrophysicien qui m'a expliqué comment s'est créé l'univers* », raconte Fred Lena.

Une exploration de l'univers

De retour chez lui, le père de famille tente de retransmettre, sur toile, l'exposé à ses trois fils : « *On a pris une toile noire, des marqueurs de couleur, et on a fait des petits points représentant les particules élémentaires* », décrit-il. De cette première exploration naît une matrice, composée de milliers de points. Et un rythme pour le peintre, « *une musicalité* », qui le guide dans le noir du vide astral. Photographiée, retravaillée numériquement et imprimée, par éléments, sur des supports rigides, cette matrice donne naissance à d'autres morceaux d'univers, repassés sous le pinceau.

Projet en préparation cherche mécène

Après bientôt cinq années d'exploration de l'univers, Fred Lena envisage une exposition au fil des constellations. Douze toiles grand format qui voyageraient « *avec une microconférence sur l'astrophysique, et pourquoi pas l'astrologie* », imagine l'artiste. Qui cherche un mécène pour l'aider à monter son projet. Une sorte de point final...

Œuvres à découvrir sur le site : fred-lena.com

Plusieurs centaines d'heures de travail sont nécessaires pour la création de chaque toile. (Photo NR)

le chiffre

12.000

C'est, en euros, la valeur totale des bons d'achat qui seront distribués dimanche 30 octobre au marché d'Amboise par l'association des Commerçants des marchés de Touraine. L'opération « Pouvoir d'achat », menée par l'association qui regroupe 170 adhérents parmi les commerçants des marchés d'Indre-et-Loire, fait sa principale étape à Amboise. « *Nous proposons à qui le souhaite de faire tourner la roue de la chance, qui sera installée près de l'ancienne halle*, décrit Cherifa Adaïd, la présidente de l'association. *Il y a six cents bons d'achat de 20 € à gagner, et des sacs cabas pour les "perdants"* ». Les bons pourront être utilisés, dans un délai de deux semaines, auprès des soixante-dix commerçants de bouche ou de produits manufacturés adhérents présents au marché d'Amboise. Au total, 20.000 € de bons d'achat seront distribués dans dix marchés du département.

en bref

ENVIRONNEMENT

Report des collectes des ordures ménagères

En raison du mardi 1er novembre férié (Toussaint), les collectes des ordures ménagères seront décalées au lendemain, jusqu'au samedi inclus, sur les quarante-cinq communes du Smictom d'Amboise. Tél. 02.47.23.47.66.

agenda

> Commémoration. Cérémonie d'hommage aux anciens combattants morts pour la France, mardi 1er novembre, à 12 h, au cimetière des Ursulines.

> Halloween. La Pagode de Chanteloup fête Halloween, samedi 29 et dimanche 30 octobre, de 14 h à 18 h. Au programme : bonbons et concours de photographies pour les enfants (jusqu'à 14 ans). Tarif réduit accordé à tous les enfants déguisés : 7 € au lieu de 8 €. Tarif famille à 32 € (minimum deux adultes et deux enfants, maximum deux adultes et cinq enfants). Fermeture de la billetterie à 17 h. Tél. 02.47.57.20.97.

utile

> La Nouvelle République. Tél. 02.47.30.58.38 ; nr.amboise@nrco.fr

> Pharmacie de garde. Composer le 32.37 (0,34 € la minute d'un poste fixe).

Annexe 42 : Article Nouvelle République 7 – 06 décembre 2022

amboise

environnement

À l'écoute des oiseaux du Val d'Amboise

Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité, l'ornithologue de la LPO Clément Delaleu sillonne le territoire pour répertorier les oiseaux hivernants.

Des pépiements, des gazouillements, des caquetages, des jacasseries... Dans le silence des prés qui bordent la commune de Cangey, Clément Delaleu tend l'oreille. Depuis son poste d'écoute, l'ornithologue attrape le cri d'un pipit farlouse, d'un pinson, d'un rouge-gorge, d'une alouette lulu, d'un pigeon ramier, d'une bergeronnette grise, de deux goélands bruns, d'un pic épeiche...

« *Chaque espèce à son cri* », précise celui qui apprend à les distinguer depuis l'enfance. Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité intercommunal, ce chargé d'étude à la Ligue de protection des oiseaux (LPO) répertorie en cette fin d'automne les oiseaux hivernants d'une partie du Val d'Amboise.

Chargé d'étude à la Ligue de protection des oiseaux, Clément Delaleu mène une campagne d'écoute pour répertorier les oiseaux hivernant sur le Val d'Amboise. (Photo NR)

> « Il faut aussi pointer le plus précisément possible où sont les oiseaux »

« *L'inventaire répond à un protocole très précis, explique-t-il. Ça se passe essentiellement à l'oreille : à chaque point d'écoute, il faut rester un temps donné et noter tout ce qu'on écoute.* » Rien de spectaculaire au premier abord ; l'exercice devient saisissant quand surgissent les premiers cris.

Là où une oreille non avertie saisit à peine quelques nuances, le spécialiste identifie chaque espèce à brûle-pourpoint. « *Il faut aussi pointer le plus précisément possible l'endroit où sont les oiseaux* », ajoute-t-il, alors que son regard fait des allers-retours entre la campagne environnante et l'image satellitaire de son téléphone.

Chaque individu est scrupuleusement localisé sur une base de données partagée afin d'avoir une image la plus précise possible des populations d'oiseaux sur le territoire. « *L'inventaire hivernal complète celui réalisé en période de reproduction* », précise Clément Delaleu.

Quand les températures chutent, certaines espèces partent plus au sud chercher un climat plus clément ; d'autres arrivent du nord de l'Europe pour passer l'hiver en Touraine. C'est le cas notamment du pipit farlouse, du pluvier doré ou de la grive litorne, qui nichent peu dans la région. « *Ça peut être aussi le cas de rouge-gorge : ce ne sont pas forcément les mêmes individus que l'on voit en été et en hiver* », spécifie l'ornithologue.

« Il faut des haies »

L'observation des oiseaux est aussi l'occasion de faire un état des lieux du territoire, en vue des préconisations qui concluront l'atlas. « *Quelle que soit la saison, il faut des haies, des chants en lachère*, illustre le chargé d'étude de la LPO. *Les oiseaux peuvent en revanche souffrir de certaines pratiques agricoles, de l'urbanisation...* »

Depuis le lancement de l'inventaire, le naturaliste a pu constater que « *de gros efforts étaient déjà faits dans certaines communes* », par exemple en espaçant les tontes sur les bas-côtés. « *Il y a aussi des choses moins favorables, comme cette haie coupée presque à ras* », désigne-t-il. À l'issue de ces deux ans d'inventaire sur les 14 communes du Val d'Amboise, fin 2023, ce sera aux élus de s'emparer des pistes de préservation de la faune et la flore proposée par les sept associations naturalistes associées.

« *Nous attendons des suggestions sur les usages et la prévention des espaces naturels*, se projetait Philippe Denlau, vice-président à l'environnement à la Communauté de communes du Val d'Amboise (CCVA), à l'issue de la première phase. *Pas pour nous stopper dans notre progression, mais bien pour mieux gérer nos espaces dans nos projets économiques et d'urbanisation.* »

Mariolla Esvant

éducation

Entre orientation et découverte de la forêt

À l'invitation de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep) représenté par Kévin, plus de 200 jeunes, du CP au CM2, d'Amboise et de Montlouis ont découvert le bois de la Moutonnerie à Amboise jeudi 1er décembre.

un parcours balisé

Cette journée, « Bouge la rentrée » avait plusieurs objectifs. Tout d'abord permettre aux élèves, des différentes écoles, de se rencontrer, de découvrir la beauté de la forêt, surtout à cette époque de l'année, et de pratiquer, avec des différents niveaux, l'orientation.

Accompagnés avec leurs professeurs respectifs, munis d'une carte et d'une boussole les enfants, des grandes classes, ont dû retrouver des points bien spécifiques dans la forêt.

En revanche pour les plus petites, un parcours balisé leur a permis, pour certains, de découvrir la beauté des lieux.

Forte agitation en forêt de la Moutonnerie à Amboise. (Photo NR)

en bref

PEINTURE

À la découverte des œuvres de Christine Guénand

Christine Guénand, artiste-peintre amboisienne, adhérente de l'association Artistes en Val d'Amboise, cherche chaque année de nouveaux thèmes pour ses peintures. « *Cette année, j'ai privilégié des peintures de personnages en action et des aquarelles marines inspirées par l'océan, ses embruns, ses orages, son immensité* », explique-t-elle. En ce mois de décembre, elle ouvre son atelier-galerie pour permettre de découvrir ces nouvelles œuvres ainsi que les anciennes dont celles sur les personnages des pays chauds qui rencontrent toujours un franc succès.

Exposition au 38, quai Charles-Guinot à Amboise, du 9 au 12 décembre, tous les jours sauf le lundi de 14 h à 19 h. entrée libre.

Christine Guénand devant ses tableaux. (Photo NR)

agenda

> **Mission locale Loire Touraine.** Dernière matinée de l'Intérim 2022, organisée par la Mission locale Loire Touraine, jeudi 8 décembre à 10 h, à l'ASHAJ (14, allée de Maletrenne) à Amboise. Animation Teams talent. Inscription obligatoire sur le lien suivant : cutt.ly/mlDOEIl À noter par ailleurs, que depuis le 1er décembre, la Mission locale est installée au 22, place Richelieu à Amboise.

utile

> **La Nouvelle République.** Accueil fermé. Contact au 02.47.30.58.38 ou par mail : nr.amboise@nrco.fr

> **Pharmacie de garde.** Composer le 3237 (0,34 la minute d'un poste fixe).

> **Piscine Georges-Vallerey.** 3 rue du Clos-des-Gardes, de 12 h à 13 h 30. Tél. 02.47.23.10.69.

> **Médiathèque Aimé-Césaire.** 17 rue du Clos-des-Gardes, de 14 h à 18 h 30.

> **La ligne des abonnés.** Tél. 02.47.31.70.45 (prix d'un appel local) de 8 h à 18 h et abonnements@nrco.fr

Annexe 43 : Article Nouvelle République 8 – 22 décembre 2022

amboise

loisirs

La poésie, ça se partage au cœur de la ville

Chaque lundi, une trentaine d'amateurs de poésie se retrouvent dans un salon de thé à Amboise pour un moment hors du temps.

C'est à la fois un défi et un plaisir : sélectionner un poème, ou en créer un, selon un thème choisi pour la « rencontre poétique », qui est devenue un rendez-vous incontournable dans le calendrier culturel d'Amboise.

« Tout ce qui élève l'âme y trouve sa place dans une écoute et un partage souvent émouvants, parfois drôles, toujours très sensibles », décrit Claire Michel, une habituée de ces rencontres qui ont débuté au mois de mai dernier.

lieux a accepté tout de suite, ou vrant ses portes une fois pa mois, le lundi, normalement so jour de fermeture. En été, c'est l'extérieur, sur une terrasse om bragée, que se retrouvent entr trente et quarante amateurs d poésie.

Une présentation d'ouvrag

« C'est un grand centre d'intér dans ma vie », explique la poe tesse, qui s'est installée définit vement à Amboise en 2015 ave son époux Patrice Poltevin, a tiste peintre qui, pour sa part, créé l'association Artistes e

en bref

BIODIVERSITÉ

On recherche les chauves-souris dans le Val d'Amboise !

Depuis 2021, la Communauté de communes du Val d'Amboise (CCVA) s'est engagée dans un Atlas de la biodiversité intercommunal aux côtés de plusieurs associations naturalistes du département. Ce projet consiste en la réalisation d'inventaires de la faune et de la flore, sur les quatorze communes du Val d'Amboise. Cet hiver, la CCVA part à la recherche des chauves-souris et fait appel aux habitants du Val d'Amboise et plus particulièrement, deux d'Amboise, Cangey, Chargé, Lussault-sur-Loire, Mosnes, Saint-Règle et Souvigny-de-Touraine !

Vous êtes propriétaire de caves sur ces communes ? Le mail de contact est touraine.chauve-souris@lpo.fr

Annexe 44 : Article Nouvelle République 9 – 15 février 2023

amboise

agriculture

Des légumes en circuit court et bio au Potager des Ormes

Avec l'aide de la commune de Nazelles-Négron, le Potager des Ormes a pu voir le jour. Objectif : produire des légumes sains à destination des locaux.

Samedi matin, le Potager des Ormes, à Nazelles-Négron, a ouvert ses portes pour une opération particulière: une vingtaine de personnes y ont planté 150 arbustes de haie champêtre – des habitants de Nazelles-Négron, des représentants des structures naturalistes (1) et de la Communauté de communes du Val d'Amboise (CCVA).
Une opération baptisée l'Atlas de la biodiversité intercommunal du Val d'Amboise, menée par la CCVA, inscrite dans son engagement en faveur du vivant (lire ci-dessous).
Le choix du Potager des Ormes n'est pas anodin. Titulaires d'un BPREA (brevet professionnel responsable exploitation agricole), Yanning Mazé et David Gauthier, les co-gérants de cette jeune société, ont pour but de produire exclusivement des légumes bio, sans pesticide ni engrais chimique.

Yanning Mazé et David Gauthier, les co-gérants de cette jeune société. (Photo NR)

Produire des légumes sains et goûteux

Leur installation a pu avoir lieu grâce à la commune de Nazelles-Négron qui leur a mis à disposition, avec un bail agricole de neuf ans, un terrain de 2,3 ha (avec la possibilité d'extension) et un bâtiment de 500 m².
« *Depuis juillet 2022, nous avons commencé à travailler le terrain, planté des arbres d'ornement, des arbres fruitiers, une haie brise-vent… et quelques légumes. Nous avons aussi installé trois serres doubles, une pépinière et aménagé le hangar. Parmi nos autres objectifs, nous envisageons de créer une mare et une réserve d'eau de pluie, issue du bâtiment et des toits des serres, pour arroser le potager.* »

Des dons aux Restos

Pour septembre prochain, ces deux agriculteurs comptent pouvoir livrer, en circuit court et sur place, leurs légumes et approvisionner la cantine scolaire, le centre de loisirs, l'Amap de Vouvray, les magasins bio du secteur, et pour les restaurateurs intéressés par leur démarche en faveur du bio, ils comptent produire des légumes spécifiques ainsi que des fleurs comestibles pour décorer et accompagner des plats. Ces nouveaux producteurs n'ont qu'un souci en tête, produire des légumes sains et goûteux pour bien nourrir la population. Quant au prix de leur production, « *nous nous alignerons sur le prix moyen de nos confrères et, tous nos excédents de légumes moches ou hors standard seront donnés aux Restos du cœur de Nazelles-Négron.* »

Cor. NR : Joan-Claude Louet

Le potager des ormes, 53, rue des ormes ; tél. 06.88.15.28.55 ou 06.77.23.92.87.

(1) Pour mener à bien tous ses projets, la CCVA est accompagnée par cinq structures naturalistes : le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Touraine-Val de Loire (CPIE), l'antenne régionale de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO Centre-Val de Loire), la Société d'études, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine (Sepant), Caudalis et Ligoria Nature.

repères

La démarche d'Atlas de la biodiversité inclut un important volet de sensibilisation, dans l'objectif de faire connaître le patrimoine naturel et de mobiliser tous les publics en faveur de sa préservation (population, scolaires, élus…). À la suite de l'Atlas, la CCVA candidatera au dispositif « territoire engagé pour la nature » de l'Office français de la biodiversité.

pocé-sur-cisse

Une cérémonie pour les nouveaux citoyens

À l'âge de 18 ans, chaque jeune devient un citoyen à part entière. Afin de rendre plus symbolique cette étape, la municipalité de Pocé-sur-Cisse a souhaité remettre aux personnes nées en 2005 le livret du citoyen lors d'une cérémonie officielle.
Pour ce dispositif axé sur le volontariat, cinq jeunes filles et un jeune homme ont été reçus dans la salle du conseil de la mairie, le 10 février. À cette occasion, Claude Courgeau, maire de la commune, a évoqué ce passage important de la vie : « *La majorité vous confère des droits, mais également des devoirs. Le droit de vote et le respect de la loi, plus encore qu'avant, en sont des exemples. L'adhésion aux trois mots, connus dans le monde entier, liberté, égalité, fraternité, est un soutien à la République.* »
Le bulletin municipal, la liste des associations pocéennes, un porte-clés et de la documentation sur le Pays Loire Touraine, France services et le Contrat local de santé ont été distribués dans un sac au logo de Pocé-sur-Cisse après la signature du livret du citoyen.

Des citoyens nés 2005 reçus en mairie. (Photo NR)

en bref

SOLIDARITÉ
La communauté turque se mobilise

Pour venir en aide aux victimes du séisme en Turquie, l'association culturelle turque d'Amboise organise une soirée de solidarité vendredi 17 février à 18 h au Décibel à la Bottardière, ex-Le Moulinet. Pour se rendre compte de l'étendue du désastre, une projection de photos est prévue. Pour récolter des fonds, des entremets sucrés ou salés et des boissons chaudes ou froides seront vendus. Cette soirée est ouverte à toutes personnes qui se sentent touchées par cette catastrophe. La communauté turque amboisienne est composée d'environ 140 familles et plus ou moins 450 personnes. Les recettes de cette soirée seront intégralement reversées aux victimes de ce séisme.

Renseignement : 06.70.22.84.75. Le décibel, 1329, chemin du Roi.

utile

> **La Nouvelle République.** Accueil fermé. Contact au 02.47.30.58.38 ou par mail : nr.amboise@nrco.fr
> **Pharmacie de garde.** Composer le 3237 (0,34 la minute d'un poste fixe).
> **Piscine Georges-Vallerey.** 3 rue du Clos-des-Gardes, de 15 h 30 à 18 h (structure gonflable accessible aux adultes. Aucune ligne de nage disponible pour les nageurs). Tél. 02.47.23.10.69.
> **Médiathèque Aimé-Césaire.** 17 rue du Clos-des-Gardes, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30. Tél. 02.47.57.22.93.
> **Vestiboutique.** 1, rue Germain-Chauveau, de 14 h à 17 h.
> **L'Abside, « Accueillir et soutenir ».** 21 bis avenue de Tours à Amboise, de 9 h à 17 h. Tél. 06.80.40.23.80.
> **MJC d'Amboise.** De 8 h 30 à 12 h et permanence administrative l'après-midi, sur rendez-vous, au 02.47.57.29.56.
> **La ligne des abonnés.** Tél. 02.47.31.70.45 (prix d'un appel local) de 8 h à 18 h et abonnements@nrco.fr

bléré

> **Association de pêche.** Assemblée générale de l'association de pêche Aappma samedi 18 février à 16 h 30, salle Paul-Racault, 21, rue Paul-Louis Courier.

les hermites

> **Exposition.** *Trésors du Moyen Âge*, réalisée par le Pays d'art et d'histoire Loire Touraine, du 22 au 25 février à salle patrimoniale de la mairie de 9 h à 12 h.

Annexe 45 : Article Nouvelle République 10 – 04 mars 2023

si on sortait

SAMEDI

> **Amboise.** Brocante mensuelle des professionnels, de 8 h à 18 h, parking du mail, quai du Général-de-Gaulle. Tél. 02.47.23.47.79.
> **Bléré.** Dédicaces de l'auteure Karine Martins, à partir de 15 h 30, à la librairie café La Parenthèse.
> **Château-Renault.** Lecture animée Illusions perdues, de Balzac par Jarmon, présentée par la compagnie Gar'Alu. À 17 h, au centre de rencontre Albert Chauvet. Pour tout public à partir de 15 ans. Gratuit. Réservations obligatoires au 02.47.29.60.42.
> **Lussault-sur-Loire.** Atelier participatif couture et tricot avec création d'une pochette de voyage et/ou customisation, de 14 h à 16 h, au Pôle XXL. Gratuit. Réservations au 06.30.45.33.62 ou sur www.polexxl.fr
> **Nazelles-Négron.** Après-midi jeux de société pour petits et grands, organisé par la bibliothèque municipale, de 14 h à 17 h, au 2e étage du Centre socioculturel. Gratuit. Renseignements au 02.47.57.67.30.
> **Nazelles-Négron.** La Compagnie des Sans Nom, annonce sa nouvelle pièce Vive Bouchon, une comédie de Jean Dell et Gérald Sebleyras, librement adaptée par Emmanuel Bertrand, avec Patrick Aury, Morgane Azevedo, Patrick Pellier, Nadine Persillon, Cyril Botti, Fabien Marotte et Alice Pontais. À 20 h 30, au Centre socioculturel. Tarifs : 7 € (adultes) et 3 € (enfant en primaire). Renseignements : contact@compagniedessansnom.fr ou sur www.compagniedessansnom.fr
> **Nazelles-Négron.** Concert de Vagnement la Jungle, à 21 h, à la salle Jacques-Davidson, 4, place Albert-Delépine. Tarifs : 15 € et 12 € (adhérents, demandeurs d'emploi, étudiants). Réservations 02.47.30.49.52 ou tdnuit@wanadoo.fr ou sur www.tdnuit.net
> **Villedômer.** Concours de belote, en individuel, organisé par l'association La Belle Époque, à 14 h, à la salle communale. Inscription : 9 €. Renseignements au 02.47.55.88.63.

DIMANCHE

> **Bléré.** Loto, organisé par le comité de jumelage du canton de Bléré Garrel, au profit des échanges de jeunes, à 14 h 30, à la salle des fêtes municipale, 26, rue des Déportés. Ouverture des portes à 13 h. Possibilité de réserver au 06.82.64.15.25.
> **Château-Renault.** Étoile en fête, de 10 h à 18 h, à La Tannerie. La star c'est vous. Montre ton talent devant un vrai jury professionnel (avec Magloire, Saty Djelass, Jean-Pierre Savelli et Nello). Musique, chant, dans, stand-up, cirque, magie... Entrée libre. Casting ouvert à tous, à partir de 7 ans, en solo ou en groupe. Inscriptions au 06.17.44.11.75.
> **Luzillé.** Maryléne Serrault dédicace son premier ouvrage Y croire encore paru chez Hello Éditions, à 15 h, à la bibliothèque.
> **Monthodon.** Après-midi jeux de société, organisé par les Amis du Sentier, de 14 h à 18 h, à l'ancienne école du Sentier. Apporter jeux et goûter à partager.
> **Morand.** Concours de belote, à 14 h 30, à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 13 h 30. Inscription : 9 €.
> **Saint-Laurent-en-Gâtines.** Marché de producteurs, de 10 h à 17 h, à La Corbinière.
> **Saint-Martin-le-Beau.** Super-loto, à 14 h, au gymnase Pierre-Bourreau, 24, rue du Gros-Buisson. Ouverture des portes à 12 h. Réservations au 06.24.75.47.80.

bléré

Le parcours touristique inauguré

Freiné par la pandémie, le projet a nécessité cinq années pour finaliser le projet d'un parcours touristique de Bléré. Il a désormais été officialisé mercredi 1er mars. Cette idée a été émise en 2018 par Régine Malveau, membre de l'assemblée des sages avec la volonté

pocé-sur-cisse

Des mini-BD pour la biodiversité

Un strip avec Le Vilain et Nepsie. (Photo NR)

Depuis le début de l'année 2022, la Communauté de communes du Val d'Amboise (CCVA) réalise un inventaire de la faune et de la flore, sur les 14 communes du canton. L'Atlas de la biodiversité intercommunal (Abic), un organisme régi par la CCVA, a pour objectif d'accentuer les connaissances de la biodiversité locale et de mobiliser un large public en faveur de sa préservation. À l'arrêt depuis ces derniers mois, les inventaires de la faune et de la flore reprendront à la mi-mars.
Nepsie et Le Vilain, dessinateurs et habitants de Pocé-sur-Cisse, participent à cette sensibilisation avec la CCVA. Les auteurs proposent tous les deux mois des strips, petites bandes dessinées de quelques cases, sur des thèmes environnementaux. Le choix de les publier revient aux membres de l'ABIC.

Des dessins ludiques et pédagogiques

Cette initiative locale permet d'aborder divers sujets de manière colorée et ludique en utilisant des mots simples accessibles aux enfants. Les strips discutent de chiroptères ou chauve-souris, et des mesures à prendre pour aider la petite faune des jardins lors de la saison hivernale. Les loutres, les mares et les amphibiens feront partie de leurs prochains dessins.

Un travail d'équipe

Pour les dessinateurs, c'est un vrai travail d'équipe. « *Des naturalistes et professionnels des cinq organismes participant à l'inventaire nous donnent les renseignements nécessaires à l'élaboration de nos bulles*, expliquent Mélanie et Florent, respectivement Nepsie et Le Vilain. *Nos bandes dessinées fournissent les informations principales, sur Instagram et Facebook qui sont des vecteurs qui facilitent le passage d'informations auprès des jeunes* ».
Les strips sont disponibles sur le site internet de l'Abic via sa lettre d'information numérique et sur certains réseaux sociaux.

www.cc-valdamboise.fr > atlas-de-la-biodiversité ou Facebook : Au fond du trou

Annexe 46 : Article Nouvelle République 11 – 11 juin 2023

portrait

À 77 ans, elle cueille les asperges

Malgré ses 77 printemps, Micheline Deforge continue à cueillir les asperges à Braslou. Une passion qu'elle assouvit depuis trente-cinq ans et qu'elle veut poursuivre le plus longtemps possible.

La saison des asperges arrive à son terme, dans le Richelais. Les cueilleurs s'apprêtent à ranger leurs couteaux et gouges, après une saison moyenne. Parmi eux, à La Fougère, sur la commune de Braslou, Micheline Deforge, bientôt 77 ans, fait figure de doyenne.

Samedi 29 mai, à 5 h 30, comme chaque matin, depuis début avril, son époux l'a déposée au coin de l'aspergerale de Florent Poisson. « *Il ne veut plus que je prenne la mobylette pour venir ici. Il me dépose et revient vers 8 h*, sourit-elle. *Il m'attend jusqu'à la débauche. Il est difficile de prévoir l'heure, ça dépend de la quantité d'asperges. Quand le jour se lève, je vois des lièvres ou des chevreuils, quelquefois un renard... Chaque jour, c'est un plaisir renouvelé de voir le soleil monter.* »

Même pas mal au dos, Micheline Deforge fidèle à son poste de cueilleuse d'asperges, malgré ses 77 printemps. (Photo NR)

« Elle est toujours la première dans le champ et cueille autant que nous »

Pour elle, pas besoin de machine qui soulève la bâche. Elle travaille à l'ancienne : soulève la bâche à la main, cueille avec une gouge mise à sa main pour ne pas blesser sa paume, range soigneusement les turions dans des cassettes, installées sur sa petite remorque, qu'elle décharge à chaque bout de rang.

« *Malgré son âge, Micheline est toujours la première dans le champ et elle cueille autant que nous* », confie son employeur. Après avoir travaillé dans les vignes de Cravant, dans sa jeunesse, Micheline a passé une grande partie de sa vie professionnelle dans l'aide à domicile. Elle faisait, alors, sa tournée en deux roues. Elle a commencé les asperges en 1988, pour Francis Bonnet, chez qui elle est restée jusqu'en 2018, date à laquelle Florent Poisson l'embauche.

« Je ne me fixe pas d'âge pour arrêter »

« *Je continue à travailler, parce que j'aime ça, bien sûr, mais aussi parce que ma retraite et celle de mon mari ne nous permettent pas de vivre décemment. Lui, à 90 ans, il fait encore quelques pelouses, moi c'est les asperges. Cela met un peu de beurre dans les épinards. Je n'ai pas mal au dos ; et puis, Florent a besoin de moi. Il a dû réduire la surface de 2,80 hectares à 70 ares, cette saison, faute de main-d'œuvre. C'est bien une honte !* » Micheline cueille deux à trois heures par jour ; avant, c'étaient douze heures de cueillette quotidiennes.

Ensuite, elle ira rendre quelques services à ses voisines ou s'occupera des anciens combattants, dont elle et son époux sont porte-drapeaux. « *Je ne me fixe pas d'âge pour arrêter. Je reviendrai tant que Florent aura besoin de moi. Et que je n'aurai pas mal. Après, nous penserons avec mon mari à vivre vieux à deux* », conclut Micheline, sourire aux lèvres, avant de commencer un nouveau rang.

Cor. NR : Jean-Marc Lamotte

environnement

Du millet printanier redécouvert en Val d'Amboise

Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité intercommunal, les inventaires réalisés réservent quelquefois de bonnes surprises. La découverte par la Société d'études, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine (Sepant) du millet printanier ou milium vernale, dans le Val d'Amboise, est porteuse d'espoir.

Cette graminée discrète croît dans des pelouses sur sols sablo-calcaires. Rare dans la région Centre-Val de Loire, l'espèce est en danger critique d'extinction d'après la liste rouge régionale.

Damien Avril, chargé de mission flore au sein de la Sepant, explique : « *Le millet printanier est une espèce très spécialisée puisqu'elle ne pousse que dans un seul type d'habitat. Si l'habitat régresse, l'espèce se trouve dans une situation critique.* » L'urbanisation et les modifications des pratiques agricoles ont entraîné une diminution des terrains propices à son développement. L'usage traditionnel était le pâturage extensif d'ovins et de bovins. « *Cette technique était compatible avec le maintien d'un haut niveau de biodiversité. Depuis les années 1950, la régression de l'élevage extensif et l'intensification de l'agriculture ont conduit à un double mouvement. Des parcelles fertilisées et valorisées en cultures et d'autres abandonnées laissant la place à des fourrés beaucoup plus pauvres en espèces que des pelouses originelles* », précise Damien Avril.

Un panneau indiquant la présence et le fauchage tardif du millet printanier. (Photo NR)

Les préconisations pour protéger, à court terme, le millet printanier et les espèces en danger sont l'acquisition de sites pour mettre en place une gestion conservatoire et des retards de fauche sur les bords de route. Des panneaux indiquant la présence de la graminée et le fauchage tardif ont été installés dans les communes de Nazelles-Négron et de Noizay.

Damien Avril conclut : « *Un retour à l'élevage extensif d'herbivores est indispensable, ce qui n'est pas antinomique avec une réduction de la consommation de viande.* »

Cor. NR : Jean-Luc Chambonoit

Annexe 47 : Article Nouvelle République 12 - 14 juin 2023

amboise

environnement

Près de 1.400 espèces déjà recensées

L'Atlas de la biodiversité lancé par le Val d'Amboise entre dans sa phase finale. Un outil pour en savoir plus sur la faune et la flore locales.

Un jour, dans un champ de Souvigny-de-Touraine, on est à l'affût de diverses espèces de papillons, de chauve-souris ou encore de serpents. Un autre, ce sont les oiseaux, et leurs chants caractéristiques, qui sont mis à l'honneur.
Dans les deux cas, c'est l'Atlas de la biodiversité qui réunit les amoureux de la nature. Lancée en janvier 2022 par la Communauté de communes du Val d'Amboise, la démarche entre dans sa dernière phase. Un rapport complet des travaux est attendu d'ici la fin de l'été.

Un papillon dans le filet de Camille Cruz, qui répertorie plusieurs espèces. (Photo NR)

Papillons, libellules, orthoptères, serpents...

Les associations participantes d'Indre-et-Loire que sont la CPIE, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), Ligéria nature, la Sepant et l'Anepe Caudalis, ont déjà répertorié près de 1.400 espèces, faune et flore confondues, lors de la première phase, réalisée en 2022 sur sept communes. L'inventaire de terrain de la seconde phase, qui regroupe Amboise, Cangey, Chargé, Lussault-sur-Loire, Mosnes, Saint-Règle et Souvigny-de-Touraine, se terminera fin juillet.
« *Le but est d'étudier la présence ou non d'une espèce sur un site donné, cet atlas n'ayant pas vocation à comptabiliser les spécimens* », explique Camille Cruz, chargée d'études faune à l'Anepe Caudalis. « *Pour certains sujets, l'observation se fait à l'œil nu ou aux jumelles. L'utilisation du filet à papillons permet de définir avec précision le type d'insecte, mais c'est une action traumatisante pour lui.* »
Camille Cruz répertorie papillons, libellules, orthoptères, serpents, amphibiens, chauves-souris et mammifères terrestres, plus particulièrement sur les communes de Saint-Règle et de Souvigny-de-Touraine. Pour dénicher des chauves-souris ou des serpents, elle utilise des moyens spécifiques. Par exemple, des plaques métalliques sur de petits rondins de bois pour les reptiles, ou encore des boîtiers enregistreurs d'ultrasons pour des chauves-souris. Les pièges photographiques sont utiles pour des animaux comme le putois ou la loutre, difficiles à voir en journée. Dans une prairie humide de Souvigny-de-Touraine, bordée par l'Amasse, des ptérides du chou et de la moutarde, des vulcains, des cuivrés communs, des libellules déprimées ou fauve, des calopteryx éclatants ou vierges ont été recensés. Des applications sur le téléphone portable (observation.org ou obs'37), géolocalisent en temps réel les espèces observées.

Le chant du pigeon ramier

Des rencontres avec le public permettent également de faire connaître la biodiversité locale. C'était le cas, récemment, à Saint-Règle, où le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Touraine-Val de Loire a apporté quelques renseignements sur le chant des oiseaux. De manière ludique. « *Les oiseaux ont une façon bien à eux de chanter. Avec la pratique, il devient facile de les reconnaître. Par exemple, le pigeon ramier donne l'impression de dire "Viens boire un coup, couson" »*, expliquent Damien Fleuriault et Chloé Repussard. C'est un cri strident pour le martinet noir et une mélodie en trois temps pour la grive musicienne. Et Damien Fleuriault d'ajouter : « *La caille des blés nous donne un conseil : "Paye tes dettes".* »

Cor. NR : Jean-Luc Chambonoit

solidarité

Le club de tennis mobilisé pour l'épilepsie

Dimanche 11 juin, l'activité autour et sur les courts de tennis de l'Aca, sur l'île d'Or, était assez insolite. La manifestation de cette journée s'intitulait « L'Aca tennis joue pour Épilepsie France ».
Particularité du jour, en plus du tennis, les sportifs devaient s'affronter aussi au ping-pong, aux fléchettes et à la pétanque. Comme l'explique Benjamin Wateiet, moniteur de tennis à l'Aca et initiateur de cette journée : « *Le principe est que les participants constituent des duos et s'affrontent dans ces quatre compétitions. Le but premier de la manifestation n'est pas forcément de distinguer un duo vainqueur mais de passer une bonne journée en récoltant des fonds pour Épilepsie France. Les sommes récupérées proviendront des inscriptions, d'une tombola où l'on pourra gagner une raquette de tennis de 300 € et des bénéfices dégagés par les repas et la buvette. Le tout sera reversé le 8 juillet à Épilepsie France.* »

Mieux comprendre la maladie

Épilepsie France est une association qui a pour but d'améliorer la prise en charge et les soins, et d'informer convenablement sur cette maladie qui a trop souvent une image déformée dans le grand public.

Les responsables de l'Aca Tennis et les responsables départementaux d'Épilepsie France. (Photo NR)

Benjamin est personnellement touché par cette maladie parce que son fils de 6 ans est épileptique depuis deux ans : « *C'est pour cette raison que j'ai contacté l'association et avec l'aide du président de l'Aca tennis, François Gadé, nous avons organisé cette manifestation festive et caritative.* »

site : www.epilepsie-france.com

en bref

DISTINCTION

Une nouveau médaillé militaire pour les 60 ans de l'UDSLMM-37

L'Union départementale des sections locales de la médaille militaire d'Indre-et-Loire (UDSLMM-37) a tenu, samedi 10 juin, à Amboise, son congrès marquant le 60e anniversaire de la création de l'union.
Son action est menée au profit des orphelins de guerre, conjoints survivants, blessés militaires et sociétaires âgés. Après une messe solennelle en l'église Saint-Denis d'Amboise, des gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts, notamment par les Dames d'entraide des sept sections départementales. Le général Éric Breuille a décoré de la médaille militaire le maréchal des logis Jacky Levasseur pour ses actions lors de son service militaire en Algérie. Bernard Allanic, président de l'UDSLMM-37, a remis à Patrick Piguet l'insigne d'honneur de porte-drapeau pour dix années de service.

Jacky Levasseur décoré par le général Éric Brouille. (Photo NR)

POLITIQUE

Une nouvelle association voit le jour

« Amboise, c'est vous », c'est le nom de l'association nouvellement créée par d'anciens élus municipaux, tels Sylvain Gillet ou Patrick Deschamps. « *Le but de l'association est d'informer et d'être informé pour les Amboisiens et par les Amboisiens sur les décisions prises par nos élus, sur le ressenti et la perception de ces décisions par les habitants* », indique Patrick Deschamps dans un communiqué.
« *L'urbanisme, la mobilité, la santé, les jeunes, la voirie et la culture, font partie des axes principaux.* »
Mail : amboisecestvous@gmail.com

Conseil municipal ce samedi

L'installation du nouveau conseil municipal, issu de l'élection du 11 juin, se tiendra samedi, à 9 h, à la salle des fêtes Francis-Poulenc.
À l'ordre du jour : la passation de pouvoirs entre Thierry Boutard et Brice Ravier et la désignation des nouveaux adjoints au maire.

Annexe 48 : Article nouvelle République 13 – 27 décembre 2023

amboise

environnement

L'Atlas de la biodiversité livre tous ses secrets

Pendant deux ans, la communauté de communes du Val d'Amboise a recensé sa faune et sa flore. Un travail considérable récompensé par un prix national.

C'est un *« un état des lieux complet »* du vivant sur le territoire, la somme d'un projet peu commun par son ambition, qui s'est étalé sur deux ans, entre septembre 2021 et août 2023. L'Atlas de la biodiversité intercommunale, réalisé par la communauté de communes du Val d'Amboise (CCVA), est enfin complet.
Un travail sans précédent qui devrait déboucher sur un plan d'actions pour la préservation des espèces et des habitats, et qui a déjà été récompensé par l'Office français de la biodiversité, à la mi-décembre à Montpellier.

Au cours du recensement, 526 espèces n'avaient jamais été répertoriées. (Photo NR)

Quelque 1.827 espèces sur le territoire

« Nous avons reçu ce trophée, qui reconnaît le travail effectué par le Val d'Amboise dans le cadre de son Atlas de la biodiversité intercommunal », s'est félicité Philippe Denlau, vice-président de la CCVA chargé de l'environnement, lors du dernier conseil communautaire.
Le maire de Saint-Ouen-les-Vignes, qui a fait le déplacement pour recevoir le prix en compagnie de Thomas Boucard, cheville ouvrière de l'Atlas au Val d'Amboise, a salué *« un coup de projecteur au niveau national »*.
Cet Atlas, un document de plus de 160 pages, a été réalisé de septembre 2021 à août 2023, avec l'aide de cinq associations : le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement, la Ligue pour la protection des oiseaux, l'Anepe Caudalis, la Sepant et Ligéria nature.

Les travaux ont trouvé leur origine dans un constat – l'effondrement de la biodiversité – et la volonté d'agir pour préserver le patrimoine naturel. Les inventaires des neuf groupes d'espèces, faune et flore confondues, des habitats et des corridors écologiques ont permis de collecter 23.992 données. Celles-ci ont été ajoutées à la centaine de milliers d'éléments déjà connus.

Deux cents sites visités

Quelque 200 sites ont été visités, représentant les divers secteurs d'intérêt, comme les prairies humides, les vallées des principaux cours d'eau, les forêts ou les bois. Les pelouses calcaires, les chênaies et ormaies ou les pelouses sablo-calcaires font partie des 44 habitats différents identifiés abritant des espèces patrimoniales. Huit d'entre eux sont classés remarquables et sont à enjeu très fort. Les méthodes de recensement de la faune et de la flore ont permis de dénombrer 1.827 espèces sur le territoire, dont 526 jamais répertoriées auparavant. Sur ce total, 92 espèces sont considérées en danger. Côté flore, 702 plantes ont été comptabilisées. Parmi elles, le millet de printemps et la buplèvre de Gérard sont en danger. Le trèfle de Micheli, lui, est déclaré en danger critique.

Connaissez-vous le tétrix des plages ?

Qu'apprend-on d'autre dans cet Atlas ? Notamment que le triton marbré, la couleuvre vipérine, le castor d'Europe, le chat sauvage, la leste des bois (odonate), la zygène de Panicaut ou le cuivré des marais (papillon) sont des espèces classées vulnérables. Que d'autres sont en danger, comme la mélitée de Lancéole (papillon), le criquet des roseaux ou la loutre d'Europe. Si la cigogne noire est en danger critique, le tétrix des plages (orthoptère) est, en revanche, une espèce nouvellement découverte.
À l'issue de cet inventaire, 263 fiches concernant les espèces, les sites, les interprétations, les préconisations, vont être éditées et transmises aux communes. Les actions à mener portent sur la conservation et la restauration des habitats, en priorité ceux notés remarquables. Lors de l'aménagement du territoire, la prise en compte de la biodiversité dans tous les projets doit être effective.
Le coût de cet Atlas est de 213.850 €. L'Office français de la biodiversité (60 %), la région Centre-Val de Loire par l'intermédiaire du Pays Loire Touraine (20 %) et la CCVA (20 %) sont les partenaires financiers.

Cor. NR : Jean-Luc Chambenoit

••• Après l'observation, l'action

Plus de 400 photographies, 263 fiches de préconisation, 240 cartes, 14 rapports communaux, quatre vidéos... l'Atlas de la biodiversité est une base de ressources qui doit désormais servir à la mise en place *« d'une stratégie et d'un cadre d'actions adaptés aux enjeux locaux de biodiversité »*, selon la CCVA. Dès février 2024, *« un plan d'actions »* va être élaboré, avec l'ambition d'intégrer ces mesures dans les plans locaux d'urbanisme.
Ce plan permettra aussi au Val d'Amboise de postuler au dispositif « Territoire engagé pour la nature » (TEN), qui vise à *« faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité »*.
Ce dispositif, attribué pour trois ans, *« s'inscrit pleinement dans l'ambition portée par la CCVA et les communes, et permettrait d'aider à la concrétiser et à la valoriser »*, selon la communauté de communes. *« Nous nous engageons dans la bataille de la préservation de la biodiversité »*, a résumé Philippe Denlau lors du dernier conseil communautaire.

Dépositaire de presse
BLÉRÉ
Recrute **porteur/porteuse**
➤ Activité matinale LE DIMANCHE de distribution de la presse permettant un revenu complémentaire.
Pour plus de renseignements, contacter le 02 47 57 96 88
la Nouvelle République

en bref

TRANSPORTS

Circulation interrompue pour la ligne 2 de bus

En raison d'une panne du véhicule, le bus qui assure le circuit de la ligne 2 à Amboise (deux trajets les mercredis et vendredis entre 14 h et 16 h 45) ne circulera pas cette semaine. Les usagers peuvent, dans la mesure du possible, emprunter la ligne 1. Pour connaître le circuit et les horaires de passage du bus : www.ville-amboise.fr (rubrique se déplacer à Amboise).

utile

> La Nouvelle République. Accueil fermé. Contact au 02.47.30.58.38 ou par mail : nr.amboise@nrco.fr
> Pharmacie de garde. Composer le 3237 (0,34€ la minute d'un poste fixe).
> Médiathèque Aimé-Césaire. 17, rue du Clos-des-Gardes, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30.
> Vestiboutique. 1, rue Germain-Chauveau, de 14 h à 17 h.
> L'Abside, « Accueillir et soutenir ». 21 bis avenue de Tours à Amboise, de 9 h à 17 h. Tél. 06.80.40.23.80.
> MJC d'Amboise. De 8 h 30 à 12 h et permanence administrative l'après-midi, sur rendez-vous, au 02.47.57.29.56.
> La ligne des abonnés. Tél. 02.47.31.70.45 (prix d'un appel local) de 8 h à 18 h et abonnements@nrco.fr

réagissez

Pour réagir à un article : Écrivez-nous sur nr.amboise@nrco.fr ou sur X (ex-Twitter ; @NR_Amboise).

correspondants nr

Canton de Bléré
> Catherine Rousset, tél. 06.79.49.65.78 ; rousset.catherine@wanadoo.fr
> Philippe Huet, tél. 06.08.91.63.58 ; philippe.huet38@orange.fr

Courçay
Jean Gouyau, tél. 02.47.43.05.36 ; jean.gouyau@orange.fr

Canton de Château-Renault
> Alexandra Aubert, tél. 06.17.05.33.02 ; alexandra.aubert.nr@gmail.com
> Alain Vehent, tél. 06.21.17.19.01 ; avehent@free.fr
> Jean-Marie Robin, tél. 06.47.34.02.11 ; jm.robin2@orange.fr

Crotelles, Nouzilly
Vanessa Thérèse, tél. 06.01.73.42.79 ; vanessathe@yahoo.fr

Annexe 49 : Liens vers les émissions diffusées sur Radio Active

Date	Sujet	Intervenants	Lien
17 décembre 2021	Présentation de l'ABiC	Philippe DENIAU, Vice-Président à la Transition Ecologique – CCVA Thomas BOUCARD, chargé de mission transition écologique à la CCVA	https://www.radioactivefm.fr/IMG/mp3/le_mag_-_atlas_de_la_biodiversite_16122021_a_diff.mp3
24 février 2022	Point d'étape Focus : chauves-souris (méthodes d'inventaires, espèces observées, bonnes pratiques)	Natacha GRIFFAULT, chiroptérologue, LPO Centre-Val de Loire Thomas BOUCARD, chargé de mission transition écologique à la CCVA	https://www.radioactivefm.fr/IMG/mp3/atlas_de_la_biodiversite_-_emission_1_24022022_a_diff.mp3
26 avril 2022	Point d'étape Focus : les amphibiens (méthodes d'inventaires, espèces observées, bonnes pratiques)	Eric SANSAULT, Chargé de mission biodiversité, A.N.E.P.E CAUDALIS Clément COROLLER – chargé de mission biodiversité au CPIE Touraine Val de Loire	https://www.radioactivefm.fr/IMG/mp3/atlas_de_la_biodiversite_-_emission_2_28042022_a_diff.mp3
19 mai 2022	Point d'étape Focus : les oiseaux (méthodes d'inventaires, espèces observées, bonnes pratiques)	Philippe DENIAU, Vice-Président à la Transition Ecologique – CCVA Clément DELALEAU, chargé d'étude à la LPO Touraine-Centre Val de Loire Thomas BOUCARD, chargé de mission transition écologique à la CCVA	https://www.radioactivefm.fr/IMG/mp3/atlas_de_la_biodiversite_-_emission_3_19052022_a_diff.mp3
28 juin 2022		Laurent PALUSSIERE, Chargé de mission biodiversité, SEPANT Thomas BOUCARD, chargé de mission transition écologique à la CCVA	https://www.radioactivefm.fr/IMG/mp3/atlas_de_la_biodiversite_-_emission_4_28062022_a_diff.mp3
06 octobre 2022	Point d'étape Focus : la flore (méthodes d'inventaires, espèces observées, bonnes pratiques)	Damien AVRIL, Chargé de mission Flore – habitat – géomatique à la SEPANT Thomas BOUCARD, chargé de mission transition écologique à la CCVA	https://www.radioactivefm.fr/IMG/mp3/atlas_de_la_biodiversite_-_emission_5_06102022_a_diff.mp3
02 novembre 2022	Point d'étape Focus : les mammifères (méthodes d'inventaires, espèces observées, bonnes pratiques)	François ROSE, Ingénieur écologue - Ornithologue, Ligeria Nature Thomas BOUCARD, chargé de mission transition écologique à la CCVA	

23 février 2023	Point d'étape Témoignage d'un référent de l'ABiC	Philippe DENIAU, Vice-Président à la Transition Ecologique – CCVA Dominique DOUARD, habitant référent pour la commune de Saint-Ouen-les-Vignes Thomas BOUCARD, chargé de mission transition écologique à la CCVA	https://www.radioactivefm.fr/IMG/mp3/atlas_de_la_biodiversite_-_emission_7_23022023_mixage_final.mp3
27 avril 2023	Point d'étape Focus : Les Reptiles (méthodes d'inventaires, espèces observées, bonnes pratiques)	Camille CRUZ, Chargée de mission biodiversité à l'A.N.E.P.E CAUDALIS	https://www.radioactivefm.fr/IMG/mp3/atlas_de_la_biodiversite_-_27.04.2023_mixage_final.mp3
01 juin 2023	Point d'étape Journée biodiversité du 03 juin 2023	Clément COROLLER, Chargé de mission biodiversité au CPIE Touraine Val de Loire Thomas BOUCARD, chargé de mission transition écologique à la CCVA	https://www.radioactivefm.fr/IMG/mp3/atlas_de_la_biodiversite_-_emission_9_01.06.2023.mp3?fbclid=IwAR2NECiJ6Ot_PwRGFLVjfA_3tGXJMIllZlLmewynUVbhAQa8fJQMY4qPfiw
22 juin 2023	Point d'étape Focus : le Conservatoire d'espaces Naturel Centre Val de Loire et les milieux humides	Nolwenn BAUDOUIN, Chargée de mission - Animatrice territoriale - Animatrice Natura 2000 Vallée de la Loire 37 Antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher du Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région Centre-Val de Loire	
30 novembre 2023	Pooint d'étape Focus : Soirée de restitution du 01 décembre 2023	Thomas BOUCARD, chargé de mission transition écologique à la CCVA	https://podcasters.spotify.com/pod/show/marlne-rodrigues/episodes/Biodiversit-en-Val-dAmboise-avec-Thomas-BOUCARD--charg-de-la-biodiversit-en-Val-dAmboise--La-faune--la-flore-et-les-milieux-naturels-qui-nous-entourent-ont-t-rpertoris-e2cik08
05 décembre 2023	Magazine consacré à la soirée de restitution de l'ABiC	Marlène RODRIGUES, Responsable d'antenne	https://podcasters.spotify.com/pod/show/marlne-rodrigues/episodes/Le-MAG---La-biodiversit-en-Val-dAmboise-e2creb2

Annexe 50 : Liens des chroniques France bleue

Chronique « Plus de temps à perdre » - France bleu Touraine du 21 novembre 2022 : présentation générale de la démarche

https ://www.francebleu.fr/emissions/environnement-plus-de-temps-a-perdre/touraine/l-atlas-de-biodiversite-intercommunal-du-val-d-amboise-est-en-cours

Chronique « Plus de temps à perdre » - France bleu Touraine du 06 janvier 2023 : comment est réalisé l'Atlas de la Biodiversité du Val d'Amboise ?

https ://www.francebleu.fr/emissions/environnement-plus-de-temps-a-perdre/val-d-amboise-comment-est-realise-l-atlas-de-biodiversite-5000695

Chronique « Plus de temps à perdre » - France bleu Touraine du 29 novembre 2023 : Mosnes : Jouons ensemble avec la biodiversité le 1er décembre !

https://www.francebleu.fr/emissions/environnement-plus-de-temps-a-perdre/mosnes-jouons-ensemble-avec-la-biodiversite-le-1er-decembre-3752492

Annexe 51 : Lien Reportage TV Tours Campagne participative chauves-souris

Reportage sur la campagne participative "chauves-souris" diffusé le 25 janvier 2023 : *https://www.tvtours.fr/emission/12/les-focus-de-la-semaine#x8hkh9o/*

Fiches de préconisations

Annexe 52 : Liste des fiches de préconisations

104 Fiches espèces remarquables		
Fiche	**Nom commun**	***Nom latin***
ESP-001 - ESP-010	**Amphibiens**	
ESP-001	Crapaud accoucheur	*Alytes obstetricans*
ESP-002	Crapaud calamite	*Epidalea calamita*
ESP-003	Grenouille agile	*Rana dalmatina*
ESP-004	Groupe des Grenouilles vertes	*Pelophylax sp.*
ESP-005	Rainette verte	*Hyla arborea*
ESP-006	Salamandre tachetée	*Salamandra salamandra*
ESP-007	Triton crêté	*Triturus cristatus*
ESP-008	Triton marbré	*Triturus marmoratus*
ESP-009	Triton palmé	*Lissotriton helveticus*
ESP-010	Triton ponctué	*Lissotriton vulgaris*
ESP-011 - ESP-026	**Chiroptères**	
ESP-011	Barbastelle d'Europe	*Barbastella barbastellus*
ESP-012	Grand rhinolophe	*Rhinolophus ferrumequinum*
ESP-013	Petit rhinolophe	*Rhinolophus hipposideros*
ESP-014	Noctule commune	*Nyctalus noctula*
ESP-015	Noctule de Leisler	*Nyctalus leisleri*
ESP-016	Oreillard gris	*Plecotus austriacus*
ESP-017	Oreillard roux	*Plecotus auritus*
ESP-018	Pipistrelle commune	*Pipistrellus pipistrellus*
ESP-019	Pipistrelle de Kuhl	*Pipistrellus kuhlii*
ESP-020	Sérotine commune	*Eptesicus serotinus*
ESP-021	Grand murin	*Myotis myotis*
ESP-022	Murin à moustaches	*Myotis mystacinus*
ESP-023	Murin à oreilles échancrées	*Myotis emarginatus*
ESP-024	Murin de Bechstein	*Myotis bechsteinii*
ESP-025	Murin de Daubenton	*Myotis daubentonii*
ESP-026	Murin de Natterer	*Myotis natterei*
ESP-027 - ESP-028	**Coléoptères**	
ESP-027	Hoplie bleue	*Hoplia coerulea*
ESP-028	Grand capricorne	*Cerambyx cerdo*
ESP-029 - ESP-042	**Flore**	
ESP-029	Buplèvre de Gérard	*Bupleurum gerardi*
ESP-030	Espargoutte à cinq étamines	*Spergula pentandra*
ESP-031	Gesse de Pannonie	*Lathyrus pannonicus*
ESP-032	Laîche à épis distants	*Carex distans*
ESP-033	Lin de France	*Linum trigynum*
ESP-034	Luzerne de Gérard	*Medicago rigidula*
ESP-035	Millet de printemps	*Milium vernale subsp. scabrum*
ESP-036	Odontite de Jaubert	*Odontites jaubertianus*
ESP-037	Ornithope comprimé	*Ornithopus compressus*

ESP-038	Phélipanche des sables	*Phelipanche arenaria*
ESP-039	Renoncule à feuilles d'Ophioglosse	*Ranunculus ophioglossifolius*
ESP-040	Renoncule des champs	*Ranunculus arvensis*
ESP-041	Trèfle de Micheli	*Trifolium michelianum*
ESP-042	Trèfle étalé	*Trifolium patens*
ESP-043 - ESP-048	**Mammifères**	
ESP-043	Campagnol amphibie	*Arvicola sapidus*
ESP-044	Castor d'Eurasie	*Castor fiber*
ESP-045	Chat Forestier / Chat Sauvage	*Felis silvestris*
ESP-046	Ecureuil roux	*Sciurus vulgaris*
ESP-047	Herisson Commun	*Erinaceus europaeus*
ESP-048	Loutre d'Europe	*Lutra lutra*
ESP-049 - ESP-062	**Odonates**	
ESP-049	Aeschne bleue	*Aeshna cyanea*
ESP-050	Agrion à larges pattes	*Platycnemis pennipes*
ESP-051	Agrion de Mercure	*Coenagrion mercuriale*
ESP-052	Agrion nain	*Ischnura pumilio*
ESP-053	Caloptéryx vierge	*Calopteryx virgo*
ESP-054	Cordulie métallique	*Somatochlora metallica*
ESP-055	Gomphe à pattes jaunes	*Stylurus flavipes*
ESP-056	Gomphe serpentin	*Ophiogomphus cecilia*
ESP-057	Leste des bois	*Lestes dryas*
ESP-058	Leste sauvage	*Lestes barbarus*
ESP-059	Libellule fauve	*Libellula fulva*
ESP-060	Naïade aux yeux rouges	*Erythromma najas*
ESP-061	Petite nymphe au corps de feu	*Pyrrhosoma nymphula*
ESP-062	Sympétrum de Fonscolombe	*Sympetrum fonscolombii*
ESP-063 - ESP-082	**Oiseaux**	
ESP-063	Aigle botté	*Hieraaetus pennatus*
ESP-064	Alouette lulu	*Lullula arborea*
ESP-065	Balbuzard pêcheur	*Pandion haliaetus*
ESP-066	Bouvreuil pivoine	*Pyrrhula pyrrhula*
ESP-067	Bruant des roseaux	*Emberiza schoeniclus*
ESP-068	Busard cendré	*Circus pygargus*
ESP-069	Chevalier guignette	*Actitis hypoleucos*
ESP-070	Cigogne noire	*Ciconia negra*
ESP-071	Circaète Jean-le-Blanc	*Circaetus gallicus*
ESP-072	Hirondelle de fenêtre	*Delichon urbicum*
ESP-073	Huppe fasciée	*Upupa epops*
ESP-074	Martin pêcheur d'Europe	*Alcedo atthis*
ESP-075	Moineau friquet	*Passer montanus*
ESP-076	Pic épeichette	*Dendrocopos minor*
ESP-077	Pic noir	*Dryocopus martius*
ESP-078	Pie-grièche écorcheur	*Lanius collurio*
ESP-079	Sterne naine	*Sternula albifrons*
ESP-080	Sterne pierregarin	*Sterna hirundo*
ESP-081	Tourterelle des bois	*Streptopelia turtur*
ESP-082	Vanneau huppé	*Vanellus vanellus*

ESP-083 - ESP-087	**Orthoptères**	
ESP-083	Conocéphale des roseaux	*Conocephalus dorsalis*
ESP-084	Criquet des roseaux	*Mecostethus parapleurus*
ESP-085	Grillon des torrents	*Pteronemobius lineolatus*
ESP-086	OEdipode aigue-marine	*Sphingonotus caerulans*
ESP-087	Tétrix des plages	*Paratettix meridionalis*
ESP-088 - ESP-098	**Rhopalocères**	
ESP-088	Azuré des Cytises	*Glaucopsyche alexis*
ESP-089	Azuré du Serpolet	*Phengaris arion*
ESP-090	Cuivré des marais	*Lycaena dispar*
ESP-091	Ecaille des steppes	*Arctia testudinaria*
ESP-092	Mélitée de la Lancéole	*Melitaea parthenoides*
ESP-093	Petit Collier argenté	*Boloria selene*
ESP-094	Thécla de l'Orme	*Satyrium w-album*
ESP-095	Zygène du Lotier	*Zygaena loti*
ESP-096	Zygène du Panicaut	*Zygaena sarpedon*
ESP-097	Zygène du Sainfoin	*Zygaena carniolica*
ESP-098	Laineuse du prunellier	*Eriogaster catax*
ESP-099 - ESP-104	**Reptiles**	
ESP-099	Cistude d'Europe	*Emys orbicularis*
ESP-100	Couleuvre helvétique	*Natrix helvetica*
ESP-101	Couleuvre vipérine	*Natrix maura*
ESP-102	Lézard à deux raies	*Lacerta bilineata*
ESP-103	Orvet fragile	*Anguis fragilis*
ESP-104	Vipère aspic	*Vipera aspis*

8 Fiches Habitats patrimoniaux

Fiche	*Nom*	*Enjeu*
HAB-01	Aulnaies-frênaies	**Moyen**
HAB-02	Chênaies-ormaies	**Fort**
HAB-03	Pelouses calcaires du Mesobromion	**Fort**
HAB-04	Gazons amphibies oligotrophes vivaces ou annuels	**Fort**
HAB-05	Pelouses sablo-calcaires	**Fort**
HAB-06	Prairies humides de fauche du Bromion racemosi	**Fort**
HAB-07	Prairies humides maigres sur sol calcaire	**Très fort**
HAB-08	Prairies longuement inondables	**Fort**

8 Fiches Techniques CCVA

Fiche	*Mesure de gestion*
CCVA-01	Bâti et avifaune nicheuse
CCVA-02	Conservation de la flore messicole
CCVA-03	Création, restauration et entretien de mares
CCVA-04	Mise en place d'une Gestion différenciée des espaces verts
CCVA-05	L'obligation réelle environnementale (ORE)
CCVA-06	Plantation et entretien des haies
CCVA-07	La pollution lumineuse
CCVA-08	Gestion agropastorale des écosystèmes

Annexe 53 : Pictogrammes fiches ABIC : icônes « espèce »

Flore vasculaire et habitats

Avifaune *(Oiseaux)*

Reptiles et Amphibiens

Mammifères terrestres et amphibies

Chiroptères *(Chauves-souris)*

Coléoptères saproxylophages

Odonates *(Libellules et Demoiselles)*

Orthoptères *(Criquets, grillons, sauterelles)*

Rhopalocères *(Papillons de jour)*

Habitats prioritaires

Annexe 54 : 120 fiches de préconisations

- 104 fiches Espèces
- 8 fiches Habitats
- 8 fiches techniques CCVA